

EXPORTATION ET DÉVELOPPEMENT CANADA
RAPPORT ANNUEL INTÉGRÉ

RÉSILIENTS ENSEMBLE ²⁰/₂₁

RÉSILIENTS ENSEMBLE

Pour la deuxième année consécutive, Exportation et développement Canada et ses partenaires, employés et clients composent avec les défis et les incertitudes de la pandémie, sans rien perdre de leur détermination et de leur résolution à aller de l'avant. À travers cette épreuve, nous avons non seulement éprouvé notre capacité de résilience, mais nous l'avons aussi renforcée en nous appliquant, ensemble, à relancer le commerce canadien et à le rendre plus durable, inclusif et équitable.

À propos d'EDC

Société d'État à vocation financière, Exportation et développement Canada (EDC) aide les entreprises canadiennes de toutes tailles à réussir à l'étranger. En tant qu'experts du risque international, nous leur offrons les outils dont elles ont besoin – savoir commercial, solutions de financement et d'assurance, placements en capitaux propres et réseaux de relations – pour prospérer en toute confiance. Dans la conduite de ses affaires, EDC souscrit aux principes de la durabilité et de la responsabilité des entreprises. Pour aider les entreprises canadiennes aux prises avec des difficultés financières extrêmes découlant de la réaction mondiale à la COVID-19, le gouvernement du Canada a inclus le marché intérieur dans le mandat d'EDC jusqu'au 31 décembre 2021 – et jusqu'en 2022 pour certains programmes d'assurance crédit. Ce mandat élargi nous a permis d'étendre notre soutien aux entreprises principalement actives au pays.

Déclarations prospectives

Le présent rapport contient des déclarations prospectives à l'égard de la situation financière, des résultats et des activités d'EDC. Ces déclarations et projections comportent des incertitudes et des risques, puisqu'elles concernent des événements et des circonstances qui se produiront dans le futur. Il existe divers facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels ou l'évolution de la situation diffèrent sensiblement des attentes exprimées explicitement ou implicitement dans ces déclarations prospectives. Par conséquent, elles n'ont pas fait l'objet d'un examen ou d'un rapport par les vérificateurs de la Société. Les déclarations prospectives faites par EDC le 31 mars 2022, au moment de la publication de nos résultats de 2021, s'appuient sur nos plans d'affaires et nos prévisions de février 2022.



TABLE DES MATIÈRES

2

PRÉSENTATION

À propos du présent rapport	4
Message de la présidente du Conseil d'administration	5
Message de la présidente et chef de la direction	6
Entretien avec la chef du développement durable	7
Vision et stratégie pour 2030	9
Contexte commercial	10
Performance par rapport aux objectifs	12

16

PRIORISER LES BESOINS DU CLIENT

Adapter nos solutions	17
La collaboration, une source de valeur	18

21

MISER SUR LES SECTEURS PORTEURS

Secteurs et marchés prioritaires	22
Nos grandes priorités	24

26

NOUS DÉMARQUER PAR NOS VALEURS

Nos principes ESG	27
Mobilisation des parties prenantes	29
Importance relative	31
Transparence et divulgation	31
Notre engagement en faveur de l'action climatique	34
Faits saillants de 2021	35
Stratégie	36
Carboneutralité d'ici 2050	37
Gestion des risques et des occasions	40
Indicateurs et cibles	42
Bâtir un monde plus équitable	47
Commerce inclusif	50
Faire avancer les droits de la personne	57
Gestion des enjeux liés aux droits de la personne	61
Responsabilité des entreprises	68
La gouvernance à EDC	70
Conseil d'administration	75
Équipe de la haute direction	75

76

REVUE FINANCIÈRE

Rapport de gestion	76
États financiers consolidés	112
Revue des dix derniers exercices	174
Glossaire des termes financiers	182
Représentation d'EDC	183

À propos du présent rapport

Il s'agit du quatrième rapport annuel intégré d'EDC. Ce document, qui présente à la fois ses priorités financières et non financières, traite des activités de la Société pour l'année civile 2021, au Canada comme à l'étranger.

Normes de déclaration de la GRI en matière de développement durable

Les éléments du rapport traitant de la composante ESG se fondent sur les résultats de notre évaluation de l'**importance relative** (pages 12 à 16 de notre Rapport sur la responsabilité sociale des entreprises de 2017), effectuée selon l'approche recommandée dans les normes de développement durable de la Global Reporting Initiative (GRI). Ce rapport annuel a été préparé conformément à l'« option de conformité essentielle » et aux « éléments d'information propres au secteur financier » de la GRI. La GRI a passé en revue l'Index du contenu des normes de la GRI, qui peut être téléchargé à partir de notre [site Web](#) (voir la rubrique Téléchargements).

Autres engagements

Le présent rapport fait aussi état de l'engagement d'EDC :

- à l'égard du Pacte mondial des Nations Unies par son adhésion aux Objectifs de développement durable (ODD), un élément central de sa stratégie ESG (voir [page 27](#));
- à agir contre les changements climatiques en définissant sa propre réponse aux recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC);
- à faire preuve de transparence au sujet de son bilan au chapitre des droits de la personne, par la voie de ses divulgations sur les droits de la personne.

Validation limitée de la composante ESG

Chaque année, nous retenons les services d'un vérificateur indépendant pour effectuer un exercice de validation limitée. Pour le présent rapport, cette mission a été confiée au cabinet PricewaterhouseCoopers (PwC). Cette année, nous avons décidé de faire valider des indicateurs reflétant quatre aspects centraux de nos initiatives ESG :

1. Le nombre de transactions et d'intégrations client ayant fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de crimes financiers.
2. Le financement de l'action climatique dans les pays en développement.
3. Le nombre de transactions non liées à un projet ayant fait l'objet d'un contrôle préalable accru en matière de droits de la personne.
4. L'investissement direct canadien à l'étranger.

Nous avons apposé la mention **VALIDÉ** aux données ayant été validées. La déclaration de validité de notre vérificateur se trouve sur notre site Web.

Rapport annuel de FinDev Canada

Mandatée par le gouvernement du Canada pour créer une institution de financement du développement (IFD), EDC a en 2018 mis sur pied FinDev Canada, sa filiale en propriété exclusive. Pour en savoir plus ou pour consulter le Rapport annuel de FinDev Canada, veuillez visiter le site findevcanada.ca. Ses résultats financiers sont présentés dans la section *Revue financière* du présent rapport.

Rétroaction

Vos commentaires sont importants pour nous. Veuillez nous en faire part en écrivant à externalcomms@edc.ca.

PUBLICATIONS CONNEXES

Le présent rapport 2021 est accompagné de divulgations distinctes et de renseignements supplémentaires concernant la stratégie d'EDC, ses accords et responsabilités ESG, ainsi que son bilan ESG.

- > Divulgation de 2021 liée au climat
- > Divulgation de 2021 liée aux droits de la personne
- > Accords ESG en 2021
- > Responsabilités ESG en 2021
- > Contenu de l'Index de la GRI en 2021
- > Déclaration de validité
- > Stratégie d'EDC pour 2030
- > Résumé du Plan d'entreprise 2021–2025



Message de la présidente du Conseil d'administration

L'an dernier, dans le rapport annuel intégré de 2020, j'ai écrit ceci : « Bien que nous ayons tourné la page sur 2020, nous ressentirons encore les turbulences de cette année sans précédent. La pandémie demeurera d'actualité en 2021, mais nous nourrissons l'espoir qu'elle ne monopolise pas toutes nos énergies. »

Malgré notre optimisme, le souvenir qui nous restera fort probablement de 2021 sera celui d'une année marquée par les effets sanitaires, sociaux, psychologiques et économiques de la pandémie de COVID-19. Beaucoup d'entre nous ont sans doute eu l'impression que l'an dernier n'était que la suite des 12 premiers mois de la pandémie ou, autrement dit, comme le deuxième opus faisant suite à 2020, tout simplement.

Malgré la *similitude* des circonstances, le fait est que le monde entier, dont le Canada, est resté, à différents degrés et à des niveaux d'intensité variables, en état de crise pour une deuxième année consécutive. La perturbation de nos collectivités a persisté, les chaînes d'approvisionnement ont perdu pied, les entreprises se sont démenées et se sont adaptées... ou pas. L'année a certainement mis à l'épreuve notre résilience collective, et les Canadiens comme les employés d'EDC ont su relever ce défi encore et encore. C'est cette résilience qui est la source d'inspiration du rapport intégré de cette année.

EDC fait partie des sociétés qui ont retroussé leurs manches à nouveau en 2021 pour trouver des solutions aux circonstances toujours changeantes de la crise. Contrairement à l'année précédente, elle s'est moins affairée à protéger sa propre viabilité en tant que société d'État à vocation financière qu'à maintenir sa capacité à aider quelque 30 000 entreprises canadiennes.

Le rapport annuel montre entre autres que nous avons été à la hauteur de ces défis. EDC est fière d'avoir joué un rôle important, au cours des deux premières années de la pandémie, dans la réponse coordonnée du gouvernement du Canada à la crise et aux défis économiques. Notre travail entourant le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) et les milliards de dollars accordés en garanties de prêts dans le cadre du Programme de crédit aux entreprises (PCE) témoignent

de nos efforts soutenus pour aider les entreprises canadiennes à traverser les difficultés économiques engendrées par la pandémie. De plus, l'un de nos principaux objectifs en tant qu'organisation axée sur l'inclusion, la diversité et l'équité est d'uniformiser les règles du jeu pour les entreprises en quête d'équité (peuples autochtones, communautés noires et racisées, personnes handicapées, femmes et communauté LGBTQ2+) afin que la relance économique soit plus équitablement ressentie.

Le rapport ne s'arrête pas là. En 2021, le monde a été témoin d'événements climatiques catastrophiques, mais aussi des efforts extraordinaires déployés par de nombreux partenaires – nationaux, internationaux, publics et privés – pour contrer le réchauffement climatique. Le renforcement de nos pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) était une grande priorité pour le Conseil d'administration d'EDC et figure au premier plan de notre stratégie d'entreprise sur dix ans. Au cours des dernières années, EDC a d'ailleurs pris des mesures importantes à cet égard et mené à bien plusieurs grandes initiatives ESG, et ce rapport en fait état. Que l'on évalue ce travail à l'aune des normes des institutions financières canadiennes ou des mesures prises par les organismes de crédit à l'exportation partenaires d'EDC, il est clair que nous avons considérablement fait progresser les efforts du pays pour atteindre la carboneutralité et contribué aux mesures internationales visant à limiter le réchauffement de la température mondiale à 1,5 degré Celsius d'ici 2050.

Pour en savoir plus sur la façon dont EDC fait des facteurs ESG une priorité, je vous invite à lire les réponses de Justine Hendricks, chef du développement durable, à la [page 7](#).

Bien qu'un rapport soit rétrospectif par nature, celui de cette année porte aussi



sur l'avenir d'EDC, parce que 2021 était non seulement la deuxième année de la pandémie, mais aussi la première année de la stratégie décennale d'EDC visant à faire du Canada un leader du commerce international. Mairead Lavery, présidente et chef de la direction d'EDC, entrera dans les détails quant à la progression de notre stratégie 2030 dans son message à la [page 6](#).

L'année qui débute est certes remplie de promesses, mais bon nombre des difficultés auxquelles nous avons été confrontés au cours des deux dernières années demeurent. Y a-t-il lieu d'envisager 2022 avec optimisme? La réponse est oui, et le rapport présente plusieurs raisons qui justifient cet optimisme. Par exemple, les réalisations d'EDC en 2021 sont le fruit de grandes collaborations avec ses partenaires, employés et clients. Ensemble, nous sommes indéniablement plus résilients.

Qu'il soit question d'une crise sanitaire mondiale, de la lutte contre les changements climatiques ou des défis que doit relever le Canada en matière d'exportation, EDC a démontré, une fois de plus, sa valeur pour les entreprises et l'économie du pays, une valeur qui grandira encore au cours des prochaines années.

Martine Irman

Présidente du Conseil d'administration

Message de la présidente et chef de la direction

Comment planifier sur dix ans si même demain est incertain?

C'est une bonne question, et une question importante, qui nous a souvent mis à l'épreuve en 2021. La présidente du Conseil d'administration d'EDC, Martine Irman, a déjà mentionné (voir [page 5](#)) que les ravages de la pandémie se font encore sentir. L'année a été non seulement marquée par l'apparition de multiples variants du virus et les difficultés économiques qui en ont résulté, mais aussi par des tensions politiques et des catastrophes environnementales qui ont perturbé le Canada et le monde entier.

Pour une société comme EDC, dont la raison d'être est d'aider les entreprises canadiennes à se développer et à réussir sur les marchés étrangers, 2021 peut sembler le genre d'année où il était impossible de se tourner vers l'avenir et de planifier. Difficile de blâmer ceux et celles qui se sont mis en mode survie pour s'occuper de l'avenir plus tard, une fois les choses calmées.

L'ennui avec cette approche, c'est que l'avenir n'attend personne. Quoi qu'il nous réserve, ça se produira, d'où l'importance de planifier.

L'an dernier, EDC a entamé l'exécution de son plan pour l'avenir. Sa vision est simple et ambitieuse : d'ici 2030, le Canada deviendra un leader du commerce international, améliorant et consolidant ainsi l'avenir économique de l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. Des années d'expérience et des analyses précises forment la base de cette stratégie, laquelle s'articule autour de quatre axes : prioriser les besoins des clients et réinventer notre façon de les appuyer; comprendre les secteurs et marchés qui offrent le plus de débouchés aux entreprises canadiennes; concentrer les efforts sur ce qui produit des retombées tangibles; amener EDC à se démarquer par ses valeurs en intégrant les principes ESG dans tout ce que nous faisons.

Même en pleine pandémie, EDC a su avancer à grands pas dans ces axes, et aujourd'hui, elle est fière de servir près de 30 000 clients, soit presque quatre fois plus d'entreprises qu'au début de l'année 2016.

En vue de concrétiser notre vision, nous réinventons nos façons de travailler, de penser et d'agir de manière à générer plus de retombées pour les entreprises

canadiennes et la population du pays en général. Pour ce faire, nous devons nous assurer que les besoins de nos clients sont au cœur de notre travail. L'une de nos grandes priorités sera donc de simplifier et de numériser nos processus afin que les clients puissent obtenir nos services avec plus de facilité et de rapidité. Une autre de nos priorités portera sur la personnalisation de nos services de manière à répondre aux différents besoins propres à chacun des segments de clientèle (micro et petites entreprises, moyennes entreprises, et grandes entreprises).

Pour les moyennes entreprises, particulièrement importantes et à forte croissance, nous avons lancé une série d'activités afin d'être à même de mieux les aider. Nous avons aussi repéré plusieurs secteurs clés qui offrent un potentiel extraordinaire pour ce qui est de contribuer au succès commercial du Canada, notamment l'agroalimentaire, les technologies de pointe (robotique, intelligence artificielle, etc.) et, bien sûr, les technologies propres, un domaine dans lequel EDC est un acteur canadien important depuis maintenant dix ans.

À la base de tout cela, dans notre stratégie 2030, nous prenons l'engagement ferme d'exercer un leadership fondé sur les valeurs et d'incarner nos valeurs fondamentales. En 2021, EDC a continué à renforcer son approche en matière de responsabilité des entreprises et de transparence, d'équité économique, de justice sociale et de droits de la personne, et, bien sûr, de lutte contre les changements climatiques. Au sujet des changements climatiques, 2021 a été une année particulièrement importante : EDC s'est jointe au mouvement grandissant des entreprises et des nations du monde entier qui s'engagent à atteindre la carboneutralité d'ici 2050, et elle a d'ailleurs déjà réduit considérablement la taille de son portefeuille de secteurs à forte intensité de carbone. En tant qu'acteur de poids dans le domaine de l'action climatique multinationale, EDC – ainsi que sa filiale, l'Institut de financement du développement, FinDev Canada – a exercé son influence lors d'une des réunions les plus importantes de cette génération, la Conférence des Nations Unies sur le climat de 2021, COP26, à Glasgow.



En plus d'amplifier la voix du Canada, EDC a fait preuve de leadership en se joignant à l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon, ce qui a fait d'elle le premier organisme de crédit à l'exportation au monde à franchir cette étape importante vers une économie mondiale à faibles émissions de carbone.

L'an dernier, il s'agissait surtout d'aider le pays à survivre à la pandémie, mais le portrait est différent cette année, puisque la relance qui s'amorce pourrait offrir de formidables débouchés aux entreprises canadiennes. L'avenir n'attend personne. Il faut donc le planifier dès maintenant, et c'est ce qu'EDC a fait en 2021.

La mise en œuvre de notre stratégie 2030 nous amène, en cette période charnière, à transformer notre façon de faire des affaires afin de maximiser nos retombées pour les exportateurs canadiens et l'économie du pays. Dans ce rapport annuel, vous trouverez plus de détails sur les réalisations que je viens de mentionner, et bien plus encore.

Grâce au travail acharné de nos employés, nous avons su faire preuve de résilience collective en 2021 et bâtir une économie encore plus forte pour l'ensemble des Canadiens et des Canadiennes. C'est une année dont nous pouvons tous être fiers, une année sur laquelle nous pouvons construire un avenir.

Mairead Lavery

Mairead Lavery
Présidente et chef de la direction

Entretien avec la chef du développement durable

Une discussion avec Justine Hendricks

Pourquoi EDC a-t-elle, pour la première fois en 2021, créé un poste de chef du développement durable?

Notre stratégie pour 2030 place les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) au cœur de nos activités et de notre culture. Pour nous, c'est essentiel à la pérennité d'EDC, de même qu'à la viabilité économique du Canada à long terme. Nous croyons également que dans l'économie mondialisée actuelle, de saines pratiques ESG sont indispensables aux entreprises canadiennes; pas uniquement parce qu'elles contribuent à atténuer les risques, mais aussi parce qu'elles servent d'accélérateur concurrentiel.

En me confiant le rôle de chef du développement durable, EDC a démontré son intention d'intégrer plus rapidement encore les valeurs, principes et processus ESG dans tous les pans de notre organisation et dans le soutien que nous offrons aux entreprises canadiennes.

Quelle influence ont eue ces changements sur la gouvernance et la gestion des pratiques ESG à EDC?

Le temps que consacrent le Conseil et la haute direction aux enjeux ESG pendant leurs réunions est probablement l'exemple le plus parlant. Pour les réunions plénières, nous sommes passés de 20 minutes par réunion en 2018 à 180 minutes en 2021. Nous avons également mis à jour les mandats de chacun des comités du Conseil pour y inclure les volets ESG sous leur supervision.

Ensuite, prévoyant que notre Groupe du développement durable serait davantage sollicité, nous l'avons scindé en trois équipes : Réussite ESG des clients, Politiques ESG et Stratégie, rayonnement et présentation des résultats liés aux pratiques ESG, qui fonctionnent chacune sous la houlette d'un poste de vice-présidence créé à cet effet. Nous avons également embauché des personnes à l'expertise plus pertinente. L'Équipe de la réussite ESG des clients sert trois segments de clientèle (petites, moyennes et grandes entreprises), ce qui cadre avec notre stratégie pour 2030 et la structure élargie de notre groupe Expérience-client. Cette nouvelle structure nous aide aussi à

adapter notre offre à chacun des segments en ce qui a trait à la gestion de risque, aux produits du savoir et aux services-conseils sur les questions ESG.

Nos clients verront-ils une différence?

Absolument. Avant même de nous engager à soutenir un client, nous accordons maintenant le même poids aux risques financiers et aux risques ESG dans nos processus décisionnels et de contrôle préalable, puis nous réfléchissons aux moyens qui sont les nôtres pour aider le client à améliorer ses pratiques ESG. Nous sommes plus disposés que jamais à refuser une transaction en raison des risques ESG qu'elle présente.

Nous sommes aussi plus déterminés et mieux préparés à aider nos clients à trouver des débouchés en lien avec les facteurs ESG. Compte tenu de la transition actuelle vers une économie sobre en carbone, nous prévoyons par exemple d'utiliser notre capital et notre expertise en matière de changements climatiques pour aider davantage d'entreprises canadiennes à suivre leur propre plan de transition. Nous discernons également un fort potentiel d'exportation chez les entreprises détenues ou dirigées par des personnes qui s'identifient à des groupes en quête d'équité, notamment les femmes, les Autochtones, les Noirs et autres personnes racisées, les personnes handicapées et les membres de la communauté LGBTQ2+. Nous redoublons d'efforts pour les soutenir, tant pour faire tomber les obstacles qui les freinent que pour les aider à saisir de nouvelles occasions.

EDC s'est à nouveau démarquée en tant qu'organisme de crédit à l'exportation en s'engageant à atteindre la carboneutralité d'ici 2050. Comment comptez-vous y arriver?

Nous avons un plan solide, mais savons aussi que nous n'avons pas toutes les réponses. Nous procéderons par étape, un peu comme nous l'avons fait ces dernières années en mettant à exécution les engagements énoncés dans notre Politique sur les changements climatiques ou par l'intermédiaire de nos divulgations financières liées au climat.



Ce que nous voulons faire en priorité, c'est réduire notre soutien financier aux secteurs qui émettent le plus de carbone, notamment en réduisant radicalement le soutien aux projets et aux entreprises de combustibles fossiles à l'étranger. Par la suite, notre priorité sera d'aider nos clients canadiens à réduire leurs émissions, tout en augmentant notre soutien aux entreprises engagées dans une transition vers un modèle d'affaires sobre en carbone.

Même si la cible pour 2050 reste importante, c'est en premier lieu ce que nous accomplirons d'ici 2030 qui déterminera notre capacité à atteindre la cible finale. Voilà pourquoi notre plan comporte des cibles graduelles. En plus des cibles publiées, qui visent une réduction de 40 % du financement des six secteurs de notre portefeuille qui émettent le plus de carbone d'ici 2023 (par rapport à 2018), EDC s'est engagée à fixer et à divulguer des cibles de réduction des émissions et une cible de financement durable d'ici le 1^{er} juillet 2022. Un document d'information sur ce [plan](#) a été publié sur notre site Web.

Comment allez-vous concilier ces engagements climatiques avec le mandat d'EDC, qui est de soutenir tous les secteurs, y compris ceux à forte intensité de carbone comme le secteur pétrolier et gazier?

Vu la nature de notre économie, nous ne pensons pas que cesser purement et simplement de soutenir le secteur canadien du pétrole et du gaz naturel soit une solution. En effet, le secteur de l'énergie emploie, directement ou indirectement,

des centaines de milliers de personnes et il représente plus de 20 % des exportations canadiennes. Nous comptons plutôt soutenir les entreprises pétrolières et gazières qui innovent et s'efforcent sérieusement de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre. Ces entreprises jouent un rôle crucial dans le passage de notre pays à une économie sobre en carbone.

Nous avons l'intention d'adopter une approche collaborative plutôt que punitive avec nos clients en matière de décarbonation. Cette approche misera sur plusieurs solutions, notamment le financement durable, les investissements dans le domaine des technologies propres, les prêts liés à la durabilité et les obligations vertes.

La question des droits de la personne est systémique et requiert un haut niveau de collaboration des parties prenantes. Comment EDC mobilise-t-elle ses partenaires et renforce-t-elle ses capacités dans le but d'impulser une transformation profonde de la chaîne de valeur?

La mobilisation des parties prenantes occupe une place fondamentale dans notre approche des droits de la personne, comme dans tous les autres volets ESG. Nous sommes dans une position unique qui nous permet de rallier aussi bien les acteurs du secteur public que du secteur privé pour nous attaquer ensemble à ces problèmes et insuffler un réel changement.

À l'interne, nous avons mis en place une formation obligatoire sur les facteurs ESG, dont une partie est consacrée aux droits de la personne. Nous avons aussi créé un groupe de travail composé d'employés de tous les secteurs d'activités, que nous avons formés pour qu'ils nous aident à intégrer notre Politique sur les droits de la personne dans nos activités. En collaboration avec nos spécialistes des droits de la personne, nous avons conçu de nouveaux outils de contrôle préalable qui nous aideront à respecter les engagements énoncés dans cette politique. Ils seront lancés en 2022.

À l'externe, nous jouons un rôle actif au sein du groupe de spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), et avons exposé en 2021 l'avancement du plan d'exécution de notre Politique sur les droits de la personne et de nos activités en matière d'influence et de réparation. Nous sommes également devenus membres du réseau Financial Institutions Practitioners Circle of Shift, qui offre aux chefs de file du monde de la finance une tribune pour discuter des défis et des possibilités liés à l'application des Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme des Nations Unies.

l'impératif de confidentialité de nos clients, et d'autre part, le droit à l'information de la population canadienne. Nous souhaitons ainsi évoluer avec notre époque et avec les valeurs canadiennes, c'est-à-dire vers plus d'ouverture. En 2021, nous avons d'ailleurs mis à jour nos systèmes de sorte que si une transaction est refusée au cours d'un examen préliminaire, les risques ESG sont identifiés et consignés. Ainsi, nous pouvons dorénavant inclure dans nos rapports le nombre de clients potentiels refusés, par produits et par équipes de comptes. Notre processus de production de rapports concernant les refus pour des motifs ESG a ainsi été bonifié, comme nous nous étions engagés à le faire en 2020.

« En respectant nos engagements et en atteignant nos cibles ESG, nous aurons franchi un grand pas dans la réalisation de nos ambitions et nous aurons adopté des pratiques parmi les plus exemplaires du secteur financier. »

En matière d'intégrité commerciale, de transparence et de divulgation, EDC doit se conformer à des exigences très rigoureuses. Comment avez-vous amélioré ces pratiques en 2021?

Nous cherchons constamment à faire mieux. En 2021, nous avons fait évaluer par un tiers notre exposition aux risques liés à l'éthique et nous avons été heureux de constater qu'EDC fait bonne figure parmi ses homologues internationaux, dont certains ont été classés par Ethisphere parmi les « entreprises les plus éthiques au monde ». Au terme de l'évaluation, on nous a également recommandé certaines améliorations sur lesquelles nous allons travailler dans la prochaine année.

En outre, nous sommes dans la deuxième année d'application de notre Politique sur la transparence et la divulgation depuis qu'elle a été renommée et actualisée. Cette politique établit un cadre pour la divulgation d'information sur nos activités, selon une approche qui concilie, d'une part,

Quelles sont les prochaines grandes étapes du parcours ESG d'EDC?

En respectant nos engagements et en atteignant nos cibles ESG, nous aurons franchi un grand pas dans la réalisation de nos ambitions et nous aurons adopté des pratiques parmi les plus exemplaires du secteur financier. Mais je voudrais aussi mentionner quelques grandes initiatives lancées en 2021 que nous allons dynamiser dans la prochaine année : la refonte de notre stratégie ESG, pour l'harmoniser avec notre stratégie globale; les conclusions de l'évaluation de l'importance relative; la consultation de nos parties prenantes en vue du prochain examen de nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux; et, bien sûr, l'établissement de cibles à court terme pour assurer un suivi de notre engagement à atteindre la carboneutralité. Nous communiquerons publiquement nos progrès tout au long de ce processus. Voir la section ESG de ce rapport, à la [page 27](#), pour en savoir plus sur nos plans et notre stratégie en la matière.



VISION ET STRATÉGIE POUR 2030

Notre vision

D'ici 2030, EDC aidera le Canada à regagner sa position de leader du commerce international, améliorant et consolidant ainsi l'avenir économique de *toute* la population canadienne.

Stratégie 2030

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC est très bien placée pour savoir que notre position concurrentielle sur les marchés mondiaux a besoin d'un coup de pouce. Le commerce représente en effet près des deux tiers de notre économie; il est donc indispensable à la prospérité du pays. Pourtant, notre part des exportations mondiales est passée de plus de 4 % en 2000 à 2,3 % en 2018. Depuis 2000, le Canada est ainsi le pays qui a connu la plus grande diminution, toute proportion gardée, de sa part des exportations mondiales par rapport aux autres pays de l'OCDE.

Ce déclin nous apparaît comme une occasion à saisir dans le cadre de notre stratégie 2030, et nous sommes déterminés à travailler aux côtés de nos partenaires de l'écosystème commercial, dans le secteur public comme dans le secteur privé, pour inverser cette tendance. Nous concrétiserons notre vision en aidant le Canada à augmenter ses exportations de 60 % par rapport aux niveaux de 2020 d'ici 2030. Et cette croissance sera durable et responsable, car entièrement guidée par les principes ESG.

Cette année, notre rapport intégré accorde une attention particulière à nos progrès par rapport aux objectifs de notre stratégie 2030. Pour en savoir plus sur la [Stratégie 2030](#), voir notre site Web.



NOUS PRIORISERONS LES BESOINS DU CLIENT

Les entreprises canadiennes sont au cœur de notre stratégie; répondre à leur besoin est notre priorité absolue. Nous allons délaisser l'orientation produits pour nous concentrer sur les besoins du client, en adaptant nos gammes de produits et services aux besoins spécifiques de chaque segment (micro, petites, moyennes et grandes entreprises). Nous mesurerons notre réussite à celle de nos clients. Voir la section Prioriser les besoins du client ([page 16](#)), pour en savoir plus.



NOUS MISERONS SUR LES SECTEURS PORTEURS

Nous continuerons de soutenir les exportateurs canadiens dans tous les secteurs et marchés qui leur offrent des débouchés, mais nous donnerons la priorité à ceux qui évoluent dans les secteurs émergents (technologies propres ou agroalimentaires, par exemple) et sur les marchés à forte croissance, car ce sont eux qui présentent le meilleur potentiel de croissance durable et à long terme, et qui permettront au Canada d'améliorer sa position concurrentielle. Pour en savoir plus, voir la section Miser sur les secteurs porteurs ([page 21](#)).



NOUS NOUS DÉMARQUERONS PAR NOS VALEURS

À EDC, nous cherchons à nous démarquer par nos valeurs en les plaçant au cœur de tout ce que nous faisons; c'est ainsi qu'elles nous définissent, nous guident et nous aident à contribuer au bien commun. Nos décisions reposeront sur de solides principes ESG qui guideront non seulement nos actions, mais feront aussi partie de notre proposition de valeur aux entreprises que nous soutenons. Nous savons que ces principes sont essentiels à la pérennité d'EDC comme à la viabilité économique du Canada; c'est pourquoi ils resteront au centre de toutes nos activités. Pour en savoir plus, voir la section Nous démarquer par nos valeurs ([page 26](#)).



NOUS GÉNÉRERONS DES RETOMBÉES TANGIBLES

Nous ne nions pas l'importance de élargir notre clientèle, mais ce qui compte le plus, ce sont les retombées de nos activités pour les clients et le Canada. Avons-nous aidé nos clients à faire croître leurs revenus commerciaux ou soutenu plus de PME détenues par des membres de minorités visibles ou de groupes sous-représentés? Avons-nous contribué à la création d'emplois pour les Canadiens et les Canadiennes ou facilité la transition vers une économie sobre en carbone? Dans le cadre de la stratégie 2030, nous nous poserons ce genre de questions, en plus de tenir compte des indicateurs habituels, pour quantifier nos retombées réelles sur le commerce canadien.

Contexte commercial

En 2021, malgré la pandémie qui s'est éternisée, la fermeté de la demande sur le front de la consommation et les mesures de soutien mises en place par les gouvernements des économies avancées ont fait croître les volumes d'exportation de 9,4 % sur la scène mondiale. Après un recul de 7 % en 2020, les exportations canadiennes ont augmenté de 1,9 %, un résultat qui avoisine la croissance moyenne observée dans les économies développées.

Mais ce ne sont pas tous les secteurs qui en ont profité, certains ayant été freinés par les confinements liés aux vagues pandémiques et à l'apparition de nouveaux variants dans divers pays et différentes régions du monde, de même que par la congestion des chaînes d'approvisionnement, les pénuries de main-d'œuvre et les restrictions sur les déplacements.

Pourtant, la persistance de la pandémie n'a pas été le seul défi de 2021. Plusieurs tendances économiques, sociales et environnementales ont présenté leur lot de risques – et de possibilités – pour les exportateurs; des tendances dont EDC a tenu compte dans son processus de planification stratégique. En voici quelques-unes.

L'influence grandissante de la Chine

Vingt ans après son entrée dans l'Organisation mondiale du commerce (OMC), la Chine est devenue la principale rivale des États-Unis sur les plans commercial et géopolitique. Les prêts qu'elle accorde aux pays en voie de développement font de Beijing un créancier plus important que la Banque mondiale et que le Fonds monétaire international. En outre, le **Partenariat économique régional global**, à savoir le premier accord commercial majeur jamais signé par la Chine dans la région de l'Asie-Pacifique, englobe 30 % de l'économie mondiale. Ce faisant, l'apport de la Chine est de plus en plus lié à la performance de l'économie mondiale. Les entreprises canadiennes doivent par conséquent suivre l'évolution



de cette tendance afin de se prémunir contre de nouvelles menaces et tirer parti des occasions qui se font jour.

La quatrième révolution industrielle et l'émergence de l'automatisation

Le choc économique causé par la COVID-19 ne s'est pas propagé également dans tous les secteurs. Dans certains cas, il est venu accentuer des tendances perturbatrices qui existaient avant la crise. Les répercussions de l'automatisation transforment en profondeur les besoins en technologies, en main-d'œuvre et en capital des secteurs traditionnels. Les nouvelles technologies, comme l'impression 3D, les réalités augmentée et virtuelle, l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine, l'informatique quantique et la robotique, ont aussi un potentiel perturbateur dans presque tous les secteurs. C'est la capacité concurrentielle des entreprises qui produisent ces technologies qui déterminera leur prospérité dans les décennies à venir.

La transition vers la carboneutralité et les autres priorités ESG

La prise de conscience de l'urgence d'agir en matière climatique et face à d'autres défis ESG a exercé une pression accrue sur les gouvernements et l'industrie afin qu'ils prennent des engagements plus fermes à cet égard. Les attentes des parties prenantes quant à la transparence des divulgations et des rapports sont de plus en plus élevées. Dans de nombreux cas, les engagements ne sont plus pris volontairement, mais parce que la réglementation l'exige. Cette tendance fait certes augmenter le coût

des affaires dans tous les secteurs, mais elle permet en parallèle d'améliorer le rendement et d'accéder à du crédit à moindre coût. À l'avenir, les plus efficaces dans ces domaines en retireront un avantage concurrentiel, tandis que les autres seront exclus du marché.

Dix tendances mondiales

1. La prolongation de la crise de la COVID-19
2. Le rôle grandissant de la Chine dans l'économie mondiale
3. L'inflation et l'incidence de la politique monétaire
4. L'augmentation rapide de la dette souveraine
5. La quatrième révolution industrielle et la montée de l'automatisation
6. Les changements climatiques et les risques matériels
7. La transition vers la carboneutralité et les autres priorités ESG
8. L'agitation sociale causée notamment par la croissance des inégalités dans le monde
9. La normalisation du protectionnisme
10. Les cybersécurité

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

L'analyse des **dix tendances mondiales** effectuée par nos Services économiques peut être consultée sur notre site Web.

Aperçu régional

À l'échelle mondiale, les principales thématiques commerciales gravitent encore autour de la pandémie et des diverses stratégies nationales ou locales pour en gérer les contrecoups et préparer la relance.

États-Unis

Les États-Unis demeurent un marché clé pour le Canada dans le contexte de la relance économique qui s'amorce. L'épargne des consommateurs américains accumulée pendant la pandémie (15 % du produit intérieur brut – PIB), conjuguée à plusieurs années d'achats reportés, laisse présager de fortes dépenses de consommation. Au fil de l'assouplissement des restrictions, les services reprendront leur place dans les dépenses de consommation, tandis que la demande comprimée viendra dynamiser l'économie américaine et offrir des débouchés aux entreprises canadiennes en mesure de répondre à la demande. La croissance sera en outre alimentée par la mise en place de mesures de relance et l'adoption d'un projet de loi sur les infrastructures d'une valeur de 1 200 milliards de dollars. Les contrats d'approvisionnement et les besoins en infrastructure du pays pourraient ainsi se révéler des occasions d'affaires pour les exportateurs canadiens en mesure de composer avec les initiatives « Buy American ». Alors que l'inflation atteint des niveaux jamais vus depuis plusieurs décennies et que des goulots d'étranglement sont observés dans les chaînes d'approvisionnement, la Réserve fédérale a signalé fin 2021 que son soutien des mesures monétaires commencerait à diminuer.

Amérique latine

La polarisation politique en Amérique latine s'est accentuée et plusieurs pays où EDC est présente ont désormais des gouvernements de gauche, ce qui a quelque peu changé les perspectives des exportateurs et investisseurs canadiens sur ces marchés et a retardé certains projets. À l'inverse, des pays comme le Brésil ont procédé à des changements structurels pour attirer de nouveaux investissements et sont à la recherche de banques commerciales et d'investisseurs pour mener à bien 54 projets d'une valeur de 52 milliards de dollars américains. Ce sont là des occasions en or pour les entrepreneurs et investisseurs canadiens.

Union européenne (UE)

En 2021, le thème prépondérant en Europe était celui du changement climatique. L'UE entend en effet être la figure de proue de la lutte contre les changements climatiques et devenir entièrement carboneutre d'ici 2050. Son plan pour

relancer l'économie après la pandémie, qui s'élève à 750 milliards d'euros, est le plus important jamais lancé en Europe. Puisque 30 % de cette enveloppe est destiné à l'action climatique, on peut s'attendre à une hausse considérable de l'investissement dans les infrastructures vertes, l'innovation et les domaines connexes au cours des prochaines années.

Royaume-Uni

Les incertitudes liées au Brexit ont été dissipées en décembre 2020 (surtout pour ce qui est des biens, moins pour les services) par la signature de l'Accord de commerce et de coopération entre l'Union européenne et le Royaume-Uni, entré en vigueur en janvier 2021. Malheureusement, le nouvel accord a accentué les perturbations de la chaîne d'approvisionnement entre le Royaume-Uni et l'Union européenne qui existaient déjà en raison de la pandémie, et n'a pas vraiment permis d'apaiser les tensions régionales, d'ailleurs aggravées par certains pays comme la Russie et la Turquie.

Asie

L'Asie devrait rester la région à la croissance la plus rapide au monde, en dépit des perturbations de la chaîne d'approvisionnement dues à la crise sanitaire, un enjeu central dans la région en 2021 et qui a eu des répercussions sur la planète entière. L'attention s'est donc tournée vers la sécurité de la chaîne d'approvisionnement et les notions de rapatriement ou de délocalisation de proximité des intrants essentiels. Les entreprises ont cherché comment diversifier les bases manufacturières associées à leurs chaînes d'approvisionnement pour fabriquer et vendre au niveau local et régional. Les pays de l'Asie du Sud-Est, dont l'Inde, se sont démarqués en proposant des mesures incitatives pour attirer l'investissement étranger.

Moyen-Orient

Les accords de paix d'Abraham entre Israël et les Émirats arabes unis, auxquels se sont ensuite ajoutés le Bahreïn, le Maroc et le Soudan, ont été un événement majeur dans cette région. Ils ont été signés à la fin de 2020, mais il aura fallu attendre 2021 pour en observer les retombées commerciales et diplomatiques. Ces accords ont changé la donne géopolitique et ouvert la voie à des possibilités d'affaires.

Afrique

La crise sanitaire a pesé sur les dettes souveraines de plusieurs pays et certains s'approchent du défaut de paiement. Cela dit, la zone de libre-échange continentale africaine mise en place en janvier 2021 a ouvert la porte à de nouvelles possibilités d'investissement.

RENSEIGNEMENTS SUR LES MARCHÉS

L'équipe du Développement des affaires mondial d'EDC s'est servi des médias sociaux pour informer et conseiller les exportateurs et investisseurs canadiens au sujet des difficultés et des débouchés sur nos marchés prioritaires.

36

vidéos d'une minute, présentant des renseignements, des chiffres et des conseils pour faire affaire dans une région donnée, ont été vues plus de deux millions de fois.

5

guides sur l'étiquette des affaires en Amérique latine, en Australie, en Asie du Sud-Est et à Singapour ont été publiés.

9

balados « Tendances du commerce international » d'EDC ont abordé divers sujets, dont les secteurs d'avenir; les débouchés en Asie du Sud-Est; le plan de relance américain; et le secteur minier au Chili.

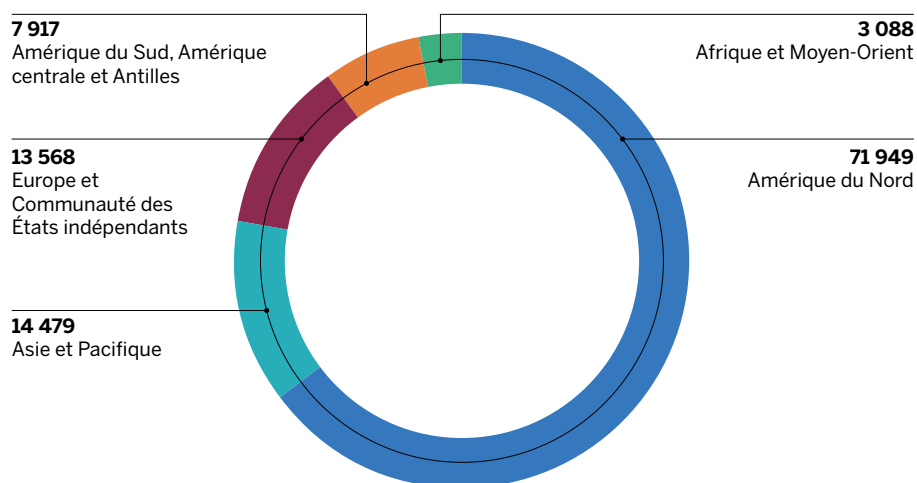


Performance par rapport aux objectifs

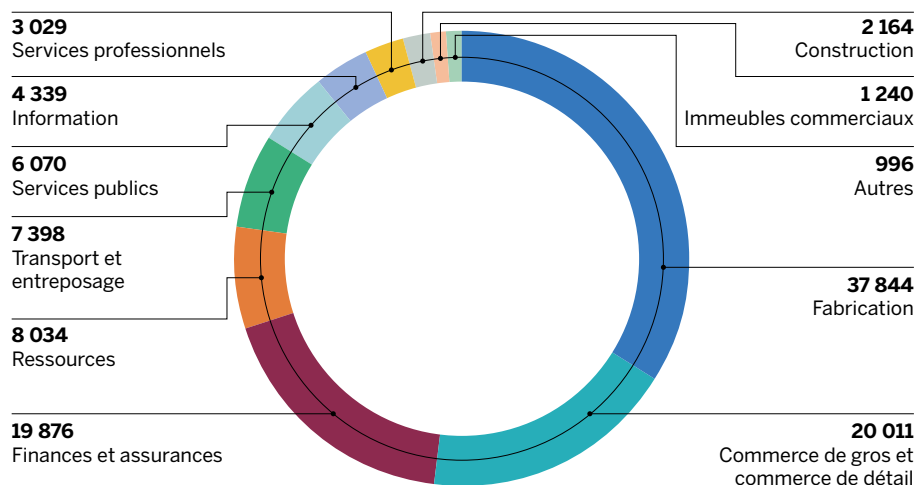
Indicateurs liés aux activités		2021	Plan de 2021	2020	Variation
Clients servis	Objectif atteint	29 800	26 000–30 000	24 305	23 %
Activités facilitées (G\$)	Objectif atteint	111,0	111,0	102,3	9 %
Transactions financières – Micro, petites et moyennes entreprises		10 325	s. o.	9 849	5 %
Indicateur lié à la clientèle		2021	Plan de 2021	2020	
Net Promoter Score	Objectif dépassé	72,3	63,0–71,0	72,5	
Indicateur financier		2021	Plan de 2021	2020	
Ratio de productivité (%)	Objectif dépassé	31,4	41–45	33,6	
Facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance		2021	Plan de 2021	2020	
Cible d'intensité en carbone (M\$)*		13,6	s. o.	19	

* Cible d'intensité en carbone pour 2023 : réduire notre exposition aux six secteurs les plus intenses en carbone de 22,4 milliards de dollars à 13,5 milliards de dollars.

Activités facilitées par marchés géographiques (en millions de dollars)



Activités facilitées par secteurs (en millions de dollars)



Activités facilitées

Par l'entremise de ses solutions financières, EDC a appuyé des exportations, des investissements à l'étranger et des activités de développement du commerce d'une valeur de 111 milliards de dollars en 2021. Les activités facilitées sur les marchés émergents représentent 22 milliards de dollars, contre 23,7 milliards en 2020.

Dans le cadre de son programme d'assurance, la Société a aidé plus de 8 900 clients à réaliser des ventes à l'exportation de près de 89 milliards de dollars auprès de quelque 102 000 acheteurs partout dans le monde. Comptant pour environ 80 % de ces activités, l'assurance crédit aide les entreprises à atténuer les risques et à mobiliser leurs créances auprès de leurs institutions financières dans l'optique d'accéder à davantage de financement à court terme. Elle aide les entreprises à percer, croître et réussir sur des marchés qu'elles auraient autrement jugé trop risqués.

En outre, nous avons accordé plus de 22 milliards de dollars en nouveaux financements à des clients canadiens ou à leurs partenaires commerciaux à l'étranger. Nous avons généré 1,6 milliard en revenus de prêt et commissions de garantie, soit moins qu'en 2020, principalement en raison de taux d'intérêt plus faibles et d'une réduction du portefeuille de prêts découlant de remboursements nets de cinq milliards de dollars en 2021. En 2021, les activités facilitées par EDC ont représenté 12,6 % de l'ensemble des exportations et des investissements à l'étranger du Canada. **VALIDÉ**

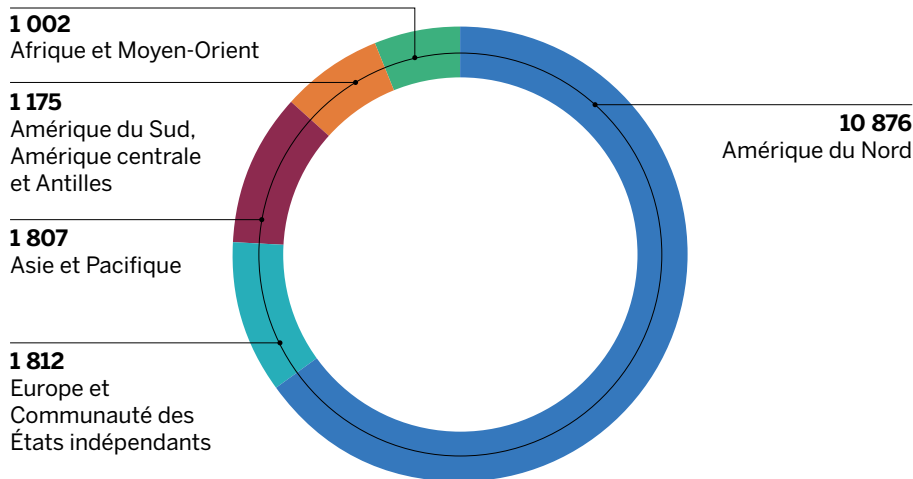
Nombre de clients servis

Quand la COVID-19 a frappé en mars 2020, EDC s'est vu confier un rôle de premier plan dans la réponse canadienne à cette crise, un rôle qu'elle a conservé en 2021. La Société a continué de soutenir les entreprises canadiennes, exportatrices ou non, en leur fournissant des liquidités et des ressources de gestion des risques – par l'intermédiaire de ses solutions financières de base ou de solutions conçues en réponse à la crise – et en leur faisant profiter du savoir de ses experts. Nos solutions de financement et nos produits du savoir ont été fort recherchés pendant cette période difficile, ce qui s'est traduit par une augmentation de 23 % du nombre de clients servis (29 800 en 2021 contre 24 305 en 2020).

L'atteinte de l'objectif ambitieux que nous nous étions fixé, soit servir de 26 000 à 30 000 clients, témoigne de notre engagement à fournir des solutions du savoir et de financement adaptées aux besoins de nos clients. Ces besoins ont évolué en fonction de divers facteurs (contexte commercial incertain, perturbations de la chaîne d'approvisionnement, risques perçus et croissance économique mondiale). En 2021, 14 769 clients ont acheté un produit financier d'EDC, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2020. Parmi ces clients, 3 270 se sont procurés à la fois des produits financiers et des produits du savoir. Et à ces 14 769 clients s'ajoutent 18 301 entreprises canadiennes qui ont utilisé au moins un des produits du savoir d'EDC, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020.

Cet indicateur cerne le nombre d'entreprises avec lesquelles EDC a fait affaire durant l'année civile. Nous entendons par client une entreprise s'étant prévalu d'un produit d'EDC en échange d'un paiement, ou dans le cas de certaines solutions du savoir, de renseignements la concernant autrement inaccessibles au public. Les solutions du savoir répondent aux besoins d'une foule d'entreprises – tout particulièrement celles de petite taille – qui souhaitent en savoir plus sur les premières étapes du parcours d'exportation pour prendre des décisions d'affaires avisées.

Nombre de clients financiers servis, par régions*



* Le nombre de clients servis par région géographique ne représente pas un nombre de clients uniques. Un client peut être servi, et donc comptabilisé, dans plus d'une région.

29 800

Nos solutions de financement et nos produits du savoir ont été fort recherchés pendant cette période difficile, ce qui s'est traduit par une augmentation de 23 % du nombre de clients servis (29 800 en 2021 contre 24 305 en 2020).

Plus de 14 760

clients ont acheté un produit financier d'EDC, soit une augmentation de 21 % par rapport à 2020.

Plus de 18 300

entreprises canadiennes ont utilisé au moins un des produits du savoir d'EDC, soit une augmentation de 22 % par rapport à 2020.

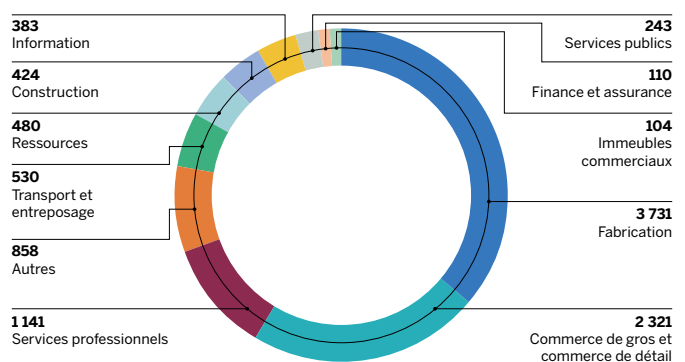
Petites et moyennes entreprises – Transactions financières

Les petites et moyennes entreprises (PME) jouent un rôle central dans la croissance économique, l'innovation et la création d'emplois. Elles sont également des protagonistes incontournables du paysage commercial canadien. Voilà pourquoi EDC continue d'accorder une grande importance à son soutien aux PME désireuses de rayonner à l'international. Pour les aider, nous mettons à profit nos solutions de financement et d'assurance ainsi que nos relations avec des acheteurs étrangers pour encourager l'achat de biens et services canadiens et pour intégrer nos PME à leurs chaînes d'approvisionnement.

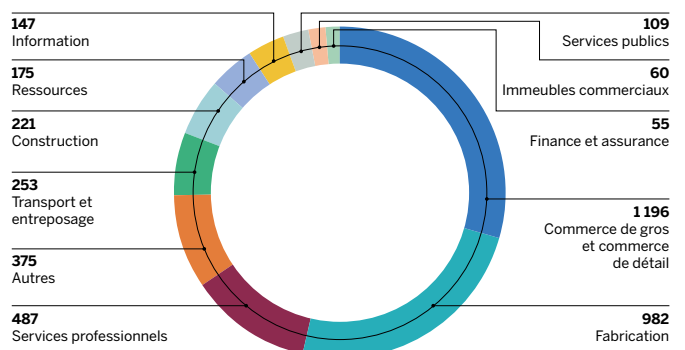
Pour suivre nos progrès, nous examinons le nombre de transactions d'assurance et de financement réalisées avec nos clients des petites entreprises (1 à 99 employés) et des moyennes entreprises (100 à 499 employés) au cours de l'année civile¹. Cet indicateur tient compte de l'acquisition de nouveaux clients, de la rétention des clients actuels et de la vente de plusieurs produits financiers à un même client.

En 2021, nous avons facilité 10 325 transactions réalisées par ces entreprises (4 060 transactions de microentreprises, 4 780 transactions de petites entreprises et 1 485 transactions de moyennes entreprises). Il s'agit d'une hausse de 5 % par rapport à l'année précédente (9 849 transactions), ce qui s'explique par le contexte commercial de 2021 et le fait que nos programmes de soutien liés à la COVID-19 ont continué de s'avérer nécessaires. On a d'ailleurs constaté une hausse de la demande de garanties de prêts, qui permettent aux banques de prêter plus facilement aux entreprises dans le besoin. Cela inclut la Garantie – Programme de crédit aux entreprises d'EDC (Garantie – PCE) conçue, dans le cadre du plan d'intervention économique du Canada pour répondre à la COVID-19, pour élargir l'accès des PME au crédit. La Garantie – PCE a aidé les entreprises à renflouer leurs liquidités et à gérer leurs dépenses courantes (salaires, loyers, achat de marchandises, paiement des fournisseurs et autres dépenses liées à la COVID-19).

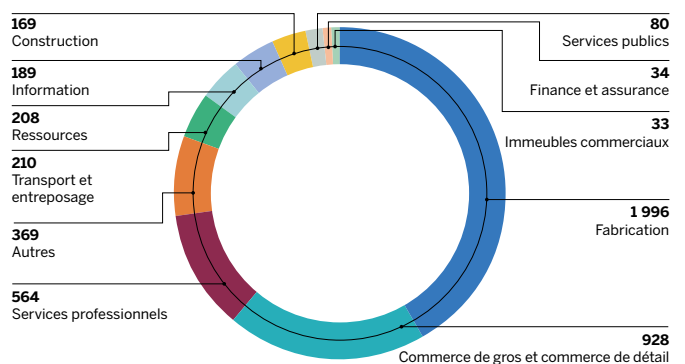
Transactions financières – Micro, petites et moyennes entreprises, par secteurs



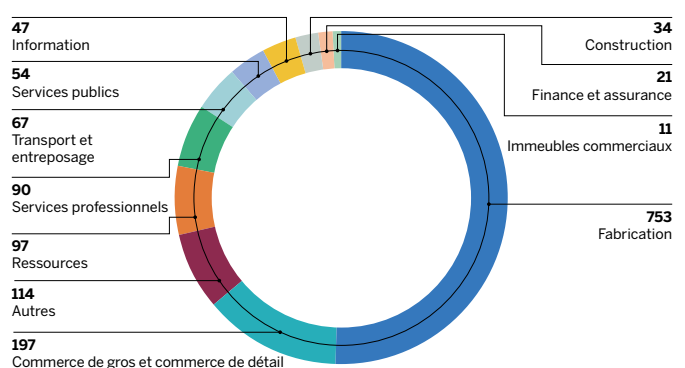
Transactions financières – Microentreprises, par secteurs



Transactions financières – Petites entreprises, par secteurs



Transactions financières – Moyennes entreprises, par secteurs



¹ À défaut du nombre d'employés, on tient compte des ventes annuelles.

Net Promoter Score

Le Net Promoter Score (NPS) est l'indicateur qu'utilise EDC pour évaluer la satisfaction et la fidélité de ses clients, et la probabilité qu'ils nous recommandent à des partenaires d'affaires. De même, il nous permet de quantifier dans quelle mesure nous satisfaisons à leurs besoins et à leurs attentes.

EDC affiche un NPS de 72,3 pour 2021. Ce résultat est comparable au résultat de 2020 (72,5), mais dépasse la fourchette cible prévue (entre 63,0 et 71,0). L'excellence de ce résultat permet à EDC de se classer parmi les quinze grandes organisations nord-américaines de services interentreprises. Il témoigne en outre de l'appréciation de nos clients à l'égard du soutien que nous leur avons offert pendant cette longue pandémie et du temps que nous avons pris pour bien comprendre leurs activités, signe de la valeur qu'ils ont à nos yeux.

Ratio de productivité

Le ratio de productivité, soit le ratio des charges administratives par rapport aux bénéfices nets, indique dans quelle mesure nous optimisons nos ressources et nos coûts. En 2021, notre ratio de productivité était de 31,4 %; nous avons donc fait mieux que notre fourchette cible de 41 à 45 %. Ce résultat signifie que 31,4 cents de chaque dollar gagné servent à couvrir nos dépenses, et que les 68,6 cents restants s'ajoutent à notre capital et servent à nos portefeuilles de prêts et d'assurance.

Le ratio de productivité de 2021 se compare avantageusement à celui de 2020 (33,6 %) grâce à l'augmentation des profits réalisés en raison du bon rendement de nos portefeuilles de placement, qui a été partiellement neutralisé par l'augmentation des charges administratives. En 2021, nous avons entrepris un processus de transformation qui demande des investissements importants dans un certain nombre de domaines, notamment la bonification de nos capacités numériques. De plus, des ressources supplémentaires ont été consacrées à des programmes liés à la pandémie de COVID-19.

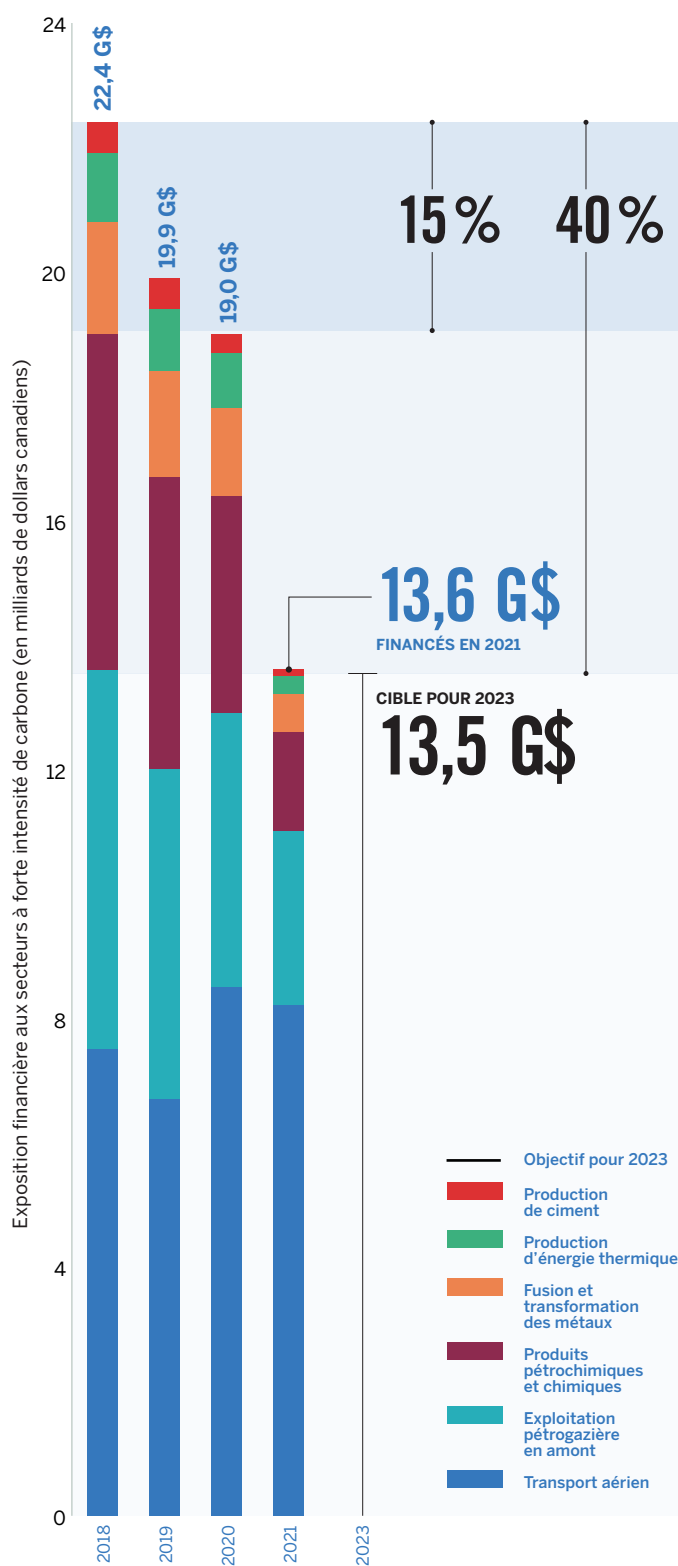
Cible d'intensité en carbone pour 2023

Un des principaux objectifs de notre stratégie 2030 est de nous imposer comme leader dans l'établissement de pratiques commerciales responsables et comme chef de file des pratiques ESG dans le secteur financier. Pour y parvenir, deux éléments sont importants : notre cible d'intensité en carbone et notre objectif de carboneutralité dans tous nos secteurs d'activité et dans nos propres activités d'ici 2050.

En 2019, nous nous étions fixé comme cible de réduire de 15 % (par rapport à 2018) notre exposition aux secteurs les plus intenses en carbone d'ici 2023, ce qui incluait les prêts, les garanties et les engagements. En 2020, nous avons dépassé cet objectif et fait passer notre cible à 40 % d'ici 2023.

Cette nouvelle cible nous engageait à réduire notre exposition aux six secteurs les plus intenses en carbone de 22,4 milliards de dollars à 13,5 milliards de dollars. En 2021, grâce à une gestion de portefeuille proactive et à des paramètres clairs guidant nos activités dans ces secteurs, nous avons fait de grands progrès : notre exposition est passée à 13,6 milliards de dollars en 2021, soit à seulement 100 millions de dollars de notre cible pour 2023. Comme nous avons dépassé nos objectifs au cours des deux premières années et que nous souhaitons continuer sur cette lancée, nous entendons fixer en 2022 une cible plus ambitieuse encore pour 2023, soit 12,2 milliards de dollars, en plus d'annoncer d'autres cibles dans le cadre de notre engagement envers la carboneutralité.

Cible d'intensité en carbone d'EDC – Progrès accomplis (chiffres ajustés pour tenir compte des taux de change¹)



¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; à ce titre, la valeur des expositions a été ajustée pour tenir compte des taux de change en vigueur au moment où la valeur cible a été établie.

- 17 Adapter nos solutions
- 18 La collaboration, une source de valeur

PRIORISER LES BESOINS DU CLIENT

Nous soutenons les entreprises touchées par la pandémie, mais nous regardons aussi vers l'avenir et nous voulons aider ces entreprises à redresser la barre, à atteindre leurs objectifs de croissance, à s'adapter au monde de demain et à le conquérir.



Adapter nos solutions

Nos clients sont au cœur de notre stratégie 2030, et répondre à leurs besoins est notre priorité absolue. En reconnaissant que les entreprises, selon leur taille, ont des besoins différents, nous pouvons adapter nos solutions à chaque segment de clientèle.

Micro et petites entreprises (Chiffre d'affaires entre 0 et 10 M\$)

Nous cherchons à rendre les échanges commerciaux plus simples pour les micro et petites entreprises. Elles nous ont dit vouloir des produits et services faciles d'accès. Nous nous employons donc à répondre à ce besoin de convivialité en investissant dans des solutions numériques et en mobilisant nos partenaires des institutions financières.

En 2021, par exemple, nous avons bonifié nos modes de paiement de manière à ce que les clients puissent régler leur prime d'assurance crédit de portefeuille en ligne. Nous avons également mis en place de nouvelles interfaces numériques confidentielles en collaboration avec nos partenaires bancaires les plus importants, ce qui nous a permis de mettre en commun des données et des fonctionnalités facilement et en toute sécurité. L'expérience client s'en est trouvée simplifiée.

Moyennes entreprises (Chiffre d'affaires entre 10 et 300 M\$)

C'est le segment des moyennes entreprises qui nous semble le plus susceptible de dynamiser la performance commerciale du Canada. En effet, sur le plan des retombées, les moyennes entreprises du pays jouent dans la cour des grands : elles ne représentent que 7,8 % des entreprises canadiennes exportatrices, mais leurs ventes à l'étranger correspondent à 21 % du volume national. Si leur capacité à se développer n'est plus à démontrer, nos données indiquent pourtant que leur croissance n'est pas aussi rapide que celle des moyennes entreprises dans le reste du monde.

En 2021, nous avons mis en place une équipe responsable du segment des moyennes entreprises et l'avons chargée de nouer un dialogue avec certaines d'entre elles afin de dresser un portrait global de leurs besoins. Nous avons mis à l'essai diverses solutions intégrées qu'EDC

POUR UN AVENIR PLUS PROPRE

Grâce à une technologie élaborée par l'entreprise Westport Fuel Systems de Vancouver, l'hydrogène pourrait faire sérieusement concurrence aux autres combustibles à faible intensité en carbone. Ses émissions de gaz à effet de serre sont presque nulles, mais il est tout aussi puissant, efficace et fiable que le diesel.

> Lire le récit de cette réussite.

pourrait fournir à ces entreprises – grâce à son expertise des marchés, ses conseils d'affaires, ses produits financiers et ses contacts à l'international – pour leur permettre d'être concurrentielles et de décrocher de nouveaux contrats qui auraient auparavant été hors de leur portée.

La réussite de cette approche personnalisée préconisant beaucoup d'interactions nous a poussés à faire du laboratoire un élément permanent des services que nous offrons aux moyennes entreprises à fort potentiel. Nous avons également cherché à rendre ces solutions adaptables en vue d'en faire profiter d'autres entreprises en plein essor.

Grandes entreprises (Chiffre d'affaires de plus de 300 M\$)

Nous continuons à offrir des services de gestion de compte individualisée aux grandes entreprises, dans l'objectif d'acquérir une connaissance poussée des stratégies et des besoins de chaque client. Nous leur offrons des solutions qui appuient leur croissance à l'étranger et la diversification de leurs marchés.

Ce que nous voulons, c'est faire de ces entreprises des partenaires stratégiques en cherchant des occasions d'aider leurs clients et fournisseurs, et en leur proposant des solutions ciblées qui se distinguent de celles des banques canadiennes. Nous les aiderons aussi à améliorer leurs capacités ESG pour leur assurer un succès durable à long terme.

PRIORISER LES BESOINS DU CLIENT, PAR SEGMENT



MICRO ET PETITES ENTREPRISES

Moins de 10 M\$

Rapidité
Efficacité
Capacité numérique



MOYENNES ENTREPRISES

Entre 10 et 300 M\$

Beaucoup de contacts
Solutions personnalisées

Nous viserons avant tout le segment des moyennes entreprises pour avoir la plus grande incidence sur le commerce du Canada



GRANDES ENTREPRISES

Plus de 300 M\$

Partenariats
Outils financiers distincts

PRATIQUES ESG

Les pratiques ESG sont au cœur de notre proposition de valeur aux clients de tous les segments. Nous cherchons à mettre notre savoir, nos conseils et nos solutions de financement au service de la croissance et de la réduction des risques ESG des entreprises.

La collaboration, une source de valeur

Nous faisons partie d'un très grand écosystème commercial dont les membres unissent leurs forces pour aider les entreprises canadiennes à réaliser leurs objectifs d'affaires internationaux. Ils s'échangent des renseignements sur les marchés, se donnent de la rétroaction et font jouer leurs contacts pour stimuler la capacité concurrentielle de ces entreprises et faire progresser le commerce du Canada.

Création d'un réseau organisé de partenaires fédéraux en soutien aux entreprises canadiennes

En tant que membre de l'Équipe Canada, nous travaillons en étroite collaboration avec différents ministères, organismes et sociétés d'État afin d'aider les entreprises canadiennes en croissance à tirer avantage du soutien et des programmes mis à leur disposition par le gouvernement fédéral. Nous coordonnons nos efforts lors d'événements sectoriels, de tables rondes et de missions commerciales, et nous nous apportons un soutien réciproque dans nos initiatives respectives.

Parmi ces partenaires, il y a ceux dont les services complètent les nôtres, comme la Banque de développement du Canada, la Corporation commerciale canadienne, Investir au Canada et le Service des délégués commerciaux, et ceux qui se concentrent sur les mêmes secteurs porteurs que nous, par exemple Financement agricole Canada; Innovation, Sciences et Développement économique Canada; Ressources naturelles Canada; Environnement et Changement climatique Canada; et Agriculture et Agroalimentaire Canada.

EDC préside le Comité de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (CREEC) du ministère du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise, et du Développement économique. Le CREEC repose sur un modèle diversifié et transfonctionnel au service des entreprises. Il a été créé pour favoriser la collaboration et l'innovation au sein du portefeuille



ministériel et vise tout particulièrement une solide relance économique post-pandémie et une croissance inclusive à long terme.

En 2021, le CREEC a recueilli les commentaires de divers partenaires et entreprises en réalisant des entretiens et des tables rondes sectorielles. Il a aussi lancé des initiatives dans trois secteurs clés :

- **Technologies de la santé** – Cette initiative visait à mettre des entreprises canadiennes en relation avec des partenaires pertinents et à les aider à surmonter leurs difficultés liées à l'innovation en matière de produits, à la commercialisation, à l'accès au capital et à l'approvisionnement.
- **Technologies agroalimentaires et agricoles** – Menée en partenariat avec Protein Industries Canada, Financement agricole Canada, et Agriculture et Agroalimentaire Canada, cette initiative visait à trouver des façons de tirer parti des forces du secteur et de coordonner les solutions de financement et du savoir, ainsi que les mises en relation.
- **Infrastructures en Asie** – Cette initiative visait à mettre sur pied des projets pour aider les entreprises canadiennes offrant des services d'infrastructure à réussir sur les marchés d'Asie du Sud-Est.

Appuyer les programmes d'aide en lien avec la COVID-19

Ayant jusqu'en décembre 2021 le mandat d'aider aussi bien les entreprises

exportatrices que non exportatrices, EDC a continué à jouer un rôle important dans les efforts du gouvernement canadien pour aider les entreprises à surmonter les difficultés financières, macroéconomiques et d'approvisionnement résultant de la pandémie.

Le Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), prolongé par le gouvernement fédéral, a permis aux entreprises de faire des demandes de prêts jusqu'en juin 2021. Les fonds ont été octroyés en collaboration avec plus de 230 institutions financières qui se sont employées à harmoniser les critères d'admissibilité et à simplifier le processus de demande afin d'aider encore plus d'entreprises canadiennes. D'avril 2020 à décembre 2021, plus de 898 000 entreprises ont reçu plus de 49 milliards de dollars en soutien financier dans le cadre de ce programme.

La Garantie – Programme de crédit aux entreprises d'EDC a pris fin en décembre 2021. D'avril 2020 à décembre 2021, 2 038 prêts garantis totalisant 1,4 milliard de dollars ont été consentis dans le cadre de ce programme. La Garantie – PCE a aidé les entreprises à améliorer leurs flux de trésorerie et à gérer leurs dépenses courantes (salaires, loyers, achat de marchandises, paiement des fournisseurs et autres dépenses liées à la COVID-19).

Un champ d'action élargi grâce aux institutions financières

Nos partenariats avec des institutions financières canadiennes ont été cruciaux dans le déploiement des programmes d'aide en réponse à la COVID-19, dont les entreprises avaient grand besoin en 2020 et en 2021. Qui plus est, nous avons tissé de nouveaux partenariats et renforcé nos relations existantes avec des institutions financières et des coopératives de crédit, ce qui a suscité de nouvelles occasions de collaboration permettant d'aider plus d'entreprises canadiennes.

Comme beaucoup de ces programmes d'aide se sont terminés à la fin de 2021, nous avons lancé la Garantie de relance du commerce d'EDC – une solution temporaire et flexible de fonds de roulement – afin de répondre aux besoins de nos institutions financières partenaires et de nos clients (la garantie a été mise en place afin que les entreprises continuent à recevoir un soutien le temps de s'ajuster). Grâce à ce programme, nous proposons aux institutions financières des garanties pour les nouvelles marges de crédit d'exploitation et les nouveaux prêts à terme, afin qu'elles soient en mesure d'offrir aux entreprises canadiennes un financement supplémentaire pour relever les défis économiques que pose actuellement la pandémie.

Nous avons également commencé à collaborer avec nos institutions financières partenaires à des initiatives liées au commerce inclusif dans le but de faire progresser les intérêts des groupes historiquement désavantagés. Ces initiatives s'adressent notamment aux entreprises exportatrices détenues ou dirigées par des femmes, des Autochtones et des Noirs. Pour en savoir plus sur le programme et les partenariats liés au commerce inclusif, voir la [page 50](#).

Nos alliances stratégiques, un point d'entrée dans les milieux d'affaires

Grâce à nos alliances stratégiques avec des organisations comme **MaRS Discovery District**, **StartUp Canada** et d'autres, nous avons tissé des liens avec des innovateurs, des entrepreneurs, des partenaires et des entreprises qui évoluent dans les secteurs qu'EDC juge prioritaires et qui sont déterminés à conquérir le monde.

Dans le cadre de notre partenariat établi l'année précédente avec le **Fonds de solidarité FTQ** (le Fonds), nous avons annoncé en décembre 2021 que nos deux organisations investiraient dans l'entreprise d'aéronautique québécoise ABIPA International. Grâce à cet investissement conjoint dans le cadre du Programme d'investissement de contrepartie d'EDC, ABIPA a obtenu le capital dont elle avait besoin pour pénétrer les marchés étrangers et poursuivre ses efforts pour devenir un chef de file mondial du secteur de l'aéronautique. De plus, les entreprises aiguillées vers EDC par le Fonds ont permis à EDC de réaliser quatre investissements directs en 2021.

Notre Programme de partenariats d'affaires mondiaux, aussi lancé en 2021, est une nouvelle manière de générer des retombées économiques et sociales par l'innovation au Canada. Les entreprises partenaires sélectionnées, appartenant aux secteurs canadiens d'avenir, sont des modèles en matière d'innovation et d'inclusion, de diversité et d'équité, en plus d'être solidement implantés dans l'économie canadienne. Le programme est conçu pour produire des retombées bénéfiques réciproques, notamment des investissements supplémentaires au Canada et de nouvelles occasions pour les entreprises canadiennes d'intégrer une chaîne d'approvisionnement.

C'est dans le cadre de ce programme que nous avons établi des partenariats avec Nokia, GE et Cisco. EDC fournit des solutions de financement et d'assurance qui ouvrent la porte à de nouvelles affaires pour leurs clients stratégiques et induisent des retombées sociales positives pour le Canada. **Nokia**, par exemple, s'est engagé à collaborer avec le Groupe du commerce inclusif d'EDC concernant diverses initiatives canadiennes en matière d'inclusion, de diversité et d'équité.

96

ententes conclues pour un engagement global de 223 millions de dollars (au 31 décembre 2021)

Dans le cadre de son Programme d'investissement de contrepartie, EDC fournit un montant équivalent au capital-risque provenant de sociétés privées, jusqu'à concurrence de 5 millions de dollars, selon les mêmes modalités que les investisseurs privés. Environ 32 % de ces fonds ont été octroyés à des entreprises du secteur des technologies propres ou à des entreprises dont les dirigeants s'identifient à des groupes en quête d'équité (femmes, Autochtones, Noirs et autres personnes racisées, personnes handicapées, membres de la communauté LGBTQ2+, etc.).

400

mises en relation donnant lieu à la conclusion de 35 contrats

Dans le cadre de notre Programme de partenariats d'affaires mondiaux, nous mobilisons notre réseau et nos relations à l'international afin de créer des débouchés pour les entreprises canadiennes. Auparavant, nos activités de mise en relation se déroulaient en personne, mais la pandémie nous a poussés à privilégier des rencontres virtuelles en 2020 et en 2021. Dans l'esprit de notre stratégie 2030, nous nous sommes concentrés sur les moyennes entreprises des secteurs prioritaires. Malgré ces changements, près de 400 mises en relation ont été réalisées en 2021, menant à la conclusion de 35 contrats.

Les partenariats ESG, un outil indispensable pour surmonter les grands défis de notre époque

EDC s'est engagée à travailler en partenariat afin de réaliser des progrès concrets sur les questions ESG qui touchent les entreprises, l'économie et la société dans son ensemble. Depuis le tout début, nous nous sommes investis activement dans le groupe de spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'OCDE et les groupes de travail de l'Association des Principes de l'Équateur pour nous attaquer à différents problèmes tels que les changements climatiques et les atteintes aux droits de la personne. C'est en établissant des partenariats solides avec nos partenaires fédéraux, les autres organismes de crédit à l'exportation, les institutions financières, les groupes sectoriels et les clients que nous pourrions faire avancer la transition vers la carboneutralité.

En 2021, EDC a réaffirmé son appui aux dix principes du Pacte mondial de l'ONU en ce qui a trait aux droits de la personne, aux normes du travail, à l'environnement et à la lutte contre la corruption dans une lettre de sa chef de la direction qui, avec notre rapport annuel intégré 2020, constitue notre première **communication sur le progrès**.

LES PARTENARIATS ESG

Nous avons également tissé des liens avec plusieurs nouveaux partenaires et organismes, dont les suivants :



Business Ethics Leadership Alliance

Organisation de renommée mondiale comptant plus de 300 grandes entreprises qui mettent en commun leurs pratiques exemplaires en matière de gouvernance, de gestion du risque, de conformité et d'éthique.



Alliance : Énergiser au-delà du charbon

Coalition de gouvernements nationaux et infranationaux, d'entreprises et d'organisations cherchant à faire avancer la transition de la production d'électricité au moyen de centrales au charbon vers une énergie propre.



Partnership for Carbon Accounting Financials

Initiative du secteur financier visant à encourager la transparence et la responsabilisation des institutions financières quant aux engagements de l'Accord de Paris.



Financial Institutions Practitioners Circle de Shift

Lieu de rencontre des chefs de file du monde de la finance pour discuter des défis liés aux droits de la personne et élaborer des solutions novatrices adaptées aux réalités de chacun.



Canadian Aboriginal and Minority Supplier Council

Organisme sans but lucratif dont la mission est de faciliter la croissance des entreprises détenues par des Autochtones ou personnes issues de minorités en leur présentant des projets d'approvisionnement.



22 Secteurs et marchés prioritaires
24 Nos grandes priorités

MISER SUR LES SECTEURS PORTEURS

En accordant la priorité aux secteurs et aux marchés qui présentent le meilleur potentiel de croissance durable à long terme, nous contribuons à bâtir une économie canadienne plus résiliente, plus durable et plus concurrentielle.



Secteurs et marchés prioritaires

Afin que le Canada regagne sa place dans le commerce international, il doit maintenir ses résultats commerciaux actuels et miser sur un nouvel élan de croissance. Mais cette croissance devra être durable et contribuer à la prospérité du pays à long terme.

En élaborant notre stratégie 2030, nous avons évalué les secteurs émergents et les marchés à forte croissance ayant le meilleur potentiel économique pour les entreprises canadiennes, en réfléchissant à ce que nous pouvions faire pour renforcer et intensifier la capacité concurrentielle du Canada.

En 2022, nous élaborerons un plan pour chaque secteur et marché retenu.

Secteurs émergents

Les secteurs jugés prioritaires, en fonction des orientations du gouvernement du Canada et de notre expertise sectorielle et économique, sont les suivants :

- Agroalimentaire – Secteur incluant de nombreux sous-secteurs (agriculture primaire, aquaculture, aliments et boissons transformés, etc.).
- Technologies propres – Secteur centré sur des processus, produits ou services qui réduisent les effets néfastes pour l'environnement par l'utilisation d'énergies renouvelables, l'efficacité énergétique, l'utilisation durable des ressources, et des activités de protection de l'environnement.
- Fabrication de pointe – Secteur centré sur l'utilisation de technologies novatrices dans le but d'améliorer les produits et les processus. Ces technologies sont entre autres l'automatisation, la robotique, l'intelligence artificielle ou apprentissage machine, et l'Internet des objets.
- Secteurs numériques – Comprend les entreprises à la fine pointe de l'innovation et de l'automatisation et à l'avant-garde dans les domaines de l'intelligence artificielle, de l'Internet des objets et de la transformation numérique.

- Ressources naturelles – Secteurs reposant sur des richesses naturelles, comme le secteur minier ou forestier, pour lesquels on cherche à élaborer des solutions novatrices (technologies propres et de pointe) fort recherchées par les entreprises partout dans le monde.

En 2021, nous avons réorienté nos activités de mise en relation commerciales et les programmes connexes afin de mieux soutenir les entreprises de ces secteurs prioritaires et, dans d'autres cas, nous avons mis fin à des relations (par exemple avec des entreprises étrangères du

secteur pétrolier et gazier). Nous mettons maintenant l'accent sur la mise en relation des moyennes entreprises canadiennes sur la scène mondiale.

Marchés à forte croissance

La montée de la classe moyenne dans des marchés à forte croissance comme la Chine, l'Inde et les pays de l'Asie du Sud-Est présente des occasions inédites pour les exportateurs canadiens. Nos spécialistes se sont plus que jamais employés à faire connaître ces marchés à nos clients au moyen de webinaires, de balados sur Spotify et de vidéos de présentation des divers marchés. Ces vidéos publiées sur le site Web ainsi que sur les pages LinkedIn et Facebook d'EDC ont été visionnées plus de deux millions de fois.



RÉCIT D'UNE RÉUSSITE

STRATÉGIE EN MATIÈRE DE TECHNOLOGIES PROPRES

En 2012, EDC a reconnu les technologies propres comme un secteur d'action privilégié à moyen et long terme pour lutter contre les changements climatiques. Depuis, nous n'avons cessé d'augmenter notre soutien au secteur canadien grandissant des technologies propres.

Les technologies propres désignent tout processus, produit ou service qui réduit l'incidence environnementale au moyen :

- d'activités de protection environnementale qui préviennent, réduisent ou éliminent la pollution ou toute autre dégradation de l'environnement;
- d'activités d'aménagement des ressources qui se traduisent par une utilisation plus efficace des ressources naturelles pour en prévenir l'épuisement;
- de l'utilisation de biens adaptés de façon à réduire nettement la consommation d'énergie ou de ressources par rapport aux pratiques habituelles.

Notre stratégie en matière de technologies propres doit être appliquée à l'échelle de la Société, car elle a une incidence sur tous nos secteurs d'activité. Pour demeurer le plus important bailleur de fonds des entreprises de technologies propres du Canada, nous nous

concentrons sur les champs d'action suivants :

- Favoriser la croissance des entreprises émergentes dans le domaine des technologies propres.
- Élargir le volet lié aux énergies renouvelables de notre portefeuille.
- Fournir du financement à l'appui de la transition de nos clients vers la carboneutralité.
- Travailler avec nos partenaires fédéraux pour accélérer la croissance.
- Développer des connaissances et des stratégies propres à ce secteur dans les domaines émergents (hydrogène et captage du carbone).

Pour toujours mieux soutenir le secteur des technologies propres, nous nous engageons à approfondir nos connaissances ainsi que notre collaboration avec nos partenaires gouvernementaux et sectoriels. Nous investissons également dans la formation du personnel chargé de la gestion des comptes et des transactions liés aux

technologies propres. Nous mesurons la réussite de notre stratégie grâce à des indicateurs de rendement quantitatifs, notamment la valeur des activités facilitées, le nombre de clients servis, la proportion des technologies propres dans le portefeuille total et le Net Promoter Score (NPS).

En 2021, nous avons affiché un NPS de 100 %, surpassant ainsi notre cible d'environ 30 %. En 2022, nous incluons dans le programme de rémunération au rendement à court terme de tous les employés le nombre de clients des technologies propres servis ainsi que la valeur des activités facilitées dans ce domaine. Pendant l'année, nous avons également mis à jour notre définition des technologies propres pour qu'elle cadre avec les définitions de l'écosystème fédéral dans ce domaine et réponde aux attentes et aux préoccupations du secteur. Notre nouvelle définition englobe les transactions pour lesquelles les entreprises non spécialisées dans les technologies propres peuvent obtenir des solutions financières pour leurs projets à ce chapitre.

Pour en savoir plus sur les indicateurs et le rendement liés aux technologies propres, voir la section Indicateurs à la [page 42](#).

Nos grandes priorités

Dans sa stratégie 2030, EDC prévoit continuer de servir tous les segments de clientèle pour maintenir les résultats commerciaux actuels du Canada; toutefois, si elle veut augmenter les exportations de 60 % d'ici 2030, elle devra recourir à d'autres tactiques.

En 2021, nous avons commencé à réfléchir aux façons d'impulser un nouvel élan de croissance allant au-delà des résultats commerciaux actuels du Canada, pour ensuite décider d'investir massivement dans les moyennes entreprises à *fort potentiel de croissance*, plus précisément dans celles qui cherchent activement des occasions de se développer à l'étranger. Ces entreprises œuvrent dans des secteurs émergents pour lesquels la demande est forte et pouvant être associés à des marchés à forte croissance. Nous sommes d'avis que le nouvel élan de croissance du pays viendra de ce sous-segment, et que c'est lui qui fera briller à l'international le Canada de demain.

Pour favoriser la croissance de ces entreprises, EDC devra leur proposer des renseignements sur les marchés, des conseils, des mises en relation avec de potentiels partenaires étrangers ainsi que des produits financiers, ce qu'elle prévoit faire par une approche préconisant beaucoup d'interactions. Notre objectif est d'amener davantage de ces entreprises sur plus de marchés et de les outiller pour une réussite durable.

C'est pourquoi nous avons mis au point des tactiques à court, à moyen et à long terme pour ces entreprises. Nous miserons grandement sur ces tactiques pour engendrer les retombées visées par notre stratégie.



ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS UN AVENIR SOBRE EN CARBONE

De l'alimentation des véhicules électriques à l'aide aux patients combattant la COVID-19, les applications technologiques de Xebec Adsorption ont évolué à pas de géant depuis qu'elles ont été mises en vedette en 2017.

> Lire l'article.



UN SOLEIL POUR DES SECTEURS ESSENTIELS

G2V révolutionne les secteurs aéronautique et alimentaire : ses technologies propres reproduisent la lumière du soleil avec une telle précision qu'elles peuvent recréer le cycle solaire de n'importe quel endroit dans le monde. Elles sont utilisées pour tester des appareils indispensables aux missions spatiales ou augmenter de 30 % le rendement de l'agriculture intérieure.

> Lire l'article.





STRATÉGIES À COURT, MOYEN ET LONG TERME

Nous avons mis au point des stratégies ciblées qui visent un sous-segment des moyennes entreprises canadiennes présentant un fort potentiel de croissance.

COURT TERME



Tirer le meilleur parti des débouchés aux États-Unis, surtout dans le secteur des technologies propres, de l'infrastructure et de l'agroalimentaire.

MOYEN TERME



Tirer parti des accords de libre-échange en Europe pour gagner une part du marché agroalimentaire et intégrer des entreprises canadiennes de technologies propres aux chaînes d'approvisionnement de ce continent qui est actuellement à l'avant-garde de la transition vers des infrastructures résilientes et décarbonées.

LONG TERME



Tailler une place aux entreprises canadiennes en Asie, une région où la croissance de la classe moyenne offre des débouchés sans précédent, surtout dans les domaines de l'agroalimentaire et de l'infrastructure.

- 27 Nos principes ESG
- 29 Mobilisation des parties prenantes
- 31 Importance relative
- 31 Transparence et divulgation
- 34 Notre engagement en faveur de l'action climatique
- 35 Faits saillants de 2021
- 36 Stratégie
- 37 Carboneutralité d'ici 2050
- 40 Gestion des risques et des occasions
- 42 Indicateurs et cibles
- 47 Bâtir un monde plus équitable
- 50 Commerce inclusif
- 57 Faire avancer les droits de la personne
- 61 Gestion des enjeux liés aux droits de la personne
- 68 Responsabilité des entreprises
- 70 La gouvernance à EDC
- 75 Conseil d'administration
- 75 Équipe de la haute direction

NOUS DÉMARQUER PAR NOS VALEURS

Faire ce qui est juste, donner aux gens les moyens d'agir et protéger la planète, voilà l'essence de la vision d'EDC. Nous croyons aussi que ce principe s'avérera être la clé de la croissance à long terme et du succès de nos clients, ainsi que de la prospérité du Canada.

La réalisation de cette vision mise nécessairement sur les gens. Nous tirons notre force et notre motivation de la diversité des cultures, des origines, des talents et des perspectives de notre personnel, de nos communautés, de nos clients et de nos partenaires. C'est en mettant l'accent sur notre personnel et en plaçant des principes ESG solides au cœur de tout ce que nous faisons que nous générerons des retombées tangibles.



Nos principes ESG

À EDC, nous sommes foncièrement convaincus que les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) assureront la pérennité de la Société, le succès à long terme des entreprises canadiennes, la capacité concurrentielle du Canada à l'international et la prospérité du pays. En effet, de bonnes pratiques ESG atténuent les risques, ouvrent des portes, créent des occasions d'affaires, stimulent l'innovation, attirent les meilleurs talents et renforcent le tissu socio-économique de nos collectivités.

Pour tout dire, les principes ESG sont au centre de tout ce que nous faisons et sont indissociables de notre proposition de valeur aux clients. Notre approche vise quatre objectifs :

- Accorder aux principes ESG une place de premier plan à EDC et en faire une partie intégrante de notre culture, de nos communications et de nos rapports.
- Aider nos clients à prendre en compte les enjeux ESG dans l'évolution et la capacité concurrentielle de leur entreprise.
- Jouer un rôle de leader parmi les organismes de crédit à l'exportation et d'influenceur auprès des institutions financières.
- Soutenir davantage les secteurs émergents et en croissance de l'économie canadienne en misant sur des principes et des pratiques ESG solides.

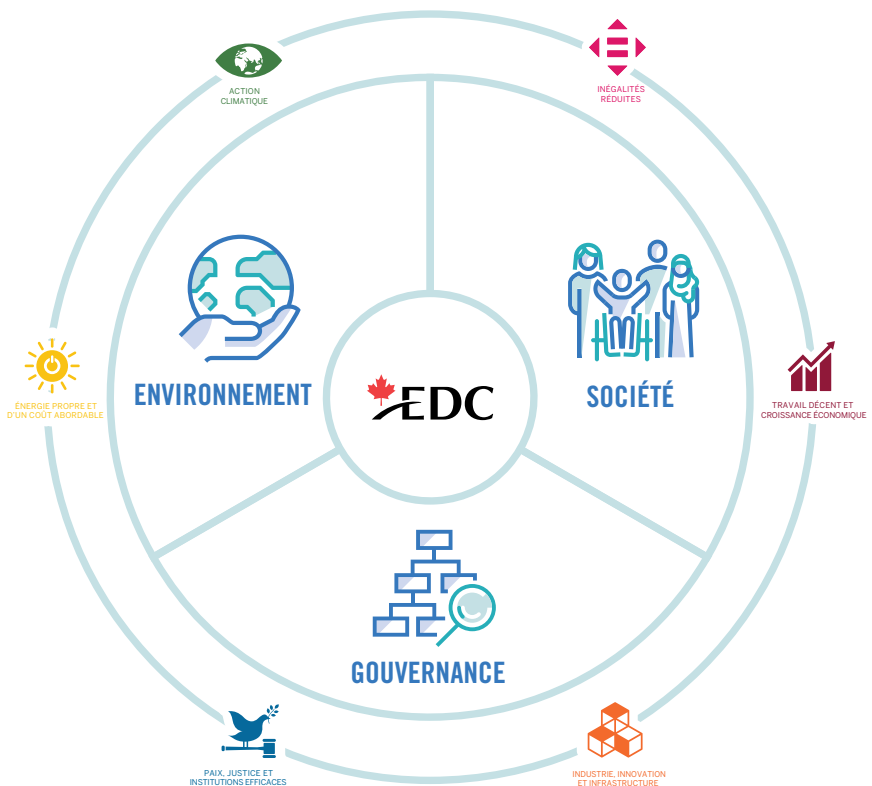
Tout en continuant d'affiner notre stratégie ESG en 2021, nous avons beaucoup fait avancer notre ambitieux plan visant à renforcer nos pratiques et à nous donner les moyens d'aider les entreprises canadiennes à faire de même.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'Organisation des Nations Unies a défini 17 objectifs de développement durable entourant des enjeux de première importance pour l'humanité et la planète. Il s'agit d'un appel à l'action universel pour mettre fin à la pauvreté, protéger la planète et assurer la paix et la prospérité de tous les peuples.

Nous avons intégré ces objectifs à notre cadre ESG pour maximiser nos retombées positives sur la société et l'environnement, en concentrant nos efforts sur les six objectifs les plus pertinents pour nos activités, soit les sphères où notre action est la plus percutante.

Notre cadre ESG



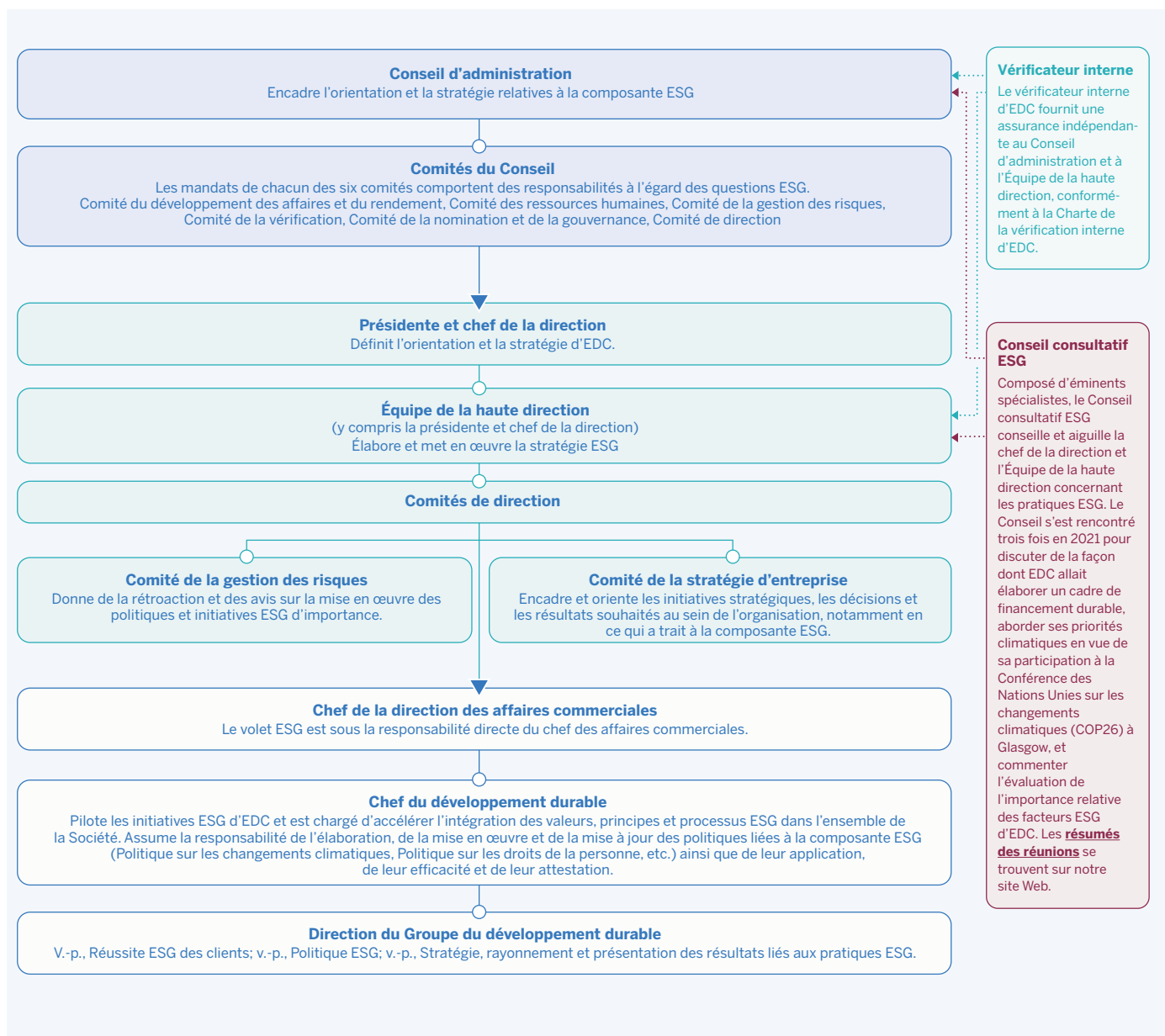
Gouvernance ESG

Pour nous assurer de placer les principes ESG au centre de nos activités et de notre culture, nous avons revu notre gouvernance de plusieurs façons en 2021 :

- Création du rôle de chef du développement durable.
- Restructuration du Groupe du développement durable en fonction de la Stratégie 2030 d'EDC par la création de trois équipes : Réussite ESG des clients; Politique ESG; et Stratégie, rayonnement et présentation des résultats liés aux pratiques ESG.
- Augmentation de nos capacités ESG par la création de deux nouveaux postes de vice-présidence qui correspondent à la nouvelle structure et par l'ajout de personnel de soutien, dont le recrutement se poursuivra en 2022.
- Ajout de responsabilités ESG dans le mandat de tous les comités du Conseil.
- Réservation de temps, à chaque réunion du Conseil, pour discuter de sujets ESG (engagement envers la carboneutralité, importance relative du volet ESG, avancement de la mise en œuvre de notre Politique sur les droits de la personne, etc.).
- Amélioration des rapports trimestriels destinés au Conseil, et amorce de la conception d'un nouveau tableau de bord ESG qui aidera le Conseil à faire le suivi des indicateurs de rendement clés.
- Examen de notre Conseil consultatif ESG pour valider sa mission et tirer davantage parti de l'expertise de ses membres et de leur capacité à fournir à EDC des conseils d'experts sur les questions ESG d'envergure.

Voir La gouvernance à EDC, à la [page 70](#), pour en savoir plus sur les engagements pris par le Conseil en 2021 sur les questions ESG.

Structure de gouvernance de la composante ESG



Mobilisation des parties prenantes

Véritable pont entre les secteurs public et privé, EDC joue un rôle important dans le ralliement de groupes variés en vue de régler certains problèmes importants touchant les entreprises canadiennes et la société en général.

La plupart des interactions prennent la forme de consultations ou de sondages officiels, mais nous recevons aussi des commentaires spontanés et informels par l'entremise, notamment, des médias sociaux et d'appels téléphoniques destinés aux gestionnaires de comptes. Par ailleurs, les demandes formelles adressées à notre présidente et chef de la direction sont publiées sur notre [site Web](#), de même que nos réponses.

Parties prenantes	Leurs attentes à l'égard d'EDC	Quelques initiatives de 2021
Clientèle et secteurs Clients et associations industrielles	<ul style="list-style-type: none"> Tenir compte de la capacité concurrentielle des entreprises canadiennes sur les marchés mondiaux, et en faire une priorité. 	<ul style="list-style-type: none"> Participation à cinq tables rondes (ou animation de celles-ci) réunissant des associations industrielles et des chambres de commerce pour connaître les difficultés de leurs membres et les façons dont EDC pourrait les aider. Par exemple, EDC a organisé quatre tables rondes avec des représentants du secteur des produits de la mer du Canada atlantique, l'Association minière du Canada, des entreprises autochtones et d'autres groupes en quête d'équité. Discours de la chef de la direction d'EDC sur l'urgence climatique auprès du Canadian Club of Toronto et du Conseil des relations internationales de Montréal (CORIM). Tenue de notre cinquième Semaine de l'exportation des technologies propres, qui réunit des experts, des entreprises et des partenaires du milieu canadien des technologies propres pour échanger des idées et discuter des débouchés. Discussions avec d'autres institutions financières sur nos expériences et nos apprentissages dans le cadre du réseau « Financial Institutions Practitioners Circle » de Shift.
Gouvernement du Canada EDC relève de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique.	<ul style="list-style-type: none"> Soutenir les orientations prioritaires du gouvernement en fonction de l'énoncé annuel des priorités et des responsabilités. Adopter des pratiques ESG exemplaires, notamment les Critères de performance de la Société financière internationale, les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme, les Principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales, et la Déclaration d'intégrité du Service des délégués commerciaux. 	<ul style="list-style-type: none"> Présidence du comité ministériel de la relance des entreprises, de l'économie et du commerce (voir page 18). Collaboration étroite avec Affaires mondiales Canada, le ministère des Finances, Ressources naturelles Canada et Environnement et Changement climatique Canada en vue de contribuer à la transition du pays vers une économie à faible intensité de carbone.
Société civile Les organisations de la société civile apportent une perspective importante sur l'incidence des activités d'EDC sur les droits de la personne, les changements climatiques et l'intégrité commerciale.	<ul style="list-style-type: none"> Démontrer un engagement clair en matière de pratiques durables et responsables. S'aligner sur les engagements du gouvernement du Canada à atténuer les changements climatiques et à respecter les droits de la personne. Restreindre le niveau de risque toléré pour les transactions. Influencer ses homologues du milieu financier. Renforcer sa transparence, notamment dans ses rapports. 	<ul style="list-style-type: none"> Rencontres avec des organisations de la société civile avant de prendre notre engagement envers la carboneutralité, pour comprendre leurs attentes et la nature des progrès escomptés. Recueil des commentaires d'organisation de la société civile avant de publier nos Principes en matière d'influence et de réparation. Publication, par la chef de la direction, d'une réponse détaillée à une question de la société civile sur la façon dont EDC traite les risques d'atteinte aux droits de la personne lorsqu'il est question de financer des entreprises de combustibles fossiles.

Parties prenantes	Leurs attentes à l'égard d'EDC	Quelques initiatives de 2021
<p>Organisations internationales</p> <p>En jouant un rôle au sein de grandes organisations internationales, nous contribuons à résoudre les problématiques mondiales et à définir les normes internationales en ce qui a trait au climat, à la biodiversité, aux droits de la personne et aux risques sociaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Discuter avec d'autres institutions financières et organismes de crédit à l'exportation (OCE) de ses expériences pour faire progresser les pratiques exemplaires. • Contribuer au progrès des règles internationales et à l'uniformisation des règles du jeu pour ce qui est de l'utilisation des crédits à l'exportation à l'échelle mondiale. 	<ul style="list-style-type: none"> • Participation de la haute direction d'EDC, dont la chef de la direction, à divers événements; par exemple, à la COP26; à des réunions bilatérales avec d'autres OCE, des clients et des représentants publics et privés; à une table ronde avec Son Altesse Royale le prince Charles; à une présentation de l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon; et à plusieurs discussions organisées par UK Export Finance et la Banque d'import-export de Corée. • Participation à des comités et à des groupes de travail de l'OCDE, de l'Association des Principes de l'Équateur et de l'Union d'assureurs des crédits et des investissements internationaux (Union de Berne) sur la modernisation des règles commerciales et des pratiques exemplaires des OCE. • Participation de la chef de la direction d'EDC à des forums du G7 et du G12 réunissant des dirigeants d'OCE et portant sur différents sujets, comme la compétitivité commerciale, le financement climatique, les principes ESG, le passage au numérique et les stratégies de commerce international. • Collaboration active avec les autres OCE et mise à profit des activités de rayonnement de la chef de la direction pour établir de nouvelles règles de l'OCDE restreignant l'aide financière à l'exportation d'électricité produite à partir de charbon thermique. • Contribution fondamentale à l'établissement d'une déclaration d'intention visant à créer un modèle de fonctionnement pour les OCE aligné sur la Glasgow Financial Alliance for Net Zero (GFANZ).
<p>Employés</p> <p>EDC compte plus de 1 900 employés actifs (ne comprend pas les employés en congé) qui travaillent dans 19 bureaux au Canada et 21 représentations à l'étranger.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Leur donner la possibilité de vraiment améliorer les choses pour le Canada et sa population. • Respecter des normes rigoureuses d'éthique, d'intégrité et de conduite responsable des affaires. • Favoriser l'inclusion, la diversité et l'équité dans ses milieux de travail. • Offrir des occasions d'apprentissage et de développement. 	<ul style="list-style-type: none"> • Tenue de 17 rencontres individuelles visant à prendre le pouls des employés en vue d'évaluer la connaissance ESG de l'organisation et sa capacité à s'adapter aux changements découlant de l'intégration des principes ESG à sa culture et à ses activités. • Réalisation d'un sondage d'évaluation de la culture pour orienter l'avenir du travail (page 47). • Tenue de séances d'écoute sur l'inclusion, la diversité et l'équité dans la foulée de notre sondage sur l'engagement afin de mieux comprendre ce qui sous-tend les réponses au sondage de certains groupes d'employés (page 47).

OUTILLER LE PERSONNEL – ENJEUX ESG ET CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2021, EDC a commencé à exiger que tout son personnel suive une formation de base sur les questions ESG, un élément central du perfectionnement de toute la Société. La formation couvre la définition des principes ESG, leur rôle de catalyseur dans notre stratégie globale et la place qu'occupent nos déclarations et nos engagements relatifs au climat

dans nos initiatives. Le programme a amené les employés de toute la Société à comprendre pourquoi les risques climatiques doivent être intégrés dans notre cadre de gestion des risques d'entreprise (GRE) et gérés adéquatement si l'on veut maintenir la valeur à long terme d'EDC sur un marché qui se transforme rapidement.

Importance relative

Notre dernière évaluation de l'importance relative remonte à 2017, et nous en utilisons les résultats pour orienter notre stratégie et nos rapports ESG. Or depuis, le monde a changé, tout comme la stratégie d'EDC.

C'est pourquoi nous avons commencé, en 2021, à revoir notre évaluation en vue de mieux comprendre les attentes des parties prenantes, d'atteindre un consensus interne sur les grandes questions ESG, de préciser notre stratégie à ce chapitre et d'améliorer nos divulgations ayant trait aux sujets les plus importants pour EDC.

Avec l'aide d'un tiers, nous avons effectué un état des lieux et une analyse comparative des pairs (OCE et institutions financières), analysé les grandes tendances en matière de durabilité, et questionné plus de 30 parties prenantes internes et externes. Nous avons aussi demandé des conseils et dialogué lors d'un atelier réunissant le Conseil consultatif ESG, la chef du développement durable, la présidente du Conseil et la chef de la direction.

Nous planifions terminer ce projet en 2022 pour ensuite publier un rapport détaillé sur notre démarche, nos conclusions et les prochaines étapes.

Transparence et divulgation

EDC étant une société d'État, ses activités sont d'intérêt public. La population attend beaucoup d'elle pour ce qui est de faire preuve de responsabilité et de transparence quant aux transactions auxquelles elle participe. Nous comprenons ces attentes et voulons être une figure de proue à cet égard. Par nos actions, nous pouvons instaurer un climat de confiance, donner à nos parties prenantes l'occasion de commenter notre travail et de nous aider à nous améliorer et, aussi, servir d'exemple.

Nous sommes en outre dans la deuxième année d'application de notre **Politique sur la transparence et la divulgation** depuis qu'elle a été renommée et actualisée. Cette politique établit un cadre pour la divulgation d'information sur nos activités, selon une approche qui concilie, d'une part, l'impératif de confidentialité de nos clients, et d'autre part, le droit à l'information de la population canadienne. Nous souhaitons ainsi évoluer avec notre époque et avec les valeurs canadiennes, c'est-à-dire vers plus d'ouverture. Définir clairement nos principes, nos procédures et nos pratiques à ce chapitre nous permettra d'honorer nos engagements et d'expliquer nos normes à nos clients et à nos parties prenantes.

En 2021, nous avons continué d'affiner notre approche en peaufinant nos systèmes de gestion des relations avec les clients de sorte que si une transaction est refusée au cours d'un examen préliminaire, les risques ESG sont identifiés et consignés. Ainsi, nous pouvons dorénavant inclure dans nos rapports le nombre de clients potentiels refusés, par produits et par équipes de comptes. Notre processus d'établissement de rapports concernant les refus pour des motifs ESG a ainsi été bonifié, comme nous nous étions engagés à le faire en 2020 (voir le schéma sur la démarche et les résultats de 2021 à la **page 32** – Étape 1 : Examen préliminaire).

En juin, le gouvernement du Canada s'est engagé dans le **Communiqué des ministres des Finances et des gouverneurs de banques centrales du G7** à faire publiquement état des prêts souverains octroyés par le Canada – y compris par EDC –, par souci de transparence vis-à-vis de la dette souveraine. Ainsi, les prêts directs

consentis par EDC à des emprunteurs souverains après janvier 2021 sont divulgués chaque trimestre sur le **site Web** du gouvernement du Canada, et bien sûr dans les **rapports** d'EDC.

L'an dernier, nous avons aussi commencé l'examen de nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux (voir **page 69**) en comparant les pratiques de transparence et de divulgation d'EDC à celles d'autres organismes de crédit à l'exportation et institutions financières. Cette comparaison servira de base à une consultation des parties prenantes en 2022 et guidera les mises à jour des politiques, le but étant de nous assurer que nos pratiques sont exemplaires.

Refus de transactions et de clients potentiels en 2021 en raison de risques ESG

Voilà la deuxième année qu'EDC fait état du nombre de transactions qu'elle a refusées en tout ou en partie en raison de risques ESG. Depuis l'an dernier, nous avons amélioré nos processus de collecte de données et de suivi pour être en mesure de recenser les refus liés à des facteurs ESG non seulement à l'étape de la décision officielle des comités, mais aussi dès les débuts du processus d'examen.

Cet engagement officiel à repérer les refus justifiés par des risques ESG dès l'étape d'intégration des clients coïncidait avec l'arrivée du processus d'intégration lui-même. L'idée sous-jacente est de pouvoir en apprendre davantage sur une entreprise et d'évaluer les risques qu'elle présente sans être restreint par l'échéancier d'une transaction. Cela dit, toutes les transactions font l'objet d'un contrôle préalable et sont soumises à un processus d'approbation, et ce, même si le processus d'intégration client a déjà été réalisé. Le client peut être refusé à cette étape en raison de risques ESG, mais vu la portée et la visée de l'exercice, ces refus sont moins probables qu'à l'étape de la transaction. Lors du prochain examen de la Politique sur la transparence et la divulgation, nous réévaluerons l'utilité de consigner et d'inclure dans les prochains rapports les cas de refus à l'étape de l'intégration client.

Démarche et résultats de 2021

Transactions

Les transactions sont évaluées au moyen du processus de contrôle préalable d'EDC, qui tient compte à la fois des risques de crédit (financiers) et des risques non liés au crédit (pertinence pour le mandat d'EDC et risques liés au volet ESG).

Intégration

Dès nos premières interactions avec de grands exportateurs canadiens et des multinationales participant à des activités de création de débouchés aux côtés d'EDC, nous évaluons le profil de l'entreprise et l'opportunité d'établir une relation avec elle, en tenant compte tant des risques de crédit que des risques non liés au crédit. Si l'entreprise franchit cette étape, EDC effectue un contrôle préalable additionnel des transactions selon son processus standard.

ÉTAPE I : Examen préliminaire

Le dossier (transaction ou client) est d'abord examiné par l'équipe de produit, qui évalue s'il cadre avec le mandat et l'appétit pour le risque d'EDC.¹

Si un doute subsiste après cette étape quant au respect de nos exigences, le dossier est refusé; il n'est pas soumis à l'examen d'un comité ni officiellement consigné. Nous procédons ainsi pour éviter à EDC et au demandeur de gaspiller du temps et des ressources.

S'il est plausible que le dossier réponde à nos attentes, la transaction ou le client passe à l'étape officielle du comité décisionnel.



Nous avons mis à jour nos systèmes pour qu'ils enregistrent le nombre de refus formulés aux premières étapes d'examen en raison de risques ESG. En 2021, le système a dénombré 55 refus de ce type.



ÉTAPE II : Étape officielle du comité décisionnel d'EDC

Des cadres d'EDC approuvent ou refusent des transactions ou des clients en fonction des contrôles préalables.

En 2021 :

22 transactions de financement, sur les 385 examinées par un comité décisionnel, ont été refusées en raison de risques ESG.

La totalité des 43 entreprises ayant frappé à la porte d'EDC en 2021 ont été acceptées. Les transactions potentielles les concernant sont malgré tout soumises au processus ordinaire de contrôle préalable d'EDC.



¹ Voici quelques raisons pour lesquelles EDC peut refuser de participer à une transaction ou d'accepter une entreprise : 1) EDC estime que le risque – lié au crédit ou non – est trop élevé; 2) l'entreprise ne fournit pas les renseignements exigés pour le contrôle préalable; 3) la transaction ne cadre pas avec le mandat d'EDC ni avec sa stratégie d'affaires. En revanche, EDC reste ouverte à la possibilité de réévaluer un client ou une transaction plus tard, si de nouvelles circonstances les rendent admissibles. Dans certains cas, EDC peut accompagner l'entreprise qui cherche à répondre aux exigences.



L'ENVIRONNEMENT EN CHIFFRES

Soutien d'EDC à une économie plus verte

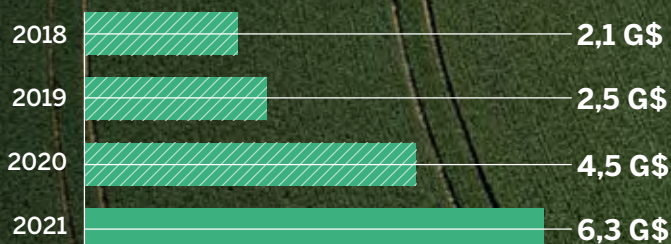
Cible d'intensité en carbone pour 2023¹



13,5 G\$

Cible d'intensité en carbone à atteindre d'ici 2023

Activités facilitées dans les technologies propres



6,3 G\$

en transactions de technologies propres facilitées en 2021



324

Nombre de clients du secteur des technologies propres ayant fait appel à nos solutions financières

2018 : 210 2019 : 227 2020 : 288



266

Nombre de transactions ayant fait l'objet d'une évaluation liée aux droits de la personne

2018 : 207 2019 : 226 2020 : 386



84,9 M\$

Financement de l'action climatique dans les pays en développement²

2018 : 0,23 G\$ 2019 : 0,10 G\$ 2020 : 0,14 G\$

¹ Les actifs d'EDC sont principalement libellés en dollars américains; ainsi, les valeurs d'exposition présentées ici ont été ajustées selon les taux de change en vigueur au moment de l'établissement de la cible.

² Financement lié au climat en appui à des transactions dans les pays en développement.

Notre engagement en faveur de l'action climatique

Les changements climatiques restent au nombre des enjeux les plus urgents et les plus complexes de notre époque et s'accompagnent de risques pour nos activités, notre clientèle, l'environnement et la société. Leurs effets, omniprésents et mesurables, accélèrent la cadence. Mais cet enjeu s'accompagne aussi de la possibilité – voire de la responsabilité – de collaborer et d'innover pour préparer un avenir durable et découvrir ce qu'il nous réserve. Notre stratégie en matière d'action climatique tient compte à la fois des défis et des possibilités que présentent les changements climatiques.

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation, EDC se doit de mesurer, de gérer et de faire état des risques et des occasions liés aux changements climatiques au sein de sa chaîne de valeur, en ce qui concerne ses propres activités, les clients

qu'elle finance et les conséquences de ce financement. Elle accomplit cette tâche en suivant les recommandations du **Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (GIFCC)**, un cadre mondial de premier ordre.

Politique sur les changements climatiques

La **Politique sur les changements climatiques** d'EDC pose les bases stratégiques de son engagement à agir quant aux risques et aux occasions liés aux changements climatiques (mesures, sensibilisation, financement vert, système de gestion des risques et rapports). Son **Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques**, examiné chaque année, précise la mise en œuvre de la politique en ce qui concerne l'examen des transactions.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour obtenir plus d'informations, voir notre **Divulgence liée au climat 2021** (PDF téléchargeable), conforme aux exigences du GIFCC.

TERMES IMPORTANTS



Risque lié aux changements climatiques :

Effets négatifs potentiels des changements climatiques sur une organisation. Types de risques : **risques physiques** attribuables à la gravité croissante des phénomènes météorologiques extrêmes, changements à long terme dans les précipitations et la température ou cycles météorologiques de plus en plus changeants, **risques associés à la transition** vers une économie mondiale sobre en carbone (comme des mesures politiques et juridiques), changements technologiques, réactions du marché et enjeux de réputation.

Occasion liée aux changements climatiques :

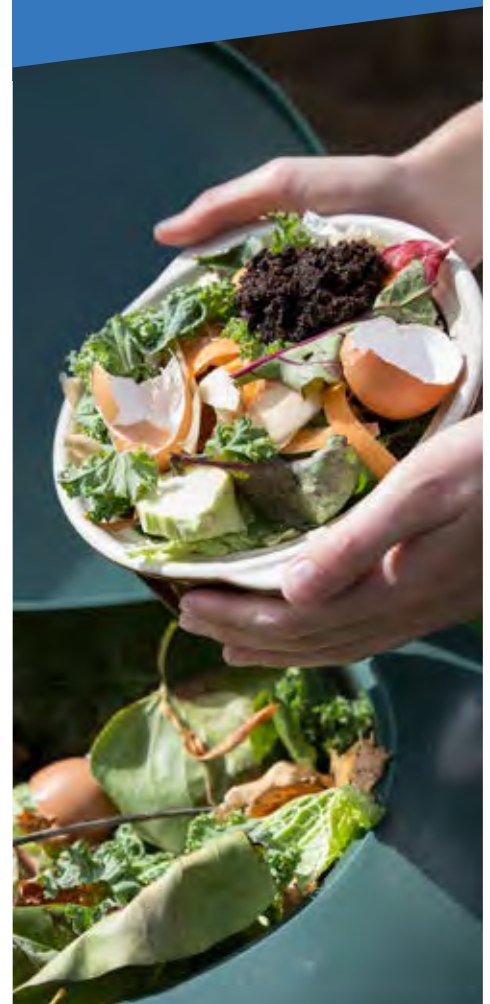
Effets positifs potentiels des démarches d'atténuation et d'adaptation liées aux changements climatiques, comme l'utilisation rationnelle des ressources, la réalisation d'économies, l'adoption et l'utilisation de sources énergétiques à faible émission, la conception de nouveaux produits et services et le développement de la résilience dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.



PORTER L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE À UN NIVEAU SUPÉRIEUR

L'entreprise torontoise Genecis Bioindustries a découvert comment transformer des déchets alimentaires en bioplastiques compostables et en d'autres produits de grande valeur.

> Lire l'article





FAITS SAILLANTS DE 2021

GOUVERNANCE



Rattachement de la rémunération de la haute direction aux résultats relatifs aux cibles d'intensité en carbone pour 2023



Restructuration et création de nouvelles fonctions liées à la durabilité et au climat



Mise en place du Comité de la stratégie d'entreprise et du Comité de direction sur les questions ESG



Amélioration des examens ESG du Conseil et augmentation de leur fréquence

GESTION DES RISQUES



Projet pilote d'intégration des enjeux climatiques au risque de crédit



Mise en place d'une formation obligatoire sur les bases des principes ESG à l'échelle d'EDC

STRATÉGIE



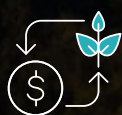
Engagement à atteindre la carboneutralité d'ici 2050

Évaluation des lacunes et des possibilités en matière de divulgation liée au climat

Réalisation de notre deuxième analyse par scénario climatique



Adhésion à l'Alliance : Énergiser au-delà du charbon et au Partnership for Carbon Accounting Financials



Création d'un cadre de financement durable pour orienter la conception de nouveaux produits financiers axés sur les questions ESG

INDICATEURS ET CIBLES



Dépassement et ajustement à la hausse de la cible d'intensité en carbone pour 2023



Engagement à atteindre la carboneutralité dans nos activités d'ici 2030 et mise à jour des méthodes de calcul des GES



Calcul des émissions de GES associées à notre portefeuille de financement

Stratégie

Il y a plus de vingt ans, nous avons commencé à faire des pratiques commerciales responsables et durables une priorité, pour nos propres activités comme pour celles de nos clients. Aujourd'hui, notre approche des changements climatiques repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050, objectif aligné sur ceux du gouvernement du Canada et de l'Accord de Paris. En juillet 2021, nous avons été le premier organisme de crédit à l'exportation à prendre un engagement à cet égard, et nous sommes résolus à collaborer avec nos partenaires pour réussir une transition collective vers un avenir carboneutre.

Atteindre la carboneutralité d'ici 2050 ne sera pas chose facile. Pour y arriver, il nous faut une stratégie qui tient compte de l'ensemble de nos types de produits et de nos segments de clientèle. Notre feuille de route comprend les éléments ci-dessous.

- **Émissions financées** : calcul des émissions financées dans notre portefeuille, selon l'approche du PCAF.
- **Cible d'intensité en carbone pour 2023** : réduction de 40 % du soutien financier accordé à nos six secteurs à plus forte intensité en carbone (par rapport aux niveaux de 2018).
- **Cibles d'intensité en carbone pour 2030** : établissement de cibles sectorielles fondées sur la science qui cadrent avec l'objectif de limiter le réchauffement à 1,5 °C au-dessus de la température moyenne de l'ère préindustrielle, comme le veut l'Accord de Paris.
- **Émissions liées à nos activités** : réduction des émissions liées à nos activités de niveaux 1, 2 et 3 à près de zéro et achat de crédits compensatoires pour les émissions restantes.
- **Financement durable** : conception et bonification de solutions qui aideront nos clients à réduire leurs émissions en misant sur les technologies propres, les prêts liés à la durabilité et d'autres outils de financement durable.
- Augmentation de l'exposition à l'égard des entreprises dont les émissions sont faibles ou négatives en misant sur un contrôle préalable accru des clients.
- Collaboration avec les clients en vue de bien comprendre leurs plans de transition vers la carboneutralité et le soutien dont ils ont besoin pour les mener à bien.

DÉFINITIONS RELATIVES À LA CARBONEUTRALITÉ



Organisation carboneutre : Une organisation qui achète des crédits compensatoires équivalant à ses émissions.

Objectif de carboneutralité : Objectif organisationnel de réduire ses émissions pour limiter le réchauffement climatique à 1,5 °C, quitte à compenser les émissions en trop en achetant des crédits.

Carboneutralité : Fait pour une organisation d'avoir réduit les émissions de ses activités à près de zéro pour l'année cible et d'acheter des crédits compensatoires pour les émissions restantes.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur notre stratégie de carboneutralité et nos progrès en 2021, voir notre [Divulgarion de 2021 liée au climat](#) et le [document d'information](#) publié sur notre site Web.

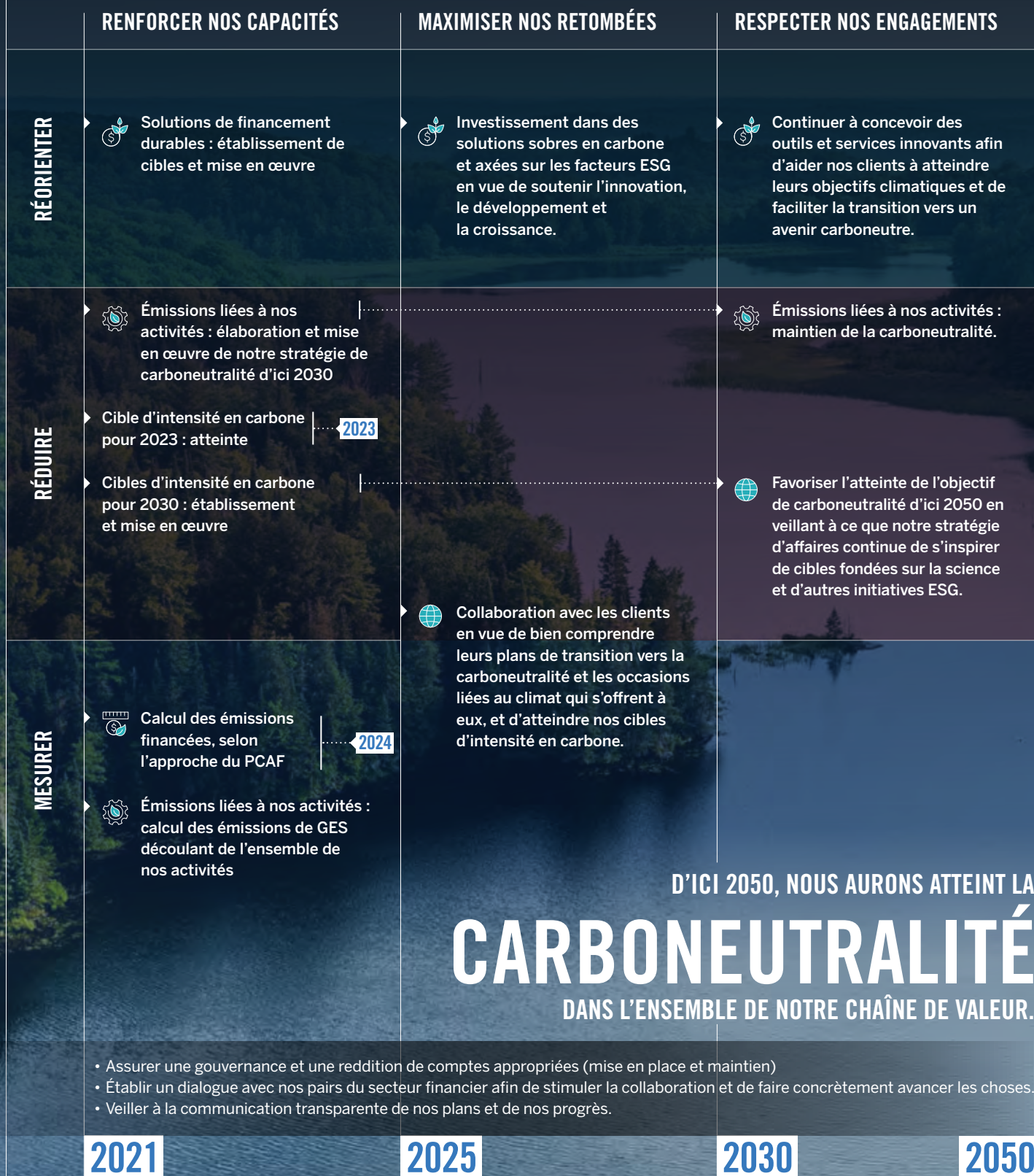
CARBONEUTRALITÉ

Notre approche des changements climatiques repose sur notre engagement à atteindre la carboneutralité dans l'ensemble de nos activités d'ici 2050.



CARBONEUTRALITÉ

D'ICI 2050



Analyse par scénario

En 2020, nous avons évalué l'incidence sur EDC d'une « transition désordonnée » vers une économie carboneutre où les gouvernements prendraient rapidement des décisions politiques risquant d'entraîner des perturbations en vue de réduire les émissions de carbone, en nous basant sur les scénarios que la Banque d'Angleterre a formulés pour les compagnies d'assurances en 2019. Dans la foulée de cette démarche, nous nous sommes engagés à intégrer les leçons apprises et les pratiques exemplaires à notre analyse annuelle afin de mieux gérer les risques et les occasions liés au climat dans nos activités de financement et de souscription.

En 2021, nous avons effectué une analyse par scénario climatique qui se voulait plus détaillée que la version de l'année précédente (la première). Cette analyse a mis l'accent sur une « transition ordonnée » vers l'économie carboneutre sur cinq ans (pour 2026).

Dans le cadre de ce scénario, nous avons présumé que les gouvernements prendraient des mesures progressives de réduction des émissions, ce qui occasionnerait des ajustements économiques graduels (réévaluation des actifs, augmentation des cours de l'énergie et diminution de la solvabilité des entreprises touchées). Le scénario de transition ordonnée cadre avec nos cibles d'intensité en carbone actuelles et futures; en ce sens, il est complémentaire à notre analyse de 2020.

Nous avons bonifié notre analyse en 2021 :

- en utilisant les méthodes et les outils conçus par l'Initiative financière du Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec Oliver Wyman (le calcul de l'exposition étant plus détaillé qu'auparavant grâce à l'utilisation des codes sectoriels du SCIAN, la différenciation des risques et l'évaluation des conséquences sont plus précises);
- en déterminant les conséquences futures sur la qualité du crédit des débiteurs actuels.

OBJECTIFS DE L'ANALYSE PAR SCÉNARIO CLIMATIQUE

- Mieux comprendre l'exposition d'EDC aux risques climatiques.
- Évaluer les répercussions financières potentielles pour EDC dans chaque scénario.
- Orienter l'évolution des indicateurs d'EDC relatifs à la cible d'intensité en carbone et à l'appétit pour le risque.
- Éclairer les pratiques de gestion (occasions et risques) et recommander des plans d'action.



TERMES IMPORTANTS

Risque physique lié aux changements climatiques :

Risque d'événement climatique grave ou de changement climatique à long terme (chronique). Par risque physique grave, on entend un événement climatique extrême tel qu'un cyclone, un ouragan ou une inondation. Les risques physiques chroniques sont associés aux changements à long terme des cycles météorologiques (ex. : températures moyennes plus élevées) susceptibles de causer la hausse du niveau de la mer ou des vagues de chaleur chroniques.

Risque lié à la transition climatique :

Risque posé par la transition vers une économie plus sobre en carbone. Ils comprennent divers risques politiques et juridiques : contraintes faisant suite à l'adoption de politiques sur les émissions; imposition d'une taxe sur le carbone et aux autres politiques applicables; restrictions ou mesures incitatives en lien avec l'utilisation de ressources hydriques ou foncières; variations de l'offre et de la demande résultant de changements technologiques ou touchant les marchés; et risques de réputation engendrés par l'évolution des perceptions des clients ou de la collectivité au sujet de l'incidence d'une organisation sur la transition vers une économie plus sobre en carbone et résiliente aux changements climatiques.

Conclusions

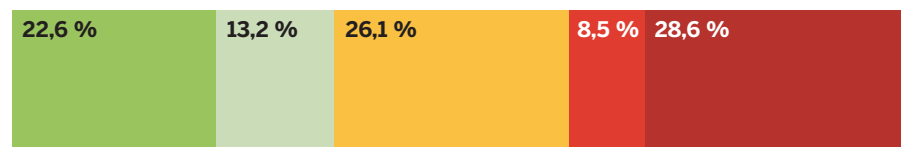
Dans le scénario de transition ordonnée, notre niveau de capitalisation pourrait épouser le contrecoup financier estimé, nous permettant ainsi de maintenir notre seuil de solvabilité et d'accomplir notre mission. De plus, vu la faible importance relative des répercussions financières estimées pour 2026, nous aurions l'occasion d'encore augmenter la résilience de notre exposition au risque lié aux changements climatiques avant que les conséquences du risque de transition ne se concrétisent. Cette faible importance relative montre d'ailleurs que nos efforts soutenus pour réduire notre exposition aux secteurs particulièrement menacés par les changements climatiques portent fruit. Enfin, les résultats de notre analyse par scénario climatique s'avèrent fort utiles dans l'élaboration de notre stratégie climatique et des cibles connexes de réduction de l'intensité en carbone.

Les cartes de densité suivantes illustrent notre exposition aux risques physiques et de transition en décembre 2021. Elles nous permettent de cerner les risques et les occasions liés aux changements climatiques dans nos portefeuilles de financement et d'assurance, puis de trouver des moyens de gérer ou d'atténuer ces risques. Les cartes reposent sur une évaluation basée sur les méthodes et les outils de l'Initiative financière du PNUE.

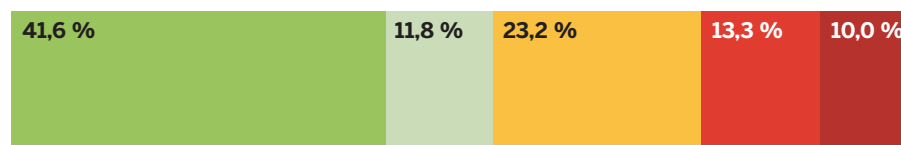
Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques de transition au 31 décembre 2021

■ Faible ■ Modérément faible ■ Moyenne ■ Modérément élevée ■ Élevée

Portefeuille de financement

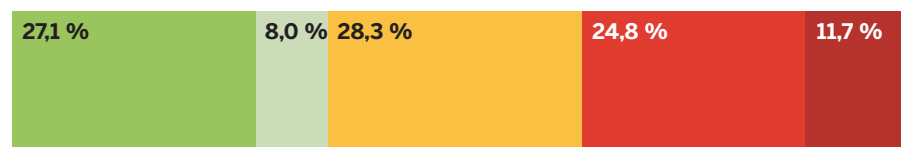


Portefeuille d'assurances

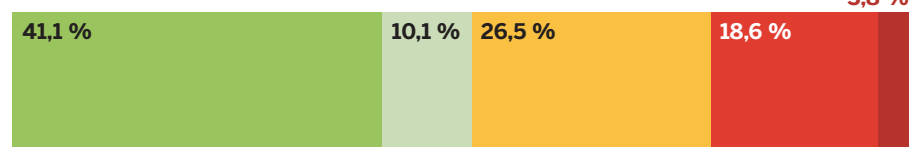


Carte de densité de l'exposition d'EDC aux risques physiques au 31 décembre 2021

Portefeuille de financement



Portefeuille d'assurances



GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Plan de 2022 à 2024

- Continuer d'accroître notre soutien financier au secteur des technologies propres en établissant des cibles ambitieuses et en approfondissant davantage nos connaissances de ce secteur ainsi que la collaboration dans l'ensemble de l'écosystème.
- Publier un nouveau Cadre d'obligations durables qui décrira les conditions d'admissibilité relatives aux obligations vertes, sociales et de transition, et émettre des obligations conformes à ce cadre.
- Améliorer notre analyse par portefeuille des scénarios climatiques en tenant compte d'une plus longue période, de l'incidence de l'amortissement, des exigences réglementaires et d'une analyse ascendante des débiteurs.
- Intégrer les résultats de notre analyse par scénario climatique dans la stratégie climatique, la stratégie d'entreprise et les décisions connexes.
- Intégrer le risque climatique dans les modèles de calcul de la probabilité de défaut (PD) et de la perte en cas de défaut (PCD).
- Continuer les démarches visant à lancer de nouveaux produits axés sur les facteurs ESG.

Gestion des risques et des occasions

Expliquer à nos parties prenantes comment nous cernons, évaluons et gérons les risques et les possibilités que recèlent les changements climatiques n'est pas qu'une obligation, c'est aussi une occasion à saisir. En intégrant ces risques dans nos évaluations de crédit et notre programme de gestion des risques en général, nous pouvons activement adapter nos activités et soutenir nos clients dans leur transition vers une économie carboneutre.

Identification et évaluation des risques climatiques

L'identification et l'évaluation des risques liés aux changements climatiques font partie intégrante du Cadre de gestion des risques d'entreprise d'EDC et de ses processus d'évaluation du risque non lié au crédit et de gestion des risques environnementaux et sociaux. Elles sont décrites en détail dans le [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#) et la [Politique sur les changements climatiques](#), dont l'annexe A (Position sur le charbon thermique).

Ce Cadre établit tout particulièrement des paramètres clairs pour les transactions associées à la production d'électricité à partir de charbon thermique, de l'extraction de charbon thermique ou des infrastructures connexes. On y trouve aussi nos méthodes pour identifier les risques climatiques dans les transactions, qu'elles soient liées à un projet ou non.

Nous continuons d'améliorer ses méthodes de suivi de données pour le contrôle préalable des transactions et nous avons lancé un processus visant à recenser les divers indicateurs de risques climatiques lors de l'évaluation d'une transaction.

Intégration des risques climatiques dans les évaluations de crédit

Pour EDC, des risques de crédit peuvent se concrétiser en raison de l'effet des changements climatiques sur l'économie en général, ou de l'exposition de la Société à des clients dont le modèle d'affaires ne contribue pas à un avenir sobre en carbone. Une contrepartie qui présenterait d'importants risques de crédit liés aux changements climatiques sans avoir ni plans, ni stratégies, ni objectifs pour les contrer exposerait EDC, et elle-même, à des risques juridiques, réglementaires, commerciaux, technologiques et de réputation.

Notre évaluation des risques de crédit liés aux changements climatiques d'une contrepartie tient compte des mesures que celle-ci a prises, ou compte prendre, pour réduire au minimum son empreinte écologique. Dans le cas d'une transaction non relative à un projet, elle tient également compte du secteur industriel, de l'emplacement et de la vulnérabilité aux risques de transition; dans le cas d'une transaction relative à un projet, elle couvre aussi les risques de transition et physiques.

Nouvelle approche du financement des entreprises

Nous reconnaissons que notre façon d'intégrer à nos décisions de crédit les risques climatiques doit changer pour de bon, et nous avons entamé ce changement en 2021. Tout a commencé par le lancement d'un premier projet pilote à cet effet au sein de quelques équipes du Financement des entreprises, avec les objectifs suivants :

- Accorder plus d'importance aux risques climatiques dans le processus de contrôle préalable.
- Faire en sorte que les analystes financiers intègrent ces risques dans leurs évaluations de crédit pour les secteurs jugés intenses en carbone par EDC.

Il reste encore beaucoup à faire, mais au terme du projet pilote, nous avons bonifié le questionnaire d'évaluation du crédit au chapitre de la gestion des risques environnementaux et sociaux de façon à ce que les analystes financiers tiennent compte de certains facteurs climatiques au moment de souscrire une transaction associée à un des six secteurs à forte intensité de carbone. Par exemple, nous demandons maintenant à la contrepartie si elle a tenu compte des répercussions financières découlant de la transition vers une économie carboneutre et fait le nécessaire pour saisir les occasions de rendre ses activités plus sobres en carbone.

TERMES IMPORTANTS



Secteur à forte intensité de carbone :

Secteur¹ qui, selon les critères d'EDC, génère habituellement des émissions de gaz à effet de serre annuelles élevées (ex. : transport aérien; fabrication de ciment; fusion et transformation des métaux; produits pétrochimiques; raffinage et préparation de produits chimiques; production d'énergie thermique; exploitation pétrogazière en amont).

Évaluation des risques climatiques :

Exercice visant à déterminer les éventuels risques (physiques ou de transition) d'un projet en matière de changements climatiques.

¹ EDC considère qu'un secteur est à forte intensité en carbone si les émissions moyennes de ses installations au Canada émettent plus de 500 000 tonnes d'équivalent de dioxyde de carbone (équivalent CO₂) par année, selon les émissions de GES de niveau 1 déclarées dans le cadre du Programme de déclaration des GES d'Environnement et Changement climatique Canada, et celles communiquées par les grands transporteurs aériens canadiens. Ce seuil de contrôle sert à repérer les principaux secteurs examinés sous l'angle de l'intensité en carbone et ne sera pas utilisé pour déterminer si une transaction particulière se situe à l'intérieur ou hors du champ d'application de la cible. Ce constat repose actuellement sur les secteurs désignés à la suite du contrôle préalable décrit précédemment. Le processus de contrôle préalable en matière de changements climatiques effectué pour une transaction donnée est décrit dans notre [Cadre de diligence raisonnable sur les changements climatiques](#).

Le projet pilote sera examiné et évalué lorsqu'il aura pris fin, en juin 2022. Il a été conçu de manière à ce que nous puissions raffiner nos méthodes au fil de nos apprentissages et en fonction de l'évolution des normes du marché. Nous entendons poursuivre nos efforts pour améliorer nos processus, en mettant l'accent sur les aspects suivants :

- l'évaluation du degré et de la portée potentielle des risques climatiques identifiés;
- l'intégration de ces risques à notre terminologie et à notre classification des risques;
- l'amélioration de notre approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non.

Gestion des risques climatiques

Dans le cadre de notre premier projet pilote sur la prise en compte des risques climatiques dans les décisions de crédit, nous identifions les risques liés aux changements climatiques, décidons de la façon de les gérer (atténuation, transfert, acceptation ou contrôle) et les classons par ordre de priorité selon l'importance de leurs répercussions. La formation visant les analystes financiers comprend d'ailleurs des exemples montrant comment consigner ces risques dans les documents de crédit et comment en tenir compte dans leurs décisions de souscription. Selon la nature du risque climatique, les analystes financiers peuvent décider, par exemple :

- de majorer le taux d'intérêt effectif des emprunts en raison du risque de refinancement plus élevé;
- d'intégrer les dépenses d'investissement ou de fonctionnement prévues dans les modèles financiers;
- d'évaluer les répercussions sur la rentabilité et les éventuelles amendes et pénalités;
- d'évaluer les répercussions sur les risques de réputation connexes.

Notre outil « Comprendre les exigences liées au climat » aide les responsables de comptes à déterminer quels clients ou transactions sont considérés comme étant à

forte intensité de carbone, et à comprendre les engagements d'EDC au chapitre du climat, dont ses rôles et responsabilités. Notre processus établi de contrôle préalable des transactions non relatives à des projets inclut les risques climatiques dans l'évaluation des risques environnementaux. Nos conseillers de la Gestion des risques environnementaux et sociaux évaluent alors le niveau de risque que présente le client et vérifient s'il est disposé à améliorer son bilan climatique avec l'aide d'EDC. Les conseillers peuvent ensuite recommander à l'entreprise de s'engager à améliorer son bilan et sa divulgation en matière de climat.

Le milieu étant en transformation perpétuelle, nous tenons une réunion trimestrielle sur les changements climatiques avec les équipes sectorielles concernées pour nous assurer que la première ligne de maîtrise est au courant des nouveaux risques. Ces réunions permettent aussi de faire mieux connaître les initiatives et les activités d'EDC en la matière et leur incidence possible sur la gestion des risques climatiques.

GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Plan de 2022 à 2024

- Affiner notre approche des risques de transition et des risques physiques, qu'ils soient liés au crédit ou non.
- Réaliser un projet pilote de Services consultatifs ESG pour soutenir les clients d'EDC.
- Hiérarchiser les risques climatiques en ordre d'importance.
- Catégoriser nos priorités en matière de risques et d'occasions liés aux changements climatiques et fixer des cibles et des indicateurs connexes, puis bonifier cette liste de priorités.
- Former et renseigner le personnel d'EDC sur l'identification et la gestion des risques climatiques liés ou non au crédit.

RALLIER LES ENTREPRISES DE PÉTROLE ET DE GAZ NATUREL À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

En 2020, nous avons commencé à exiger, pour certains produits, que les clients en amont et en aval du secteur du pétrole et du gaz naturel s'engagent à divulguer des renseignements liés aux changements climatiques conformément aux recommandations du GIFCC.

Cette exigence est entrée en vigueur en 2021 pour les renouvellements et les nouvelles transactions auprès d'EDC. Nous sommes conscients qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, mais nous sommes déterminés à aider les entreprises à mettre en œuvre les recommandations du GIFCC. Jusqu'à maintenant, notre soutien a pris la forme de webinaires, d'un guide pratique et de conversations téléphoniques avec les clients concernés. Ces clients en tireront une capacité concurrentielle et une résilience accrue, et nous serons ainsi mieux placés pour comprendre les risques et les occasions associés au financement de leurs activités.



Indicateurs et cibles

Notre double fonction d'institution financière et de société d'État canadienne nous donne la double responsabilité d'établir nos propres cibles et d'influencer nos clients et nos partenaires pour nous assurer que toutes les parties de la chaîne de valeur s'engagent dans la transition vers la carboneutralité.

Dans la foulée, nous nous engageons à montrer plus de transparence quant à notre portefeuille en divulguant des renseignements liés aux changements climatiques, et à encourager nos clients à faire de même. L'année 2021 a été un tournant à cet égard : nous avons défini notre programme climatique ainsi que ses indicateurs et ses cibles en vue d'atteindre la carboneutralité d'ici 2050.

Carboneutralité d'ici 2050 : indicateurs et cibles fondées sur la science

En s'engageant à devenir carboneutre d'ici 2050 en juillet 2021, EDC a clairement fait savoir à ses parties prenantes, à ses clients et à ses homologues qu'elle compte jouer un rôle de premier plan dans la transition vers une économie carboneutre. Elle s'est aussi engagée à améliorer encore la transparence de ses rapports en se joignant au Partnership for Carbon Accounting Financials (PCAF). En tant que membre, la Société divulguera les données entourant les émissions de GES issues de son portefeuille de financement dans les trois prochaines années, en utilisant les méthodes du PCAF.

Nous nous sommes en outre engagés à établir nos cibles en nous fondant sur la science et nous annoncerons notre première cible d'ici le 1^{er} juillet 2022. Nous avons fait d'importants progrès en 2021 : nous avons recueilli des données climatiques et mis à l'essai la méthode de suivi des capitaux de transition de l'Accord



de Paris pour tous les secteurs à forte intensité de carbone visés par notre cible pour 2023. Nous avons en outre participé à de nombreux forums, dont la Conférence des Nations Unies sur les changements climatiques (COP26), où nous avons parlé de notre expérience et contribué au développement de pratiques exemplaires pour l'établissement et l'adoption de cibles dans le secteur financier. Nous sommes impatients de continuer ces conversations, en route vers un monde carboneutre en 2050.

Indicateurs

EDC fait le suivi de plusieurs indicateurs et en fait rapport en vue d'évaluer et de gérer les risques et les occasions à ce chapitre.

Portefeuille de financement

Notre portefeuille de financement représente la majeure partie de nos activités (64 %). En règle générale, notre exposition aux clients à cet égard est directe et à long terme, d'où l'importance de veiller à ce que nos relations avec eux cadrent avec les objectifs climatiques d'EDC, et de bien comprendre la manière dont elles cadrent.

Portefeuille de financement, par risque lié à la transition climatique

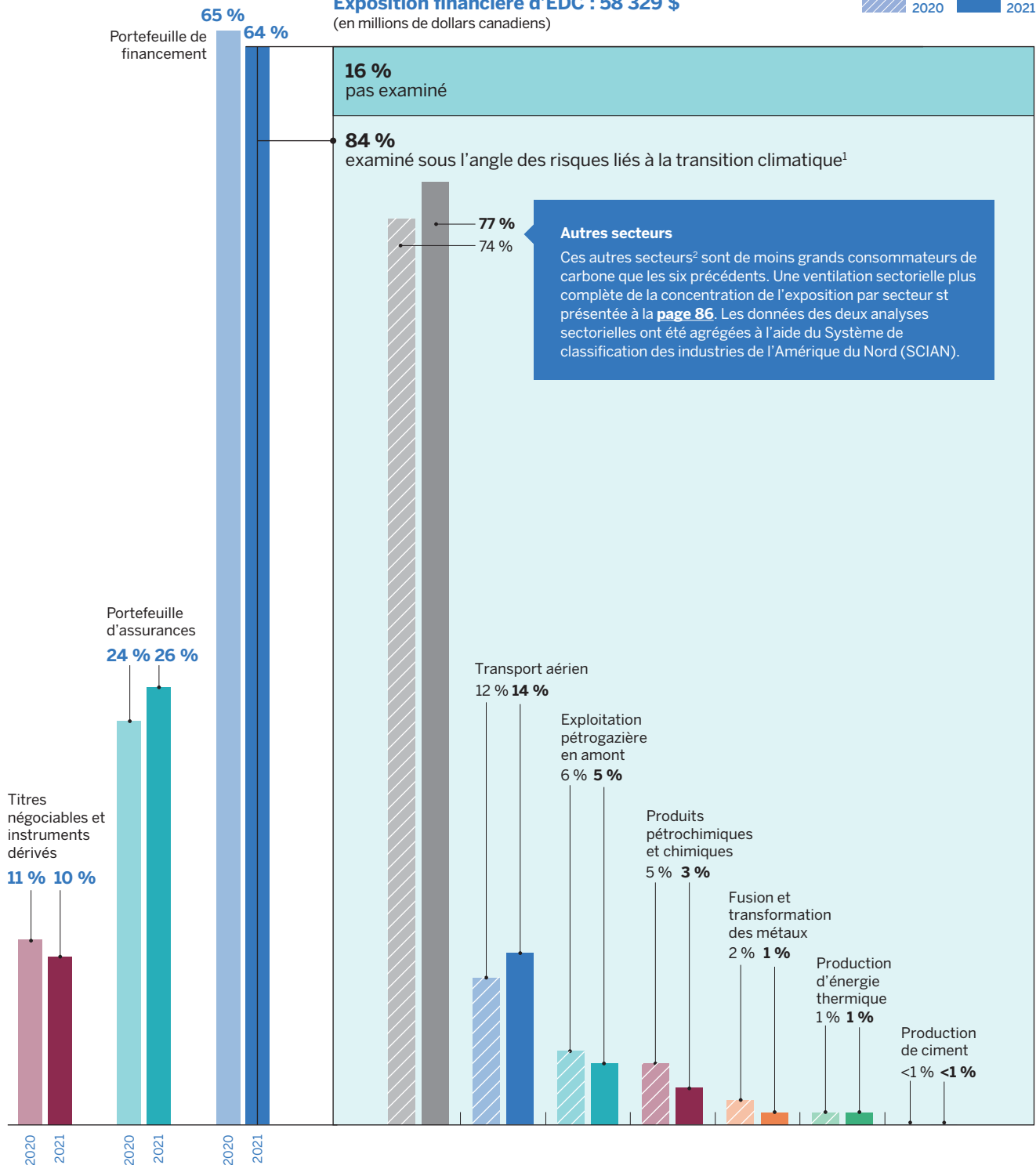
Depuis 2020, EDC gère son portefeuille de financement des entreprises et financement de projets de manière à atteindre sa cible pour 2023, soit réduire de 40 %, par rapport à 2018, son exposition aux secteurs les plus intenses en carbone. Ses progrès, considérables, réduisent par le fait même son exposition aux risques de transition de ces secteurs. Nous continuons néanmoins à travailler avec les clients de ces secteurs pour les aider à prendre le virage carboneutre.

Concentration du portefeuille d'EDC au 31 décembre 2021 (en %)

Portefeuille de financement d'EDC au 31 décembre 2021 (en %)

Exposition financière d'EDC : 58 329 \$
(en millions de dollars canadiens)

2020 2021



¹ Financement structuré, financement de projets et financement des entreprises (au Canada et à l'étranger). En 2021, le portefeuille de financement d'EDC a connu une baisse, principalement en raison d'une diminution des engagements de financement et des remboursements nets sur les prêts. Cette diminution s'est révélée proportionnellement plus prononcée dans les portefeuilles examinés sous l'angle des risques climatiques, ce qui s'est traduit par une proportion moindre d'examen.

² Autres secteurs concernés : transport et entreposage; fabrication; services publics sobres en combustibles fossiles; exploitation minière et exploitation en carrière (à l'exclusion du pétrole et du gaz naturel); construction; biens immobiliers; finances et assurances; industrie de l'information et industrie culturelle; commerce de gros et de détail; administration publique; agriculture; activités de soutien à l'exploitation minière, pétrolière et gazière; autres services.

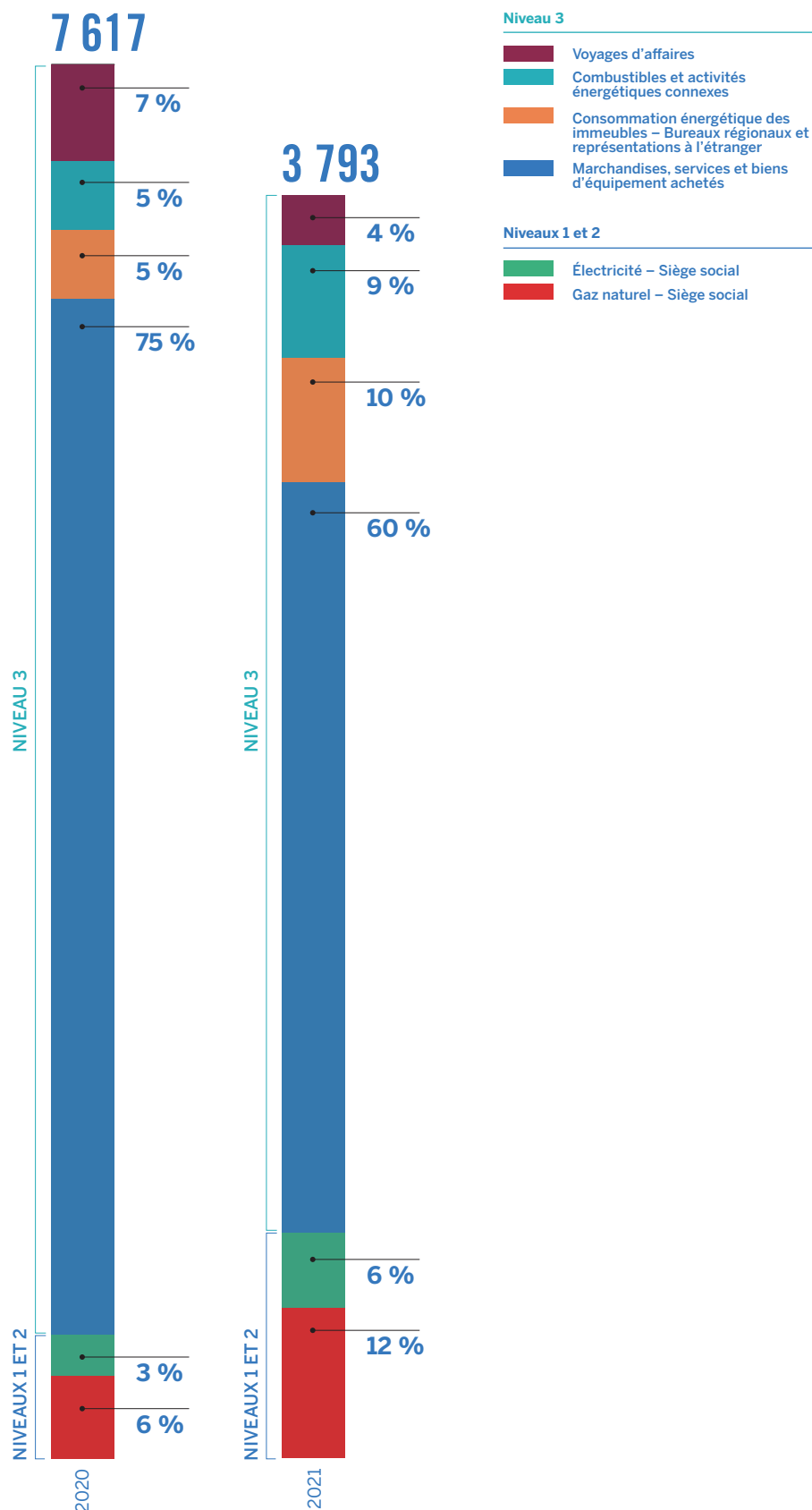
Émissions de GES de la Société

Nous nous employons à mesurer et à communiquer avec transparence les émissions de GES liées à nos activités depuis plusieurs années. Nous reconnaissons qu'il y a toutefois des points à améliorer pour satisfaire aux normes en constante évolution du secteur, surtout celles du **Protocole des gaz à effet de serre**.

En 2021, nous avons examiné nos méthodes pour communiquer nos émissions avec une firme externe d'experts-conseils et cerné avec elle les améliorations à apporter. Résultats : une version révisée des inventaires des GES de 2019 et 2020, et la modification des méthodes de calcul pour 2021.

En raison de ces révisions, des modifications ont été apportées aux résultats des rapports précédents sur les émissions de GES. Pour 2021, la quantité de GES émis par EDC respecte les normes de comptabilisation et de déclaration du Protocole des gaz à effet de serre : 3 793 tonnes d'équivalent CO₂ – soit 1,96 tonne par employé –, contre 7 617 tonnes en 2020. Cette réduction des émissions découle en partie des restrictions sur les voyages d'affaires et l'utilisation de nos immeubles en raison sur la pandémie. Toutefois, nous estimons que nos scénarios de retour au bureau nous aideront à poursuivre sur cette lancée et à atteindre notre objectif de carboneutralité. Pour des précisions sur nos méthodes et les autres indicateurs relatifs au contexte opérationnel pour 2019 et les années précédentes, voir notre site Web. Pour des précisions sur nos méthodes et les autres indicateurs relatifs au contexte opérationnel pour 2019 et les années précédentes, voir notre [site Web](#). Pour en savoir plus sur les modifications apportées aux résultats des rapports précédents sur les émissions de GES, voir notre [Divulgarion de 2021 liée au climat](#).

Émissions de GES liées à nos activités (tonnes d'équivalent CO₂)

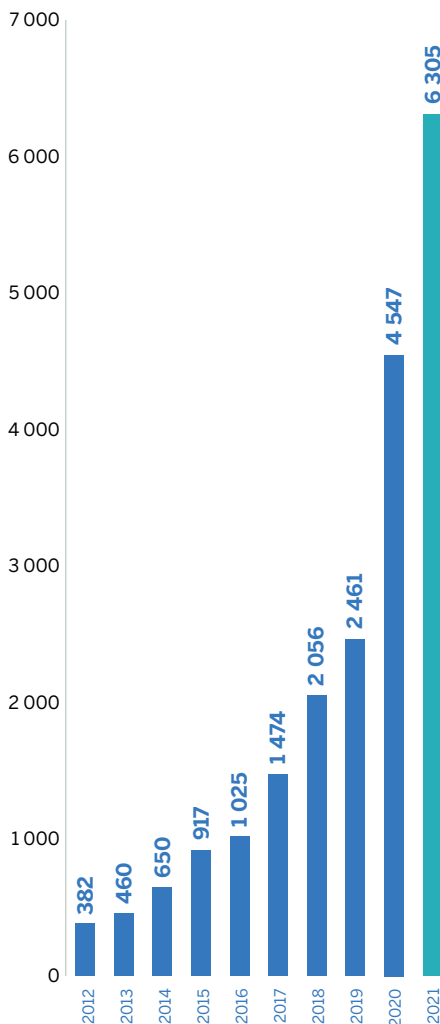


Nota – Les déchets, la consommation de papier et le navettage des employés représentant moins de 1 % des émissions de GES liées aux activités d'EDC, ces pourcentages ne sont pas présentés ici. Les chiffres étant arrondis, les totaux ne correspondent pas toujours à la somme des composantes.

Technologies propres

Nous demeurons un chef de file du financement des technologies propres au Canada en élargissant notre portefeuille lié aux énergies renouvelables et travaillant de concert avec nos partenaires au sein de notre écosystème afin d'appuyer les entreprises en croissance du secteur. Les indicateurs associés à la croissance de sa proposition de valeur dans ce secteur comprennent la valeur des activités facilitées et le nombre de clients servis. En 2021, EDC a servi 324 entreprises du secteur des technologies propres en 2020, soit 13 % de plus qu'en 2020, et facilité des activités totalisant 6,3 milliards de dollars, une augmentation de 39 % par rapport à l'année précédente. À titre indicatif, en 2015, EDC comptait 86 clients du secteur des technologies propres et avait facilité des activités totalisant 917 millions de dollars.

Transactions facilitées dans le secteur des technologies propres au 31 décembre 2021 (en millions de dollars canadiens)



Financement de l'action climatique, dans les pays en développement

En 2021, EDC a aussi fourni 84,9 millions de dollars **VALIDÉ** – comparativement à 142 millions en 2020 – en financement lié au climat pour donner suite à l'engagement du gouvernement du Canada dans le cadre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, principalement en appuyant des transactions sobres en carbone ou résilientes aux changements climatiques dans les pays en développement.

Obligations vertes

Le monde réclame de plus en plus que les produits et services qui assurent son fonctionnement utilisent les ressources de la planète sans menacer sa pérennité. En parallèle, plus d'investisseurs tiennent à comprendre les retombées de leurs décisions de placement et à soutenir des personnes et des entreprises qui contribuent à un changement positif. Les obligations vertes représentent une part importante de ces investissements, et en 2014, EDC a été la première institution financière canadienne à en émettre.

Depuis 2014, les fonds issus de ces obligations ont financé près de 30 transactions, d'une valeur de plus de deux milliards de dollars, dans une multitude de secteurs qui contribuent tous à la protection de l'environnement ou à l'atténuation des changements climatiques. Ces transactions ont permis d'éviter l'émission de près de 6 millions de tonnes de CO₂. Nous continuerons donc d'émettre des obligations vertes pour appuyer la croissance du secteur des technologies propres et de notre portefeuille de prêts écoresponsables.

Chaque année, nous publions des données sur les émissions évitées grâce à ce programme dans notre Rapport sur les retombées des obligations vertes, dont la prochaine édition viendra plus tard en 2022. Nous calculons les GES conformément au Protocole des gaz à effet de serre, reconnu mondialement, tout en cherchant sans relâche à améliorer la qualité de nos données et nos rapports. Dans cette optique, nous comptons demander à un tiers de valider nos méthodes en 2022.

Nous avons beaucoup à apprendre des autres OCE et des institutions financières en ce qui concerne la conception de produits écologiques. Nous entrevoyons aussi d'excellentes occasions de collaborer avec eux pour améliorer le soutien offert aux exportateurs au fil de la transition ordonnée vers un monde carboneutre; conscients que l'écoresponsabilité est une priorité pour beaucoup, nous continuerons de chercher des moyens de soutenir l'expansion du marché des obligations durables.

Faits saillants de 2021

- En 2021, EDC avait deux obligations vertes en circulation, d'une valeur totale de 1,0 milliard de dollars.
- Pour la troisième année consécutive, EDC a été nommée au conseil consultatif du comité directeur des principes des obligations vertes, des principes des obligations à incidence sociale et des principes des obligations écologiques, un organe de l'International Capital Markets Committee (ICMA).

Discours de la chef de la direction et de la chef du développement durable d'EDC

La collaboration revêt une grande importance pour les ambassadrices de la stratégie climatique d'EDC que sont Mairead Lavery, chef de la direction, et Justine Hendricks, chef du développement durable. C'est pourquoi elles veillent à échanger fréquemment avec les parties prenantes qui font partie de notre écosystème. En 2021, elles ont pris la parole dans le cadre de divers événements (réunions des dirigeants d'OCE du G7 et du G12, Conseil des relations internationales de Montréal [CORIM], Canadian Club of Toronto). Elles ont fait état de notre approche des changements climatiques et de notre engagement à atteindre la carboneutralité, tout en soulignant les grandes possibilités et les importants obstacles qui se profilent à l'horizon, et la nécessité de se mobiliser et de collaborer pour assurer la transition vers une économie carboneutre.

Cibles

L'objectif d'EDC de devenir carboneutre d'ici 2050 est un jalon important dans la définition de sa vision à long terme en matière de lutte contre les changements climatiques. Nous continuons d'élaborer notre plan pour honorer cet engagement, un plan qui, nous le savons, doit être crédible, fondé sur la science et échelonné de cibles à court terme.

Cibles d'intensité en carbone pour 2023

À la fin de 2020, qu'EDC décrit comme une année où il a fallu *faire affaire avec l'inhabituel*, nous avons atteint notre cible de réduction de l'exposition financière d'EDC aux secteurs les plus intenses en carbone, fixée à 15 % sur cinq ans, par rapport au point de référence du 31 décembre 2018 (22,4 milliards de dollars). Et en 2021, pour donner l'exemple et réduire l'incidence des risques climatiques sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière, nous avons fait passer notre cible à 40 %, soit une réduction de 8,9 milliards de dollars.

Pour voir comment nous faisons le suivi de notre nouvelle cible, voir la section Performance par rapport aux objectifs à la [page 12](#).

Cibles d'intensité en carbone pour 2030

Afin de respecter notre engagement d'avoir un portefeuille carboneutre d'ici 2050, nous avons besoin d'une cible intermédiaire fondée sur la science pour nous assurer de réduire les émissions de GES à un rythme suffisant.

D'où la cible pour 2030. Nous utiliserons des jeux de données et des méthodes de calcul externes fiables pour établir des cibles sectorielles fondées sur la science et nous préparer à seconder nos clients associés à des secteurs à forte intensité de carbone dans leur transition vers un avenir carboneutre.

En tant que signataire du PCAF, nous serons en mesure de calculer les émissions financées dans tous les autres secteurs de notre portefeuille et, ainsi, de trouver des occasions de les réduire conformément à l'engagement de carboneutralité d'EDC.

Cible de financement durable

L'économie canadienne se transforme pour devenir carboneutre. Par conséquent, EDC ne doit pas mettre de côté le rôle de catalyseur qu'elle peut jouer en fournissant du financement durable. Elle compte soutenir davantage les entreprises prêtes à faire la transition, notamment en établissant et en communiquant une cible de financement durable d'ici le 1^{er} juillet 2022, qui sous-tendra différents mécanismes (solutions pour les technologies propres, obligations vertes, prêts liés à la durabilité et produits du savoir).

GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Plan de 2022 à 2024

- Publier le Rapport sur les retombées des obligations vertes pour 2021.
- Continuer d'améliorer et de divulguer nos indicateurs de retombées en fonction du nouveau cadre d'obligations durables, qui permettra à EDC d'émettre des obligations sociales et de transition, en plus d'obligations vertes.
- Annoncer publiquement, et mettre en œuvre, des cibles sectorielles fondées sur la science pour 2030, à commencer par les secteurs à forte intensité de carbone que nous jugeons prioritaires, ainsi que des cibles de financement durable.
- Continuer la mise en œuvre d'initiatives en cours visant à réduire les émissions de GES, par exemple :
 - » réduire les émissions provenant des voyages d'affaires après la fin des restrictions concernant les déplacements;
 - » réduire la consommation d'énergie dans nos installations en fonction de leur moindre utilisation;
 - » acheter des crédits compensatoires.
- Divulguer les émissions de GES issues de notre portefeuille selon les méthodes que le PCAF propose.

40 %

En 2021, pour donner l'exemple et réduire l'incidence des risques climatiques sur nos activités, notre stratégie et notre planification financière, nous avons fait passer notre cible d'intensité en carbone pour 2023 à 40 %, soit une réduction de 8,9 milliards de dollars.



Bâtir un monde plus équitable

Au cours des dernières années, certains événements ont mis en lumière les injustices historiques et les obstacles systémiques qui défavorisent bien trop de gens. Conscients que nous devons nous mettre à la page, nous prenons des mesures concrètes dans nos lieux de travail, nos collectivités et nos relations d'affaires pour participer à l'avènement d'une société plus équitable et inclusive, où les droits de la personne seront respectés et où tout le monde pourra s'épanouir.

Lieu de travail inclusif, diversifié et équitable

Les équipes diversifiées et inclusives d'EDC lui permettent de mieux servir ses clients et d'avoir une incidence encore plus positive sur la société canadienne. Lorsque nos employés sentent qu'ils sont à leur place et qu'ils ont toutes les chances de réussir (peu importe leur genre, leur race, leur origine ethnique, leur orientation sexuelle, leurs capacités ou leur expérience), ils sont plus susceptibles d'atteindre leur plein potentiel et de contribuer au changement, au profit de nos clients, de nos collectivités et de notre économie.

En 2021, nous avons mis en place une stratégie quinquennale en matière d'inclusion, de diversité et d'équité qui mise sur l'expérience des employés. Nos efforts sont basés sur des données issues du processus d'auto-identification de nos employés, de notre sondage annuel sur l'engagement et de nos sondages éclair occasionnels. Grâce à la nouvelle segmentation de ces données, nous pouvons à présent comparer les expériences vécues par les employés appartenant à différents groupes issus de la diversité et discuter de nos constats avec les membres des groupes de ressources pour les employés d'EDC afin de comprendre les vécus qui se cachent derrière ces statistiques. Bien que le Net Promoter Score – Effectif (NPSe = +33) obtenu dans le cadre du sondage sur l'engagement des employés soit nettement supérieur à celui des organisations du secteur public de taille similaire (+13) et proche de celui des organisations les plus performantes (+37), plusieurs lacunes, en particulier en ce qui concerne les groupes issus de la diversité, ont été cernées. L'instauration

d'une culture d'ouverture et de confiance, le renforcement de la transparence dans le processus de promotion et l'amélioration des processus, systèmes et structures de base des RH nous aideront à aborder de manière proactive les lacunes cernées et les améliorations possibles dans ce domaine.

Nos groupes de ressources nous sont d'une aide précieuse pour y parvenir. Au nombre de sept (Noirs, professionnels en croissance, Autochtones, Latino-Américains, membres de la communauté LGBTQ2+, personnes handicapées et femmes), ils ont chacun un dirigeant-parrain ou une dirigeante-marraine qui s'investit activement dans leurs activités. Environ 25 % de nos employés participent à ces groupes ou les soutiennent. Au cours de séances d'écoute, notre chef de la diversité a transmis à chacun de ces groupes les résultats ventilés du sondage sur l'engagement pour qu'ils puissent les analyser et élaborer un plan pour 2022.

Grandes initiatives et réalisations de 2021

- Nous avons lancé à l'échelle de la société une nouvelle formation obligatoire sur les cinq comportements essentiels – la confiance, l'empathie, les présuppositions, le langage inclusif et le dialogue ouvert; elle établit les règles de bases concernant notre manière d'interagir et de travailler ensemble pour atteindre notre plein potentiel en tant qu'organisation diversifiée et inclusive. Pour lui donner plus de poids, cette formation a été largement publicisée dans les communications destinées aux employés et a été intégrée au programme de formation et de perfectionnement continu.

- En vue d'améliorer leurs compétences en matière de leadership inclusif, tous les membres de l'équipe de la direction ont rempli l'outil d'autoévaluation sur l'inventaire du développement interculturel. Nous mettons actuellement au point une deuxième version de ce programme afin d'y ajouter des ressources qui aideront les leaders à relayer leurs apprentissages à leur équipe.
- La première édition de nos *Conversations courageuses avec Mairead Lavery* a été organisée avec le concours du Groupe de ressources pour les employés LGBTQ2+. Pour souligner la *Journée du Souvenir trans*, notre chef de la direction s'est entretenue virtuellement avec l'auteur non binaire et activiste communautaire Gemma Hickey et le directeur général de Fierté au travail, Colin Druhan. Les employés étaient ensuite invités à se réunir en petits groupes pour échanger. Plus de 200 d'entre eux étaient de la partie.
- Nous sommes sur la bonne voie pour honorer, voire surpasser, l'engagement des chefs de la direction pris dans le cadre de l'**initiative Black North** visant l'éradication des obstacles systémiques qui nuisent aux Canadiens noirs.

Notre tout nouvel indice d'appartenance compile les réponses données à six questions dans nos sondages éclair. Il nous aidera à mesurer le sentiment d'appartenance de nos employés et à évaluer nos progrès au fil du temps.

Représentation de la diversité

Conformément aux règlements fédéraux, EDC surveille la représentation des quatre groupes suivants au sein de son effectif : les femmes, les minorités visibles, les Autochtones et les personnes handicapées. Nous assurons aussi un suivi de la représentation des membres de la communauté LGBTQ2+ et des personnes noires. Nous souhaitons que la proportion représentée par ces groupes dans notre effectif et nos équipes de direction soit identique à celle observée dans la population active. Afin de faire un suivi de nos progrès à cet égard, nous avons créé un tableau de bord de l'inclusion, de la diversité et de l'équité qui fait état de nos cibles, et nous avons commencé à le communiquer à nos employés.

Nous faisons des progrès constants vers l'atteinte ou le dépassement de nos objectifs en matière de représentation de la diversité, mais ces progrès reposent sur la participation des employés au sondage d'auto-identification. Nous comptons faire passer le taux de participation de 71 % (taux initial) à 85 % grâce à des campagnes de communication ciblées sur l'auto-identification, à notre engagement constant en faveur de la transparence et à l'augmentation du niveau de confiance des employés à notre égard.

Le travail en période de pandémie et par la suite

La santé, la sécurité et le bien-être de nos employés sont demeurés en tête de nos priorités tout au long de cette période difficile et sans précédent. Durant l'année 2021 – et encore aujourd'hui en 2022 –, la pandémie a chamboulé les programmes, les pratiques et la culture dans nos lieux de travail.

Pour la deuxième année consécutive, la majorité de notre effectif a dû travailler à distance et conjuguer travail, santé et responsabilités familiales, avec tout le stress et les défis que cela comporte. Nous avons donc porté une attention toute particulière à la santé mentale tant dans nos communications et nos programmes flexibles d'avantages sociaux que dans d'autres processus liés aux ressources humaines ou visant les leaders. Nous avons notamment lancé deux programmes de formation pilotes sur le sujet : une mise au point sur la santé mentale et un programme de certification pour les leaders. Dans les deux cas, sept places ont été réservées à des membres des groupes de ressources pour les employés.

Composition de l'effectif

Groupes	Résultats en 2021 ¹	Cible	
		2021	2025
Femmes	53 %	50 %	50 %
Minorités visibles	34 %	30 %	30 %
Autochtones	2,5 %	3,0 %	3,0 %
Personnes handicapées	6,9 %	7,5 %	8,5 %
LGBTQ2+	4,6 %	4,5 %	5,0 %
Minorités visibles – Personnes noires	9,0 %	7,0 %	7,0 %
Postes de direction occupés par des femmes	56 %	50 %	50 %
Postes de direction occupés par des personnes issues de minorités visibles	20 %	18 %	25 %

¹ Les données sont exprimées en fonction du taux de participation à l'enquête d'auto-identification. Au 31 décembre 2021, ce taux s'établissait à 71 % de l'effectif. EDC s'emploiera à améliorer ce taux de participation.

Nous avons également mis en place une politique de vaccination obligatoire cadrant avec la *Politique sur la vaccination contre la COVID-19 applicable à l'administration publique centrale* du gouvernement fédéral. Au 31 décembre 2021, le taux de personnes pleinement vaccinées à EDC s'établissait à 99 % et tant les employés et les personnes nommées par le gouverneur en conseil (membres du Conseil d'administration) avaient fourni les preuves de vaccination appropriées.

La pandémie a aussi remodelé jusqu'à notre conception du travail lui-même. Nous nous sommes beaucoup intéressés à l'avenir du travail et à la façon de faire évoluer notre culture et nos pratiques pour satisfaire les attentes de nos clients et de nos employés, et appuyer notre stratégie 2030.

Un sondage sur la culture a été réalisé en 2021 pour recueillir des commentaires sur la situation actuelle et les améliorations nécessaires. D'autres sondages ainsi que des groupes de discussion et des réunions de la haute direction avaient pour sujet l'effectif de demain à EDC. Grâce aux commentaires colligés, nous avons élaboré un modèle de carrefour communautaire, qui fait du bureau un lieu de rassemblement pour les activités significatives en personne qui sont essentielles à nos affaires et à notre culture. Pour le reste, les employés seront libres de travailler à distance ou au bureau.

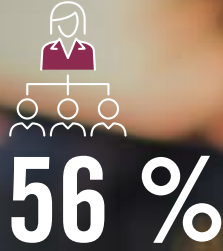
Avec ce mode de travail hybride, nous avons pour but :

- d'encourager l'orientation client, pour faire preuve de souplesse dans notre manière d'aider les entreprises canadiennes à briller sur la scène mondiale;
- de bâtir une équipe gagnante en donnant à nos employés les moyens d'exploiter leur plein potentiel, pour devenir un employeur de choix;
- de dynamiser notre stratégie d'entreprise et de répondre aux besoins d'un marché en constante évolution.

Nous comptons mettre graduellement en place notre nouveau modèle hybride; la première phase consistera en un retour progressif et volontaire au bureau (carrefour communautaire) pour certaines activités ciblées. Nous pourrions ainsi mettre à l'essai nos espaces, nos technologies et nos idées, et les ajuster par la suite au besoin.

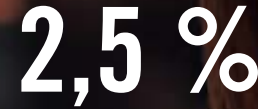
NOTRE LIEU DE TRAVAIL EN CHIFFRES

Favoriser l'inclusion, la diversité et l'équité



Postes de direction occupés par des femmes en 2021

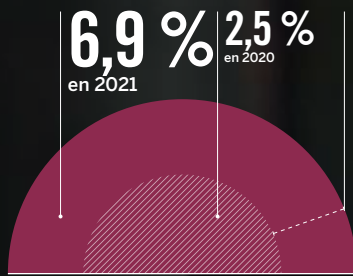
2018 : 47 % 2019 : 50 % 2020 : 51 %



Représentation des personnes autochtones

2018 : 1,4 % 2019 : 1,2 % 2020 : 1,4 %

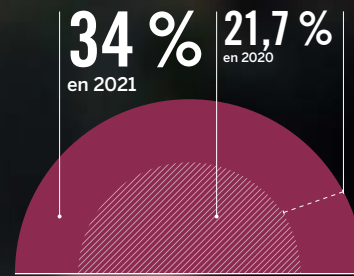
Représentation des personnes handicapées¹



Une augmentation de 176 % de 2020 à 2021

2018 : 2,8 % 2019 : 2,5 %

Représentation des minorités visibles¹



Une augmentation de 57 % de 2020 à 2021

2018 : 19,2 % 2019 : 20,5 %

100 %

Pourcentage des nouveaux employés mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables

2018 : 62 % 2019 : 80 % 2020 : 100 %

100 %

Pourcentage des nouveaux membres du Conseil d'administration mis au fait des pratiques commerciales durables et responsables (exercice annuel)

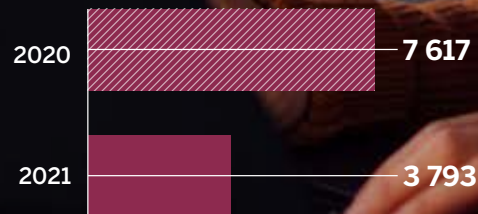
2018 : 100 % 2019 : s. o. 2020 : 100 %

7

Nombre d'initiatives annuelles dans le cadre du Partenariat EDC-CARE³ (affectation de conseillers, soutien à la préparation de propositions de projet, adhésions, participation à des conférences et forums)

2018 : 25 2019 : 14 2020 : s. o.

Émissions de GES annuelles liées à nos activités² (tonnes d'équivalent CO₂)



2018 : s. o. 2019 : s. o.

Données avant l'inclusion des émissions de niveau 3 : 2018 : 3 330 2019 : 3 539 2020 : 1 822

¹ Données au 4T de 2020.

² EDC a révisé ses inventaires des GES de 2019, 2020 et 2021 et ajouté de nouvelles catégories d'émissions de niveau 3 pour tenir compte de l'ensemble des émissions de GES liées aux activités d'EDC.

³ Bien que nous ayons poursuivi notre partenariat avec CARE en 2020, la COVID-19 nous a forcés à nous adapter. Le financement a été dirigé vers l'aide financière en lien avec la COVID-19, mais nous n'avons toujours pas d'information sur le nombre d'initiatives soutenues ni leurs retombées.

Commerce inclusif

De nombreuses entreprises détenues ou dirigées par des femmes ou des personnes autochtones, noires, racisées, handicapées ou LGBTQ2+ éprouvaient déjà des difficultés avant la pandémie, et elles ont été plus durement touchées par ses répercussions. Ces entreprises sont non seulement confrontées à des problèmes systémiques qui rendent plus difficiles le maintien et la croissance de leurs activités, mais elles évoluent aussi souvent dans des secteurs plus vulnérables aux perturbations.

Bien que les solutions d'EDC s'adressent à tous les exportateurs canadiens, nous croyons que, pour le moment, il est crucial d'apporter un soutien particulier à ces acteurs importants de l'économie nationale – qui connaissent souvent moins bien nos programmes ou sont moins bien outillés pour y accéder –, afin qu'un plus grand nombre de Canadiens puissent profiter des avantages du commerce. Nous tâchons de rendre nos solutions bien adaptées et accessibles, aidant ainsi des entreprises à réaliser en toute confiance leur plein potentiel de croissance à l'étranger.

L'année dernière, nous avons regroupé nos stratégies pour les femmes et les Autochtones en une seule stratégie de commerce inclusif, chapeauté par une nouvelle directrice du commerce inclusif. Nous avons par la suite créé le poste de responsable national des entreprises exportatrices dirigées par des Noirs pour offrir un soutien plus étendu aux entreprises détenues ou dirigées par les membres de cette communauté, en plus d'élargir le mandat de son équipe pour y inclure tous les groupes en quête d'équité.

Les cinq grands piliers de l'Équipe du commerce inclusif sont les suivants :

- Sensibilisation – Travailler avec nos partenaires pour mieux faire connaître les avantages de l'exportation.
- Formation – Contribuer à l'acquisition des aptitudes, des connaissances et de la confiance nécessaires pour percer sur de nouveaux marchés.
- Établissement de relations – Faire découvrir les programmes commerciaux, les organismes de soutien et les débouchés à l'étranger.
- Solutions financières – Favoriser la croissance en rendant accessibles les bons outils financiers.
- Collectivité – Soutenir le renforcement du pouvoir économique et le commerce inclusif.

Nos partenaires externes et les responsables des entreprises issues de la diversité d'EDC orientent nos stratégies et nous permettent d'accroître nos retombées. Nos partenariats sont au cœur de chacun de nos cinq piliers, et nous continuons de renforcer notre engagement auprès des organisations qui soutiennent les entreprises dirigées par des Autochtones, des Noirs ou des femmes.



TERMES IMPORTANTS



Groupes en quête d'équité :

Communautés qui font face à des défis collectifs majeurs entravant leur participation à la société. Il peut notamment s'agir d'obstacles comportementaux, historiques, sociaux ou environnementaux fondés sur l'âge, l'origine ethnique, un handicap, le statut économique, le genre, la nationalité, la race, l'orientation sexuelle, la transitude, etc. Les groupes en quête d'équité sont ceux qui constatent pâtir d'un manque d'équité en matière d'accès, de possibilités et de ressources en raison de désavantages ou de discrimination, et qui réclament activement justice sociale et réparation.¹

En 2021, nous avons conclu 10 accords de partenariat et 15 accords de commandite avec des organisations faisant partie de l'écosystème du commerce inclusif, et prononcé des discours lors de 55 conférences. Nous avons ainsi pu accroître notre rayonnement et véritablement dialoguer avec un plus grand nombre d'entrepreneurs issus de groupe en quête d'équité, ce qui nous a permis de mieux faire connaître EDC et de mettre notre savoir commercial et nos ressources à leur disposition. De plus, afin de faire un suivi de nos progrès à cet égard, nous avons établi des cibles pour 2023 en ce qui concerne les exportateurs autochtones et les exportatrices, et voulons faire de même pour les exportateurs noirs dès que nous aurons suffisamment de données. Ces cibles ne correspondent pas à des montants fixes destinés au soutien financier de ces groupes, mais bien au niveau de soutien minimal que nous voulons leur offrir.

¹ Définition tirée du glossaire du Bureau de l'équité et de l'inclusion de l'Université de Colombie-Britannique (2021).

Entreprises détenues ou dirigées par des femmes

La préparation au commerce mondial est un facteur important pour aider davantage d'entreprises détenues par des femmes à s'imposer à l'échelle internationale. En partenariat avec BDC, nous avons apporté un soutien financier à WEConnect International pour le lancement d'un outil en ligne gratuit qui permet aux entrepreneures canadiennes de déterminer l'aptitude de leur entreprise à faire affaire avec des chaînes de valeur multinationales ou d'envergure. Cet outil met également à leur disposition des ressources et des formations visant à combler les écarts de capacités commerciales. En aidant ces dirigeantes à tracer leur voie, cet outil intuitif rebat les cartes et permet aux entreprises d'avancer et d'intégrer de nouveaux marchés afin de se développer.

Nous avons approfondi notre relation avec SheEO, une communauté de femmes et de personnes non binaires radicalement généreuses regroupées sous le nom d'activatrices. Les cotisations versées chaque mois sont mises en commun et les fonds sont prêtés sans intérêt pour la réalisation de projets à but lucratif choisis par les activatrices. En 2021, nous

avons créé la **cohorte SheEO-EDC – « Se lancer à l'étranger »**, qui offre à 20 entreprises détenues par des femmes un accès sans frais aux événements, à la programmation et aux outils de SheEO ainsi qu'aux ressources d'EDC, afin d'appuyer leurs activités commerciales à l'étranger.

Lors du gala annuel de remise des prix du Réseau des Femmes d'affaires du Québec (RFAQ), EDC a eu l'honneur de se voir remettre le prix de la catégorie *Organisation engagée dans une économie plus inclusive – Impact féminin*, une reconnaissance de la part des partenaires de l'écosystème pour le travail accompli auprès des femmes en commerce.

Entreprises exportatrices autochtones

Épaulé par notre nouveau groupe de ressources pour les employés autochtones, notre responsable national des entreprises exportatrices dirigées par des Autochtones a œuvré à l'interne pour renseigner les employés et les équipes sectorielles sur l'histoire, les traditions, les droits et les enjeux autochtones, afin que nous ayons les connaissances nécessaires pour collaborer avec des entreprises autochtones et puissions mettre au point

des solutions souples et adaptées à leurs besoins particuliers. Nous travaillons déjà à l'élaboration d'un programme de formation officiel pour 2022.

Notre stratégie d'affaires pour la communauté autochtone a démarré en 2019 par un dialogue et le développement de relations avec les entreprises autochtones. L'objectif principal était de tisser des partenariats qui nous permettraient de faire connaître les produits du savoir et les solutions financières proposées par EDC, et de nous assurer qu'ils sont pertinents et faciles d'accès. Tout en poursuivant ce travail, nous avons élargi notre collaboration avec des institutions financières autochtones et allochtones aux quatre coins du Canada de manière à proposer de nouvelles solutions financières à ces entreprises. Le soutien offert aux entreprises autochtones s'est progressivement renforcé au cours des dernières années et se traduit aujourd'hui par des solutions liées à la pandémie, des prêts directs, des garanties de prêt, des solutions d'assurance et d'autres produits financiers. Malgré ces avancées, les entreprises autochtones sont toujours confrontées à des obstacles financiers et commerciaux. Il reste donc encore beaucoup à faire.



CHEEKBONE BEAUTY

Jenn Harper a créé **Cheekbone Beauty** pour rendre hommage à ses racines anishinaabees, fournir aux peuples autochtones de précieux modèles à suivre, et leur faire une place à leur image dans l'industrie des cosmétiques. L'objectif de l'Équipe du commerce inclusif d'EDC est d'aider plus d'entreprises comme celle-ci à réaliser leur plein potentiel de croissance.

> Lire l'article.



Le manque d'accès aux capitaux constitue un frein important au développement économique et commercial des Autochtones. Cela a créé un écart financier qui limite la participation des nations et communautés autochtones dans des projets économiques et leur capacité de se les approprier. Pour compenser ce déficit, EDC s'associe à des institutions financières pour soutenir les investissements autochtones dans divers projets de développement économique. Ensemble, nous avons déjà soutenu quelques projets d'investissement dans les secteurs de la pêche, de la foresterie, de l'exploitation minière et de l'aménagement du territoire.

À l'avenir, les partenariats entre les entreprises autochtones et allochtones joueront un rôle de plus en plus important dans le développement économique au Canada, ce qui augmentera le besoin en capitaux des investisseurs autochtones. EDC continuera donc de collaborer avec ses partenaires financiers pour soutenir les investissements qui profiteront au Canada et aux communautés autochtones.

Entreprises exportatrices dirigées par des Noirs

Après la création du poste de responsable national des entreprises exportatrices dirigées par des Noirs, en juillet, nous avons consacré le reste de l'année à rencontrer des entrepreneurs noirs et des organisations qui leur offrent des services pour faire connaître nos produits et solutions et préparer le terrain pour 2022. Lors d'une tournée en compagnie de BDC et du Service des délégués commerciaux (SDC), nous avons pu présenter à de nombreux groupes et entreprises ce que nos trois organisations peuvent leur apporter.

LGBTQ2+

De plus en plus de nos employés participent aux événements organisés par la Chambre de commerce LGBTQ+ du Canada (CGLCC), un de nos partenaires de longue date, pour nouer des relations avec ses membres et leur faire savoir qu'EDC est là pour les aider. Nous avons aussi collaboré avec la CGLCC concernant la diffusion d'appels d'offres dans le cadre de marchés publics, et nous avons commandité son gala de fin d'année, en plus d'y prononcer un discours.

Programme d'investissement pour le commerce inclusif

Puisque l'accès au capital est l'un des principaux obstacles entravant la croissance des entreprises détenues ou dirigées par des membres de groupes en quête d'équité, EDC s'est engagée à fournir du financement par actions à hauteur de 200 millions de dollars dans le cadre de son nouveau Programme d'investissement pour le commerce inclusif. Ce programme englobe les 100 millions de dollars déjà approuvés pour le Programme d'investissement pour les femmes en commerce, auxquels viennent donc s'ajouter 100 millions de dollars en soutien aux autres groupes en quête d'équité.

Ce programme nous permet également d'investir des capitaux par l'intermédiaire de sociétés en commandite, avec la collaboration de fonds d'investissement bien établis ayant des objectifs semblables en matière de soutien aux entrepreneurs issus de groupes en quête d'équité, ou encore de fonds comptant un nombre considérable de personnes issues de ces groupes parmi leurs décideurs. Ainsi, parmi nos investissements de 2021, on compte une participation dans un nouveau **fonds de croissance de 150 millions de dollars destiné aux Autochtones** et dans le Fonds d'innovation pour les entrepreneurs noirs.



DE SEDULOUS WOMEN LEADERS

En 2021, nous avons collaboré avec un nouveau partenaire dans le but de nous investir davantage auprès d'entrepreneures qui s'identifient également à d'autres facettes de la diversité, et se heurtent à d'autres obstacles encore lorsqu'elles cherchent à développer leur entreprise.

De Sedulous Women Leaders s'emploie à outiller, encadrer, épauler et former les femmes immigrantes dans les domaines de la gestion et de l'entrepreneuriat. L'organisation a mis sur pied iLaunchHERproduct, un programme qui appuie la croissance d'entrepreneures noires, de couleur et immigrantes en phase de commercialisation en les mettant en relation avec des acheteurs de différents secteurs. Dans le cadre de ce programme d'un an, les participantes reçoivent gratuitement la formation, l'aide et les outils nécessaires pour faciliter leur croissance dans le domaine du commerce de détail.

EDC contribue à ce programme de formation en fournissant des ressources commerciales qui répondent aux besoins des entreprises. Nous soutenons également la recherche visant à cerner les besoins et les obstacles spécifiques que rencontrent les femmes qui s'identifient comme appartenant à d'autres groupes en quête d'équité, mais également pour comprendre l'intersectionnalité du genre avec d'autres facettes de la diversité.



Cibles et réalisations

Femmes en commerce

Résultats cumulatifs	Objectif pour 2023 (cumulatif)	De 2018 à 2021 (au 31 décembre 2021)	De 2018 à 2020 (au 31 décembre 2020)
Activités commerciales facilitées	6 G\$	5,2 G\$	2,83 G\$
Clients servis	2 000	1 901	1 052

Exportateurs autochtones

Résultats cumulatifs	Objectif pour 2023 (cumulatif)	De 2020 à 2021 (au 31 décembre 2021)	2020 (au 31 décembre 2020)
Activités commerciales facilitées	650 M\$	383,5 M\$	119,3 M\$
Clients servis	400	196	77



DES BONS DE COMMANDE D'UNE VALEUR DE PLUS DE 2,36 M\$ AUPRÈS DE FOURNISSEURS ISSUS DE LA DIVERSITÉ

Puisqu'acheter auprès d'entreprises détenues par des membres de groupes en quête d'équité est aussi un bon moyen d'encourager leur croissance, nous avons créé en 2020 un programme de diversité des fournisseurs que nous avons continué à développer en 2021.

EDC est un membre à part entière du Women Business Enterprises Canada (WBE Canada), de WEConnect International, de la CGLCC, du Conseil canadien pour l'entreprise autochtone (CCEA) et, depuis 2021, du Conseil canadien des fournisseurs autochtones et des minorités (CCFAM). En tant que membre mécène du CCEA, nous participons aussi au programme des champions de l'approvisionnement autochtone.

Chacune de ces organisations peut prévenir ses membres, des entreprises issues de la diversité certifiées, dès qu'EDC a des besoins d'approvisionnement. En 2021, douze possibilités d'approvisionnement concurrentielles ont ainsi été diffusées. Par ailleurs, nous avons créé un nouveau formulaire d'inscription des fournisseurs qui comprend des questions sur la diversité et nous aide à dresser notre propre liste de fournisseurs issus de la diversité.





NOS COLLECTIVITÉS EN CHIFFRES

Répondre aux besoins d'aujourd'hui et de demain

Nombre d'étudiants ayant reçu notre appui (bourse d'études, concours d'études de cas, conférences et rayonnement des RH)¹



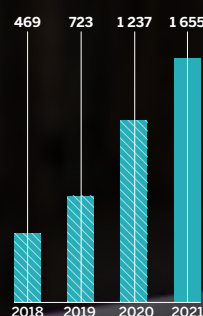
2 579

Nombre d'étudiants ayant reçu notre appui en 2021

Activités facilitées pour des entreprises détenues ou dirigées par des femmes (cumul)



Nombre d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes ayant bénéficié de nos connaissances, de notre réseau et de nos solutions financières



1 655

Nombre d'entreprises détenues ou dirigées par des femmes ayant bénéficié de nos connaissances, de notre réseau et de nos solutions financières²



1 901

Nombre cumulé d'entreprises clientes uniques détenues ou dirigées par des femmes²

2018 : 463 2019 : 797 2020 : 1 395



18 564

Nombre de petites entreprises clientes servies

2018 : 8 801 2019 : 11 925 2020 : 13 904



39

Nombre de jours de bénévolat des employés parrainés par EDC

2018 : 81 2019 : 63 2020 : 22

Nota – Toutes les données de 2021 sont en date du 31 décembre 2021.

¹ L'indicateur « Nombre d'étudiants ayant reçu notre appui (bourses, concours de cas, conférences et rayonnement des RH) » a été reformulé pour donner plus de contexte.

² Les chiffres des années précédentes ont été révisés afin de tenir compte de l'amélioration de nos capacités pour ce qui est de repérer et de comptabiliser les entreprises détenues ou dirigées par des femmes, ce qui permet à EDC de déterminer avec plus de précision combien de ces entreprises elle a servi.

»»» NOS COLLECTIVITÉS EN CHIFFRES

Portés par leur passion de l'entraide et leur désir de bâtir un avenir meilleur, nos employés ont mis les bouchées doubles en 2021 pour appuyer leur collectivité, tant à l'échelle locale que mondiale.

Soutien communautaire total



Dons s'élevant à

411 357 \$

(dont 97 127 \$ en soutien aux communautés autochtones du Canada)



Plus de

290

organismes de bienfaisance soutenus



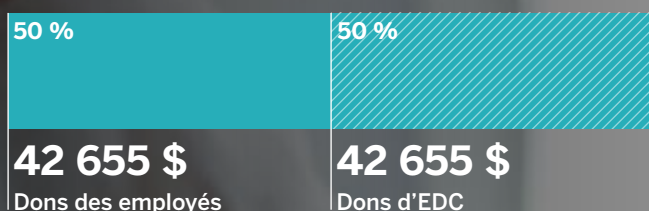
Plus de

3 300

heures de bénévolat effectuées par 92 de nos employés et membres du Conseil d'administration

Dons de contrepartie (50 % employés – 50 % EDC)

85 309 \$ distribués à plus de 60 organisations s'occupant de secours aux sinistrés et de rétablissement



Campagne de charité

168 448 \$ amassés pour soutenir Centraide/United Way, PartenaireSanté et d'autres organismes de bienfaisance enregistrés

Programme Éducation jeunesse d'EDC

17 occasions d'apprentissage virtuelles offertes à 2 579 étudiants

Bourses d'études

30 bourses d'études annuelles de 4 000 \$ octroyées à des étudiants inscrits dans un programme dans le domaine du commerce international ou un programme combinant le commerce à la gestion durable



Commandites

AIESEC Canada – Programme international d'échange étudiant

McGill International Portfolio Challenge

École de gestion Rowe de l'Université Dalhousie – Programme d'immersion « Doing Business in Emerging Markets » (activités sur les marchés émergents)

JA Canada, un organisme qui vise à inspirer les jeunes et à les préparer à réussir dans une économie mondialisée



Entrepreneuriat autochtone et éducation pour les jeunes autochtones

Dans le cadre de son nouveau partenariat avec **Pow Wow Pitch**, EDC a participé au concours annuel de présentations, et bon nombre de ses employés ont mentoré des entrepreneurs autochtones. La Société était également l'un des commanditaires du congrès annuel pour les jeunes autochtones de Cando, et a fait partie du jury du concours d'études de cas (en équipe).



CARE Canada

Même si nous n'avons pas pu, pour une deuxième année, envoyer des employés en détachement dans les bureaux de CARE, notre partenariat avec l'organisme nous a tout de même permis de contribuer à changer les choses, puisque les fonds qui y étaient consacrés ont servi à appuyer les efforts de l'organisation face à la COVID-19, ainsi que ses projets en matière de renforcement du pouvoir économique des femmes et de sécurité alimentaire.

« Acteur de première ligne lors de crises humanitaires, CARE s'attaque aux racines mêmes de la pauvreté et des injustices pour opérer un changement durable. Mais ce travail serait impossible sans le soutien de nos partenaires de confiance, comme EDC.

« En 2021, la Société a appuyé notre lutte contre la COVID-19 à Cuba et en Zambie, en plus de soutenir la conception et la mise en œuvre de nombreuses initiatives au Vietnam, en Tanzanie, au Soudan et au Soudan du Sud visant à favoriser le renforcement du pouvoir économique des femmes ou la nutrition et la sécurité alimentaire. EDC multiplie ainsi ses retombées et aide des milliers de femmes et de jeunes filles de pays en développement à sortir de la pauvreté. »

Laura Blair, CARE Canada



JOURNÉE NATIONALE DE LA VÉRITÉ ET DE LA RÉCONCILIATION

Pour rendre hommage aux survivants des pensionnats et à leur famille et souligner la toute première Journée nationale de la vérité et de la réconciliation, une série d'événements virtuels s'étalant sur quatre jours et regroupant plus de 600 participants a été organisée par le Groupe de ressources pour les employés autochtones et l'Équipe de l'investissement dans la collectivité.

Grâce aux exposés donnés par l'Indian Residential School Survivors Society et le chef Robert Joseph, au cercle d'apprentissage sur les remèdes et au visionnement du film *The Secret Path*, nous avons pu mieux comprendre ce que vivent les Autochtones au Canada.

EDC a également remis 10 000 \$ à quatre organismes autochtones de bienfaisance de la Colombie-Britannique, du Québec, du Manitoba et de la Nouvelle-Écosse, pour un total de 40 000 \$, tout en continuant à apporter un soutien financier ou matériel à ses autres partenaires du secteur.

Dans le cadre de notre Journée d'investissement dans la collectivité et afin de souligner le Mois national de l'histoire autochtone, nous avons versé 10 000 \$ au Gord Downie and Chanie Wenjack Fund en 2021. Nous avons en outre versé des fonds à d'autres organismes de bienfaisance autochtones dans le cadre de notre campagne des Fêtes 2021 (don de 15 000 \$ à un centre communautaire de Headingley au Manitoba et soutien à un programme de logements permanents pour 20 personnes autochtones à Montréal, au Québec).



Faire avancer les droits de la personne

Le respect des droits de la personne internationalement reconnus fait partie intégrante de nos responsabilités en tant qu'organisme de crédit à l'exportation. Nous cherchons chaque jour à améliorer les choses pour les populations et l'environnement, tout en gardant en tête notre objectif général : outiller nos clients pour qu'ils puissent participer de façon concurrentielle à l'économie mondiale, où les attentes en matière de pratiques commerciales responsables sont de plus en plus élevées.

Chacun se doit de respecter les droits d'autrui, y compris ceux des personnes vulnérables (femmes, enfants, minorités religieuses et ethniques, Autochtones, etc.) et de toutes celles qui pourraient être victimes de préjugés (défenseurs des droits de la personne, membres de la communauté

LGBTQ2+, travailleurs migrants, mineurs artisanaux, etc.). Les gens sont à la base des progrès d'EDC vers son objectif, « **bâtir un Canada et un monde meilleurs grâce au commerce** », qui prend racine dans nos valeurs : la réussite de nos clients, l'intégrité et la transparence, les progrès

dans nos collectivités et le souci des gens et de l'environnement. Tout cela se concrétise dans des domaines et des résultats porteurs de grandes retombées, qui sont soulignés dans notre stratégie 2030, notamment la défense des droits de la personne par la promotion d'activités commerciales responsables et inclusives pour tous et toutes.

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus, voir la [Divulgence sur les droits de la personne](#) publiée par EDC en 2021 (fichier PDF).

LES DROITS DE LA PERSONNE À EDC

La position d'EDC sur les droits de la personne est aiguillée par sa [Politique sur les droits de la personne](#) (2019). Alignée sur les Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (PDNU), cette politique énonce les principes et les engagements sur lesquels se fonde notre approche en matière de droits de la personne et la prise de décisions quant aux transactions que nous soutenons. Elle définit nos engagements dans les domaines suivants :

	Responsabilité à l'égard des droits de la personne		Surveillance
	Processus de contrôle préalable en matière de droits de la personne		Mesures correctrices
	Établissement des priorités		Communication avec les parties prenantes
	Évaluation des clients		Suivi et rapports sur le bilan en matière de droits de la personne
	Influence		Participation active à l'uniformisation des règles du jeu

Les considérations liées aux droits de la personne sont intégrées aux processus de contrôle préalable des volets environnemental et social, notamment par des approches particulières à adopter pour les relations client ou les transactions dont le risque est plus élevé, conformément à notre [Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne](#). Les [Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation](#), quant à eux, décrivent notre façon de prévenir et d'atténuer les risques et les atteintes liés aux droits de la personne inhérents à nos relations avec nos clients, et de faciliter la mise en place de mesures correctrices lorsque des répercussions se font sentir malgré tout.

Réalisations de 2021

Au cours de la dernière année, nous avons mis l'accent sur l'amélioration de notre gestion des risques et atteintes liés aux droits de la personne repérés dans des transactions ou des relations avec les clients. Nous avons notamment développé une gamme d'outils de contrôle préalable pour concrétiser nos **principes en matière d'influence et de réparation** en une pratique systématique à l'échelle de la Société, qui encourage nos clients, entre autres, à prévenir et à atténuer les risques liés aux droits de la personne, et à s'assurer que les gens ayant subi un préjudice disposent d'un recours efficace.

Les enjeux liés à l'énergie solaire sont l'une des trois priorités en matière de gestion des risques liés aux droits de la personne (pour en savoir plus, voir la section Priorités en matière d'influence et de réparation à la [page 66](#)). Pour mitiger ce type de risques, nous avons établi une stratégie de portefeuille axée sur la mise à jour et la consolidation de notre processus de contrôle préalable, ainsi que sur des échanges avec nos homologues et des experts sectoriels au sujet de méthodes efficaces pour contrer des problèmes systémiques.

Nous avons également effectué une analyse de l'environnement pour cerner les tendances mondiales et les pratiques du secteur et des autres institutions. Il s'agit là de la première étape d'un processus d'examen menant à la mise à jour de notre **Politique sur les droits de la personne**, un processus qui s'inscrit dans la révision de notre Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux (GRES) et nous permet de rester au fait de l'évolution des enjeux liés aux droits de la personne dans un écosystème complexe en perpétuelle mutation.

À l'échelle de la Société, nous poursuivons aussi nos efforts de sensibilisation aux responsabilités d'EDC en matière de droits de la personne. Fidèles à notre stratégie de gestion du changement, nous avons mis l'accent sur ce sujet dans la formation « ESG – Les bases », suivie par tous nos employés.



Nous poursuivons aussi nos efforts de sensibilisation aux responsabilités d'EDC en matière de droits de la personne. Fidèles à notre stratégie de gestion du changement, nous avons mis l'accent sur ce sujet dans la formation « ESG – Les bases », suivie par tous nos employés.

GRANDES PRIORITÉS POUR L'AVENIR

Plan de 2022 à 2024:

- Opérationnalisation du cadre d'influence et de réparation, la toute dernière phase de la mise en œuvre de la Politique sur les droits de la personne (2019), ce qui comprend :
 - » le lancement des outils de contrôle préalable en matière d'influence et de réparation;
 - » la formation des équipes de tous les secteurs d'activité et des décideurs;
- Examen de nos domaines prioritaires et poursuite des efforts relatifs à l'élaboration et à la mise en place de nouvelles stratégies de gestion des risques par portefeuille.
- Fin de l'examen de notre Politique sur les droits de la personne.

Nous déployons d'importants efforts pour améliorer notre processus d'établissement de rapports sur les droits de la personne, et nous ferons en sorte de nous conformer encore mieux au cadre des PDNU sur la divulgation, entre autres en cherchant comment mieux faire connaître notre travail sur les enjeux prédominants en matière de droits de la personne.

NOTRE PARCOURS DANS LE DOMAINE DES DROITS DE LA PERSONNE

2008



Publication de notre Déclaration sur les droits de la personne

2011



Intégration des risques liés aux droits de la personne aux contrôles environnementaux et sociaux

2015



Évaluation de nos pratiques par rapport aux Principes directeurs de l'ONU

2017



Harmonisation de notre procédure avec les Principes directeurs de l'ONU

2018



Début de l'examen du cadre de la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux

2019



Introduction de notre première Politique sur les droits de la personne approuvée par le Conseil d'administration

2020



Définition et amélioration des Principes en matière d'influence et de réparation

Publication de notre Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne

2021



Mise au point d'outils de contrôle préalable en matière d'influence et de réparation



TERMES IMPORTANTS

EDC utilise **les définitions tirées de la Déclaration universelle des droits de l'homme** pour les termes relatifs aux droits de la personne.

Droits de la personne : Ce sont les droits et libertés fondamentaux de toute personne, sans égard à sa nationalité, à l'endroit où elle se trouve, à sa langue, à sa religion, à son origine ethnique, ni à aucune autre caractéristique aux termes de la Charte internationale des droits de l'homme. En voici quelques exemples : droit à la santé et à la sécurité en milieu de travail, droit de ne pas subir de discrimination, droit à la vie privée, droit à la sécurité et droits culturels.

Atteintes aux droits de la personne : Ce sont les atteintes fondamentales à la dignité humaine élémentaire.

Influence : Il s'agit du pouvoir de persuasion exercé sur des clients ou d'autres parties responsables pour prévenir ou gérer les risques et les retombées qui soulèvent de potentielles préoccupations environnementales, sociales ou liées aux droits de la personne.

Réparation : En cas d'atteinte aux droits de la personne, les parties prenantes touchées ont le droit de se prévaloir de recours pour retrouver la dignité. Le terme « réparation » renvoie au processus visant à remédier à une atteinte aux droits de la personne d'une part, et aux résultats concrets qui contrebalancent ou neutralisent cette atteinte d'autre part.

RÉCIT D'UNE RÉUSSITE

CELSIA – ENGAGÉE POUR LE RESPECT DES DROITS DE LA PERSONNE

Dans ce combat face aux changements climatiques, il est aujourd'hui primordial d'élargir l'utilisation des énergies renouvelables à l'échelle de la planète, tout en respectant les droits de la personne. Celsia est un fournisseur d'énergie renouvelable situé en Colombie qui cherche à concilier écologie et bien-être des populations.

Lorsque Celsia a contacté Exportation et développement Canada (EDC), à la recherche de financement, l'équipe de la réussite ESG des clients a effectué un contrôle préalable des volets environnementaux et sociaux au vu des activités commerciales de l'entreprise et de leurs possibles effets néfastes sur l'environnement et les populations. EDC a donc évalué les capacités de gestion environnementale et sociale de Celsia et a conclu qu'un renforcement de ses engagements en matière de respect des droits de la personne était possible. L'objectif de ce processus est de s'assurer que tous les champs d'activité respectent les normes internationales en matière de droits de la personne et que l'entreprise reste transparente sur ce qui lui permet d'atteindre cet objectif.

Afin que Celsia adhère pleinement aux Principes volontaires sur la sécurité et les droits de l'homme, EDC lui a conseillé d'adopter certaines pratiques exemplaires.

Ces conseils ont permis à Celsia de revoir ses engagements et se conformer aux normes internationales. D'après Manuela Pérez Ferrer, responsable des droits de la personne à Celsia, « *Les conseils d'EDC nous ont permis de mettre le doigt sur des risques potentiels et d'innover pour y répondre. Ainsi, nous avons pu évoluer de manière responsable et respectueuse, tout en gardant notre attrait aux yeux des clients et des parties prenantes.* »

Depuis le début de sa collaboration avec EDC, le cadre relatif aux droits de la personne de Celsia a connu des avancées significatives et l'entreprise a mis en place plusieurs initiatives complémentaires. La création d'un comité technique spécialisé dans les droits de la personne est un exemple. Son objectif est la mise en application des connaissances et des pratiques en matière de droits de la personne dans l'ensemble des activités de l'entreprise. Ce comité, composé de représentants de plusieurs services internes de Celsia,

a participé à une formation avancée sur le sujet.

L'entreprise a également mis à jour sa politique sur les droits de la personne en s'engageant à prévenir les atteintes et à y répondre le cas échéant. Elle a aussi fait part de ses exigences à ses fournisseurs et partenaires concernant les normes à respecter. Enfin, Celsia a mis en place un processus de gestion des risques dans ce domaine qui a donné lieu à plus de 40 évaluations entre 2020 et 2021.

Pour Celsia, ce n'est que le début de l'aventure. Son objectif au cours des prochaines années est de poursuivre ses efforts dans le domaine des droits de la personne, avec notamment la révision de ses protocoles en matière de production de rapports. L'entreprise accorde beaucoup d'importance à la divulgation, surtout en ce qui concerne les pratiques en matière de droits de la personne, ce qui est manifeste tant sur son site Web que dans son rapport annuel.

EDC est heureuse d'accompagner Celsia sur la voie du développement durable et maintiendra ses engagements envers cette entreprise qui s'efforce de mettre en œuvre des actions en faveur des droits de la personne.

Gestion des enjeux liés aux droits de la personne

La gestion des enjeux liés aux droits de la personne est possible lorsque toutes nos parties prenantes (employés, clients, pairs, tiers, etc.) disposent des outils, des connaissances et du soutien nécessaires. Forte de solides assises en matière de gouvernance, EDC est bien placée pour concrétiser ses engagements dans ce domaine.

À eux trois, notre **Politique sur les droits de la personne**, notre **Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne** et nos **Principes en matière d'influence et de réparation** cernent nos responsabilités en matière de gestion des risques liés aux droits de la personne repérés dans une transaction ou une relation avec un client.

Cadre de diligence raisonnable

Notre cadre de diligence raisonnable nous permet de repérer, d'évaluer et de gérer les risques liés aux droits de la personne dans nos transactions et nos relations avec nos clients, puis d'orienter nos processus décisionnels et les mesures que nous mettons en place en fonction des conclusions tirées. Applicable à toutes les transactions, qu'elles soient relatives à un projet ou non, il s'inscrit dans le processus de contrôle préalable des volets environnemental et social. Il précise aussi l'approche préconisée dans les secteurs qui comportent selon nous de plus grands risques liés aux droits de la personne :

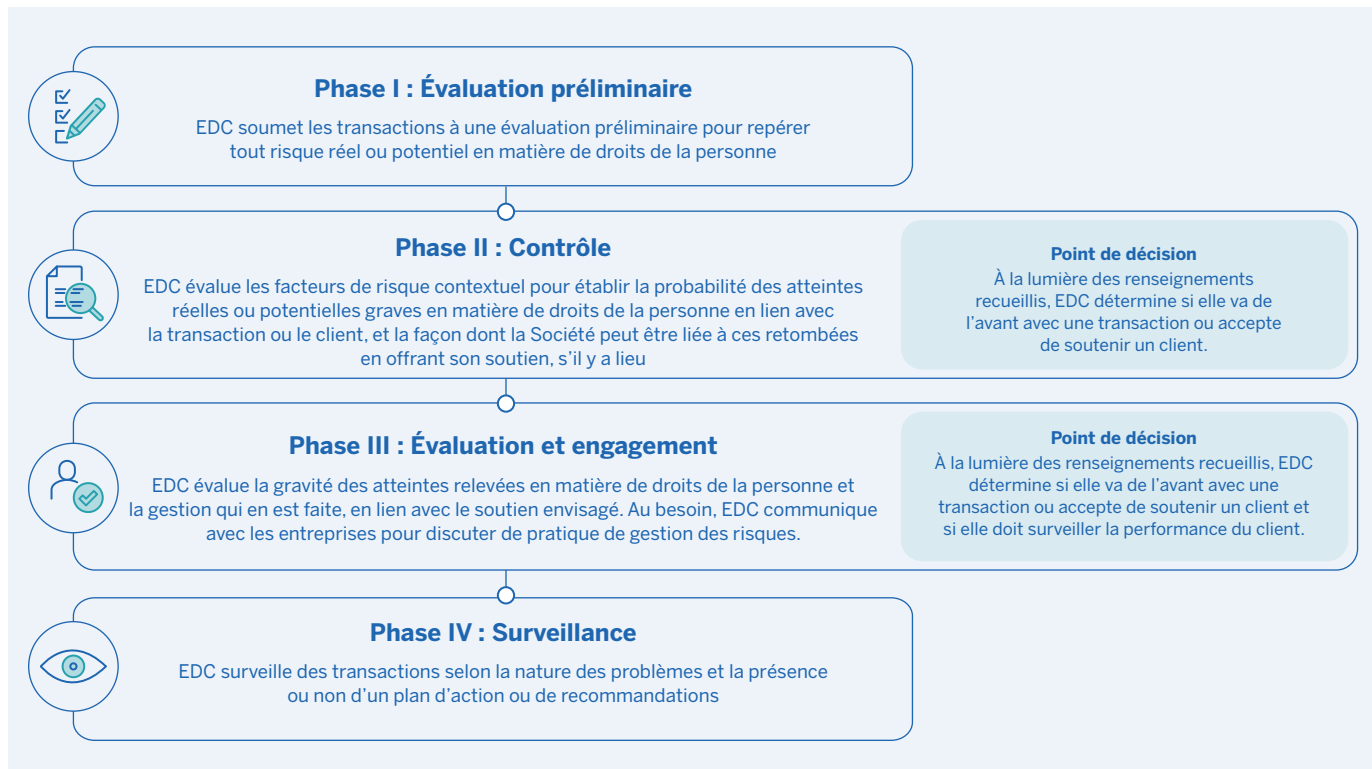
- vêtements, chaussures et textile;
- télécommunications et logiciels;
- risques et atteintes concernant les questions de genre;
- chaînes d'approvisionnement (ajout de 2021).

D'autres éléments sont pris en considération lors du contrôle préalable pour les transactions relatives à un projet, conformément aux Principes de l'Équateur et aux Approches communes concernant le devoir de diligence environnementale et sociale de l'OCDE.

Nous nous attendons à ce que ce cadre continue d'évoluer pour s'adapter à la nature changeante de nos activités, de celles de nos clients et des pratiques exemplaires du secteur.



Processus de contrôle préalable concernant les droits de la personne



Enjeux émergents

EDC cerne, étudie, surveille et classe par ordre de priorité les enjeux environnementaux et sociaux émergents et les risques liés au financement d'une transaction. Nous sommes bien conscients des profondes mutations technologiques et politiques qui s'opèrent, de même que de la complexité croissante des chaînes d'approvisionnement, du commerce et de la nature même de notre travail.

Chaque année, des membres de l'Équipe de la réussite ESG des clients et de l'Équipe de la politique environnementale, sociale et de gouvernance se basent sur diverses sources, comme le **rapport sur les risques mondiaux du Forum économique mondial** et l'expérience et le savoir de l'équipe en matière de contrôle préalable, pour évaluer les risques environnementaux et sociaux émergents. Si l'un de ces risques est considéré comme préoccupant, il est greffé au cadre de diligence raisonnable ou fait l'objet d'une déclaration de principe ou d'une note d'orientation.

En 2021, une approche spécialement conçue pour les risques liés aux chaînes d'approvisionnement, caractérisée entre autres par des questions plus poussées sur la chaîne d'approvisionnement du client, a été introduite dans notre **Cadre de diligence raisonnable : droits de la personne** pour recueillir des renseignements plus détaillés (voir annexe D du Cadre). Ce type de risques peut varier en fonction de plusieurs facteurs : dynamiques sectorielles particulières, emplacement des fournisseurs, couverture médiatique défavorable, etc. C'est en se basant sur ces facteurs qu'EDC repère les transactions requérant une vérification plus approfondie. Le tableau ci-dessous synthétise nos approches face à certains des principaux enjeux.

Fidèle à son souci de transparence, EDC continuera de divulguer de l'information sur son processus de contrôle préalable à mesure que seront définies les approches et les orientations en matière de droits de la personne par rapport à certains secteurs, pays ou enjeux.

Influencer la gestion des risques liés aux droits de la personne dans les chaînes d'approvisionnement

Discours à la rencontre des spécialistes de l'environnement et des enjeux sociaux de l'OCDE au sujet du contrôle préalable des chaînes d'approvisionnement

Échanges avec d'autres institutions financières sur ce thème dans le cadre du **Financial Institutions Practitioners Circle de Shift**

Évaluations des risques liés aux droits de la personne

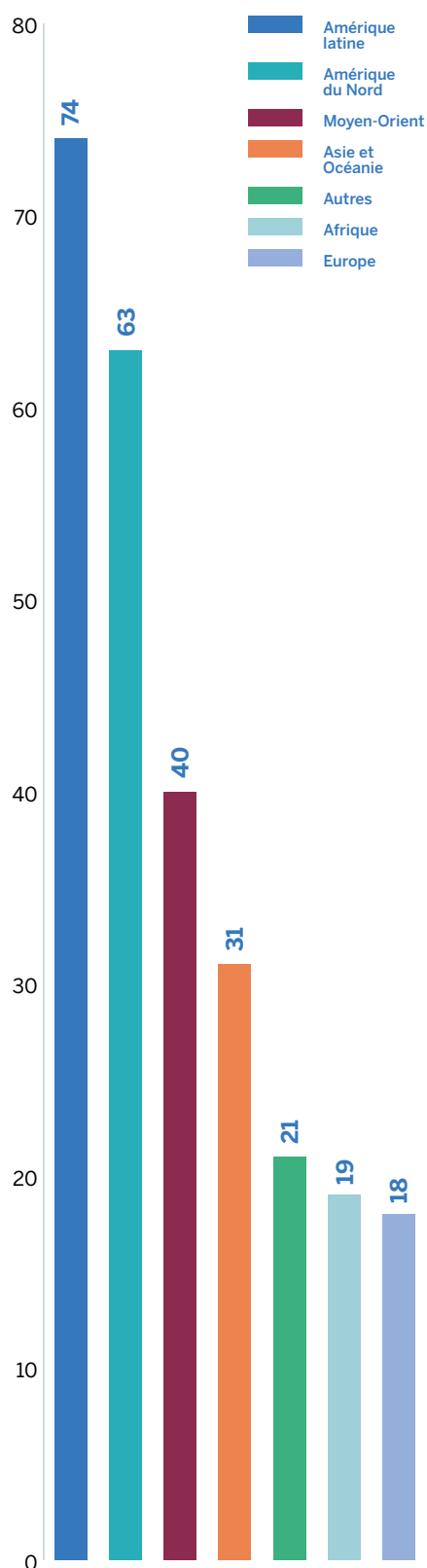
Afin de cerner les contextes dans lesquels EDC est en mesure d'utiliser son influence pour améliorer les choses en matière de droits de la personne, nous identifions et mesurons les risques et retombées d'ordre environnemental et social (dont ceux liés aux droits de la personne) grâce au processus de contrôle préalable. L'année dernière, l'Équipe de la réussite ESG des clients a ainsi examiné 266 transactions non liées à des projets **VALIDÉ**. Le nombre de vérifications annuelles varie en fonction de certains facteurs comme le volume de nos activités, les changements dans certaines régions ou certains secteurs, ou les tendances sectorielles émergentes. Différents éléments du risque (pays, secteur, antécédents de l'entreprise, etc.) peuvent justifier une évaluation. Les indicateurs de rendement clés (IRC) sont segmentés par secteur et, cette année, par région.

En 2021, nous avons créé un nouvel IRC qui comptabilise le pourcentage de transactions ayant fait l'objet d'une évaluation environnementale et sociale pour lesquelles on a aussi procédé à un examen relatif aux droits de la personne.

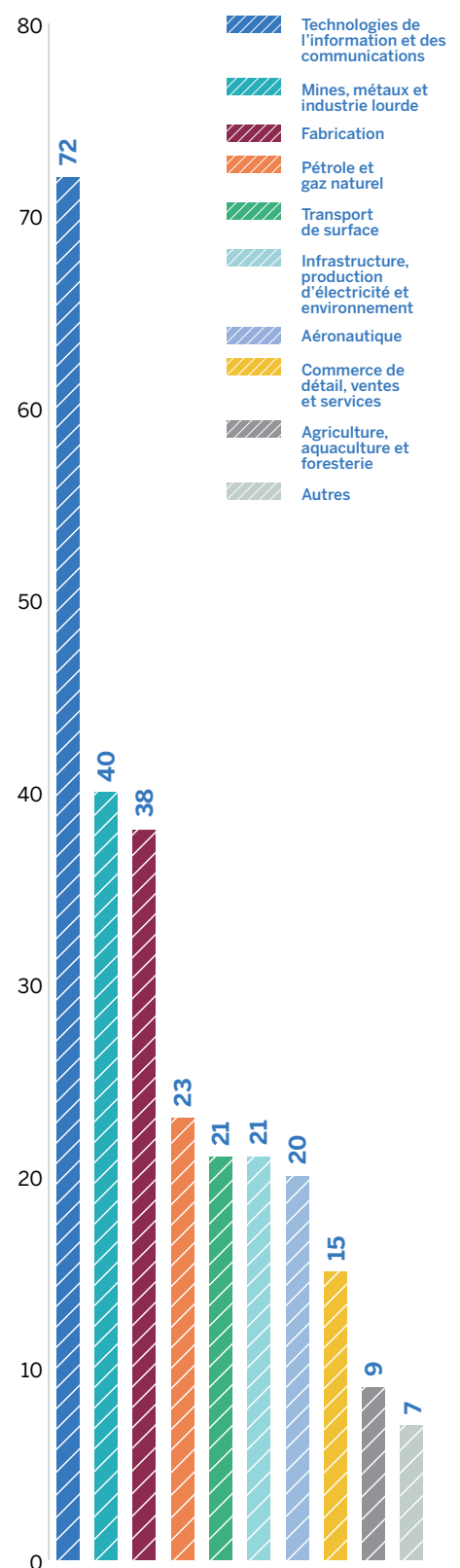
16 %

des transactions ont fait l'objet d'une évaluation des risques liés aux droits de la personne

Nombre d'évaluations des risques liés aux droits de la personne, par régions



Nombre d'évaluation des risques liés aux droits de la personne, par secteurs



Principaux risques liés aux droits de la personne

Les activités commerciales de ses clients rattachent EDC à un large éventail d'enjeux environnementaux et sociaux. Pour mieux comprendre les risques associés à son portefeuille, la Société rassemble de l'information sur les principaux risques liés aux droits de la personne identifiés lors d'évaluations environnementales et sociales. Elle porte actuellement attention :

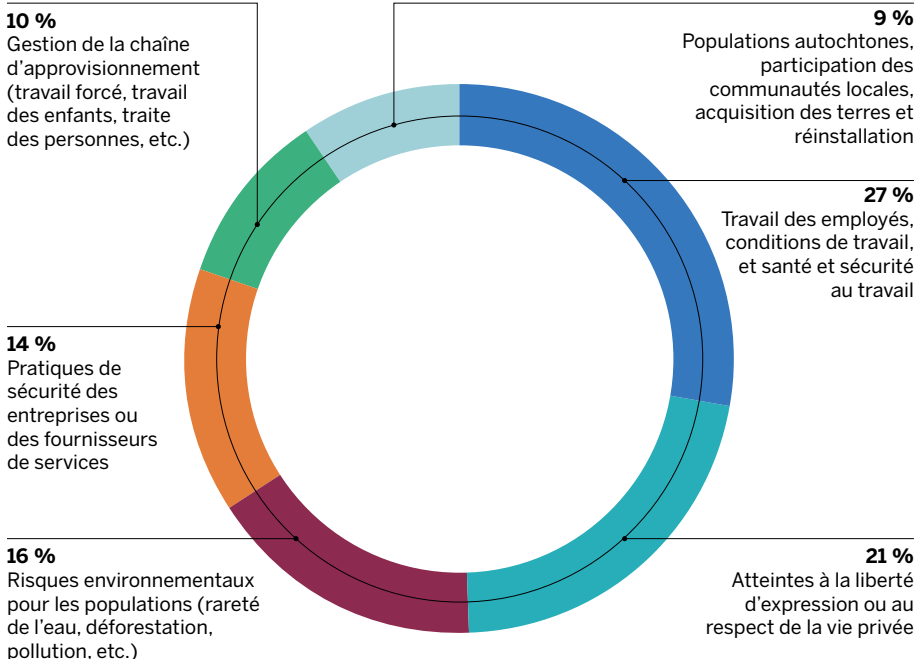
- aux atteintes à la liberté d'expression ou au respect de la vie privée;
- aux risques environnementaux pour les populations (rareté de l'eau, déforestation, pollution, etc.);
- aux pratiques de sécurité des entreprises ou des fournisseurs de services;
- au travail des employés, aux conditions de travail et à la santé et sécurité au travail;
- aux populations autochtones, à la participation des communautés locales, à l'acquisition des terres et à la réinstallation;
- à la gestion de la chaîne d'approvisionnement (travail forcé, travail des enfants, traite des personnes, etc.).

Les données recueillies nous permettent d'observer des tendances et de suivre l'évolution des domaines déjà considérés comme prioritaires pour perfectionner notre processus de contrôle préalable et remédier à d'éventuels nouveaux problèmes relatifs aux droits de la personne.

Interactions avec les clients

Notre processus de contrôle préalable nous amène à collaborer étroitement avec nos clients et à appuyer les efforts qu'ils déploient pour repérer et prévenir des répercussions négatives sur les droits de la personne. Conformément à notre Cadre de diligence raisonnable, lorsque des risques ou des atteintes graves (potentielles ou réelles) sont signalés, nous procédons à l'examen complet des risques liés aux droits de la personne en tenant compte à la fois des risques contextuels et des capacités de gestion du client concerné, notamment en communiquant directement avec ce dernier pour lui poser des questions poussées sur ses pratiques, en lui fournissant de l'information sur la gestion des risques, ou en l'amenant à améliorer ses politiques et procédures. Nous aidons même certains clients à formuler des engagements et à établir des plans d'action pour atténuer des risques particuliers pendant une période donnée.

Risques liés aux droits de la personne repérés lors d'évaluations environnementales et sociales



Nota – Les pourcentages étant arrondis, les totaux ne correspondent pas à la somme des composantes.

INTERACTIONS AVEC LES CLIENTS POUR LES TRANSACTIONS NÉCESSITANT UN CONTRÔLE PRÉALABLE ACCRU EN MATIÈRE DE DROITS DE LA PERSONNE

Transactions nécessitant un contrôle préalable accru en matière de droits de la personne (plus qu'une simple évaluation)

71 %

EDC a posé des questions au client pour mieux comprendre les risques contextuels et la capacité de gestion de l'entreprise.

23 %

EDC a fourni au client de l'information ou des recommandations sur la gestion des risques pour l'aider à mieux comprendre, repérer et atténuer les risques potentiels.

6 %

EDC a encouragé le client à s'engager à prioriser et à appliquer des mesures de gestion du risque, ce qui peut inclure la mise en place de mesures de réparation.

Principes en matière d'influence et de réparation

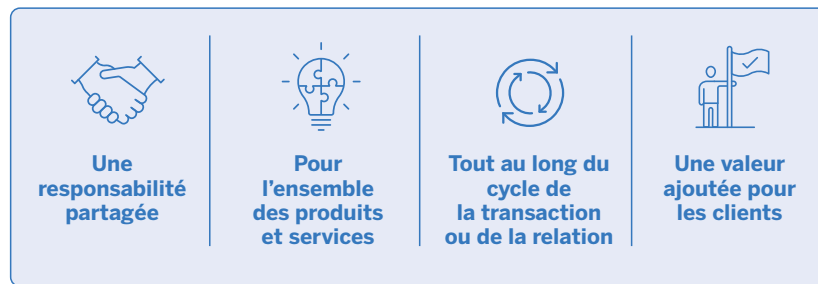
Nous avons élaboré un cadre d'influence et de réparation pour améliorer notre gestion des enjeux liés aux droits de la personne dans nos relations commerciales internationales. Conformément à notre Politique sur les droits de la personne, nous nous sommes engagés à renforcer notre pouvoir d'influence et à l'utiliser pour prévenir et atténuer les atteintes aux droits de la personne qui peuvent surgir dans nos relations avec nos clients, et de faciliter la réparation au besoin. Les treize principes qui orientent notre approche en matière d'influence et de réparation se fondent sur notre Cadre de diligence raisonnable. Ils sont énumérés ci-dessous et dans les **Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation**.

Outils de contrôle préalable en matière d'influence et de réparation

En 2021, nous avons élaboré une gamme d'outils nous permettant d'appliquer concrètement les principes en matière d'influence et de réparation d'EDC que nous avons intégrée à nos processus de contrôle préalable et de prise de décisions importantes. C'est une équipe transfonctionnelle d'EDC appuyée par Shift, un centre d'expertise de renommée en services-conseils sur la mise en œuvre des PNDU, qui a conçu ces outils. Ils nous aideront à promouvoir des pratiques durables et responsables auprès de nos clients et à leur donner les moyens de conquérir le monde en répondant aux attentes en matière de gestion et de prévention des risques. Ces outils seront fonctionnels et mis en place en 2022.

Principes d'EDC en matière d'influence et de réparation

Principes fondamentaux



Principes opérationnels



Influence



Réparation



TROUSSE D'OUTILS EN MATIÈRE D'INFLUENCE ET DE RÉPARATION

Ces outils servent dans le cadre de relations ou de transactions à haut risque. Ils sont utilisés tant avant qu'après les atteintes : dans le premier cas, ils aident nos clients à prévenir, à atténuer ou à gérer de potentielles répercussions, et à être prêts à apporter des mesures de réparation si nécessaire; dans le second, ils appuient les réponses et les mesures de réparation proposées par nos clients aux personnes ou parties prenantes touchées. Le contenu de cette trousse va des ressources et outils diagnostic jusqu'aux feuilles de travail.

Grâce à ces outils, les employés pourront :

- poser davantage de questions pertinentes au début d'une relation ou d'une transaction;
- adopter une approche plus uniforme et ferme pour prévenir ou atténuer les risques et les problèmes environnementaux, sociaux ou liés aux droits de la personne;
- faire en sorte qu'EDC soit bien placée pour veiller à ce que des mesures de réparation soient offertes en cas d'atteinte.



Priorités en matière d'influence et de réparation

En 2019, EDC a ciblé trois domaines prioritaires en matière d'influence et de réparation :

- Industries extractives et secteur de l'énergie en Amérique latine
- Transition climatique des entreprises canadiennes du secteur du pétrole et du gaz naturel
- Enjeux sociaux liés à l'énergie solaire

Nous accordons une importance prioritaire à ces domaines en raison de la présence de risques élevés et nous élaborons une approche stratégique pour chacun d'entre eux, afin de mieux gérer les risques environnementaux et sociaux (y compris ceux liés aux droits de la personne), directement à l'échelle du portefeuille, et non des transactions.

En 2021, nous avons mis sur pied une stratégie de gestion des enjeux sociaux liés à l'énergie solaire. En 2022, nous étudierons à nouveau les deux autres sphères prioritaires pour confirmer leur pertinence.

Mécanismes de règlement des griefs

Les mécanismes de règlement fournissent aux parties prenantes d'une entreprise un moyen de déposer des plaintes ou d'exprimer leurs préoccupations. Lors du contrôle préalable d'une transaction, nous les examinons en détail. Lorsqu'elle détecte une forte probabilité d'atteinte grave aux droits de la personne (potentielle ou réelle), EDC évalue l'efficacité du programme de mobilisation des parties prenantes et des mécanismes de règlement des griefs de l'entreprise, conformément aux PDNU; s'ils présentent des lacunes, des contrôles supplémentaires et un dialogue plus approfondi peuvent s'imposer, de même que l'ajout d'engagements définis dans le temps dans l'accord conclu avec le client.

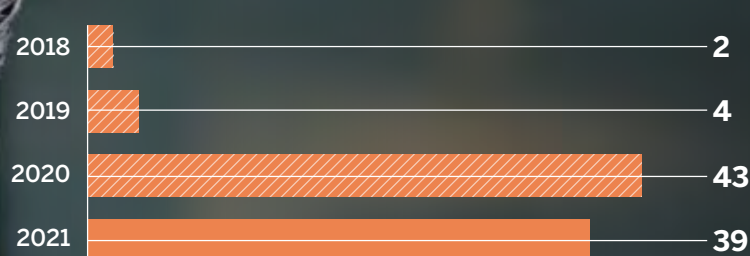
EDC s'engage également à prendre des mesures raisonnables pour soutenir les processus du Point de contact national du Canada et de l'ombudsman canadien de la responsabilité des entreprises lorsque ses clients sont visés.



L'INTÉGRITÉ DES ENTREPRISES EN CHIFFRES

Les formations et communications sur la conduite responsable des affaires sont au coeur de notre culture.

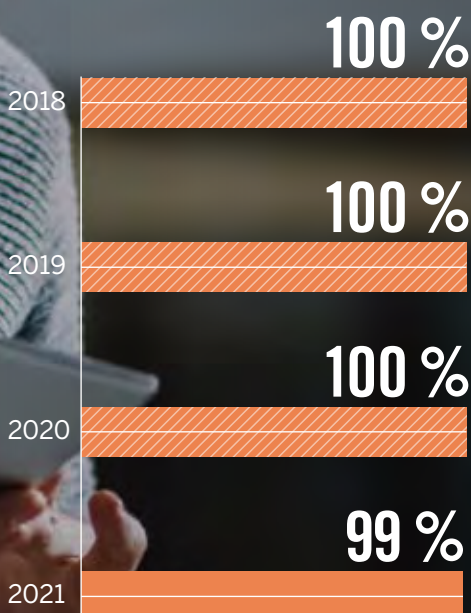
Nombre de mesures prises visant à lutter contre la corruption



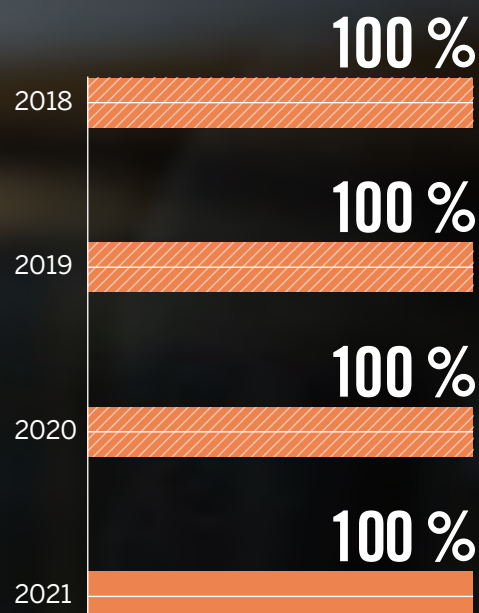
39

Nombre de mesures de sensibilisation visant à lutter contre la corruption mises en place en 2021¹

Pourcentage des employés concernés ayant suivi la formation sur les crimes financiers offerte annuellement



Pourcentage des employés ayant suivi la formation annuelle sur le Code de conduite²



¹ Le « Nombre de séances de sensibilisation aux crimes financiers présentées aux clients d'EDC », indicateur qui figurait dans le rapport annuel intégré 2019, a été redéfini comme « Nombre de mesures de sensibilisation visant à lutter contre la corruption » ; il est déclaré annuellement et fait référence à toutes les mesures prises par EDC durant l'année en lien avec les obligations aux termes des recommandations de l'OCDE (section IV, points 1 à 4), qu'il s'agisse de mesures nouvelles ou reconduites. L'indicateur « Part de nouveaux clients ayant reçu la lettre de la chef de la direction d'EDC sur les lois anticorruptions du Canada et la réduction des risques de corruption et de pots-de-vin » concernait quant à lui une campagne menée en 2018 et en 2019 qui a pris fin en 2020, et ne figurera plus dans le rapport annuel.

² Dans le rapport annuel intégré de 2019, l'indicateur était « Pourcentage d'employés ayant obtenu la certification annuelle pour le Code de conduite » ; il a été renommé « Pourcentage des employés ayant complété la formation annuelle pour le Code de conduite », un énoncé plus exact.

Responsabilité des entreprises

Intégrité des entreprises

Investie du mandat d'aider les entreprises canadiennes à exercer leurs activités dans certains des marchés les plus difficiles au monde, EDC doit absolument encadrer ses pratiques commerciales de politiques, de lignes directrices et de contrôles solides, et y rester fidèle en toute situation. Le respect de normes d'éthique élevées fait partie de nos valeurs et est essentiel pour notre réputation et la valeur que nous offrons aux Canadiens et Canadiennes.

Conduite éthique

Le Code de conduite d'EDC (le « Code ») et ses lignes directrices et normes connexes régissent notre façon de faire des affaires et définissent notre culture d'excellence en matière d'éthique. Chaque année, tous nos employés doivent suivre une formation à ce sujet et signer une déclaration confirmant qu'ils comprennent bien le Code et s'y conforment. Les membres du Conseil doivent quant à eux respecter le Code de conduite du Conseil d'EDC et signer eux aussi une déclaration annuelle.

EDC a procédé en 2021 à l'examen et à la mise à jour de son Code, enrichissant notamment les sections concernant la diversité et l'inclusion, la cybersécurité et la gestion des risques liés aux tierces parties. Elle a également adopté une nouvelle Norme en matière de conflits d'intérêts, qui aide les employés à éviter et à atténuer les risques de conflits d'intérêts entre leurs affaires personnelles et professionnelles et leur apprend comment gérer des conflits d'ordre organisationnel au nom d'EDC.

En collaboration avec l'institut Ethisphere, EDC s'est penchée sur les risques éthiques dans le cadre de la toute première évaluation externe de ses programmes dans ce domaine. La Société s'est démarquée dans cette comparaison avec ses homologues de partout sur la planète – dont certains qu'Ethisphere qualifie d'« entreprises les plus éthiques au monde ». Cet examen nous a aussi permis d'obtenir des recommandations sur les moyens d'améliorer la visibilité

de nos programmes liés à l'éthique et a mis en lumière l'importance de continuer à renforcer et à promouvoir notre « culture du signalement » pour que tous les employés soient à l'aise d'exprimer leurs commentaires ou préoccupations, de poser des questions ou de faire des recommandations sans crainte de représailles.

Prévention des crimes financiers

Consciente que la corruption et les pots-de-vin peuvent fausser les échanges et entraver la croissance économique, EDC est déterminée à y faire échec. Elle observe toutes les lois et les lignes directrices internationales applicables, y compris la *Recommandation sur la corruption et les crédits à l'exportation bénéficiant d'un soutien public* de l'OCDE. Elle offre également un soutien concret au Canada et aux autres grandes nations commerçantes dans leur lutte contre la corruption.


Depuis l'adoption de notre Politique sur les crimes financiers en 2017, nous avons renforcé nos capacités internes et intégré la Politique dans nos activités pour éviter d'offrir en connaissance de cause notre soutien à des parties faisant l'objet de sanctions ou à des transactions qui comportent des éléments de corruption ou liés à des pots-de-vin, de voir nos produits et services être utilisés pour des activités frauduleuses, passibles de sanctions ou liées au blanchiment d'argent ou au financement du terrorisme, ou de rendre possibles des activités illégales.

Voici quelques éléments fondamentaux de notre approche :

- Formation annuelle obligatoire sur les crimes financiers pour tous nos employés, et formation approfondie pour ceux et celles qui travaillent dans des domaines spécialisés
- Outil automatisé d'évaluation des risques qui repère certains indicateurs de risque dans les données sur les clients au début de notre relation avec eux et déclenche au besoin l'application de contrôles préalables accrus par des experts d'EDC¹
- Normes claires de signalement des risques aux échelons supérieurs pour permettre une prise de décision rapide
- Surveillance continue de nos contreparties et des transactions
- Ressources pour aider les entreprises à se protéger contre les menaces à leur intégrité (billets de blogues, liens vers des conseils internationalement reconnus, etc.)

En 2021, nous avons continué à développer notre Programme des crimes financiers en mettant l'accent sur l'intégration de pratiques exemplaires qui ne perturbent pas le cours des activités ou le plan de croissance des clients. Pour ce faire, nous utilisons entre autres l'analyse de données et l'automatisation pour détecter les situations comportant de grands risques de crimes financiers et demandant un contrôle préalable accru, et nous appliquons des mesures plus simples si les risques sont faibles.

De plus, grâce à la réorganisation de son Groupe du développement durable (page 28), à la bonification de la formation pour les employés de première ligne et à une plus large délégation de pouvoirs, EDC est désormais mieux outillée pour offrir à ses clients le soutien nécessaire au moment opportun, en évaluant les risques de crimes financiers plus tôt dans sa relation avec eux.

¹ En 2021, EDC a effectué des contrôles préalables accrus en matière de crimes financiers lors de l'examen de 328 transactions et nouveaux clients. 

Gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques; c'est à ce prix qu'elle peut aider les entreprises canadiennes à conquérir le monde. Dans un paysage politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques, y compris des risques liés aux facteurs ESG. Tout en cherchant de nouveaux débouchés, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment, pour protéger nos activités, notre réputation et les exportateurs canadiens que nous servons.

Notre approche pratique de la gestion des risques s'appuie sur leur quantification, ce qui nous permet de bien les comprendre et d'en assumer davantage, de poursuivre nos activités tout en maintenant une bonne gouvernance, et d'éliminer les éléments inutilement complexes. Bon nombre d'initiatives entreprises en 2021 suivent ces principes :

- Élaboration d'outils libre-service pour aider les secteurs d'activité d'EDC à inclure les risques dans leurs analyses financières
- Harmonisation de notre Énoncé en matière d'appétit pour le risque avec la stratégie 2030 d'EDC, amélioration des paramètres quantitatifs et qualitatifs, et simplification du langage pour qu'il soit plus largement compris et utilisé de manière objective
- Création d'un nouveau rapport intégré sur les risques publié chaque trimestre qui regroupe les risques financiers, stratégiques et opérationnels, et favorise des discussions plus fructueuses au sein du Conseil et de la direction à ce chapitre

RENSEIGNEMENTS CONNEXES

Pour en savoir plus sur l'approche d'EDC en matière de gestion des risques, voir la [page 95](#) de notre Rapport de gestion.

GESTION DES RISQUES SOCIAUX ET ENVIRONNEMENTAUX

Les risques non financiers, comme ceux liés aux droits de la personne, aux changements climatiques, à l'environnement ou à la gouvernance, peuvent plomber la viabilité et la réputation d'une société, la solidité de ses relations et le bien-être des personnes et des collectivités.

Le Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC oriente notre travail à ce chapitre. Il regroupe la [Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux](#) et les [lignes directrices connexes](#), la [Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale](#), la [Politique sur les changements climatiques](#), la [Politique sur les droits de la personne](#) et la [Politique sur la transparence et la divulgation](#).

Nous évaluons et révisons nos politiques GRES régulièrement pour nous assurer de leur pertinence et de leur adéquation avec les cadres internationaux, dont les Approches communes de l'OCDE, les Principes de l'Équateur, les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques et les Principes directeurs relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme de l'ONU.

Par ailleurs, dans le cadre du nouvel examen de nos politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux entamé en 2021, nous tiendrons en 2022 une vaste consultation auprès des parties prenantes.



La gouvernance à EDC

Société d'État à vocation financière fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont principalement issus du secteur privé. Le Conseil a pour mandat de superviser la direction et la gestion d'EDC, de soutenir l'élaboration de stratégies et de superviser leur exécution, tel que défini dans le Plan d'entreprise.

Le Conseil d'administration d'EDC est composé de professionnels chevronnés des domaines des affaires, de la finance, des services bancaires, de l'assurance, des ressources humaines, des technologies, de l'investissement, des politiques et de la gestion des risques. Les membres ont une connaissance intime et une profonde compréhension de divers secteurs, dont les institutions financières, l'exploitation minière, l'énergie, la fabrication, les technologies et le commerce de détail. Leur bagage d'expérience collectif est mis à profit pour guider l'orientation opérationnelle de la Société.

Gérance du conseil

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction jouent un rôle important : s'assurer que l'orientation stratégique de la Société et le Plan d'entreprise s'harmonisent avec les priorités commerciales du gouvernement du Canada. Les membres du Conseil sont le point de liaison entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année des orientations du ou de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, par la voie de son énoncé des priorités et des responsabilités. En parallèle à cet énoncé, EDC entretient un dialogue constant avec son actionnaire. Le Plan d'entreprise 2022–2026 a été approuvé par le Conseil à l'automne 2021.

Objectif d'intérêt public et mandat conféré par la loi

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC lui sont conférés par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

Responsabilités et fonctionnement

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception de la présidente et chef de la direction d'EDC, qui siège également au Conseil d'administration d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail productive, et le Conseil revoit régulièrement le partage des responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC encadre les délibérations du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière d'intendance, et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, du temps est réservé aux discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec la chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité de la vérification tient trois réunions à huis clos : une avec le Bureau du vérificateur général du Canada, une

autre avec le premier vice-président et vérificateur interne en chef d'EDC, et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence de la chef de la direction. Le Comité de la gestion des risques, pour sa part, tient régulièrement des réunions à huis clos avec la chef de la gestion des risques et la vice-présidente et chef de la conformité et de l'éthique. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relative aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y assister s'ils le souhaitent. Toutefois, seules la présidente et la vice-présidente du Conseil et des Comités peuvent siéger et participer aux travaux du Comité de la nomination et de la gouvernance.

Priorités du conseil en 2021

Le Conseil éclaire et encadre la stratégie d'EDC, et la manière dont elle aborde les risques et les occasions. Cette contribution de longue date a donné à l'équipe de la haute direction et au Conseil de solides assises pour relever les défis de 2021, notamment les défis posés par la pandémie en cours et ceux liés à la mise en œuvre de sa stratégie d'entreprise à long terme.

Environnement, société et gouvernance (ESG) et culture de conduite éthique

Le Conseil guide l'orientation générale du volet d'ESG de la Société et contribue à l'évolution de la stratégie organisationnelle dans ce domaine. En 2021, EDC a renforcé sa propre gouvernance ESG en se penchant sur les mandats des comités permanents et la Charte du Conseil, et en officialisant les responsabilités qui incombent déjà à chacun des comités du Conseil en matière de surveillance des facteurs ESG. L'établissement de la stratégie ESG globale demeure sous la houlette du Conseil. Le Conseil a également renforcé ses compétences collectives en matière d'ESG grâce à l'offre continue de formations et de certifications aux administrateurs.

Les enjeux liés au volet ESG ont compté parmi les points régulièrement traités par le Comité du développement des affaires et du rendement. Tous les autres comités se sont acquittés de leurs mandats en portant une attention particulière aux facteurs ESG. Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques à ce sujet de la part de la chef du développement durable et a pu entendre les points de vue de l'actionnaire et de représentants de la société civile sur les questions ESG. Les travaux du Conseil et de ses comités en matière d'ESG ont notamment porté sur ce qui suit :

- le bilan ESG : rapports et plan d'évolution;
- les points de vue externes sur les enjeux ESG;
- le rôle des facteurs ESG en tant que catalyseurs de la nouvelle stratégie d'EDC;
- l'arrimage de l'approche d'EDC aux orientations du gouvernement du Canada;
- les droits de la personne;
- la gouvernance du volet ESG par le Conseil;
- la Politique de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC, qui comprend la Politique sur les changements climatiques et la Politique sur les droits de la personne;
- les rapports sur la mise en œuvre de la Directive en matière d'évaluation environnementale et sociale d'EDC;

- les évaluations et les développements relatifs aux principes ESG touchant les transactions et les clients stratégiques, notamment en ce qui a trait aux préoccupations soulevées par les organisations de la société civile;
- la simulation de crise climatique à EDC et la gestion des portefeuilles;
- les progrès d'EDC quant à sa cible d'intensité en carbone, définie dans la Politique sur les changements climatiques;
- le bilan d'EDC en matière de technologies propres;
- l'élaboration d'indicateurs de rendement clé et de tableaux de bord relatifs à la composante ESG;
- la mobilisation des parties prenantes.

Par ailleurs, la présidente du Conseil, Martine Irman, a continué de représenter le Conseil au sein du Conseil consultatif ESG d'EDC, un groupe d'éminents spécialistes qui offrent conseils et orientation sur les pratiques liées au volet ESG de la Société.

De façon générale, le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Le Conseil approuve le Code de conduite, qui intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public. De plus, il reçoit un rapport sur la formation des employés et leur attestation d'adhésion au Code de conduite d'EDC. Par ailleurs, la Société s'attend à ce que les membres du Conseil à exercer leur mandat conformément au Code de conduite d'EDC. En 2021, tous les membres du Conseil ont suivi la formation annuelle obligatoire relative au Code de conduite.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et tout membre du Conseil ayant un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Superviser les activités de la filiale d'EDC

Le Conseil a continué de superviser les activités de la filiale en propriété exclusive d'EDC : l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) Inc. / Development Finance Institute Canada (DFIC) Inc./, qui exerce ses activités sous la marque de FinDev Canada. L'Institut est chapeauté par un conseil d'administration où siègent des membres du Conseil d'EDC (la présidente et chef de la direction d'EDC occupe la présidence du conseil de FinDev). Globalement, le conseil de FinDev Canada possède un large éventail de compétences et d'expériences en ce qui a trait au financement du développement et aux marchés étrangers.

Orienter la transformation et l'élaboration d'une stratégie à long terme

Le Conseil a joué un rôle central dans l'orientation et la surveillance de la transformation qu'opère EDC afin de mettre en œuvre sa toute première stratégie d'entreprise décennale. Il a reçu des mises à jour périodiques concernant la modernisation numérique à EDC et les résultats du sondage éclair des employés, et a collaboré avec l'équipe de direction en vue de mettre en place un solide plan d'action pour favoriser les changements culturels et comportementaux nécessaires pour qu'une transformation durable s'opère et que les résultats souhaités soient atteints plus rapidement.

Malgré les intenses pressions exercées sur le Conseil et la Société pour agir dans un horizon à court terme, le Conseil a maintenu une perspective stratégique pérenne et a contribué à l'élaboration du Plan d'entreprise d'EDC. Durant l'année, le Conseil et l'Équipe de la haute direction ont uni leurs efforts pour faire une analyse détaillée des tendances qui façonnent le commerce extérieur du Canada et amorcer une réflexion divergente sur les défis auxquels font face les exportateurs canadiens, aujourd'hui et demain. Ces efforts concertés ont permis de faire d'importants progrès dans la mise au point de la stratégie d'entreprise ainsi que des outils et des processus connexes et, ce faisant, d'assurer une surveillance efficace de la mise en œuvre de la stratégie.

Continuer à orchestrer la réponse d'EDC à la pandémie

Le Conseil d'administration d'EDC a continué de jouer un rôle déterminant dans l'orientation et la surveillance des efforts de la Société pour faire face à la pandémie et faciliter la relance de l'économie canadienne. Alors que la direction d'EDC donnait à l'effectif les moyens de mener à bien son mandat, le Conseil a pour sa part exercé un rôle crucial de surveillance en recevant régulièrement un état des lieux, notamment au sujet des communications de la direction, des résultats du sondage d'opinion réalisé auprès des employés, de l'avenir du travail et de la gestion du changement. Le Conseil a donc pu effectuer un examen critique, ce qui a permis à la haute direction de prendre les décisions audacieuses qui s'imposaient pour répondre aux besoins de la Société et appuyer les entreprises canadiennes.

Communiquer avec les parties prenantes

EDC ayant été encore une fois appelée à soutenir un nombre inédit d'entreprises canadiennes au cours de l'année, le Conseil a fait une priorité d'encadrer les interactions de la Société avec ses parties prenantes. Dans l'exercice de son rôle de surveillance, le Comité du développement des affaires et du rendement du Conseil a reçu des rapports périodiques et formulé des orientations à ce sujet, tout en suivant l'évolution des conditions du marché, les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, les priorités de son actionnaire – le gouvernement du Canada – et les attentes de l'ensemble des parties prenantes. Dans la foulée de la signature par le gouvernement du Canada de la déclaration intitulée *Statement on International Public Support for the Clean Energy Transition*, le Conseil a veillé à la poursuite du dialogue avec les producteurs canadiens de pétrole et de gaz naturel, s'est entretenu avec Mark Carney, envoyé spécial de l'ONU pour le financement de l'action climatique, et a tenu une table ronde réunissant des organismes de réglementation en matière d'énergie.

Gérer les risques d'entreprise

EDC ne cesse d'élargir la portée de son action vers de nouveaux marchés et secteurs pour mieux soutenir les entreprises canadiennes faisant œuvre de pionniers. Ce faisant, elle doit composer avec plusieurs risques – d'ordre financier, opérationnel et stratégique – dans une

foule d'écosystèmes économiques et politiques. Voilà pourquoi la composante de gestion des risques d'entreprise, qui permet d'enclaver les pratiques de gestion de risques dans les activités de la Société au quotidien, est demeurée une priorité pour le Conseil d'administration.

Communiquer avec l'actionnaire

En 2021, le Conseil a continué de surveiller et de faciliter des communications efficaces entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. Le Conseil a accueilli le ministre de l'Environnement et du Changement climatique au printemps dernier afin de discuter des engagements du gouvernement. La présidente du Conseil a en outre eu des échanges avec le ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et des hauts fonctionnaires sur un éventail de sujets, dont la gouvernance, les priorités de l'actionnaire et les résultats de la Société.

Évaluation et relève des cadres supérieurs

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement du président ou de la présidente, des premiers vice-présidents et premières vice-présidentes, ainsi que des titulaires de certains postes désignés. Les objectifs de rendement de la présidente pour l'année sont établis par le Comité des ressources humaines et sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du Plan d'entreprise. En outre, ils concordent avec l'énoncé des priorités et des responsabilités remis chaque année à EDC. Le Comité des ressources humaines examine chaque année le rendement du président ou de la présidente en fonction de ces objectifs et formule des recommandations au Conseil, après quoi le Conseil présente à son tour au gouvernement des recommandations sur son salaire et sa rémunération variable. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement; en outre, il gère les plans de gestion du talent et de maintien des activités.

De plus, le Conseil chapeaute le programme de relève des cadres supérieurs. Le Plan de relève, préparé par la direction et approuvé par le Comité des ressources humaines, est utilisé dans les nominations de cadres supérieurs.

Mandat et rapports des comités

En 2021, le Conseil d'administration a accueilli Richard Payette à titre de nouvel administrateur. Le Conseil maintient la parité hommes-femmes, ce qui témoigne de l'engagement de la Société envers l'inclusion, la diversité et l'équité.

Le Conseil d'administration d'EDC bénéficie du soutien de six comités du Conseil. Il revoit régulièrement le mandat de chacun des comités ci-dessous.

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à s'acquitter de son mandat relativement aux questions financières, à toute enquête menée par le vérificateur interne en chef, à l'approbation des plans des vérificateurs internes et externes. Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables pour EDC et d'examiner les résultats des vérifications internes et externes. De plus, le Comité approuve les états financiers trimestriels avant leur diffusion publique. Tous les membres du Comité de la vérification connaissent bien les finances et sont indépendants de la direction d'EDC.

Présidé par Robert McLeese, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2021. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on compte les prévisions financières et l'évolution de la conjoncture économique dans le contexte de la pandémie, la transformation numérique de même que les efforts soutenus de la Société pour mettre en œuvre les changements apportés aux normes comptables internationales. En 2021, le Comité de la vérification a régulièrement remis des rapports au Conseil et échangé avec le vérificateur interne en chef de même que des représentants du Bureau du vérificateur général du Canada.

Le **Comité du développement des affaires et du rendement** collabore avec la direction et joue un rôle consultatif auprès du Conseil afin que le rendement de la Société cadre avec son orientation stratégique. Le Comité propose une orientation stratégique qui renforce la capacité d'EDC de répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens; il encadre la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise; il assure un suivi du rendement par rapport aux stratégies, aux plans et aux politiques qui ont été approuvés.

Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2021. Au nombre des principaux domaines d'action du Comité pendant cette période figurent la communication des mesures de rendement organisationnel, les rapports relatifs au bilan ESG, le suivi des tendances émergentes dans les divers secteurs de l'économie canadienne, la transformation opérationnelle, les stratégies relatives au marketing et aux secteurs d'activité, les perspectives économiques ayant une incidence sur EDC et ses clients, de même que le plan d'action du gouvernement du Canada face à la pandémie, les plans pour relancer l'économie post-COVID et les attentes envers EDC à cet égard.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines, et il approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des cadres supérieurs ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement de la Société. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement du président ou de la présidente, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés.

Présidé par Karna Gupta, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2021. La Société tient à remercier M^{me} Heather Culbert, qui a assuré la présidence du comité jusqu'en avril 2021. Sous sa gouverne, plusieurs importants jalons ont été franchis en matière de ressources humaines. EDC tient à lui exprimer sa profonde reconnaissance et à saluer son infatigable dévouement pendant son mandat.

Parmi les principaux domaines d'action du Comité en 2021, on note la mise en place de la stratégie d'EDC en matière d'inclusion, de diversité et d'équité; les initiatives déployées pour faire de la santé, de la sécurité et du bien-être du personnel des employés d'EDC et de FinDev Canada des priorités tout au long de la pandémie; la culture organisationnelle et l'avenir du travail.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de recommander des mises à jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises pour les activités d'EDC, de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions

particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent l'approbation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille.

Présidé par Lindsay Gordon, le Comité a tenu six réunions ordinaires 2021. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on recense la gestion du capital, la simulation de crise à l'échelle de la Société, la simulation de crise climatique, la cybersécurité organisationnelle ainsi que la transformation et les programmes d'éthique et de conformité d'EDC. M^{me} Darlene Thibault a assuré la présidence du comité jusqu'en mars 2021 et EDC tient à lui exprimer sa profonde reconnaissance et à saluer son dévouement pendant son mandat.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination à la présidence d'EDC et à la présidence du Conseil de même que sur le profil des compétences souhaitables et de l'expérience requise de la part des administrateurs, sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation du Conseil. En outre, le Comité supervise la gouvernance des filiales d'EDC et l'évaluation de l'efficacité du Conseil, en plus de surveiller les relations avec la direction et d'examiner la composition et les mandats des comités.

Le Comité, sous la gouverne de Martine Irman, présidente du Conseil d'administration, a tenu trois réunions en 2021. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on note la gouvernance générale du Conseil, la gouvernance des questions ESG, le processus de renouvellement des conseils d'EDC de FinDev Canada, et l'évaluation de la gouvernance du Conseil (un processus bisannuel).

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer certains pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement lorsqu'il est nécessaire de traiter une affaire urgente entre les réunions ordinaires du Conseil. Présidé par la présidente du Conseil, Martine Irman, le Comité n'a tenu aucune réunion en 2021.

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président ou la présidente du Conseil et les administrateurs du secteur privé reçoivent des honoraires annuels pour leurs services et leur présence aux réunions du Conseil et des comités, de même qu'une indemnité quotidienne fixe pour les déplacements. Conforme aux directives du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Présidence du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Présidence des comités (autre que le Comité de direction) et vice-présidence du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$

Les administrateurs sont également remboursés de leurs dépenses raisonnables, y compris des frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagés dans l'exercice de leurs fonctions. Chaque membre du Conseil siège à plusieurs comités. En 2021, il y a eu 10 réunions du Conseil (six réunions ordinaires, 4 réunions extraordinaires) et 27 réunions de comités. Toutes les activités du Conseil se sont faites de façon virtuelle en raison des restrictions de voyage et des contraintes imposées par la pandémie, exception faite des réunions d'octobre et de décembre. Ces deux réunions misaient sur une approche hybride : certains membres du Conseil y ont participé en personne, aux côtés de l'équipe de direction, tandis que d'autres y ont pris part par vidéoconférence.

La rémunération globale accordée aux administrateurs indépendants, y compris à la présidente du Conseil (honoraires annuels plus indemnités quotidiennes), s'est élevée à 255 133 \$ en 2021, contre 252 261 \$ en 2020. Au total, les frais de déplacement, de représentation et de réunion remboursés aux membres du Conseil (présidence exclue), plus les coûts des réunions du Conseil et des comités, se sont élevés à 128 292 \$ en 2021, contre 43 304 \$ en 2020. Les frais de déplacement et d'hébergement de la présidente ont totalisé 22 289 \$ en 2021, contre 23 508 \$ en 2020.

Tableau des présences des administrateurs aux réunions du Conseil et de ses comités en 2021

	Rémunération globale (honoraires plus indemnités quotidiennes)	Réunions du Comité de la vérification (3 = quorum)	Réunions du Comité du développement des affaires et du rendement (3 = quorum)	Réunions du Comité des ressources humaines (3 = quorum)	Réunions du Comité de la nomination et de la gouvernance (3 = quorum)	Réunions du Comité de la gestion des risques (4 = quorum)	Réunions du Conseil d'administration (6 = quorum)
Boivin, Pierre	18 203,75 \$		6/6			6/6	10/10
Culbert, Heather	25 356,25 \$	6/6		5/6	3/3		8/10
Gordon, Lindsay	21 173,75 \$	5/6		5/6	3/3	6/6	10/10
Gupta, Karna	20 143,15 \$	6/6	6/6	6/6	1/1		9/10
Irman, Martine	25 131,25 \$			6/6	3/3	5/6	10/10
Lavery, Mairead	s. o.			6/6		6/6	10/10
MacWilliam, Karen	18 446,25 \$	6/6				6/6	10/10
Matuszewski, Pierre	22 750,00 \$		6/6	6/6	3/3	6/6	10/10
McLeese, Robert	21 295,00 \$	6/6			3/3	6/6	10/10
Payette, Richard	17 119,30 \$	5/5	5/5				9/9
Sharma, Manjit	16 896,25 \$	6/6	6/6				10/10
Stairs, Andrea	16 991,25 \$		5/6	4/6			8/10
Thibault, Darlene	2 995,50 \$	1/1				1/1	1/1
Yuers, Kari	19 416,25 \$	6/6	6/6				10/10
TOTAL	245 917,95 \$						
EXINVEST	9 215,00 \$						
TOTAL	255 132,95 \$						

L'indemnité quotidienne liée à EXINVEST comprend les montants versés pour les réunions annuelles de 2020 et de 2021, car aucune indemnité quotidienne n'a été versée en 2020.

Conseil d'administration Équipe de la haute direction

Martine Irman

(présidente)

Toronto (Ontario)

Pierre Boivin

Sainte-Foy (Québec)

Heather J. Culbert

(vice-présidente)

Calgary (Alberta)

Lindsay Gordon

Vancouver (Colombie-Britannique)

Karna Gupta

Oakville (Ontario)

Karen MacWilliam

Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Pierre Matuszewski

Montréal (Québec)

Robert S. McLeese

Toronto (Ontario)

Richard Payette

Montréal (Québec)

Manjit Sharma

Toronto (Ontario)

Andrea Stairs Krishnappa

Toronto (Ontario)

Darlene Thibault

(jusqu'en mars 2021)

Laval (Québec)

Kari Yuers

Vancouver (Colombie-Britannique)

Mairead Lavery

Présidente et chef de la direction

Carl Burlock

Vice-président directeur et chef de la direction des affaires commerciales

Marsha Acott

Première vice-présidente et chef de la direction financière (par intérim)

Lorraine Audsley

Première vice-présidente et chef de la gestion des risques,
Gestion du risque global

Stephanie Butt Thibodeau

Première vice-présidente,
Personnel et culture

Jacques Chamberland

Premier vice-président et
chef des services numériques

Justine Hendricks

Chef du développement durable et
première vice-présidente, Commerce
durable et facilitation des affaires

Ken Kember

Premier vice-président, Finances,
et chef de la direction financière

Sven List

Premier vice-président,
Relations commerciales

Dan Mancuso

Premier vice-président,
Financement et investissements

Julie Pottier

Première vice-présidente,
Petites entreprises, Marchés commerciaux
et Partenariats

Todd Winterhalt

Premier vice-président, Communications
et Marketing, et chef de la stratégie
d'entreprise

Clive Witter

Premier vice-président, Solutions
d'assurance et de fonds de roulement

RAPPORT DE GESTION

Le présent rapport de gestion doit être lu en parallèle avec nos états financiers consolidés audités et les notes y afférentes pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Tous les chiffres sont en dollars canadiens.

AVERTISSEMENT À L'ÉGARD DES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent rapport de gestion contient des projections et d'autres déclarations prospectives à l'égard d'événements futurs. De par leur nature, ces déclarations se fondent sur des hypothèses et sont assujetties à des incertitudes et à des risques inhérents. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer sensiblement des attentes exprimées dans les déclarations prospectives.

APERÇU ÉCONOMIQUE	77
APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS	78
Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers	78
PERFORMANCE FINANCIÈRE	79
Produits du financement et des placements, montant net	79
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	80
Autres (produits) ou charges	81
Dotations ou (reprises) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	81
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	82
Charges administratives	82
SITUATION FINANCIÈRE	83
Résumé de l'État de la situation financière	83
Analyse du Plan d'entreprise	84
Risques liés au portefeuille et qualité du crédit	86
Concentration de l'exposition	86
Portefeuille de financement	86
Portefeuille d'assurances	89
Titres négociables et instruments dérivés	92
Gestion du capital	93
Relations avec les investisseurs	94
Accords non comptabilisés	94
Instruments financiers	95
Aperçu de la gestion des risques	95
Gouvernance des risques, supervision et conception	96
Le conseil et ses comités	96
La direction et ses principaux comités sur les risques	96
Principaux groupes de gestion des risques	97
Taxonomie des risques	98
Gestion du risque financier	98
Gestion du risque opérationnel	103
Gestion du risque stratégique	103
MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES	104
Changement de normes comptables	104
Mesures de performance non conformes aux IFRS	105
INFORMATION COMPLÉMENTAIRE	106

APERÇU ÉCONOMIQUE

En 2021, l'économie mondiale s'est redressée en affichant une croissance de 5,9 %. En effet, après la chute la plus brutale jamais enregistrée en 2020, la croissance s'est accélérée dans la plupart des pays en 2021. La distribution des vaccins s'étant répandue, le taux de vaccination n'a pas tardé à grimper dans plusieurs pays développés. Les mutations du SRAS-CoV-2 ont déstabilisé les réseaux de soins de santé, empêchant une pleine reprise économique. Les gouvernements ont prudemment réduit leurs subventions, les épargnes des ménages se sont accumulées, et les dépenses en biens durables ont augmenté. Les chaînes d'approvisionnement mondiales peinent encore à satisfaire à une demande exponentielle face à des ressources limitées. La pénurie de matières premières essentielles, dont le bois, les métaux et les semiconducteurs, engendre des prix records. Les cours mondiaux du pétrole ont retrouvé leur meilleur niveau, car l'activité économique a repris. En réaction, les banques centrales ont soit cessé l'expansion de leur bilan, soit annoncé un arrêt ciblé d'achat d'actifs financiers, dont quelques-unes ont haussé leur taux d'intérêt. À court terme cependant, le nouveau variant Omicron présente un grand risque vu sa haute infectiosité. C'est ainsi que vers la fin de l'année, beaucoup de pays ont dû réinstaurer les mesures sanitaires. Malheureusement, la forte mais inégale reprise s'est essoufflée à cause d'une recrudescence des infections et d'une grave pénurie de main-d'œuvre.

Aux États-Unis, malgré la reprise économique et le recul du taux de chômage, les activités n'ont pas encore atteint leur niveau pré-pandémique. Selon les estimations, la croissance du PIB américain s'est élevée de 5,6 %. La Réserve fédérale s'est mise à réduire ses programmes d'assouplissement quantitatif et a gardé son taux directeur dans la fourchette cible de 0 % à 0,25 %. Forts d'une épargne massive, les Américains sont les plus importants consommateurs de biens durables au sein du G7, d'où une inflation au taux vertigineux qui remonte à plusieurs décennies.

En Europe, la croissance du PIB a été de 5,2 % malgré le nombre élevé de cas de COVID-19 et la baisse de la production manufacturière. La Banque d'Angleterre a haussé son taux directeur en décembre 2021. En Asie, les mesures de confinement strictes et les éclosons régionales de COVID-19 ont freiné la production manufacturière et occasionné des retards importants.

Quant à l'économie canadienne, elle s'est accrue de 4,7 % en 2021. La perturbation des chaînes d'approvisionnement a affaibli le commerce de l'automobile au pays et l'offre de biens durables. Cependant, les exportations de biens ont connu une autre année fructueuse, soit un taux de croissance d'environ 11 % en valeur nominale, contrairement aux services, dont le niveau a été bien inférieur au niveau pré-pandémique. Par ailleurs, la Banque du Canada a été parmi les premières à réduire ses achats d'actifs financiers à mesure que l'économie se redressait, gardant toutefois son taux directeur à sa valeur plancher. Les nouveaux variants du coronavirus ont ralenti la progression vers une pleine reprise de l'emploi, des exportations et des dépenses de consommation. Le prix des maisons demeure élevé en raison d'une demande soutenue. Le dollar canadien s'est apprécié depuis le début de la pandémie, valant en moyenne 80 cents pour un dollar américain en 2021.

Dès mars 2020, le gouvernement canadien avait annoncé une série de mesures afin d'accroître notre capacité à aider les entreprises canadiennes aux prises avec des difficultés financières engendrées en raison de la lutte mondiale contre la COVID-19. Parmi ces mesures, citons le lancement du Programme de crédit aux entreprises (PCE) visant à hausser le volume d'activités des programmes de financement commercial et d'assurance par l'entremise de notre portefeuille de solutions financières, ainsi que l'amélioration de nos capacités sur le marché intérieur à venir en aide à nos institutions financières qui offrent des solutions de financement et de crédit aux entreprises canadiennes et qui, ainsi, en permettent un plus grand nombre à obtenir le crédit nécessaire pour pouvoir survivre à cette crise sans précédent.

Puisque la situation économique s'est améliorée, les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit qu'EDC a établies à l'égard de son portefeuille de prêts ont été réduites de 34 % pour se chiffrer à 1,9 milliard de dollars en 2021. De meilleures perspectives macroéconomiques et les remboursements nets dans notre portefeuille de prêts ont contribué à cette réduction. Par ailleurs, le montant net des passifs au titre des primes et des sinistres comptabilisé pour nos programmes d'assurance a diminué de 110 millions de dollars en raison surtout d'une révision à la baisse des risques liés à la COVID-19, ces facteurs étant partiellement neutralisés par les variations de la composition du portefeuille. L'amélioration de la situation économique a aussi contribué, grâce à l'excellente performance du marché, au bon rendement (profits réalisés et latents de 706 millions de dollars en 2021) de notre portefeuille de placements en titres de capitaux propres.

APERÇU DES RÉSULTATS FINANCIERS

Notre bénéfice net pour l'exercice s'élève à 2 287 millions de dollars, ce qui contraste avec la perte nette de 1 352 millions de 2020.

Exercice clos le 31 décembre
(en millions de dollars canadiens)

	2021	2020
Produits du financement et des placements, montant net	1 211	1 223
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net ¹	349	285
Profits réalisés ²	315	116
	1 875	1 624
Charges administratives	619	556
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(554)	2 083
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	(51)	416
Bénéfice ou (perte) avant les profits latents	1 861	(1 431)
Profits latents sur les instruments financiers ²	(426)	(79)
Bénéfice ou (perte) net	2 287 \$	(1 352) \$

¹ Y compris les commissions de garantie de prêt.

² Incluses dans les autres (produits) ou charges de l'État consolidé du résultat global.

Les éléments significatifs sont les suivants :

Reprise de corrections de valeur et de provisions pour pertes de crédit – Pour 2021, nous avons comptabilisé une reprise de 554 millions de dollars, ce qui contraste avec la dotation de 2 083 millions inscrite pour 2020. La reprise de corrections et de provisions en 2021 s'explique essentiellement par l'amélioration de la situation économique qui a pu surmonter la pandémie de COVID-19, par les remboursements nets sur les prêts et par le changement du modèle de pertes en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique.

Montant net des primes d'assurance et commissions de garantie – Il a augmenté de 64 millions de dollars par rapport à celui de l'exercice précédent en raison surtout des mesures de lutte contre la COVID-19, qui étaient en place durant toute l'année en 2021, mais seulement une partie de l'année en 2020 à cause du moment où est survenue la pandémie. Notre solution d'assurance crédit a aussi engendré des activités additionnelles dans les industries du commerce de gros, du commerce de détail et de la fabrication, contribuant ainsi à toute cette augmentation.

Profits réalisés sur les instruments financiers – En 2021, ils se sont élevés à 315 millions de dollars, en hausse de 199 millions comparativement à ceux de l'exercice précédent en raison surtout du rendement élevé de notre portefeuille de placements dans des fonds de capital-investissement et des fonds de capital-risque et de l'arrivée à échéance de certains de ces placements.

Profits latents sur les instruments financiers – Ils ont atteint 426 millions de dollars en 2021, soit une hausse de 347 millions en un an qui est surtout attribuable à la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Ces profits comprennent des profits latents de 381 millions de dollars qui reflètent l'excellent rendement de notre portefeuille de placements.

Recouvrements nets liés aux sinistres – Les recouvrements nets de 2021 correspondent à 51 millions de dollars contre des charges nettes liées aux sinistres de 416 millions en 2020, ce qui est surtout dû à une diminution de la provision pour sinistres sur assurances attribuable principalement à une révision à la baisse des risques liés à la COVID-19 partiellement compensée par des changements dans la composition du portefeuille.

Charges administratives – Elles se sont accrues de 63 millions de dollars en regard de celles d'il y a un an à cause de notre transformation stratégique qui vise à aider les exportateurs de taille moyenne à croître et à étendre leur succès international. De plus, nous avons créé et appliquons un nouveau modèle opérationnel numérique pour les petits ou micro-exportateurs afin d'accroître notre présence et notre efficacité, de mieux comprendre et combler les besoins de ces entreprises et d'ainsi favoriser de meilleurs résultats commerciaux pour le Canada. Pour atteindre ces objectifs, nous devons investir massivement dans plusieurs domaines, notamment dans l'amélioration de nos technologies numériques. Les coûts des ressources humaines et le recours aux services professionnels se sont donc accrues en 2021. En outre, des ressources supplémentaires ont été nécessaires pour appuyer nos programmes face à la pandémie de COVID-19.

Incidence des fluctuations du cours du change sur les résultats financiers

À la fin de l'exercice, le dollar canadien se négociait à 0,79 USD, soit au même taux qu'à la fin de 2020. Nos actifs et nos passifs sont principalement libellés en dollars américains et convertis en dollars canadiens au taux en vigueur à la date de l'État consolidé de la situation financière. Nos activités facilitées et les éléments du résultat net sont, quant à eux, convertis en dollars canadiens au taux de change moyen. Le cours moyen du dollar canadien a été de 0,80 \$ pour un dollar américain en 2021 (0,75 \$ en 2020).

Chiffres comparatifs

Au troisième trimestre de 2021, EDC a adopté le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Ce système a pour but d'améliorer l'uniformité, la structure et la présentation de l'information financière justificative au moyen d'une classification largement répandue et acceptée. Cette nouvelle classification des industries a entraîné un reclassement des données comparatives dans le rapport de gestion et dans les notes afférentes aux états financiers consolidés.

PERFORMANCE FINANCIÈRE

Produits du financement et des placements, montant net

Produits tirés des prêts

Les produits tirés des prêts ont atteint 1 462 millions de dollars en 2021, reflétant un recul de 368 millions par rapport à 2020 qui est surtout dû à une baisse du rendement des prêts et à une réduction de la taille du portefeuille de prêts.

Le taux de rendement global a été de 2,95 %, en baisse de 35 points de base comparativement au rendement de l'exercice précédent, surtout à cause de la diminution des taux d'intérêt aux États-Unis. La Réserve fédérale américaine a abaissé rapidement et considérablement les taux d'intérêt dans le cadre de ses mesures d'aide visant à stabiliser l'économie durant la pandémie de COVID-19.

Le solde moyen de nos prêts a baissé de 11 % en 2021 à cause surtout des remboursements nets et de l'écart de change, et aussi en raison des recouvrements de principal résultant de la vente de prêts effectuée pour réduire notre exposition aux industries à fortes émissions de carbone.

Facteurs de la variation des produits tirés des prêts par rapport à 2020

(en millions de dollars canadiens)	2021
Diminution des produits en raison de la baisse du rendement	(221)
Diminution de la taille du portefeuille	(108)
Écart de change	(56)
Diminution des produits d'intérêts sur les prêts productifs	(385)
Augmentation des produits sous forme de commissions sur prêts	12
Augmentation des produits tirés des prêts dépréciés	5
Variation nette des produits tirés des prêts	(368) \$

Voir le tableau 1, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation du rendement de nos prêts à taux fixe et à taux variable.

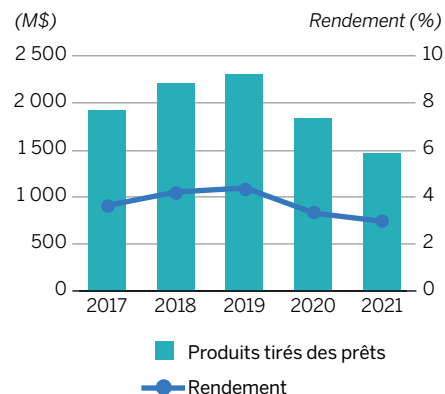
Produits tirés des titres négociables

Nous détenons un portefeuille de titres négociables pour pouvoir combler nos besoins en liquidités.

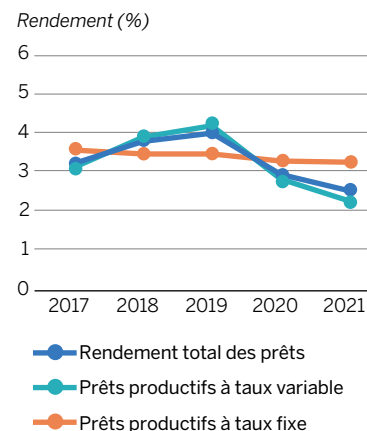
Nos produits tirés des titres négociables comprennent les produits tirés des instruments à court terme, des obligations et des titres d'État détenus durant l'exercice.

Les produits tirés des titres négociables ont atteint 82 millions de dollars en 2021, ayant reculé de 83 millions par rapport à l'exercice précédent en raison surtout d'une baisse de rendement. Le portefeuille est surtout sensible à la fluctuation des taux des titres à court terme du Trésor américain, car ces taux ont continué à baisser en 2021. Le rendement de notre portefeuille de titres négociables a fléchi en passant de 1,28 % en 2020 à 0,80 % en 2021.

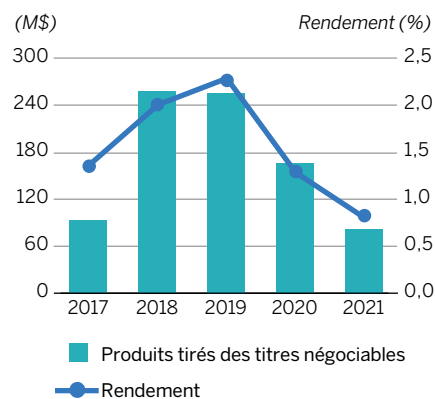
Produits tirés des prêts



Rendement total des prêts productifs



Produits tirés des titres négociables



Facteurs de la variation des produits tirés des titres négociables par rapport à 2020

(en millions de dollars canadiens)	2021
Diminution des produits en raison de la baisse du rendement	(60)
Diminution de la taille du portefeuille	(17)
Écart de change	(6)
Variation nette des produits tirés des titres négociables	(83) \$

Charges d'intérêts

Nos charges d'intérêts comprennent le coût de la dette, compte tenu des dérivés connexes. Les charges d'intérêts de 2021 totalisent 324 millions de dollars, soit 436 millions de moins que celles de 2020 du fait surtout d'une baisse du taux d'intérêt effectif des emprunts et de la réduction de la taille moyenne du portefeuille.

Le taux d'intérêt effectif de nos emprunts a baissé en passant de 1,34 % à 0,73 % à cause surtout d'une baisse du taux d'intérêt moyen pour l'exercice, car les taux d'intérêt dans le monde ont faibli du fait de la pandémie de COVID-19. Le taux d'intérêt effectif du portefeuille d'emprunts à taux variable a aussi baissé, passant de 1,18 % en 2020 à 0,40 % en 2021.

Le solde moyen de nos emprunts et dérivés a régressé de 12,4 milliards de dollars en raison surtout de l'injection de capitaux reçue au quatrième trimestre de 2020.

Facteurs de la variation des charges d'intérêts par rapport à 2020

(en millions de dollars canadiens)	2021
Diminution des charges attribuable à la baisse du taux d'intérêt effectif	(342)
Diminution de la taille du portefeuille	(68)
Écart de change	(26)
Variation nette des charges d'intérêts	(436) \$

Marge de financement nette

La marge de financement nette représente le montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits. Le montant net des produits du financement et des placements consiste en des produits tirés des prêts, des titres négociables et des placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

La marge de financement nette de 2021 correspond à 1,95 %, en hausse de 20 points de base par rapport à celle de l'exercice précédent. S'il est vrai que les soldes moyens de l'ensemble de nos prêts et de nos emprunts ont baissé en 2021, ayant ainsi une incidence sur les produits tirés des prêts et les charges d'intérêts, la baisse de nos emprunts a été supérieure grâce surtout à l'injection de capitaux reçue dont il a été question déjà. De plus, la baisse des taux d'intérêt a eu un effet plus rapide sur le taux d'intérêt effectif de nos emprunts que sur nos produits par manque de simultanéité.

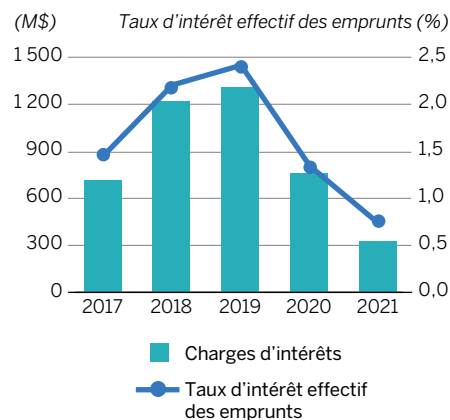
Voir le tableau 2, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la marge de financement nette.

Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

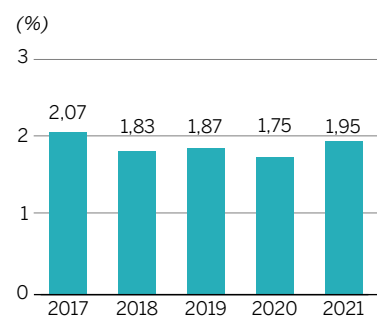
Pour 2021, le montant net des produits sous forme de primes et de commissions de garantie provenant de notre programme d'assurances se monte à 252 millions de dollars, ayant augmenté de 22 millions comparativement à celui de 2020. L'augmentation traduit surtout les activités facilitées auprès des petites et moyennes entreprises (PME) grâce à notre aide à la lutte contre la pandémie de COVID-19, ainsi que les activités additionnelles assumées à l'aide de nos solutions d'assurance crédit et de garantie pour le commerce international.

Les primes d'assurance et commissions de garantie nettes acquises dans le cadre de nos solutions de garanties pour le commerce international ont totalisé 115 millions de dollars, soit une hausse de 16 millions comparativement à celles de 2020 qui résulte surtout de notre participation à la lutte contre la pandémie dans les industries des ressources, de la fabrication, des services publics et de la construction.

Charges d'intérêts



Marge de financement nette



Les primes d'assurance nettes générées par nos solutions d'assurance crédit ont totalisé 123 millions de dollars, ayant grimpé de 11 millions comparativement à celles de 2020 du fait surtout d'une intensification des activités dans les industries du commerce de gros, du commerce de détail et de la fabrication.

Voir le tableau 3, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des primes d'assurance et des commissions de garantie.

Autres (produits) ou charges

Les autres produits de 2021 ont totalisé 741 millions de dollars, contre 195 millions en 2020.

Nous utilisons une vaste gamme d'instruments financiers, y compris des dérivés, afin de gérer nos risques de taux d'intérêt et de change. Nos titres négociables, nos dérivés et la majorité de nos emprunts sont inscrits à la juste valeur, tandis que nos prêts le sont au coût amorti. Comme nous appliquons un traitement comptable différent selon le cas, les fluctuations des taux du marché donnent lieu à des profits et à des pertes latents uniquement sur les instruments comptabilisés à la juste valeur, créant de la volatilité dans les

autres (produits) ou charges. Pour 2021, nous avons comptabilisé des profits nets latents de 45 millions de dollars (pertes latentes de 144 millions en 2020). Voir la [page 101](#) pour des précisions sur nos dérivés.

Sur notre portefeuille de placements en titres de capitaux propres, nous avons inscrit en 2021 des profits réalisés de 325 millions de dollars (24 millions en 2020) et des profits latents de 381 millions (204 millions en 2020). Ces hausses résultent essentiellement de l'excellente performance du marché et de l'arrivée à échéance de certains placements dans des fonds de capital-investissement et des fonds de capital-risque. Les profits réalisés correspondent principalement à des placements directs d'un premier appel public à l'épargne ou acquis durant l'année, alors que les profits latents proviennent surtout de notre portefeuille de placements et résultent d'une bonne conjoncture du marché s'étant traduite par une hausse de la juste valeur des instruments.

Pour 2021, les pertes nettes réalisées et latentes sur nos titres négociables correspondent à 150 millions de dollars, en contraste avec les profits nets réalisés et latents de 216 millions de 2020 qui s'expliquent surtout par une hausse des taux de marché ayant servi à l'évaluation du portefeuille.

Dotations ou (reprises) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit

Nous avons comptabilisé une reprise de corrections de valeur et de provisions pour pertes de crédit de 554 millions de dollars à l'égard de notre portefeuille de prêts en 2021, grâce surtout à l'amélioration de la situation économique qui a pu surmonter la pandémie de COVID-19, aux remboursements nets sur les prêts et au changement du modèle de pertes en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique. La reprise a été partiellement contrebalancée par de nouvelles dépréciations dans l'industrie des immeubles commerciaux et celle du transport et de l'entreposage. En 2020, la détérioration de la qualité du crédit à cause de la pandémie avait nécessité une dotation de 2 083 millions de dollars.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Réévaluations ¹	(245)	1 778
Révision des modèles de pertes en cas de défaillance ¹	(107)	219
Nouveaux montages ²	292	612
Remboursements et arrivées à échéance, montant net ²	(494)	(526)
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(554) \$	2 083 \$

¹ Voir la note 5 afférente aux états financiers consolidés.

² Représente les besoins en Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit par suite des remboursements, des ventes de prêts productifs, des déboursements et des nouveaux engagements de financement.

Les Dotations ou (reprises) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit pour l'exercice, par industries, se présentent comme suit :

Dotations ou (reprises) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit par industries

(en millions de dollars canadiens)	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2021 Total	Prêts productifs	Prêts dépréciés	2020 Total
Fabrication	(231)	(29)	(260)	163	38	201
Transport et entreposage	(179)	53	(126)	515	123	638
Information	(38)	(49)	(87)	53	240	293
Finance et assurances	(21)	(26)	(47)	20	28	48
Services professionnels	(35)	(9)	(44)	1	3	4
Immeubles commerciaux	(77)	113	36	106	–	106
Ressources	12	(46)	(34)	38	285	323
Commerce de gros et commerce de détail	(32)	3	(29)	28	51	79
Autres	34	5	39	47	35	82
Total des comptes commerciaux	(567)	15	(552)	971	803	1 774
Comptes souverains	(2)	–	(2)	309	–	309
Total	(569) \$	15 \$	(554) \$	1 280 \$	803 \$	2 083 \$

Voir le tableau 4, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net

Nous avons comptabilisé un montant net de 51 millions de dollars au titre des recouvrements liés aux sinistres, comparativement à des charges nettes liées aux sinistres de 416 millions à l'exercice précédent. La variation de la provision nette pour sinistres de 2021 est essentiellement due à une révision à la baisse des risques liés à la COVID-19 en partie neutralisée par les variations de la composition du portefeuille. Les indemnités versées en 2021 comprennent 49 millions de dollars versés à des PME exportatrices.

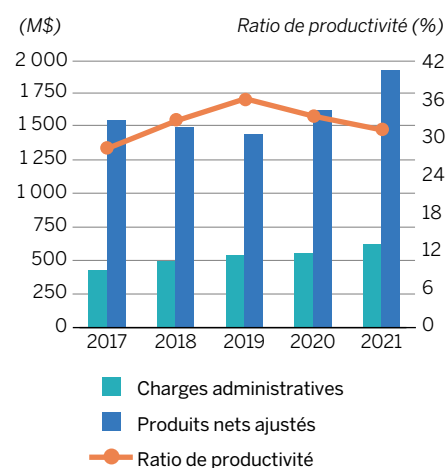
(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Indemnités versées	54	164
Indemnités recouvrées	(18)	(27)
Augmentation ou (diminution) de la provision nette pour sinistres sur assurances	(122)	285
(Augmentation) ou diminution de la quote-part des réassureurs	33	(6)
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	1	(3)
Frais de gestion des sinistres	1	3
Total des charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	(51) \$	416 \$

Charges administratives

Les charges administratives de 2021 totalisent 619 millions de dollars, en hausse de 63 millions par rapport à celles de l'exercice précédent en raison surtout de notre transformation stratégique amorcée en 2021 et de notre soutien aux programmes liés à la COVID-19, comme il a été mentionné déjà.

Le ratio de productivité représente la mesure dans laquelle nous utilisons nos ressources de façon appropriée et, finalement, gérons nos coûts de façon efficace. Le ratio de productivité de 2021 a diminué en s'établissant à 31,4 %, ce qui est meilleur que la projection établie dans le Plan d'entreprise, car nos produits nets ont dépassé les prévisions initiales, grâce surtout à une augmentation des profits réalisés sur notre portefeuille de placements. Les charges administratives ont diminué de 94 millions de dollars par rapport au chiffre annoncé dans le Plan du fait principalement des retards qu'ont subis certains projets de notre transformation stratégique et qui ont occasionné une baisse des coûts des services professionnels ainsi qu'une diminution des ressources humaines et des coûts connexes en raison d'un effectif inférieur à ce qui était prévu dans le Plan.

Charges administratives



SITUATION FINANCIÈRE

Résumé de l'État de la situation financière

À la fin de 2021, les actifs totalisaient 60,6 milliards de dollars, ayant régressé de 7,1 milliards depuis la fin de 2020, à cause surtout de la diminution des prêts, de la trésorerie et des titres négociables, et des instruments dérivés, malgré une réduction du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts.

Les prêts ont diminué de 6,4 milliards de dollars depuis 2020, essentiellement en raison des remboursements nets et des ventes de prêts de 4,8 milliards de dollars et d'un écart de change de 1,2 milliard. Les 4,8 milliards au titre des remboursements nets de prêts comprennent 1,1 milliard de dollars en facilités de crédit renouvelables, lesquelles ont été utilisées initialement en 2020 afin de préserver la liquidité en réponse à la pandémie de COVID-19. À mesure que les conditions se sont améliorées en 2021 et que les inquiétudes entourant les liquidités se sont apaisées, la plupart de ces facilités ont été remboursées.

<i>Au 31 décembre</i> <i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Trésorerie et titres négociables	9 289	10 745
Instruments dérivés	1 139	2 126
Prêts	48 345	54 722
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 760)	(2 630)
Placements	2 707	2 032
Autres	895	702
Total des actifs	60 615 \$	67 697 \$
Emprunts	43 525	45 020
Instruments dérivés	1 003	1 623
Passifs au titre des primes et des sinistres	670	820
Autres passifs	777	944
Capitaux propres	14 640	19 290
Total des passifs et des capitaux propres	60 615 \$	67 697 \$

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts a diminué de 870 millions de dollars depuis 2020, surtout par suite d'une amélioration de la situation macroéconomique, des remboursements nets sur les prêts et des modifications de prêts qui ont entraîné la décomptabilisation et la reprise des corrections de valeur correspondantes.

Les emprunts accusent un recul de 1,5 milliard de dollars par rapport à ceux de l'exercice précédent, surtout en raison d'une diminution du solde de nos prêts, car nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts, ces facteurs étant en partie neutralisés par les nouveaux emprunts nécessaires au financement des dividendes. En 2020, nous avons reçu des injections de capitaux qui avaient surtout servi à réduire la dette, alors qu'en 2021, nous avons versé des dividendes de 7,3 milliards de dollars qui a été en partie financé par de nouveaux emprunts. Par ailleurs, le versement des dividendes a donné lieu à une baisse du capital par rapport à décembre 2020. Voir la [page 93](#) pour une discussion plus approfondie de notre gestion du capital.

Analyse du Plan d'entreprise

(Analyse de l'exercice 2022 selon le Plan d'entreprise déposé en 2021; les chiffres pourraient varier par rapport à la version définitive du Plan qui a été approuvée.)

Cette rubrique fournit une comparaison de nos résultats et de notre situation financière de 2021 avec les projections établies dans le Plan d'entreprise. Nous examinerons d'abord le Plan d'entreprise 2021 rétrospectivement et comparerons les chiffres réels avec les prévisions établies. Nous aborderons ensuite l'exercice 2022 de façon prospective et expliquerons quelles sont les variations que nous prévoyons enregistrer par rapport à nos résultats et à notre situation financière de 2021.

Performance financière

Exercice clos le 31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2022	Chiffres réels de 2021	Plan d'entreprise 2021
Produits du financement et des placements, montant net	1 168	1 211	1 250
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net*	351	349	396
Autres (produits) ou charges	(23)	(741)	91
Charges administratives	682	619	713
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(166)	(554)	608
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	175	(51)	300
Bénéfice ou (perte) net	851	2 287	(66)
Autres éléments du résultat global	33	343	39
Résultat global	884 \$	2 630 \$	(27) \$

* Y compris les commissions de garantie de prêt.

Plan d'entreprise 2021

Le bénéfice net de 2021 correspond à 2 287 millions de dollars, en contraste avec la perte nette de 66 millions projeté dans le Plan d'entreprise 2021, écart dont les principales causes sont les suivantes :

- Les **autres produits** ont dépassé de 832 millions de dollars ceux prévus dans le Plan d'entreprise en raison des profits réalisés et profits latents sur notre portefeuille de placements et de la volatilité de nos instruments financiers comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net. Cette volatilité étant difficile à estimer, aucune prévision des profits et des pertes latents n'est établie dans le Plan d'entreprise.
- La **reprise de corrections de valeur et de provisions pour pertes de crédit** de 554 millions de dollars, contrairement à la dotation de 608 millions annoncée dans le Plan d'entreprise, reflète surtout l'amélioration de la situation économique, les remboursements nets sur les prêts et le changement du modèle de pertes en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique. Le Plan tenait compte des risques accrus liés à la pandémie de COVID-19. Toutefois, les perspectives économiques sont maintenant meilleures que prévu.
- Les **autres éléments du résultat global**, qui se sont soldés par un montant positif, dépassent de 304 millions de dollars le montant prévu au Plan en raison d'une hausse du taux d'actualisation de nos obligations au titre des prestations de retraite et du rendement positif des actifs des régimes de retraite.
- Nous avons comptabilisé des **recouvrements nets liés aux sinistres** de 51 millions de dollars, par opposition à des charges nettes liées aux sinistres de 300 millions dans le Plan d'entreprise, en raison surtout d'une diminution de la provision pour sinistres sur assurances par suite d'une révision à la baisse des risques liés à la pandémie de COVID-19.
- Les **charges administratives** ont diminué de 94 millions de dollars par rapport à celles du Plan du fait surtout des retards qu'ont subis certains projets de notre transformation stratégique et qui ont occasionné une baisse des coûts des services professionnels ainsi qu'une diminution des ressources humaines et des coûts connexes en raison d'un effectif inférieur à ce qui était prévu dans le Plan.
- Le **montant net des primes d'assurance et commissions de garantie** accuse un manque de 47 millions de dollars comparativement au Plan, surtout parce que les activités facilitées ont été moindres que celles prévues au Programme de crédit aux entreprises, mais ce facteur a été partiellement compensé par une hausse des primes tirées de nos solutions de garantie pour le commerce international et d'assurance crédit, comme il a été mentionné déjà.

Plan d'entreprise 2022

Le bénéfice net de 2022 devrait s'établir à 851 millions de dollars, soit un recul de 1 436 millions par rapport à celui de 2021, écart dont les principales causes seraient les suivantes :

- Les **autres produits** de 2022 devraient totaliser 23 millions de dollars, contre 741 millions en 2021, surtout du fait des profits réalisés et latents sur nos instruments financiers en 2021, comme nous l'avons mentionné déjà. Le niveau de profits réalisés sur les placements en 2021 ne devrait pas se reproduire en 2022. Par ailleurs, en raison de la volatilité des profits ou pertes latents et de la difficulté à les estimer, aucune prévision les concernant ne figure dans le Plan d'entreprise.
- Nous prévoyons une **reprise de corrections de valeur et de provisions pour pertes de crédit** de 166 millions de dollars en 2022, contre 554 millions en 2021. Nous nous attendons à ce que notre portefeuille de prêts continue de s'améliorer, mais dans une moindre mesure qu'en 2021.
- Les **charges nettes liées aux sinistres** devraient grimper de 226 millions de dollars, car nous nous attendons à une hausse des demandes d'indemnisation puisque nous continuons à soutenir la lutte contre la pandémie de COVID-19.
- Les **charges administratives** devraient augmenter de 63 millions de dollars en 2022 à cause de la transformation stratégique en cours, comme il a été mentionné déjà.

Situation financière

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Plan d'entreprise 2022	Chiffres réels de 2021	Plan d'entreprise 2021
Trésorerie et titres négociables	7 703	9 289	8 916
Instruments dérivés	1 855	1 139	1 733
Prêts	48 795	48 345	53 985
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 458)	(1 760)	(1 723)
Placements	2 522	2 707	1 679
Autres actifs	556	895	693
Total des actifs	59 973 \$	60 615 \$	65 283 \$
Emprunts	45 106	43 525	46 305
Instruments dérivés	894	1 003	2 018
Passifs au titre des primes et des sinistres	542	670	805
Autres passifs	765	777	923
Capital-actions	12 666	14 640	15 232
Total des passifs et des capitaux propres	59 973 \$	60 615 \$	65 283 \$

Plan d'entreprise 2021

En 2021, les prêts étaient inférieurs aux prévisions, affichant un manque de 5,6 milliards de dollars par rapport au Plan d'entreprise, principalement en raison d'une hausse des remboursements nets par rapport aux prévisions et de l'écart de change.

Les placements en 2021 ont dépassé de 1,0 milliard de dollars leur total annoncé dans le Plan, surtout en raison des nouveaux placements dans des fonds de capital-investissement.

Les emprunts accusent un recul de 2,8 milliards de dollars par rapport au Plan, surtout en raison d'une diminution des prêts d'une part, car nos besoins en emprunts dépendent grandement des besoins du portefeuille de prêts, et de l'écart de change d'autre part, ces facteurs étant en partie neutralisés par les nouveaux emprunts nécessaires au financement des dividendes.

Plan d'entreprise 2022

Le Plan d'entreprise 2022 projette une baisse de la trésorerie et des titres négociables, mais une hausse des emprunts, car EDC s'attend à effectuer des rachats d'actions. Voir le [page 94](#) pour des précisions sur les rachats d'actions.

Risques liés au portefeuille et qualité du crédit

CONCENTRATION DE L'EXPOSITION

À la fin de 2021, l'exposition totale d'EDC était évaluée à 108 milliards de dollars, soit 13 milliards de moins qu'à la fin de 2020, surtout en raison des remboursements nets sur les prêts (4,8 milliards) et d'une baisse des engagements de financement (5,1 milliards).

L'exposition au Canada a augmenté pour passer de 26 % en 2020 à 28 % en 2021, ce qui est essentiellement attribuable à une hausse du nombre de solutions d'assurance crédit et de garanties pour le commerce international; quant à l'exposition aux États-Unis, elle a diminué pour passer de 26 % en 2020 à 24 % en 2021, en raison d'une baisse des actifs de financement ainsi que des engagements et garanties.

Exposition par portefeuille

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Portefeuille de financement :		
Actifs de financement ¹	51 144	56 804
Engagements et garanties ²	18 008	22 619
Total du portefeuille de financement	69 152	79 423
Portefeuille d'assurances :		
Assurance crédit	14 213	14 362
Assurance d'institution financière	2 366	2 897
Garanties pour le commerce international	11 738	11 295
Assurance risques politiques	479	651
Cession en réassurance ³	(217)	(218)
Total du portefeuille d'assurances	28 579	28 987
Titres négociables et instruments dérivés ⁴	10 428	12 871
Exposition totale	108 159 \$	121 281 \$

¹ Y compris les prêts bruts et les placements.

² Y compris 884 millions de dollars pour les engagements de placements (770 millions en 2020).

³ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

⁴ Y compris les liquidités.

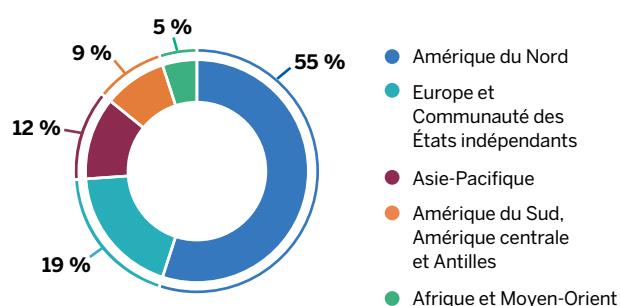
Voir les tableaux 5 et 6, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation des principales concentrations de l'exposition totale par marchés géographiques et par industries.

PORTEFEUILLE DE FINANCEMENT

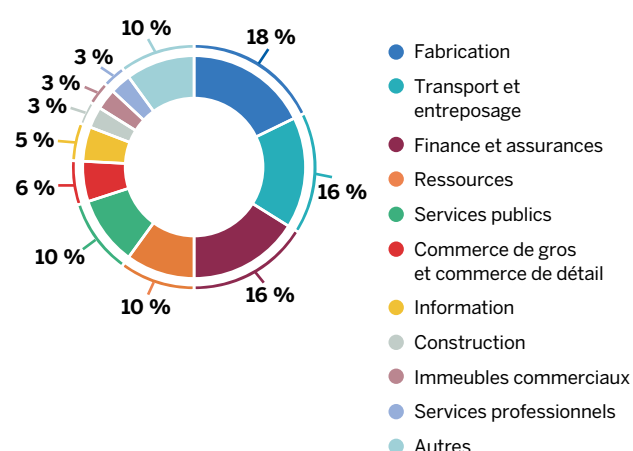
PORTEFEUILLE DE PRÊTS

Nous soutenons les exportations et les investissements canadiens à l'étranger en offrant des solutions de financement aux exportateurs canadiens et à leurs clients étrangers, ainsi qu'aux investisseurs canadiens et aux institutions financières. Non seulement offrons-nous des solutions aux exportateurs détenteurs d'un contrat existant, mais nous allons aussi au-devant des besoins éventuels en approvisionnement d'importants acheteurs étrangers ainsi que dans le cadre de grands projets étrangers, coordonnons ces besoins avec l'expertise canadienne et offrons du financement afin de créer des occasions d'affaires pour les fournisseurs canadiens. Nos produits de financement permettent aux entreprises canadiennes d'offrir à leurs clients un crédit souple. Afin d'atténuer le risque de crédit au sein de notre portefeuille de prêts, nous réalisons des transactions de transfert de risque telles que des accords de participation aux risques non capitalisés et de l'assurance défaut de remboursement de prêt.

Exposition par marché géographique



Exposition par industrie



Prêts bruts

À la fin de 2021, les prêts bruts totalisaient 48 437 millions de dollars, ayant diminué de 6,3 milliards de dollars ou de 12 % en un an. Cette diminution résulte principalement des remboursements nets et ventes de prêts de 4 786 millions de dollars et de l'écart de change.

En évaluant le profil de risque de crédit de notre portefeuille de prêts, nous évaluons les débiteurs à l'aide d'une grille de cotes de crédit établie selon notre méthode d'évaluation du crédit. Les cotes de crédit sont régulièrement passées en revue. Selon leur notation de crédit, les prêts sont classés en trois catégories de risque : prêts de première qualité, prêts de qualité inférieure et prêts dépréciés. Voir la [page 138](#) pour des précisions sur l'évaluation des risques et la pandémie de COVID-19.

Prêts bruts dépréciés individuellement

Les prêts sont dépréciés lorsque nous n'avons plus l'assurance raisonnable que le remboursement intégral du principal et le paiement intégral des intérêts s'effectueront dans les délais prévus aux termes de la convention de prêt. À la fin de 2021, les prêts dépréciés bruts totalisaient 2 035 millions de dollars, ayant augmenté de 71 millions en un an. Au cours de l'exercice, les nouveaux cas de dépréciation se sont chiffrés à 619 millions de dollars, attribuables notamment à un débiteur de l'industrie des immeubles commerciaux (437 millions de dollars), à un débiteur de l'industrie du transport et de l'entreposage (105 millions) et à deux débiteurs de l'industrie du commerce de gros et du commerce de détail (30 millions). Ces nouveaux cas ont été partiellement compensés par des recouvrements de principal (216 millions) et des ventes de prêts (24 millions). Dans l'ensemble, le pourcentage des prêts dépréciés sur le total des prêts bruts a augmenté, passant de 3,59 % en 2020 à 4,20 % en 2021.

La note 5 afférente aux états financiers consolidés fournit d'autres renseignements sur les opérations portées à notre portefeuille de prêts dépréciés au cours de l'exercice.

Le tableau 7, sous la rubrique « Information complémentaire », donne plus de renseignements sur la concentration des prêts bruts dépréciés par industries.

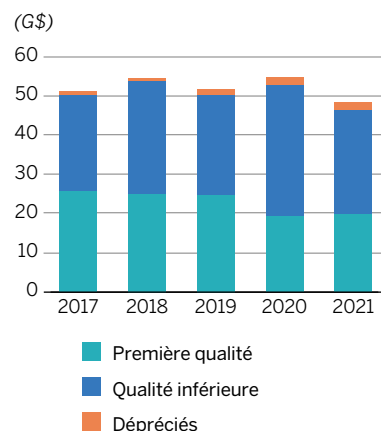
Prêts commerciaux, engagements de prêts commerciaux et garanties de prêts commerciaux

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Transfert de risques	Exposition en 2021*		Exposition en 2020*	
					\$	%	\$	%
Industrie								
Transport et entreposage	14 650	2 114	219	(72)	16 911	26	19 844	26
Fabrication	6 672	2 719	1 373	–	10 764	17	16 580	22
Ressources	6 567	2 692	295	(772)	8 782	14	10 439	14
Services publics	6 308	2 077	63	–	8 448	13	7 380	10
Finance et assurances	3 272	971	60	866	5 169	8	5 633	7
Information	3 330	585	272	(13)	4 174	6	4 435	6
Immeubles commerciaux	2 712	450	52	(9)	3 205	5	3 412	5
Commerce de gros et commerce de détail	1 445	422	853	–	2 720	4	3 137	4
Services professionnels	1 250	88	300	–	1 638	3	1 699	2
Autres	573	369	667	–	1 609	2	1 623	2
Construction	577	208	221	–	1 006	2	1 244	2
Total	47 356 \$	12 695 \$	4 375 \$	– \$	64 426 \$	100	75 426 \$	100

* Les chiffres de l'exercice considéré ont été établis sur la base du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les chiffres de l'exercice précédent ont donc été reclassés et regroupés en fonction du SCIAN.

Afin de gérer notre risque de concentration, nous concluons des accords de participation aux risques non capitalisés et d'assurance défaut de remboursement de prêt avec plusieurs institutions financières, transférant ainsi les risques associés à d'autres industries vers celle des institutions financières.

Prêts bruts



En 2021, l'exposition de qualité inférieure a diminué en atteignant 61 % (66 % en 2020) de l'exposition totale grâce à des marchés plus stables. Les plus grandes concentrations de l'exposition de qualité inférieure viennent des industries suivantes : transport et entreposage (28 %); fabrication (20 %); ressources (13 %).

Les comptes commerciaux dans l'industrie de la fabrication ont diminué de 5 % en raison surtout de la vente de prêts dans le but de réduire notre exposition aux industries à forte intensité de carbone.

À la fin de 2021, nos cinq plus importantes expositions à des contreparties représentant 6 001 millions de dollars, soit 9 % de tous les comptes commerciaux, se répartissaient comme suit :

- 3 610 millions de dollars à trois débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage, dont un au Royaume-Uni, un à Malte et un au Canada;
- 2 391 millions de dollars à deux débiteurs de l'industrie des ressources au Chili.

Si on tient compte des accords de participation aux risques non capitalisés et des assurances défaut de remboursement de prêt, notre exposition à ces contreparties s'élève à 4 771 millions de dollars.

Prêts souverains, engagements de prêts souverains et garanties de prêts souverains

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Engagements	Garanties de prêts	Exposition en 2021		Exposition en 2020	
				\$	%	\$	%
Pays							
Angola	458	–	–	458	40	427	36
Égypte	325	–	–	325	29	352	29
Indonésie	51	–	–	51	5	81	7
Pakistan	48	–	–	48	4	47	4
Serbie	37	–	–	37	3	53	4
Chine	35	–	–	35	3	44	4
Cuba	35	–	–	35	3	35	3
Uruguay	–	–	24	24	2	36	3
Rwanda	23	–	–	23	2	33	3
Autres	69	30	–	99	9	87	7
Total	1 081 \$	30 \$	24 \$	1 135 \$	100	1 195 \$	100

L'exposition liée aux comptes souverains comprend un pourcentage d'exposition de qualité inférieure de 92 % (93 % en 2020).

Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts était de 1 910 millions de dollars à la fin de 2021, en baisse de 990 millions par rapport à la fin de 2020, surtout en raison d'une amélioration de la situation face à la pandémie de COVID-19.

Les principaux facteurs qui ont influé sur ce total en 2021 sont les suivants :

- le montant net des remboursements et des arrivées à échéance – baisse de 494 millions de dollars;
- les modifications entraînant une décomptabilisation – baisse de 344 millions;
- les réévaluations faisant suite à l'amélioration des conditions macroéconomiques – baisse de 245 millions;
- le retour à notre ancien modèle de pertes en cas de défaillance pour notre portefeuille de l'aéronautique – baisse de 107 millions;
- les sorties et réductions de valeur de prêts – baisse de 44 millions;
- l'appréciation du dollar canadien face au dollar américain – baisse de 48 millions; le tout étant partiellement contrebalancé par
- les nouveaux montages – hausse de 292 millions.

PLACEMENTS

EDC aide les entreprises canadiennes à obtenir du capital et du crédit pour soutenir la croissance de leurs exportations et leur ouvrir les portes hors du Canada pour qu'elles puissent saisir des occasions sur les marchés mondiaux. L'éventail de nos solutions est vaste : instruments d'emprunt, placements de capital-risque dans des sociétés bien établies et placements de capital-investissement axés sur des exportateurs canadiens prometteurs. Nos placements auprès des exportateurs sont effectués soit directement dans les entreprises canadiennes, soit par l'entremise de fonds canadiens partenaires. Par ailleurs, EDC aide les exportateurs canadiens au moyen d'un programme d'investissement de contrepartie – un programme de réponse à la COVID-19 qui fait maintenant partie de notre offre de façon permanente – dont l'objectif est de soutenir des PME, en investissant un montant égal aux investissements effectués par des partenaires institutionnels du secteur privé qui sont des fonds de capital-risque, des fonds de capital-investissement et d'autres sociétés. Normalement, les placements sont détenus pendant plus de cinq ans. En général, nos dessaisissements se font par la vente de nos participations (ventes privées à des tiers ou ventes sur les marchés publics).

En raison de notre objectif commercial de fournir davantage de capitaux aux exportateurs canadiens, nous avons augmenté notre exposition de 789 millions de dollars en les portant à 3 591 millions en 2021, les placements en actions de sociétés fermées (dans des fonds de capital-investissement) étant les principaux responsables de cette hausse. Au cours de l'exercice, nous avons signé de nouveaux accords d'investissement pour 483 millions de dollars (299 millions en 2020), y compris des investissements de 96 millions (126 millions en 2020) dans 39 PME dans le cadre du programme d'investissement de contrepartie.

Voir le tableau 9, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de nos placements.

PORTEFEUILLE D'ASSURANCES

En plus d'atténuer les risques, l'Assurance crédit favorise la croissance des exportations en rendant les entreprises plus confiantes dans leurs ventes à l'étranger, notamment lorsqu'elles savent qu'elles pourront récupérer leurs créances si l'acheteur est en cessation de paiement. Leurs flux de trésorerie s'en trouvent améliorés aussi puisque les banques sont normalement plus enclines à offrir un soutien additionnel à leurs clients si les créances de ces derniers à l'étranger sont assurées.

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à gérer le risque de contrepartie dans le cadre de transactions commerciales avec des acheteurs étrangers et des banques.

EDC offre des produits de garanties pour le commerce international par l'entremise de partenariats avec des banques et des sociétés de cautionnement. Ses produits de cautionnement bancaires ainsi que d'assurance cautionnement sont utilisés par les exportateurs surtout pour garantir l'exécution de leurs contrats, ce qui permet de libérer leur fonds de roulement. Nos partenariats avec les banques et les sociétés de cautionnement aident ces institutions à atténuer leurs risques et permettent aux exportateurs d'obtenir plus facilement la couverture dont ils ont besoin. Notre Assurance frustration de contrat protège contre des risques commerciaux et politiques qui résulteraient de l'incapacité de l'acheteur à payer sa dette aux termes d'un contrat spécifique.

L'Assurance risques politiques couvre les événements politiques qui pourraient nuire aux établissements qu'une société exploite à l'étranger ou à ses intermédiaires financiers, en protégeant les investissements et les actifs qui s'y trouvent, notamment sur les marchés émergents.

L'aide qu'EDC fournit aux titulaires de police dans le cadre de chacune de ses quatre solutions d'assurance principales n'est pas quantifiée de la même manière. Pour l'Assurance crédit et l'Assurance d'institution financière, le titulaire de police déclare son volume de ventes aux entités assurées. Ces déclarations sont comptabilisées en tant qu'activités facilitées. Quant aux solutions de Garanties pour le commerce international, une facilité est établie, et le titulaire de police doit faire une demande pour chaque couverture spécifique. Ces demandes représentent les activités facilitées par EDC. Pour ce qui est l'Assurance risques politiques, au fur et à mesure que les transactions sont conclues, elles sont portées aux activités facilitées.

En plus d'assurer directement nos clients, nous assumons aussi les risques d'autres assureurs afin d'accomplir notre mandat, qui consiste à appuyer les exportateurs canadiens. En outre, nous cédon en réassurance une partie de notre risque à d'autres assureurs afin de l'atténuer. Les cessions en réassurance nous permettent de mieux diversifier nos activités et de réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de montants assurés importants.

Pour participer à la lutte contre la crise liée à la pandémie de COVID-19, nous avons amélioré nos programmes d'assurance existants afin de mieux soutenir les entreprises, y compris les PME, qui ont des défis de liquidités à relever. Nous y sommes parvenus en relevant nos limites d'exposition au risque relativement à plusieurs produits offerts dans le cadre des programmes d'assurance crédit ainsi que des garanties pour le commerce international, et ce, en raison d'une demande accrue de la part des entreprises canadiennes. Nous y sommes aussi arrivés en augmentant notre appétit pour le risque à même le programme d'Assurance crédit afin de couvrir davantage d'exportateurs canadiens désireux d'assurer leurs ventes contre le défaut de paiement.

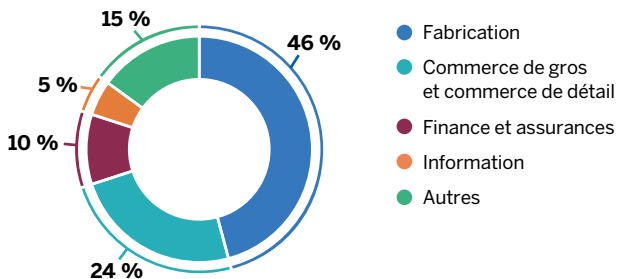
Assurances en vigueur

Dans le présent Rapport annuel, nos passifs liés aux polices d’assurance et aux garanties en cours sont désignés en tant qu’assurances en vigueur et en tant qu’exposition.

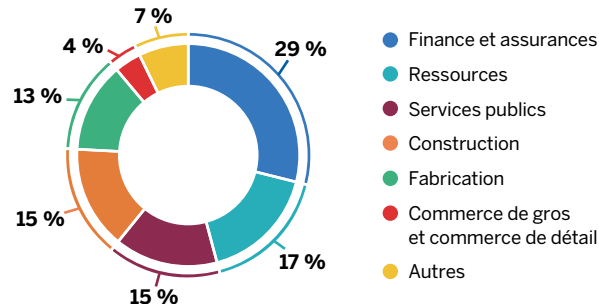
À la fin de 2021, les assurances en vigueur totalisaient 28 579 millions de dollars (28 987 millions en 2020).

Les graphiques ci-dessous indiquent, par industries, notre exposition relative aux solutions d’assurance crédit et de garanties pour le commerce international.

Assurance crédit – Exposition par industrie

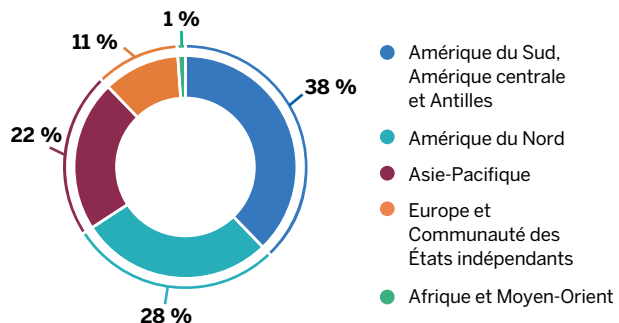


Garanties pour le commerce international – Exposition par industrie

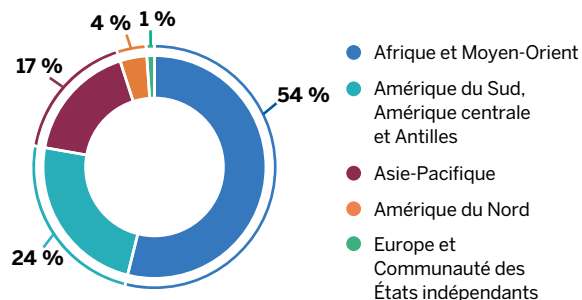


Les graphiques ci-dessous indiquent l’exposition par marchés géographiques pour nos solutions d’assurance d’institution financière et d’assurance risques politiques.

Assurance d’institution financière – Exposition par marché géographique



Assurance risques politiques – Exposition par marché géographique



Indemnisations

Le tableau suivant présente une ventilation des indemnités versées par industries des exportateurs assurés.

(en millions de dollars canadiens)	2021*		2020*	
	\$	%	\$	%
Fabrication	21	39	66	41
Commerce de gros et commerce de détail	16	29	62	38
Finance et assurances	8	15	8	5
Information	3	5	2	1
Ressources	2	4	–	–
Construction	2	4	4	2
Services professionnels	2	4	4	2
Services publics	–	–	13	8
Autres	–	–	5	3
Indemnités versées	54	100	164	100
Indemnités recouvrées	(18)		(27)	
Montant net des indemnités versées	36 \$		137 \$	

* Les chiffres de l'exercice considéré ont été établis sur la base du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les chiffres de l'exercice précédent ont donc été reclassés et regroupés en fonction du SCIAN.

En 2021, les indemnités versées se sont élevées à 54 millions de dollars et ont représenté 544 demandes d'indemnisation venant de 60 pays (1 136 demandes de 83 pays en 2020). Pour 2021, la plus grande concentration d'indemnités versées concerne les solutions d'assurance crédit et résulte de risques en Amérique du Nord.

En 2021, nous avons recouvré 19 millions de dollars au total (31 millions en 2020), dont 1 million de dollars a été versé à des exportateurs (4 millions en 2020).

Voir le tableau 10, sous la rubrique « Information complémentaire », pour une ventilation de la concentration des indemnisations par tailles.

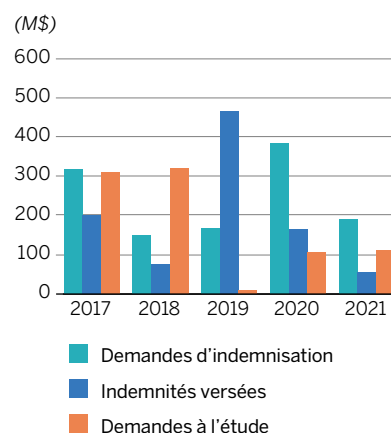
Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance.

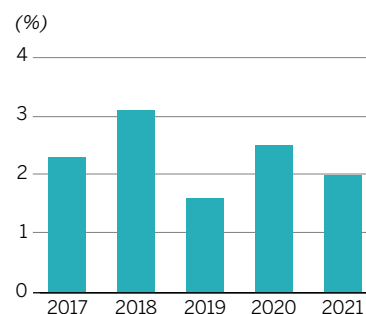
À la fin de 2021, les passifs au titre des primes et des sinistres totalisaient 670 millions de dollars. Nets de la quote-part des réassureurs, ces passifs se chiffraient à 560 millions, soit une baisse de 110 millions en un an qui est due principalement à une révision à la baisse des risques liés à la pandémie de COVID-19 partiellement compensée par une composition différente du portefeuille.

La quote-part des réassureurs dans nos passifs au titre des primes et des sinistres est inscrite à l'actif dans l'État consolidé de la situation financière, mais elle est aussi prise en compte dans nos passifs au titre des primes et des sinistres. La quote-part des réassureurs s'élevait à 110 millions de dollars. Si nous devions verser une indemnité sur une police réassurée, nous pourrions demander un recouvrement au réassureur en fonction des dispositions de l'entente.

Demandes d'indemnisation, indemnités versées et demandes à l'étude



Passifs au titre des primes et des sinistres, en pourcentage des assurances en vigueur (nets de la quote-part des réassureurs)



Comme le permet IFRS 7, « Instruments financiers : Informations à fournir », nous avons présenté en caractères verts certaines parties du rapport de gestion qui décrivent la nature, l'étendue et la gestion des risques de crédit, d'illiquidité et de marché. Ces informations font partie intégrante de nos états financiers consolidés audités pour l'exercice clos le 31 décembre 2021.

TITRES NÉGOCIABLES ET INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Nos politiques et procédures, qui sont réexaminées périodiquement, visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé aux titres négociables et aux instruments dérivés. Ces politiques et procédures définissent la cote de crédit minimale qui peut être acceptée pour une contrepartie, en conformité avec les *Lignes directrices du ministre des Finances sur la gestion des risques financiers pour les sociétés d'État*. De plus, nous avons mis en place des politiques qui sont réexaminées périodiquement, ainsi que des procédures qui fixent les limites de crédit pour chaque contrepartie et que la direction examine au moins une fois l'an. Ces politiques et procédures visent à limiter et à gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers.

Nos dépôts portant intérêt et notre portefeuille de titres négociables nous exposent au risque que les institutions de dépôt ou contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Le risque de crédit potentiel auquel nous nous exposons en raison des dépôts et des titres négociables correspond à la valeur comptable des instruments financiers.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dépôts et aux titres négociables et auquel nous nous exposons :

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition en 2021	Exposition en 2020
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans		
AAA	2 789	2 091	2 610	7 490	8 118
AA+	6	19	25	50	26
AA-	823	–	–	823	789
A+	625	37	–	662	1 672
A	49	–	–	49	40
A-	190	19	–	209	98
BBB	–	–	–	–	2
BBB-	6	–	–	6	–
Total	4 488 \$	2 166 \$	2 635 \$	9 289 \$	10 745 \$

Les dérivés nous exposent au risque que les contreparties ne nous remboursent pas conformément aux dispositions contractuelles. Notre risque de crédit lié aux dérivés correspond au coût de remplacement des contrats ayant une juste valeur positive. Des informations complémentaires sur l'utilisation des dérivés figurent plus loin sous la rubrique « Instruments dérivés », à la [page 101](#).

Tous les swaps sont négociés avec des institutions financières dont la qualité du crédit est élevée. Nous gérons un programme de nantissement afin d'atténuer les risques de crédit assumés à l'égard des swaps qui servent à couvrir le risque dans notre programme de financement. Puisque les taux du marché fluctuent entre la date de règlement et la date d'échéance du swap, l'instrument financier prend de la valeur, de sorte que pour résilier un swap avant l'échéance, une partie doit effectuer un paiement à l'autre pour compenser les fluctuations de taux. Afin d'atténuer le risque de crédit, nous concluons des conventions de nantissement avec des institutions financières avec lesquelles nous effectuons des opérations de swap. D'après les termes des swaps, lorsque les risques de crédit dépassent un seuil convenu, l'autre partie à notre swap fournit à un tiers indépendant des titres d'État en nantissement. À la fin de 2021, nos contreparties avaient fourni 94 millions de dollars (292 millions en 2020) en nantissement pour réduire les risques de crédit liés aux swaps.

Le tableau qui suit présente une ventilation, par cotes de crédit et selon la période à courir jusqu'à l'échéance, du risque de crédit inhérent aux dérivés auquel nous nous exposons et montre comment ce risque est contrebalancé par les montants de compensation et les nantissements détenus. Les montants de compensation représentent les contrats dérivés pour lesquels une convention existe avec la contrepartie (convention de compensation) qui permet l'annulation réciproque de son risque de crédit à notre égard par notre risque de crédit à son égard. Après compensation et compte tenu des nantissements détenus, notre exposition nette se chiffrait à 224 millions de dollars (546 millions en 2020). L'exposition nette s'est amenuisée par rapport à l'exercice précédent, surtout à cause de l'effet de la variation des taux de change sur les swaps de devises à long terme et à cause des pertes latentes sur les swaps de taux d'intérêt.

(en millions de dollars canadiens)

Cote de crédit	Période à courir jusqu'à l'échéance			Exposition brute	Compensation du risque*	Nantissements détenus	Exposition en 2021	Exposition en 2020
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans					
AA-	287	250	202	739	(603)	–	136	369
A+	63	67	33	163	(132)	–	31	74
A	69	147	19	235	(84)	(94)	57	76
A-	–	–	2	2	(2)	–	–	27
Total	419 \$	464 \$	256 \$	1 139 \$	(821) \$	(94) \$	224 \$	546 \$

* Résultats des conventions de compensation.

Le risque de crédit que comportent les titres négociables et les instruments dérivés fait l'objet d'un rapport trimestriel au Comité de gestion de l'actif et du passif et au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Gestion du capital

Notre Cadre de gestion du capital veille à ce que notre capital soit approprié et que notre situation de capital soit définie, quantifiée, gérée et fasse régulièrement l'objet d'un rapport adressé au Conseil. Avant tout, notre capital sert à soutenir les exportateurs et les investisseurs canadiens, dans l'intérêt du Canada. En disposant d'un capital approprié, nous pouvons remplir notre mandat et conserver la capacité de risque nécessaire pour répondre aux besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (« PIEAFP »). Suivant ce processus, EDC vise un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA. Cette norme de solvabilité s'aligne sur celle des grandes institutions financières et sur les principes clés de l'autosuffisance financière.

Nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque d'entreprise/risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers et représente le capital versé et les résultats non distribués.

Nous évaluons les variations de l'offre et de la demande de capital et la note de solvabilité implicite et nous en informons la haute direction tous les mois. Un rapport sur ces évaluations est ensuite présenté régulièrement au Conseil d'administration, accompagné de tests de résistance prospectifs qui modélisent l'effet que des risques graves, mais plausibles, pourraient avoir sur le capital.

Suffisance du capital

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2021	2020
Demande de capital		
Risque de crédit	4 634	4 829
Risque de marché	1 543	1 135
Risque opérationnel	244	226
Risque stratégique	552	524
Risque lié aux régimes de retraite	594	545
Initiatives stratégiques	300	300
Total de la demande de capital	7 867 \$	7 559 \$
Offre de capital	14 640 \$	19 290 \$
Note de solvabilité implicite d'EDC	AAA	AAA

Nous faisons tout pour que nos politiques de gestion des risques et du capital rejoignent les normes de l'industrie et soient bien adaptées à notre profil de risque et à nos activités commerciales.

En 2020, pour avoir aidé les entreprises canadiennes dans le cadre de la réponse du Canada à la lutte contre la pandémie de COVID-19, nous avons reçu des injections de capitaux totalisant 10 967 millions de dollars et n'avons versé aucun dividende à notre actionnaire. En 2021, nous avons versé un dividende de 580 millions de dollars conformément à notre politique courante relative aux dividendes. De plus, nous avons versé un dividende exceptionnel de 6,7 milliards de dollars, dont le calcul a été basé sur la situation du capital du PCE ainsi que sur un ratio ciblé lié au PIEAFP. Comme convenu avec notre actionnaire, les versements futurs des dividendes ou des dividendes extraordinaires prendront la forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, EDC rachètera des actions pour un total de 3 810 millions de dollars en fonction de la situation du capital de nos programmes de base, du PCE et d'un ratio cible du PIEAFP.

Suffisance du capital – Soutien au titre du PCE (pris en compte dans le tableau précédent)

31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	2021	2020
Demande de capital		
Pétrole et gaz naturel	907	951
Autres	5	1
Total de la demande de capital	912 \$	952 \$
Offre de capital	3 141 \$	9 284 \$
Excédent de capital	2 229 \$	8 332 \$

Relations avec les investisseurs

La Trésorerie d'EDC émet des titres de créance et gère les liquidités d'EDC tout en cherchant à atténuer le risque opérationnel, le risque financier et le risque d'atteinte à la réputation.

Financement

En 2021, nous avons emprunté 5,8 milliards de dollars américains sur les marchés financiers mondiaux par la voie d'émissions privées de titres à revenu fixe libellés dans huit monnaies différentes.

Nous ne sommes pas retournés sur les marchés publics depuis le début de la pandémie en 2020, mais avons plutôt financé nos besoins à long terme par des placements privés, des obligations remboursables par anticipation et des billets de monnaie de marchés émergents.

En 2020, nous avons bénéficié d'injections de capitaux de la part de notre actionnaire pour un total de 10,97 milliards de dollars.

Ces injections nous ont permis de détenir assez de liquidités pour gérer les répercussions de la pandémie de COVID-19 et réduire nos besoins de crédit.

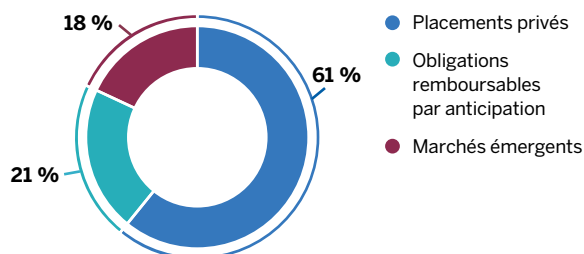
En 2021, nous avons versé des dividendes de 7,3 milliards de dollars qui a été financé par les produits tirés de nos titres négociables venus à échéance, par les entrées de trésorerie nettes liées à nos activités d'exploitation et par de nouveaux emprunts.

Accords non comptabilisés

Dans le cadre des activités normales, nous concluons diverses transactions avec des entités structurées. Ces entités sont généralement créées dans un but unique, ont une durée de vie limitée et servent à la gestion du risque ou à des fins juridiques ou fiscales en vue de détenir des actifs particuliers au profit de leurs bénéficiaires. Normalement, nous concluons ces transactions aux fins de la gestion du risque, du capital et du financement, pour le compte de nos clients. Conformément aux IFRS, les entités structurées dont nous ne sommes pas exposés ou n'avons pas droit aux rendements variables en raison de nos liens avec ces entités structurées, et pour lesquelles nous n'avons pas la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur ces entités structurées, n'ont pas été consolidées dans l'État de la situation financière.

EDC peut également utiliser des entités structurées pour détenir des biens saisis qu'elle ne peut posséder directement pour des raisons juridiques ou fiscales (normalement des biens saisis à l'étranger). Voir la note 24 pour d'autres précisions.

Financement total de 5,8 G USD en 2021



Instruments financiers

Vu la nature de nos activités, nos actifs et nos passifs sont essentiellement constitués d'instruments financiers. Les actifs sous forme d'instruments financiers comprennent les liquidités, les valeurs mobilières, les placements, les prêts et les indemnités recouvrables sur assurances, alors que les passifs sous forme d'instruments financiers représentent les dettes fournisseurs, les emprunts et les garanties de prêts.

Conformément aux IFRS, la plupart de nos instruments financiers sont comptabilisés dans l'État de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les placements, les instruments dérivés, les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net, et enfin, les indemnités recouvrables sur assurances. La note 3 afférente aux états financiers consolidés décrit le traitement comptable réservé à nos instruments financiers, tandis que la note 21 explique comment leur juste valeur est établie.

Instruments dérivés

Nous pouvons aussi utiliser divers types d'instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt, le risque de change et le risque de crédit. Ces instruments dérivés sont notamment des swaps de taux d'intérêt, des swaps croisés, des swaps de devises et des contrats de change à terme.

Nous n'utilisons pas les dérivés à des fins de spéculation. Nous ne contractons ces dérivés que conformément aux politiques prescrites par le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) que notre Conseil d'administration a approuvées. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques internes et nos lignes directrices et celles de la ministre des Finances. Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement avec elles. Pour en savoir plus sur notre cadre de gestion des risques, lire la section suivante, qui traite de la gestion des risques.

Aperçu de la gestion des risques

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation du Canada, EDC prend des risques. C'est par la prise de risques que nous parvenons à remplir notre mandat et à créer de la valeur. Dans un contexte politique et économique changeant, nos activités internationales nous exposent à un large éventail de risques : financiers, opérationnels et stratégiques. Tout en saisissant les nouvelles occasions d'affaires, nous devons faire preuve de vigilance et nous efforcer d'identifier et de prévoir les risques, en plus de les gérer prudemment. Ainsi, nous serons en mesure d'atteindre nos objectifs commerciaux et pourrons préserver la viabilité de l'entreprise et sa pertinence dans les années à venir.

Nous avons instauré des pratiques fondamentales de Gestion des risques d'entreprise (GRE) et sommes en train d'investir grandement dans nos activités de gestion des risques. Nous avons mis en place un plan pour parfaire ces activités et favoriser une gestion intégrée des risques à l'échelle de l'entreprise. Nos visées s'inspirent des lignes directrices du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF), du Bureau du vérificateur général et des chefs de file de l'industrie.

À EDC, la GRE ne se résume pas à prendre plus ou moins de risques : elle vise à créer un système de gouvernance qui nous permet de gérer les risques que nous avons choisi d'assumer. Il s'agit notamment de faire prendre conscience des risques, de les comprendre et de faire preuve de prévoyance à l'échelle de la Société. En gérant plus rigoureusement les risques, nous pouvons servir plus d'exportateurs et d'investisseurs et, ce faisant, contribuer davantage à l'écosystème commercial du Canada.

Notre Cadre de GRE met l'accent sur l'instauration d'une solide culture du risque fondée sur la supervision, une orientation claire, la reddition de comptes, ainsi que sur la nécessité d'appliquer des pratiques rigoureuses de surveillance et de communication d'information. Ses principaux volets sont : la gouvernance selon le modèle des trois lignes de maîtrise (les « 3LM »), une approche de gouvernance des risques intégrant les pratiques exemplaires de l'industrie; l'énonciation et l'opérationnalisation de notre appétit pour le risque; le resserrement de la discipline en ce qui concerne les processus de gestion des risques; et l'intégration de nouvelles politiques de gestion des risques financiers et opérationnels.

Le Conseil d'administration et la direction d'EDC participent activement aux mesures prises pour que la mise en œuvre soit faite efficacement à tous les échelons de la Société.

Conformément aux objectifs de notre Cadre de GRE, la mise en application du modèle des 3LM continue de progresser. Le modèle des 3LM permettra à EDC de continuer à gérer ses activités conformément aux normes en évolution des institutions financières canadiennes et d'assurer la mise en place de contrôles adéquats à l'égard des risques qu'elle assume en vue d'offrir des solutions à ses clients.

Gouvernance des risques, supervision et conception

Notre structure de gouvernance évolutive des risques assure une supervision et un contrôle centralisés, équilibrés et stricts des risques, dont l'obligation redditionnelle et les responsabilités d'appropriation du risque sont clairement établies au sein du personnel en contact direct avec les clients. Le modèle des 3LM assure un équilibre entre trois fonctions organisationnelles distinctes (les « lignes de maîtrise ») :

- Première ligne de maîtrise – le personnel en contact direct avec le client qui assume, s'approprie et gère les risques quotidiennement.
- Deuxième ligne de maîtrise – formée des fonctions de gestion des risques et de conformité qui assurent une supervision indépendante et une remise en question efficace des activités de gestion des risques de la première ligne, en veillant au caractère adéquat de la structure de gouvernance de l'entreprise, à la mise en place des contrôles nécessaires et à l'accès aux outils appropriés.
- Troisième ligne de maîtrise – englobe la fonction d'audit interne, qui fournit au Conseil et à la haute direction une assurance indépendante de l'efficacité des politiques, procédures et pratiques en matière de gestion des risques.

Cette structure fait en sorte que l'appétit pour le risque soit transmis en cascade à l'échelle de la Société; elle établit aussi des forums constituant un cadre propice pour dûment examiner, discuter, débattre les risques et en tenir compte dans les décisions à tous les échelons et dans toutes les fonctions de la Société.

LE CONSEIL ET SES COMITÉS

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration est en définitive responsable de la gouvernance des risques en donnant le ton à la culture interne, en approuvant l'Énoncé en matière d'appétit pour le risque et le Cadre de GRE d'EDC, et en supervisant continuellement l'efficacité du programme de GRE. Il doit en outre veiller à ce que nos programmes d'incitatifs et de récompenses ainsi que nos systèmes de gestion et d'évaluation des indicateurs de performance soient uniformes et en place, tout en mettant l'accent sur les risques, la conformité et les contrôles. Le Conseil compte six¹ comités officiellement chargés de superviser certaines activités et d'offrir conseils et orientation. Grâce à cette structure, les risques sont adéquatement évalués, discutés, débattus et pris en compte dans les décisions.

Comité de la gestion des risques du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités quant à la supervision d'une gestion prudente de la structure de notre capital, y compris la gestion de nos risques de crédit et de marché et de nos autres risques d'entreprise.

Comité de la vérification du Conseil

Ce comité aide le Conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision en ce qui a trait à nos normes d'intégrité et de comportement, à l'information financière et aux systèmes de contrôle interne.

LA DIRECTION ET SES PRINCIPAUX COMITÉS SUR LES RISQUES

Équipe de la haute direction

L'Équipe de la haute direction, menée par la présidente et chef de la direction et par les hauts dirigeants qui relèvent directement d'elle ou du chef de la direction des affaires commerciales, a l'ultime responsabilité de la gestion des risques d'entreprise conformément à l'appétit pour le risque approuvé par le Conseil, de l'approbation des politiques et procédures et de la supervision des activités de gestion des risques. Cette équipe a une responsabilité de premier plan dans la gestion de nos risques, nos normes d'intégrité et de conduite, la communication de notre information financière et nos systèmes de contrôle interne.

L'Équipe de la haute direction participe à divers comités de la haute direction, dont six sont décrits ci-dessous.

Comité de gestion des risques de la direction

Ce comité est chargé de prendre des décisions, d'offrir des conseils sur les enjeux liés aux risques, d'assurer la gouvernance des risques et de veiller à la mise en place de politiques adéquates de gestion du capital et des risques.

¹ Pour de plus amples renseignements sur les comités du Conseil, veuillez consulter la [page 72](#) du présent Rapport annuel.

Comité de gestion de l'actif et du passif

Ce comité a l'autorité requise pour recommander au Conseil l'approbation de politiques de gestion des risques de marché et pour veiller à ce que les politiques soient appuyées par des procédures et des pratiques adéquates aux fins d'évaluation et de gestion des risques de marché et de présentation de rapports à cet égard. En outre, ce comité fournit un aval quant à l'acceptabilité de notre stratégie de gestion de l'actif et du passif, s'assure que les risques de marché sont gérés dans les limites prescrites par les politiques et traite des pratiques de gestion des risques, notamment la diversification des risques ainsi que la production de rapports et le suivi au sujet de la conformité aux lignes directrices.

Comité d'investissement

Ce comité examine et accepte ou rejette les transactions envisagées dans le cadre de notre programme d'investissement et recommande la conclusion des transactions au niveau d'autorité approprié. Il fait aussi des recommandations sur la stratégie du programme à l'Équipe de la haute direction et au Conseil d'administration et il surveille la performance du programme.

Comité de direction

Ce comité permet à la haute direction de s'accorder sur des sujets stratégiques non transactionnels qui peuvent constituer des précédents et susciter des idées novatrices au sujet de l'orientation opérationnelle d'EDC.

Comité de retraite de la direction

Ce comité supervise les transactions des régimes de retraite et de leurs caisses respectives et exerce des fonctions décisionnelles de haut niveau à leur égard, en plus de formuler des recommandations au Comité des ressources humaines du Conseil.

Comité de supervision des initiatives

Le Comité de supervision des initiatives (CSI) veille à ce que les priorités de transformation et les avantages qui en résultent soient alignés sur le Plan d'entreprise et notre stratégie. Le CSI examine, remet en question et approuve le plan de transformation, tout en émettant des commentaires à l'égard du plan, lequel tient notamment compte des investissements et des dépenses discrétionnaires pour l'ensemble des initiatives. En outre, le CSI surveille et supervise la progression et la performance des travaux de transformation.

À mesure que nos pratiques de gestion des risques se perfectionneront, la structure de nos comités sur les risques évoluera et sera révisée en conséquence.

PRINCIPAUX GROUPES DE GESTION DES RISQUES

Groupe de la gestion du risque global

Le Groupe de la gestion du risque global (Groupe de la GRG) supervise de façon indépendante et analyse d'un œil critique la gestion des risques inhérents à nos activités. Son mandat comprend l'établissement de politiques et d'un cadre de GRE en accord avec notre appétit pour le risque et nos stratégies commerciales. Le Groupe est responsable de l'identification, de la quantification, du contrôle, de l'évaluation et de la communication des facteurs de risque auxquels EDC s'expose. Il veille aussi à ce que les risques soient pris en compte dans tous les secteurs d'activité et processus d'EDC, conformément aux seuils de tolérance établis. Le Groupe est dirigé par le premier vice-président, Gestion du risque global, et chef de la gestion des risques, qui travaille en étroite collaboration avec la présidente et chef de la direction, le chef de la direction des affaires commerciales, le Conseil d'administration et d'autres membres de la haute direction, afin de « donner le ton d'en haut » et d'instaurer une culture de connaissance des risques à l'échelle d'EDC.

Finances

Les Finances, qui sont responsables de la planification financière, de la comptabilité, de la communication d'information financière et de la gestion de la trésorerie, veillent à ce que des contrôles appropriés existent pour assurer une gestion efficace de la trésorerie et garantir la communication d'informations financières complètes et exactes.

Vérification interne

Comme troisième ligne de maîtrise, la Vérification interne est chargée de fournir des services consultatifs et d'assurance, indépendants et objectifs, visant à procurer une valeur ajoutée et à nous aider à atteindre nos objectifs en matière d'exploitation, d'information et de respect des lois et règlements. Pour ce faire, elle évalue et améliore les contrôles internes, la gestion des risques et les processus de gouvernance selon une approche systématique et rigoureuse. Même si son mandat comprend la prestation de services consultatifs à la direction, ces services sont accessoires aux services d'assurance qu'elle fournit au Comité de la vérification du Conseil d'administration. Notre auditeur interne en chef relève du président du Comité de la vérification du Conseil d'administration et est sous l'autorité fonctionnelle (lien hiérarchique indirect) de notre présidente et chef de la direction.

La Vérification interne se gouverne en observant les directives obligatoires de l'Institute of Internal Auditors (IIA), y compris les Principes fondamentaux pour la pratique professionnelle de l'audit interne, la Définition de l'audit interne, le Code de déontologie de l'IIA et les Normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne. Ces lignes directrices constituent les principes fondamentaux de la pratique professionnelle de l'audit interne et de l'évaluation de l'efficacité quant à la performance de l'audit interne.

Équipes en contact direct avec les clients

Les équipes en contact direct avec les clients comprennent les équipes sectorielles et d'autres fonctions au sein de la première ligne de maîtrise qui prennent, s'approprient et gèrent les risques quotidiennement. Ces fonctions sont responsables de l'identification, de l'évaluation, de l'atténuation, de la prise en charge, du contrôle et de la communication des risques conformément à l'appétit pour le risque, aux politiques, à la culture et aux objectifs stratégiques établis par la Société.

Taxonomie des risques

Notre taxonomie de la GRE subdivise le risque en trois grandes catégories, qui servent à exprimer notre appétit et notre tolérance : risque financier, risque opérationnel et risque stratégique. En tant qu'institution financière, nous plaçons naturellement le risque financier au cœur de nos priorités, et c'est pourquoi une très grande partie du présent rapport est consacrée à cette question.

GESTION DU RISQUE FINANCIER

Profil de risque du portefeuille

Bien qu'EDC suive les meilleures pratiques de gestion des risques, elle assume généralement plus de risques qu'une institution financière normale en raison de son mandat particulier. Comparativement aux autres institutions financières, nous avons de plus grandes expositions individuelles à nos contreparties et de plus grands risques de concentration par industries, surtout l'industrie des ressources et l'industrie du transport et de l'entreposage, lesquelles dominent les exportations canadiennes.

Notre exposition de qualité inférieure représente 61 % de notre portefeuille de prêts, et 89 % de la demande de capital est attribuable à ce portefeuille.

Gestion du risque de crédit

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Nous nous exposons à des risques de crédit dans le cadre de nos programmes d'assurances et de prêts ainsi que dans l'exercice de nos activités de trésorerie.

Nous gérons le risque de crédit en établissant des politiques à suivre, en déléguant des pouvoirs, en imposant des limites, en atténuant les risques et en exigeant la communication d'information dans toute l'organisation. Nos politiques relatives au risque de crédit précisent les éléments suivants : les exigences pour l'octroi de crédit; les limites applicables à la concentration, aux contreparties et aux pays; l'évaluation des risques; l'évaluation, la surveillance et l'examen de l'exposition; la gestion des portefeuilles; le transfert de risque; la communication de l'information à la direction et au Conseil.

Octroi de crédit

Nous offrons nos produits et services par l'intermédiaire de nos équipes sectorielles, qui sont groupées selon notre programme d'assurances et notre programme de financement. Les équipes sectorielles sont responsables du contrôle diligent de chaque engagement de crédit. Chacun de ces engagements doit être recommandé et approuvé. Les engagements qui dépassent certains seuils doivent être autorisés de façon indépendante par le Groupe de la GRG ou le Conseil d'administration. La cote de crédit d'une transaction ou le montant à risque détermine si l'approbation doit être donnée par le Groupe de la GRG ou par le Conseil d'administration.

Nos responsabilités à l'égard de l'autorisation relèvent d'une délégation des pouvoirs. Le Conseil délègue à la présidente et chef de la direction des pouvoirs précis en vue de l'autorisation d'une transaction. La délégation de pouvoirs par la présidente et chef de la direction aux équipes sectorielles est contrôlée pour que les pouvoirs décisionnels soient accordés uniquement aux personnes qui possèdent l'expérience appropriée. Les critères permettant la délégation des pouvoirs encore plus loin au sein de l'organisation, ainsi que les normes relatives à la documentation, à la communication et à la surveillance des pouvoirs délégués, sont énoncés dans les politiques et les normes de la Société.

Nous assumons des risques de contrepartie additionnels en raison des liquidités et des dérivés que nous détenons. Les contreparties de la trésorerie doivent être recommandées par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité et être approuvées par le Groupe de la GRG. La recommandation et l'approbation doivent toutes deux venir d'une personne dûment autorisée. Tous les engagements de crédit de la trésorerie, qui exigent l'approbation d'au moins deux personnes à qui des pouvoirs pertinents ont été délégués, sont évalués à la juste valeur, et la conformité à la politique et aux limites opérationnelles est évaluée chaque jour. De plus, nous avons mis en place des politiques et des procédures pour limiter et gérer le risque de crédit associé à ces instruments financiers et pour déterminer les nantisements que doivent fournir les contreparties de la trésorerie.

Nous assumons aussi des risques de contrepartie en raison d'une structure de réassurance au sein de notre portefeuille d'assurances, laquelle structure nous expose au risque de crédit du réassureur. Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et ce risque est surveillé par le Groupe de la GRG.

Limites de concentration

Afin d'assurer la diversification des risques dans nos engagements de crédit, nous avons établi des plafonds de crédit pour éviter une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'un débiteur commercial. Notre capital est pris en compte pour déterminer les plafonds, et les facteurs de risque liés au montant en jeu, notamment la cote de crédit du débiteur et du pays, la garantie pertinente et le type de produit d'EDC le sont aussi. Les montants qui dépassent les plafonds de crédit doivent soit être autorisés par le président, dans les limites discrétionnaires, soit être examinés par le Comité de la gestion des risques du Conseil et approuvés par le Conseil.

Évaluation des risques

Conformément à l'approche de notation interne avancée de Bâle II, on mesure le risque de crédit en attribuant deux notes distinctes. La première est une note de risque attribuée au débiteur et liée à une probabilité de défaillance, probabilité qui traduit la vraisemblance d'une défaillance du débiteur sur un horizon d'un an. La deuxième est une note attribuée à la transaction, qui prend la forme d'une estimation de la perte en cas de défaillance. La perte en cas de défaillance est une estimation, en pourcentage du montant de l'exposition, de la perte qu'EDC s'attend raisonnablement à subir en cas de défaillance sur une transaction donnée.

À EDC, le système d'évaluation interne du risque de crédit mesure les risques associés aux débiteurs et aux transactions pour la plupart de ses expositions au risque. Ce système utilise une échelle à 20 points qui évalue la probabilité de défaillance d'un débiteur et une échelle à 7 points pour évaluer la perte en cas de défaillance à l'égard d'une transaction. Même si cette notation du débiteur est obtenue indépendamment des notations externes, la méthode interne tient compte de celles-ci.

Notre Équipe des services économiques se charge de l'établissement, de la surveillance et de l'approbation des notes d'évaluation du risque pays. Les évaluations du risque pays sont réexaminées régulièrement pour tenir compte de l'évolution de la conjoncture mondiale ou de celle d'un pays en particulier.

En ce qui concerne les contreparties de la trésorerie, la qualité du crédit qu'EDC leur attribue en interne est la plus faible des deux meilleures notations externes.

Évaluation de l'exposition

Pour assurer la transparence du niveau de risque de crédit devant la direction et le Conseil, nos lignes directrices concernant l'évaluation de notre exposition au risque de crédit exigent la communication d'information et la comparaison du total des comptes compris dans un portefeuille avec les plafonds prescrits pour les pays, les industries et les débiteurs. En outre, dans le cadre de notre programme d'Assurance comptes clients, nous communiquons les limites d'acheteur approuvées à court terme.

Surveillance et contrôle

Nos pratiques d'exploitation comportent une surveillance permanente des montants de crédit. Des équipes sont là pour surveiller et gérer les montants de crédit relatifs aux diverses gammes de produits, ce qui comprend notamment le suivi de l'évolution de la situation dans le pays et dans l'industrie du débiteur. Les équipes sectorielles sont chargées de gérer la qualité de crédit et la performance financière de notre portefeuille de prêts commerciaux et de garanties tant à l'échelle de la transaction qu'à celle du portefeuille. Leurs tâches comprennent notamment l'examen des prêts, l'établissement des notations et la surveillance du crédit des emprunteurs et des conditions générales liées au risque de crédit, y compris les recherches et l'analyse des tendances financières, opérationnelles et sectorielles. Notre Équipe d'évaluation des risques et de gestion de portefeuille surveille activement les contreparties de notre portefeuille d'Assurance crédit. De plus, les crédits en voie de détérioration sont gérés par des équipes qui se spécialisent en restructurations, en rééchelonnements du Club de Paris, en indemnisations et en recouvrements. La direction et le Conseil sont tenus au courant de la qualité de crédit du portefeuille au moyen de rapports réguliers, notamment des rapports trimestriels détaillés sur la ventilation du portefeuille en fonction des notations du risque, des débiteurs douteux, des sorties ou réductions de valeur de prêts et des demandes d'indemnisation.

Gestion de portefeuille

Le but de la gestion de portefeuille est de nous permettre de saisir les occasions dans le cadre de notre mandat tout en tenant compte de la disponibilité des ressources financières et des contraintes de plafonnement. La direction et le Conseil sont tenus au courant de l'évolution du portefeuille de crédit au moyen de rapports trimestriels de conformité à l'égard des limites de concentration. Nous utilisons des activités primaires et secondaires de gestion de portefeuille pour régler les déséquilibres ou la surconcentration, notamment la syndication à l'étape de structuration du crédit, la vente d'actifs, l'assurance, la réassurance et les couvertures à l'aide de dérivés de crédit.

Afin d'atténuer les risques, nous continuons de recourir à l'assurance prêt de façon ciblée pour les expositions élevées au sein de notre portefeuille de prêts. Pour gérer la concentration des risques de crédit dans nos portefeuilles d'assurances, nous exerçons diverses activités de transfert de risque.

Communication d'information à la direction et au Conseil

Le Groupe de la GRG communique à la direction et au Conseil, dans le délai imparti, une information complète concernant les principaux risques que nous prenons en charge ou auxquels nous sommes exposés, de manière à assurer une gestion et une supervision adéquates. Cette communication inclut notamment un rapport trimestriel sur la gestion des risques, un rapport mensuel sur la conformité à notre politique en matière de risque de crédit, un rapport mensuel sur la suffisance du capital et un rapport mensuel exposant en détail la conformité à nos politiques sur le risque de marché, le risque d'illiquidité, le risque de financement et le risque de crédit inhérent aux contreparties. Si la situation l'exige, une information ponctuelle sur les risques est transmise à la haute direction et au Conseil lorsqu'un risque nouveau ou émergent soulève une question importante ou que notre niveau de risque change de façon notable. Les questions importantes concernant le risque de crédit ainsi que les plans d'action sont suivis de près et sont communiqués afin d'assurer la reddition de compte et une vigilance de la part de la direction.

Gestion du risque de marché

Par risque de marché, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier fluctue en raison de la variation des cours du marché. Le risque de marché représente trois types de risque : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et les autres risques de prix. Nous sommes exposés à des pertes éventuelles en raison de la fluctuation des taux d'intérêt et de change.

Par nos politiques et lignes directrices, nous nous assurons de repérer, de mesurer et de gérer les risques de marché et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil. Nos politiques sur les risques de marché définissent nos normes concernant les limites d'exposition au risque de taux d'intérêt et au risque de change, les liquidités, les placements, le financement par emprunt, la gestion du risque de crédit lié aux contreparties de la trésorerie et la communication d'information à la direction et au Conseil. Le Comité de gestion de l'actif et du passif, qui est présidé par le chef de la direction financière (le président suppléant étant le chef de la gestion des risques), supervise et dirige la gestion des risques de marché inhérents à nos activités normales. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité au sein du Groupe de la GRG assure la supervision des risques.

Risque de taux d'intérêt

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie sous l'effet de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et ceux des passifs, comptabilisés ou non, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

Nous gérons nos risques de taux d'intérêt conformément aux lignes directrices du ministère des Finances et aux politiques établies par notre Conseil. Nous rendons compte de ces risques au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

La gestion du risque de taux d'intérêt se fait au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information. Pour mesurer le risque de taux d'intérêt, nous simulons l'incidence qu'aurait une variation de 100 points de base des taux d'intérêt sur, d'une part, le montant net des produits du financement et des placements, et d'autre part, notre valeur économique – définie comme la valeur actuelle de tous les flux de trésorerie futurs attendus des actifs et passifs d'EDC (actualisée aux taux de swap actuels du marché pour chaque devise).

Nos politiques établissent des limites fondées sur l'incidence d'une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt. La limite de sensibilité du montant net des produits du financement et des placements à une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt correspond à une contraction maximale de 7,5 % (\pm 87 millions et 90 millions de dollars à la fin de 2021 et de 2020, respectivement) dans les 12 prochains mois, sur une base consolidée en dollars canadiens. La deuxième limite correspond, pour une variation instantanée de 100 points de base des taux d'intérêt, à une diminution maximale de la valeur économique d'EDC égale à 10 % (\pm 1 653 millions et 2 319 millions de dollars à la fin de 2021 et de 2020, respectivement) de sa valeur actualisée nette.

La valeur économique d'EDC est sensible aux taux d'intérêt; toutefois, nous couvrons nos risques liés aux asymétries des taux d'intérêt dans de multiples devises.

Le tableau suivant indique la sensibilité, à une variation de 100 points de base des taux d'intérêt, du montant net des produits du financement et des placements, du résultat net et de la valeur économique d'EDC, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)

	2021		2020	
	+100 points de base	-100 points de base	+100 points de base	-100 points de base
Variation du montant net des produits du financement et des placements	(54)	54	52	(52)
Variation du résultat net	109	(139)	446	(163)
Variation de la valeur économique d'EDC*	(641)	672	(461)	313

* La valeur économique est la mesure de la valeur marchande d'EDC, qui correspond à la valeur actualisée de ses actifs moins la valeur actualisée de ses passifs.

Risque de change

Par risque de change, on entend l'effet défavorable que les fluctuations du cours du change risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Notre risque de change est géré conformément aux lignes directrices établies par le ministère des Finances et aux politiques approuvées par le Conseil. Nous soumettons un rapport sur le risque de change au Comité de gestion de l'actif et du passif mensuellement et au Comité de la gestion des risques du Conseil trimestriellement.

Outre les lignes directrices et les politiques dont il est question ci-dessus, nous appliquons des limites opérationnelles et des exigences en matière de rapports supplémentaires. Nous gérons le risque de change au moyen de suivis et de rapports mensuels sur la position de risque par rapport aux limites et aux obligations d'information.

Conformément à nos politiques, l'effet d'une perte de change éventuelle sur le montant net des produits du financement et des placements pour un mois, selon deux écarts-types du taux de change, est limité à 2,5 % de ce montant net projeté sur 12 mois, sur une base consolidée en dollars canadiens.

Comme le tableau ci-dessous l'indique, au 31 décembre, nous étions conformes à notre politique.

(en millions de dollars canadiens)

	2021	2020
Limite	29	30
Position	22	27

Le tableau suivant indique la sensibilité du résultat net à la variation du cours du dollar canadien par rapport au cours des autres monnaies auxquelles nous nous exposons, sur la base des soldes pertinents au 31 décembre.

(en millions de dollars canadiens)

	2021		2020	
	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %	Hausse de 1 %	Baisse de 1 %
Variation du résultat net	(5)	5	(6)	6

Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents aux opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques. L'objectif principal de notre utilisation d'instruments dérivés est de couvrir le risque de change et le risque de taux d'intérêt. Les principaux instruments dérivés auxquels nous avons recours sont les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats à terme et les options. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous ne nous engageons pas dans des opérations sur instruments dérivés dont nous ne pouvons mesurer, suivre et gérer en temps opportun la valeur et les risques financiers. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité procède à un examen en bonne et due forme de ces opérations, au moment de leur conclusion et, par la suite, de façon régulière, afin d'assurer une vérification indépendante de l'évaluation des montages et des risques financiers inhérents.

Les instruments dérivés nous permettent de couvrir les risques en faisant correspondre diverses expositions. Par exemple, nous pouvons rééquilibrer la proportion d'actifs à taux fixe par rapport aux actifs à taux variable de notre portefeuille en nous servant de swaps de taux d'intérêt, afin d'atténuer le risque de taux d'intérêt.

Le tableau suivant indique la juste valeur de nos instruments dérivés en fonction de leur échéance.

31 décembre (en millions de dollars canadiens)	Valeur positive	Valeur négative	2021 Valeur nette	Valeur positive	Valeur négative	2020 Valeur nette
Moins de 1 an	419	(248)	171	284	(448)	(164)
De 1 à 3 ans	464	(224)	240	797	(191)	606
De 3 ans à 5 ans	179	(145)	34	719	(223)	496
Plus de 5 ans	77	(386)	(309)	326	(761)	(435)
Juste valeur brute des contrats	1 139 \$	(1 003) \$	136 \$	2 126 \$	(1 623) \$	503 \$

Gestion du risque d'illiquidité

Par risque d'illiquidité, on entend le risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Le risque d'illiquidité découle de deux sources : la non-concordance des flux de trésorerie liés à l'actif et au passif et l'incapacité de vendre des titres négociables en temps opportun et de façon économique.

La gestion de nos liquidités incombe à notre Service de la trésorerie, tandis que la conformité à nos politiques et procédures est surveillée par l'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité. Conformément à nos politiques de gestion des risques, nous devons disposer d'un montant minimal prescrit de liquidités, qui correspond à nos besoins prévus en liquidités.

Dans le cadre de notre politique globale, nous gérons notre risque d'illiquidité en fonction non seulement des limites de notre politique globale, mais aussi de limites supplémentaires. L'Équipe de gestion des risques de marché et d'illiquidité évalue notre position tous les jours et rend compte de notre situation de trésorerie réelle par rapport à ce seuil minimal dans un rapport mensuel aux cadres supérieurs et dans un rapport trimestriel au Comité de la gestion des risques du Conseil.

Nous avons recours aux mécanismes suivants pour obtenir des liquidités :

- Trésorerie et titres négociables – Pour être sûrs de disposer, si nécessaire, de liquidités suffisantes pour répondre aux besoins prévus, nous détenons une trésorerie et des titres négociables. En 2021, le solde moyen de la trésorerie et des titres négociables a été de 10 498 millions de dollars (12 995 millions en 2020).
- Papier commercial – Dans le cadre de nos activités normales, nous utilisons nos programmes de papier commercial pour obtenir les liquidités dont nous avons besoin quotidiennement. En 2021, l'encours moyen du papier commercial a été de 4 409 millions de dollars (10 349 millions en 2020).

Risque d'investissement

Notre politique de placement définit les titres de placement négociables que nous pouvons acheter sur le marché par type d'instrument. Le placement des liquidités de la Société est régi par l'alinéa 10(1.1)(h) de la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »), par l'article 128 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ainsi que par les autorités de placement de la Société approuvées par la ministre des Finances.

Financement par emprunt

La *Loi* nous impose des limites sur les emprunts. Aux termes de la *Loi*, l'encours de nos emprunts ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités de l'exercice précédent.

La ministre des Finances, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorise les emprunts d'EDC tous les ans. La conformité à la politique sur le financement par emprunt fait l'objet d'un suivi mensuel, lequel est communiqué chaque trimestre à la direction et au Conseil.

GESTION DU RISQUE OPÉRATIONNEL

Le risque opérationnel correspond au risque de pertes ou de dommages résultant de carences ou de défauts attribuables à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs. L'exposition au risque opérationnel pourrait réduire notre capacité à atteindre les objectifs et à exécuter le Plan d'entreprise, que ce soit à cause d'occasions manquées, d'une interruption d'activités ou d'une atteinte à notre réputation.

Nous décomposons le risque opérationnel en huit sous-catégories :

- Conformité
- Cadre juridique
- Menaces (internes et externes)
- Modèles
- Gens
- Processus
- Technologies et interruption des activités
- Tiers

Le Cadre de gestion des risques opérationnels d'EDC énonce les principes que nous appliquons pour gérer le risque opérationnel de façon concertée et conforme à la réglementation applicable, où que nous soyons. Il fait partie des politiques et procédures de la Société qui, collectivement, définissent la structure de gouvernance et de contrôle qui encadre l'exécution de la stratégie d'EDC. Le Cadre est une consécration de la reconnaissance du risque opérationnel, par le Conseil d'administration et la haute direction, comme une branche distincte de la gestion des risques, qui demande une attention, des ressources et une approche globale particulières pour réaliser le but décrit ci-dessous.

Voici quelques-uns des principes directeurs de la gestion des risques opérationnels à EDC :

- assurer la pertinence et l'efficacité de la gestion des risques opérationnels en focalisant sur ce qui importe le plus pour EDC;
- outiller et conseiller les secteurs d'activité pour qu'ils exercent leurs activités dans les limites de l'appétit pour le risque d'EDC;
- instaurer des normes, des lignes directrices et des systèmes adaptés à EDC.

Nous avons dressé la liste des principaux risques opérationnels inhérents à nos activités, dont la gestion du changement, la sécurité informatique, le crime financier et la fraude interne et externe. Nous évaluons continuellement notre exposition à ces risques.

Sur une base annuelle, la haute direction identifie, évalue et surveille les principaux risques tout en tenant compte de ces risques opérationnels clés. Sur une base trimestrielle, les membres de la haute direction et les responsables des risques examinent l'état des plans de réponse en matière de réduction des risques, réévaluent les niveaux de risques et présentent au Conseil le profil de risques.

Suivant une approche pratique et disciplinée, nous avons aussi recours à une couverture d'assurance pour protéger adéquatement la Société. De plus, nous appliquons certains cadres de gouvernance et des conventions, comme notre Plan de maintien des activités.

Enfin, l'examen indépendant mené par la Vérification interne d'EDC donne une assurance supplémentaire que le risque opérationnel est bien géré.

GESTION DU RISQUE STRATÉGIQUE

Nous définissons le risque stratégique comme étant le risque de subir une perte ou un dommage qui résulterait d'une stratégie inappropriée, d'une stratégie mal appliquée ou d'une incapacité à s'adapter en fonction de l'évolution de l'environnement externe.

Nous classons le risque stratégique dans deux catégories :

- Environnement externe : identification et évaluation systématiques des risques et des occasions externes.
- Planification : formulation, communication, exécution et évaluation de l'orientation et des objectifs de la Société.

C'est avec diligence que la Société s'adapte à l'environnement externe grâce aux travaux de groupes spécialisés comme le Centre d'information économique et politique, les Services de recherche et l'Équipe de la stratégie d'entreprise. De même, le sondage annuel que nous effectuons pour évaluer la fidélité de nos clients à l'aide du Net Promoter Score et pour dynamiser nos pratiques de développement des affaires nous permet d'acquérir une connaissance critique des besoins de la clientèle. Les connaissances que nous acquérons de ces activités de surveillance sont intégrées à nos processus de planification stratégique et opérationnelle.

MÉTHODES ET ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

Un résumé de nos méthodes comptables significatives se trouve à la note 3 afférente à nos états financiers consolidés de 2021. Le jugement est nécessaire pour choisir les méthodes comptables, et l'application de ces méthodes nécessite des estimations et des hypothèses qui permettront d'obtenir la valeur comptable à présenter au titre des actifs et des passifs. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que toutes les méthodes comptables sont appliquées uniformément et que le processus de changement de méthodes et d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique. Les éléments qui ont besoin d'estimations significatives sont notamment les suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, les obligations au titre des prestations de retraite, et la juste valeur des instruments financiers. La direction exerce son jugement relativement aux éléments suivants : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit, les passifs au titre des primes et des sinistres, la juste valeur des instruments financiers, les entités structurées, et les obligations au titre des prestations de retraite. Pour en savoir plus sur les jugements clés et les estimations, se reporter à la [page 125](#) du présent Rapport annuel.

À cause de la pandémie de COVID-19, l'incertitude est plus grande, d'où l'importance du jugement pour évaluer la situation économique et son incidence sur les estimations importantes à effectuer, notamment le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit (note 5 des états financiers consolidés) et les passifs au titre des primes et des sinistres (note 15 des états financiers consolidés). Les résultats réels et ces estimations et jugements pourraient présenter des écarts importants entre eux.

Changement de normes comptables

Réforme des taux d'intérêt de référence, phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications d'IFRS 9, *Instruments financiers*, d'IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, d'IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, d'IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et d'IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 5 afférente aux états financiers, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence en 2021.

De plus amples renseignements sont fournis à la note 3 afférente aux états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance*

En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17. Celle-ci remplace les indications fournies dans IFRS 4 et énonce les dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023. Nous évaluons actuellement les conséquences que son adoption aura sur nos états financiers consolidés et l'adopterons lorsqu'elle sera en vigueur.

Mesures de performance non conformes aux IFRS

Pour évaluer notre performance, nous utilisons une série de mesures financières. Certaines de ces mesures ne sont pas établies conformément aux IFRS et n'ont pas de définition normalisée selon les IFRS qui puisse garantir leur uniformité et leur comparabilité entre les différentes sociétés qui les utilisent. Les mesures de performance non conformes aux IFRS ci-dessous sont utilisées dans le présent rapport.

Ratio de productivité

La direction utilise le ratio de productivité pour évaluer l'efficacité d'EDC. Ce ratio représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu des profits et pertes latents, ainsi que de l'incidence des fluctuations du cours de change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise. Puisque la charge de retraite peut fluctuer d'année en année selon les hypothèses utilisées pour déterminer la valeur du passif au titre des régimes de retraite, le ratio de productivité est calculé en fonction des hypothèses émises en matière de retraite dans le Plan d'entreprise, dans l'intention d'absorber les variations éventuelles à l'exercice suivant.

Suffisance du capital

La suffisance du capital est une mesure de comparaison entre le capital existant et le capital qu'il nous faut pour couvrir le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque lié aux régimes de retraite et le risque commercial/stratégique que nous avons assumés. Une définition de la suffisance du capital et la manière dont celle-ci est calculée figurent sous la rubrique « Gestion du capital » à la [page 93](#).

Taux de sinistre

Le taux de sinistre exprime les sinistres subis nets en pourcentage des primes souscrites nettes. Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements, des recouvrements estimés et de la variation des provisions techniques. Ce taux, indiqué dans le tableau ci-après, ne représente que l'Assurance crédit.

La cession en réassurance reflète les différents partenariats que nous avons conclus avec les assureurs et les réassureurs privés pour offrir de l'assurance et en gérer la capacité.

Les sinistres subis nets représentent les indemnités versées, nettes des recouvrements réels et estimés de 29 millions de dollars (105 millions en 2020). Par ailleurs, les provisions techniques ont diminué de 127 millions de dollars (augmentation de 186 millions en 2020).

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Primes acquises	134	121
Cession en réassurance	(16)	(14)
Primes souscrites nettes	118 \$	107 \$
Sinistres subis ou (indemnités recouvrées), montant net	(98) \$	291 \$
Taux de sinistre (en %)	-83 %	272 %

EDC gère la sinistralité de ses solutions d'assurance crédit au moyen d'un taux de sinistre sur sept ans. En 2021, ce taux a été de 94 % (115 % en 2020), reflétant essentiellement la diminution de la provision nette pour sinistres sur assurances à la suite d'une révision à la baisse des risques liés à la COVID-19, ainsi que les changements d'hypothèses actuarielles.

INFORMATION COMPLÉMENTAIRE

Tableau 1 : Rendement des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts bruts :					
Moyenne des prêts productifs à taux variable	35 740	40 025	38 179	38 679	39 771
Moyenne des prêts productifs à taux fixe	12 775	14 557	13 872	13 492	12 560
Moyenne de tous les prêts productifs bruts	48 515	54 582	52 051	52 171	52 331
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	1 034	823	498	425	423
Moyenne de tous les prêts productifs inscrits à l'actif	49 549 \$	55 405 \$	52 549 \$	52 596 \$	52 754 \$
Produits tirés des prêts :					
Prêts productifs à taux variable	826	1 147	1 614	1 524	1 259
Prêts productifs à taux fixe	421	485	487	473	453
Autres produits tirés des prêts	215	198	194	210	203
Produits tirés des prêts	1 462 \$	1 830 \$	2 295 \$	2 207 \$	1 915 \$
Rendement des prêts productifs :					
Prêts productifs à taux variable ¹	2,31 %	2,87 %	4,23 %	3,94 %	3,17 %
Prêts productifs à taux fixe ¹	3,30 %	3,33 %	3,51 %	3,51 %	3,61 %
Rendement total des prêts productifs ¹	2,57 %	2,99 %	4,04 %	3,83 %	3,27 %
Rendement effectif total des prêts ²	2,95 %	3,30 %	4,37 %	4,20 %	3,63 %

¹ Exclusion faite des augmentations de commissions.

² Compte tenu des augmentations de commissions.

Tableau 2 : Marge de financement nette

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Moyenne des prêts productifs	48 515	54 582	52 051	52 171	52 331
Valeur comptable moyenne des prêts dépréciés	1 034	823	498	425	423
Moyenne des actifs de location-financement – aéronefs	–	–	2	3	–
Solde moyen des titres négociables	10 277	12 837	11 230	12 857	6 850
Solde moyen du portefeuille de placements	2 341	1 750	1 450	1 259	1 069
Moyenne de tous les actifs générateurs de produits	62 167 \$	69 992 \$	65 231 \$	66 715 \$	60 673 \$
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 462	1 830	2 295	2 207	1 915
Titres négociables	82	165	255	257	93
Placements	16	14	7	9	9
Total des produits du financement et des placements	1 560	2 009	2 557	2 473	2 017
Charges d'intérêts	324	760	1 307	1 219	715
Charges de location et de financement	25	26	31	33	45
Produits du financement et des placements, montant net	1 211 \$	1 223 \$	1 219 \$	1 221 \$	1 257 \$
Marge de financement nette	1,95 %	1,75 %	1,87 %	1,83 %	2,07 %

Tableau 3 : Primes d'assurance et commissions de garantie

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Assurance crédit :					
Activités facilitées – Assurance crédit	71 030	58 201	57 569	58 555	55 827
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	139	126	115	114	112
Taux moyen des primes d'assurance	0,20 %	0,22 %	0,20 %	0,19 %	0,20 %
Assurance d'institution financière :					
Activités facilitées – Assurance d'institution financière	6 733	9 189	6 915	4 259	8 205
Primes et commissions acquises avant la cession en réassurance	9	13	11	14	18
Taux moyen des primes d'assurance d'institution financière	0,13 %	0,14 %	0,16 %	0,33 %	0,22 %
Garanties pour le commerce international :					
Exposition moyenne au titre des garanties pour le commerce international	11 443	10 448	9 300	8 900	8 113
Primes et commissions acquises	115	99	82	76	67
Taux moyen des primes de garanties pour le commerce international	1,00 %	0,95 %	0,88 %	0,86 %	0,83 %
Assurance risques politiques :					
Exposition moyenne au titre de l'Assurance risques politiques	564	830	869	897	1 154
Primes et commissions acquises	6	7	10	10	10
Taux moyen des primes d'assurance risques politiques	1,08 %	0,90 %	1,13 %	1,08 %	0,84 %
Garanties de prêts :					
Exposition moyenne des garanties de prêts	4 328	4 047	3 543	2 832	2 565
Commissions de garantie de prêt acquises	97	55	55	48	43
Taux moyen des commissions de garantie de prêt	2,24 %	1,36 %	1,55 %	1,69 %	1,68 %

Tableau 4 : Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017*
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit au titre des :					
Prêts	(435)	1 897	247	(18)	(90)
Engagements de prêts	(30)	42	(9)	10	(61)
Garanties de prêts	(89)	144	2	(3)	32
Total de la dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(554) \$	2 083 \$	240 \$	(11) \$	(119) \$

* Les chiffres de 2018 à 2021 sont établis conformément à IFRS 9. Ceux de 2017 n'ont pas été retraités et ont été établis conformément à IAS 39.

Tableau 5 : Concentration de l'exposition par marchés géographiques

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 441	7 596	1 070	431	11 576 ^{5,6}	–	–	1 674	30 788	28
États-Unis	6 523	3 883	7 756	239	23	–	–	7 258	25 682	24
Royaume-Uni	6 461	1 292	349	–	1	–	–	56	8 159	8
Chili	4 180	689	62	220	–	–	–	–	5 151	5
Australie	3 189	279	179	–	1	–	–	504	4 152	4
Mexique	1 803	471	429	10	–	28	–	6	2 747	3
Inde	2 271	123	176	3	1	4	–	–	2 578	2
Chine	1 427	399	416	222	13	78	–	–	2 555	2
Allemagne	2 035	110	211	–	4	–	–	40	2 400	2
Espagne	1 631	167	98	–	–	–	–	–	1 896	2
Autres pays ⁷	13 183	2 999	3 467	1 241	119	507	–	890	22 406	20
	51 144	18 008	14 213	2 366	11 738	617	–	10 428	108 514	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(138)	–	–	(138)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(217)	–	(217)	–
Total	51 144 \$	18 008 \$	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	(217) \$	10 428 \$	108 159 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ⁴	Exposition en 2020	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques ³	Cession en réassurance		\$	%
Pays										
Canada	8 430	8 796	767	263	11 111 ^{5,6}	–	–	2 693	32 060	26
États-Unis	8 734	6 517	7 843	389	36	–	–	7 822	31 341	26
Royaume-Uni	5 474	837	321	–	1	–	–	223	6 856	6
Mexique	3 185	1 190	566	12	–	27	–	2	4 982	4
Chili	3 956	596	82	178	–	6	–	–	4 818	4
Australie	3 209	281	196	–	–	–	–	596	4 282	4
Inde	2 720	123	270	15	2	4	–	–	3 134	3
Allemagne	2 491	96	257	–	2	–	–	130	2 976	2
Chine	1 281	438	594	194	12	136	–	–	2 655	2
Brésil	1 068	466	610	170	90	53	–	–	2 457	2
Autres pays ⁷	16 256	3 279	2 856	1 676	41	814	–	1 405	26 327	21
	56 804	22 619	14 362	2 897	11 295	1 040	–	12 871	121 888	100
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices ³	–	–	–	–	–	(389)	–	–	(389)	–
Cession en réassurance ⁸	–	–	–	–	–	–	(218)	–	(218)	–
Total	56 804 \$	22 619 \$	14 362 \$	2 897 \$	11 295 \$	651 \$	(218) \$	12 871 \$	121 281 \$	100

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Les chiffres comprennent la somme des expositions respectives des pays et dépassent donc le passif maximal de 479 millions de dollars (651 millions en 2020) de toutes les polices d'assurance risques politiques.

⁴ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁵ Y compris 224 millions de dollars au titre de l'Assurance cautionnement pour laquelle les exportateurs canadiens assument le risque (260 millions en 2020). Les exportations couvertes par ces produits d'assurance cautionnement étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 39 % (56 % en 2020) et au Brésil dans une proportion de 50 % (39 % en 2020), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁶ Y compris 10 751 millions de dollars au titre des garanties pour cautionnement bancaire pour lesquelles les exportateurs canadiens assument le risque (10 274 millions en 2020). Les exportations couvertes par ces produits de cautionnement bancaire étaient destinées aux États-Unis dans une proportion de 56 % (54 % en 2020), le reste représentant celles vers d'autres pays.

⁷ Y compris 170 pays (173 en 2020) pour lesquels l'exposition totale varie de 0,001 million à 1 786 millions de dollars (de 0,001 million à 1 589 millions de dollars en 2020).

⁸ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Tableau 6 : Concentration de l'exposition par industries

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Industrie ⁵										
Comptes commerciaux :										
Fabrication	6 831	4 099	6 627	–	1 453	98	–	–	19 108	18
Finance et assurances	5 851	1 766	1 407	2 366	3 430	13	–	2 849	17 682	16
Transport et entreposage	14 602	2 333	355	–	156	5	–	–	17 451	16
Ressources	5 828	3 012	457	–	1 984	–	–	–	11 281	10
Services publics	6 339	2 161	485	–	1 799	–	–	–	10 784	10
Commerce de gros et commerce de détail	1 524	1 276	3 361	–	468	3	–	–	6 632	6
Information	3 435	883	719	–	100	–	–	–	5 137	5
Immeubles commerciaux	2 703	501	70	–	41	38	–	–	3 353	3
Construction	590	429	116	–	1 749	210	–	–	3 094	3
Services professionnels	1 665	428	487	–	348	112	–	–	3 040	3
Autres	695	1 066	129	–	210	–	–	–	2 100	2
Total des comptes commerciaux	50 063	17 954	14 213	2 366	11 738	479	–	2 849	99 662	92
Comptes souverains	1 081	54	–	–	–	–	–	7 579	8 714	8
	51 144	18 008	14 213	2 366	11 738	479	–	10 428	108 376	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(217)	–	(217)	–
Total	51 144 \$	18 008 \$	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	(217) \$	10 428 \$	108 159 \$	100

(en millions de dollars canadiens)	Portefeuille de financement		Portefeuille d'assurances					Titres négociables et instruments dérivés ³	Exposition en 2021	
	Actifs de financement ¹	Engagements et garanties ²	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Cession en réassurance		\$	%
Industrie ⁵										
Comptes commerciaux :										
Fabrication	10 089	6 586	6 589	–	2 059	118	–	–	25 441	20
Transport et entreposage	15 769	4 101	320	–	170	5	–	–	20 365	17
Finance et assurances	6 013	1 693	1 576	2 897	3 099	81	–	4 400	19 759	16
Ressources	6 643	3 828	496	–	2 164	10	–	–	13 141	11
Services publics	6 143	1 289	488	–	1 407	7	–	–	9 334	8
Commerce de gros et commerce de détail	1 614	1 611	3 731	–	424	2	–	–	7 382	6
Information	3 884	616	373	–	42	–	–	–	4 915	4
Immeubles commerciaux	2 969	442	70	–	–	39	–	–	3 520	3
Construction	445	814	112	–	1 450	246	–	–	3 067	3
Services professionnels	1 441	474	489	–	286	142	–	–	2 832	2
Autres	690	1 074	118	–	194	1	–	–	2 077	2
Total des comptes commerciaux	55 700	22 528	14 362	2 897	11 295	651	–	4 400	111 833	92
Comptes souverains	1 104	91	–	–	–	–	–	8 471	9 666	8
	56 804	22 619	14 362	2 897	11 295	651	–	12 871	121 499	100
Cession en réassurance ⁴	–	–	–	–	–	–	(218)	–	(218)	–
Total	56 804 \$	22 619 \$	14 362 \$	2 897 \$	11 295 \$	651 \$	(218) \$	12 871 \$	121 281 \$	100

Le tableau qui suit présente le reclassement des chiffres des comptes commerciaux de l'exercice précédent qui indiquaient la concentration de l'exposition par industries. Le nouveau classement est conforme au SCIAN.

(en millions de dollars canadiens)	Ancienne classification des industries									Total des comptes commerciaux
	Aéronautique	Transport de surface	Ressources	Industrie légère	Infrastructure et environnement	Institutions financières	Technologies de l'information et des communications	Exploitation minière	Pétrole et gaz naturel	
SCIAN										
Construction	–	14	15	36	2 631	123	19	11	218	3 067
Finance et assurances	87	276	254	491	1 021	16 571	832	26	201	19 759
Information	2	1	32	27	2	102	4 749	–	–	4 915
Fabrication	2 283	5 939	3 467	4 902	1 952	57	963	2 216	3 662	25 441
Immeubles commerciaux	1 547	1 265	–	2	76	554	44	2	30	3 520
Services professionnels	52	162	65	230	861	17	1 050	26	369	2 832
Ressources	16	2	690	41	51	10	5	7 104	5 222	13 141
Transport et entreposage	10 560	5 650	42	277	1 024	–	5	77	2 730	20 365
Commerce de gros et commerce de détail	37	487	1 571	2 516	308	12	220	1 888	343	7 382
Services publics	–	–	3	–	9 172	–	3	–	156	9 334
Autres	70	102	6	991	431	5	444	19	9	2 077
Total des comptes commerciaux	14 654 \$	13 898 \$	6 145 \$	9 513 \$	17 529 \$	17 451 \$	8 334 \$	11 369 \$	12 940 \$	111 833 \$

¹ Y compris les prêts bruts, les placements et l'incidence des ententes de transfert de risques.

² Y compris le financement non déboursé au titre des engagements de prêts, les lettres d'offre acceptées et en cours, les garanties de prêts, les engagements de placements, les lignes de crédit confirmées, mais non encore attribuées, et l'incidence des ententes de transfert de risques.

³ Y compris les liquidités. L'exposition ne tient compte d'aucun nantissement ni de l'incidence des conventions de compensation conclues avec des contreparties à des instruments dérivés.

⁴ Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

⁵ Les chiffres de l'exercice considéré ont été établis sur la base du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les chiffres de l'exercice précédent ont donc été reclassés et regroupés en fonction du SCIAN.

Tableau 7 : Prêts bruts dépréciés individuellement

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Prêts commerciaux* :		
Transport et entreposage	594	577
Immeubles commerciaux	436	–
Information	206	284
Ressources	146	459
Services publics	116	125
Commerce de gros et commerce de détail	108	63
Fabrication	103	168
Construction	74	79
Finance et assurances	29	37
Services professionnels	23	27
Autres	191	136
Total des comptes commerciaux	2 026	1 955
Prêts souverains :		
Iran	8	8
Venezuela	1	1
Total des comptes souverains	9	9
Total des prêts bruts dépréciés	2 035 \$	1 964 \$

* Les chiffres de l'exercice considéré ont été établis sur la base du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les chiffres de l'exercice précédent ont donc été reclassés et regroupés en fonction du SCIAN.

Tableau 8 : Prêts productifs – Compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

(en millions de dollars canadiens)

	2021			2020		
	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition	Exposition	Correction et provisions	Correction et provisions en pourcentage de l'exposition
Industrie						
Comptes commerciaux :						
Transport et entreposage*	16 327	226	1,4	19 279	406	2,1
Services publics	8 332	135	1,6	7 256	52	0,7
Fabrication	10 627	89	0,8	16 385	336	2,1
Ressources	8 622	51	0,6	9 947	44	0,4
Information	3 961	26	0,7	4 147	50	1,2
Services professionnels	1 607	19	1,2	1 654	55	3,3
Commerce de gros et commerce de détail	2 565	15	0,6	3 040	46	1,5
Immeubles commerciaux	2 777	13	0,5	3 411	107	3,1
Finance et assurances	5 142	9	0,2	5 581	27	0,5
Construction	926	7	0,8	1 159	7	0,6
Autres	1 403	18	1,3	1 452	73	5,0
Total des comptes commerciaux	62 289	608	1,0	73 311	1 203	1,6
Comptes souverains	1 126	330	29,3	1 186	346	29,2
Total	63 415 \$	938 \$	1,5	74 497 \$	1 549 \$	2,1

* Y compris l'exposition des autres actifs de 10 millions de dollars (13 millions en 2020) ainsi que la correction de valeur et les provisions pour les autres actifs de 1 million de dollars (4 millions en 2020).

Tableau 9 : Placements

(en millions de dollars canadiens)

	Montants promis non déboursés		Exposition en 2021		Exposition en 2020	
	Placements		\$	%	\$	%
Exposition brute						
Marché canadien	1 808	584	2 392	67	1 730	62
Autres économies avancées	133	49	182	5	155	5
Marchés émergents	766	251	1 017	28	917	33
Total	2 707 \$	884 \$	3 591 \$	100	2 802 \$	100

Tableau 10 : Indemnisations – Concentration par tailles

(en millions de dollars canadiens)

	2021				2020			
	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées	Montant des indemnités versées	Nombre d'indemnités versées	Montant des indemnités recouvrées	Nombre d'indemnités recouvrées
0 \$ – 100 000 \$	10	446	4	376	20	925	3	331
100 001 \$ – 1 000 000 \$	23	88	9	33	49	184	9	24
Plus de 1 000 000 \$	21	10	5	3	95	27	15	4
Total	54 \$	544	18 \$	412	164 \$	1 136	27 \$	359

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

RESPONSABILITÉ À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	113
RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	114
ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE	117
ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	118
ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES	119
TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE	120
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS	121
1. Mandat de la Société	121
2. Répercussions de la COVID-19	123
3. Résumé des méthodes comptables significatives	123
4. Titres négociables	133
5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit	134
6. Placements	141
7. Autres actifs	141
8. Immobilisations corporelles	141
9. Immobilisations incorporelles	142
10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives	142
11. Dettes fournisseurs et autres crédits	143
12. Instruments d'emprunt	143
13. Instruments dérivés	144
14. Échéances des instruments d'emprunt	147
15. Passifs au titre des primes et des sinistres	148
16. Engagements de financement	149
17. Passifs éventuels	149
18. Risques d'assurance	151
19. Capital social	155
20. Gestion du capital	156
21. Juste valeur des instruments financiers	156
22. Risques liés aux instruments financiers	160
23. Obligations contractuelles	163
24. Entités structurées	163
25. Produits tirés des prêts	164
26. Charges d'intérêts	164
27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	164
28. Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	164
29. Autres (produits) ou charges	165
30. Charges administratives	166
31. Régimes de prestations de retraite	166
32. Transactions entre parties liées	172
33. Opérations portées au Compte du Canada	173

Responsabilité à l'égard de l'information financière

Les présents états financiers consolidés, inclus dans ce Rapport annuel, ont été établis par la direction conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) qui sont pertinentes. Il incombe à la direction de veiller à ce que les données qui y sont contenues soient présentées de façon intégrée et objective. La direction doit également formuler des hypothèses et des estimations et exercer son jugement à la lumière des informations disponibles à la date des états financiers. À cet égard, elle a notamment fait appel au jugement et a utilisé de façon significative des estimations et des hypothèses relativement au compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, à la provision pour pertes sur engagements de prêts, aux garanties de prêts, aux passifs au titre des primes et des sinistres, aux instruments financiers évalués à leur juste valeur, aux obligations au titre des prestations de retraite et à la détermination du contrôle d'entités structurées. La direction veille en outre à l'exactitude de toutes les autres informations contenues dans le Rapport annuel et, le cas échéant, à la concordance entre ces informations et les informations et données contenues dans les états financiers consolidés.

Afin de s'acquitter de ces responsabilités, la direction a recours à des mécanismes de contrôle financier et administratifs, à des systèmes d'information et à des pratiques de gestion qui lui permettent de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière, la protection des actifs, l'autorisation appropriée des transactions, l'exécution de ces dernières conformément aux lois, règlements administratifs de la Société et directives gouvernementales, et l'efficacité des opérations. Nous avons un service d'audit interne qui se charge, notamment, de l'examen des contrôles internes et de leur mise en œuvre sur une base continue.

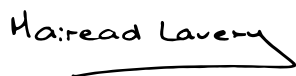
Le Conseil d'administration d'EDC est responsable de la gestion de nos opérations et activités et doit notamment veiller à ce que la direction s'acquitter de ses responsabilités en ce qui concerne les rapports financiers et les contrôles internes. Il confie cette tâche au Comité de la vérification du Conseil, composé d'administrateurs qui ne sont pas des employés d'EDC. Les membres de ce Comité rencontrent régulièrement les membres de la direction, les auditeurs internes et les représentants du vérificateur général du Canada.

Les contrats qui, à notre avis, comportent des risques dépassant ce à quoi nous nous engagerions normalement peuvent être autorisés par la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique et la ministre des Finances, lorsque la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique les considère dans l'intérêt national. La ministre des Finances impute au Trésor les fonds versés à EDC pour lui permettre de soutenir ces contrats, et les fonds recouverts sont remis au Trésor, déduction faite des montants retenus pour couvrir les charges administratives s'y rapportant. Ces opérations, connues collectivement sous le nom de « Compte du Canada », sont présentées à la note 33 afférente à nos états financiers consolidés. Le Conseil d'administration n'est responsable que de la gestion et de l'administration des opérations qu'EDC porte au Compte du Canada.

La vérificatrice générale du Canada effectue un audit indépendant selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada et exprime une opinion sur les états financiers consolidés. Son rapport figure à la page suivante.

La présidente et chef de la direction,

Le premier vice-président, Finances,
et chef de la direction financière,



Mairead Lavery



Ken Kember

Le 9 mars 2022



Bureau du
vérificateur général
du Canada

Office of the
Auditor General
of Canada

Rapport de l'auditeur indépendant

À la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique

Rapport sur l'audit des états financiers consolidés

OPINION

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés d'Exportation et développement Canada et de ses filiales (le « groupe »), qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2021, et l'état consolidé du résultat global, l'état consolidé des variations des capitaux propres et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

FONDEMENT DE L'OPINION

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

AUTRES INFORMATIONS

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent des informations contenues dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers consolidés et notre rapport de l'auditeur sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers consolidés, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans les autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION ET DES RESPONSABLES DE LA GOUVERNANCE À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux IFRS, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du groupe;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.

Rapport relatif à la conformité aux autorisations spécifiées

OPINION

Nous avons effectué l'audit de la conformité aux autorisations spécifiées des opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés. Les autorisations spécifiées à l'égard desquelles l'audit de la conformité a été effectué sont les suivantes : la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et ses règlements, la *Loi sur le développement des exportations* et ses règlements, les règlements administratifs d'Exportation et développement Canada, les chartes et les règlements administratifs de ses filiales en propriété exclusive ainsi que les instructions données en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* décrites à la note 1 afférente aux états financiers consolidés.

À notre avis, les opérations d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux autorisations spécifiées susmentionnées. De plus, conformément aux exigences de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, nous déclarons qu'à notre avis les principes comptables des IFRS ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

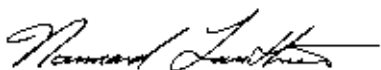
RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

La direction est responsable de la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive aux autorisations spécifiées indiquées ci-dessus, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la conformité d'Exportation et développement Canada et de ses filiales en propriété exclusive à ces autorisations spécifiées.

RESPONSABILITÉS DE L'AUDITEUR À L'ÉGARD DE L'AUDIT DE LA CONFORMITÉ AUX AUTORISATIONS SPÉCIFIÉES

Nos responsabilités d'audit comprennent la planification et la mise en œuvre de procédures visant la formulation d'une opinion d'audit et la délivrance d'un rapport sur la question de savoir si les opérations dont nous avons pris connaissance durant l'audit des états financiers consolidés sont en conformité avec les exigences spécifiées susmentionnées.

Pour la vérificatrice générale du Canada,



Normand Lanthier, CPA, CA
Directeur principal

Ottawa, Canada
Le 9 mars 2022

Exportation et développement Canada**ÉTAT CONSOLIDÉ DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Au 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

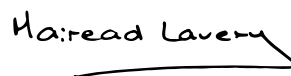
	Notes	2021	2020
Actifs			
Trésorerie		207	182
Titres négociables	4	9 082	10 563
Instruments dérivés	13	1 139	2 126
Prêts	5	48 345	54 722
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	5	(1 760)	(2 630)
Placements	6	2 707	2 032
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	15	110	150
Immobilisations corporelles	8	44	40
Immobilisations incorporelles	9	63	84
Actifs au titre de droits d'utilisation	10	127	123
Actifs au titre des prestations de retraite	31	346	45
Autres actifs	7	206	260
Total des actifs		60 615 \$	67 697 \$
Passifs et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et autres crédits	11	186	179
Emprunts	12	43 525	45 020
Instruments dérivés	13	1 003	1 623
Obligations locatives	10	158	153
Garanties de prêts	5, 17	188	300
Provision pour pertes sur engagements de prêts	5	20	50
Passifs au titre des primes et des sinistres	15	670	820
Passifs au titre des prestations de retraite	31	226	262
Total des passifs		45 975	48 407
<i>Engagements de financement (note 16) et passifs éventuels (note 17)</i>			
Capital social	19	12 300	12 300
Résultats non distribués		2 340	6 990
Total des capitaux propres		14 640	19 290
Total des passifs et des capitaux propres		60 615 \$	67 697 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

La publication de ces états financiers consolidés a été approuvée par le Conseil d'administration le 9 mars 2022.



Robert S. McLeese
Administrateur



Mairead Lavery
Administratrice

Exportation et développement Canada**ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL**

Exercice clos le 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Notes	2021	2020
Produits du financement et des placements :			
Prêts	25	1 462	1 830
Titres négociables		82	165
Placements		16	14
Total des produits du financement et des placements		1 560	2 009
Charges d'intérêts	26	324	760
Charges de financement		25	26
Produits du financement et des placements, montant net		1 211	1 223
Commissions de garantie de prêt		97	55
Primes d'assurance et commissions de garantie		285	265
Cession en réassurance		(33)	(35)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	27	252	230
Autres (produits) ou charges	29	(741)	(195)
Charges administratives	30	619	556
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres		1 682	1 147
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	5	(554)	2 083
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres		(84)	424
Quote-part des réassureurs dans les charges ou (recouvrements) liés aux sinistres		33	(8)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	28	(51)	416
Bénéfice ou (perte) net		2 287	(1 352)
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite	31	343	(81)
Résultat global		2 630 \$	(1 433) \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tous les éléments présentés dans les autres éléments du résultat global ne seront pas reclassés en bénéfice net des périodes ultérieures.

Exportation et développement Canada**ÉTAT CONSOLIDÉ DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES**

Exercice clos le 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)

	Notes	2021	2020
Capital social			
Solde à l'ouverture de l'exercice		12 300	1 333
Actions émises	19	–	10 967
Solde à la clôture de l'exercice		12 300	12 300
Résultats non distribués			
Solde à l'ouverture de l'exercice		6 990	8 423
Bénéfice ou (perte) net		2 287	(1 352)
Autres éléments du résultat global :			
Réévaluation des régimes de prestations de retraite		343	(81)
Dividendes	19	(7 280)	–
Solde à la clôture de l'exercice		2 340	6 990
Total des capitaux propres à la clôture de l'exercice		14 640 \$	19 290 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Exportation et développement Canada

TABLEAU CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice clos le 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Bénéfice ou (perte) net	2 287	(1 352)
Ajustements pour déterminer les entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation		
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(554)	2 083
Variation de la provision nette pour sinistres sur assurances	(89)	279
Dotation aux amortissements	32	39
(Profits) ou pertes réalisés	(315)	(128)
Variation des actifs et des passifs d'exploitation		
Variation de la juste valeur des placements et des créances au titre des intérêts sur les prêts	(394)	(233)
Variation des créances au titre des intérêts et de la juste valeur des titres négociables	185	(98)
Variation des obligations au titre des intérêts et de la juste valeur des emprunts	(473)	361
Variation des instruments dérivés	552	(261)
Autres	41	20
Déboursements sur les prêts	(16 196)	(25 345)
Remboursements sur les prêts et recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	20 982	21 965
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	6 058	(2 670)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Déboursements pour les placements	(413)	(387)
Encaissements sur les placements	440	189
Achats de titres négociables	(7 706)	(8 354)
Ventes ou arrivées à échéance de titres négociables	7 775	10 249
Achats d'immobilisations corporelles	(7)	(6)
Achats d'immobilisations incorporelles	(1)	(2)
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'investissement	88	1 689
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Émission d'instruments d'emprunt à long terme	7 205	11 922
Remboursement d'emprunts à long terme	(10 807)	(13 606)
Émission d'instruments d'emprunt à court terme	25 216	30 321
Remboursement d'emprunts à court terme	(21 719)	(36 858)
Déboursements pour la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	(34)	(200)
Encaissements sur la vente ou l'arrivée à échéance d'instruments dérivés	114	88
Émission de capital-actions	-	10 967
Dividende payé	(7 280)	-
Entrées ou (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(7 305)	2 634
Effet des fluctuations du cours du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	(24)	(62)
Augmentation ou (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1 183)	1 591
Trésorerie et équivalents de trésorerie		
À l'ouverture de l'exercice	2 876	1 285
À la clôture de l'exercice	1 693 \$	2 876 \$
Composition de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :		
Trésorerie	207	182
Équivalents de trésorerie inclus dans les titres négociables	1 486	2 694
	1 693 \$	2 876 \$
Intérêts en trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Intérêts payés en trésorerie	435 \$	891 \$
Intérêts reçus en trésorerie	1 461 \$	1 877 \$

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes afférentes aux états financiers consolidés

1. Mandat de la Société

Exportation et développement Canada (« EDC », « nous », « notre » ou « nos ») a été créée en 1944 comme l'organisme de crédit à l'exportation du Canada (OCE). Le 1^{er} octobre 1969, EDC a été constituée en société d'État sous le régime d'une loi du Parlement canadien, la *Loi sur le développement des exportations* (la « Loi »). Le mandat d'EDC est non seulement de soutenir et de développer, directement ou indirectement, le commerce extérieur du Canada ainsi que la capacité du Canada d'y participer et de profiter des débouchés offerts sur le marché international, mais aussi de fournir du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du Canada en matière de développement international. En mars 2020, en vue d'atténuer les répercussions économiques de la pandémie de COVID-19, le gouvernement canadien a temporairement élargi le mandat d'EDC durant la période du 26 mars 2020 au 31 décembre 2021 en l'autorisant à soutenir et à développer, directement ou indirectement, l'activité commerciale intérieure, et ce, à la demande de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique et de la ministre des Finances. Le 1^{er} décembre 2021, les ministres ont prolongé ces pouvoirs jusqu'au 31 décembre 2022 et donné à EDC les lignes directrices de leur application.

EDC est citée à la partie I de l'annexe III de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et elle relève du Parlement par l'intermédiaire de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique (la « Ministre »).

En 2008, EDC a reçu et mis en œuvre une instruction (C.P. 2008-1598) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* qui ordonne aux sociétés d'État mères accordant des prêts commerciaux à prendre en considération l'intégrité personnelle de ceux à qui elles prêtent ou offrent des avantages en accord avec la politique du gouvernement fédéral pour améliorer la responsabilité et l'intégrité des institutions fédérales.

En juillet 2015, EDC, tout comme d'autres sociétés d'État fédérales, a reçu une directive (C.P. 2015-1110), donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, d'harmoniser ses politiques, lignes directrices et pratiques de dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements avec les politiques, directives et instruments connexes sur les dépenses de voyages, d'accueil, de conférences et d'événements du Conseil du Trésor, d'une manière qui est conforme à ses obligations légales. Nous avons suivi cette directive tout en maintenant notre capacité à remplir notre mandat auprès des entreprises canadiennes.

En 2017, EDC a achevé sa mise en conformité à la directive C.P. 2017-127, qui visait à assurer le partage équitable et équilibré entre les employés et l'employeur des coûts des cotisations de retraite et à fixer l'âge normal de la retraite à 65 ans.

En juin 2018, EDC a reçu une directive (C.P. 2018-683) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le projet d'agrandissement du réseau de Trans Mountain (le « projet ») que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). Nous avons observé cette directive en exerçant toutes les activités exigées et décrites dans l'autorisation reçue le 5 juin 2018 de la Ministre et modifiée aux termes de l'autorisation reçue le 27 juillet 2018, sauf en ce qui a trait à la transaction d'indemnisation mentionnée au paragraphe 3 de l'autorisation du 5 juin 2018, car cette partie de l'autorisation n'a pas encore été mise en œuvre. EDC a autrement suivi la directive en réalisant toutes les activités requises décrites dans l'autorisation obtenue de la Ministre le 8 juillet 2019, laquelle a été modifiée le 31 août 2020, puis le 28 septembre 2020.

En août 2019, EDC a reçu une directive (P.C. 2019-1190) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* l'enjoignant d'octroyer des fonds à General Dynamics Land Systems – Canada Corporation selon les autorisations reçues de la Ministre en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada). EDC a suivi cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation reçue de la Ministre le 19 août 2019. En 2021, General Dynamics Land Systems – Canada Corporation a intégralement remboursé les fonds empruntés.

En mars 2020, EDC a reçu une directive (C.P. 2020-206) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* en vue des mesures à prendre pour gérer les conséquences économiques de la pandémie de COVID-19, notamment soutenir et développer l'activité commerciale intérieure selon l'alinéa 10(1)a) de la *Loi* et toute autre mesure accessoire qui pourrait s'avérer utile ou nécessaire pour l'application de la directive. EDC a reçu de la Ministre une autorisation le 5 avril 2020 relativement au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), laquelle autorisation a encore été modifiée les 8, 13 et 16 avril, le 19 mai et le 20 octobre 2020. EDC a observé et continue à observer la directive en accomplissant toutes les activités exigées conformément à cette autorisation. EDC continue d'exercer toutes les activités jugées utiles ou nécessaires afin de respecter la directive dans le cadre de l'autorisation. En ce qui a trait au soutien sur le marché intérieur, EDC continue d'observer la directive et d'accomplir toutes les activités qui pourraient s'avérer utiles ou nécessaires à son application, conformément aux lignes directrices de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite entreprise et du Développement économique et de la ministre des Finances.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-850) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* lui ordonnant d'exercer toute activité concernant le programme Telesat Lightspeed que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. La transaction décrite dans l'autorisation reçue de la Ministre le 6 août 2021 est en voie d'exécution, et EDC suit cette directive en réalisant les activités demandées conformément à l'autorisation.

En août 2021, EDC a reçu une directive (C.P. 2021-891) donnée en vertu de l'article 89 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* afin d'exercer toute activité concernant les projets du Bas-Churchill, à Terre-Neuve-et-Labrador, que la Ministre aura autorisée en vertu de l'article 23 de la *Loi* (Compte du Canada), y compris toute autre activité qui serait nécessaire ou utile pour que cette directive soit respectée. L'autorisation reçue de la Ministre le 14 août 2021 a été modifiée, reformulée et remplacée par une autorisation ultérieure de la part de la Ministre le 20 décembre 2021 (l'« autorisation de décembre »). La transaction décrite dans l'autorisation de décembre est en voie d'exécution, et EDC suit cette directive en réalisant les activités demandées conformément à cette autorisation.

Le gouvernement du Canada est l'unique actionnaire d'EDC.

En 1995, Exinvest Inc., notre filiale entièrement détenue, a été constituée en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*.

En mai 2017, en vue de créer une institution canadienne de financement du développement, le gouvernement canadien a élargi le mandat et le champ d'activité d'EDC afin de permettre à celle-ci d'offrir, directement ou indirectement, du financement de développement et d'autres formes de soutien au développement d'une manière qui reflète les priorités du pays en matière de développement international. En septembre 2017, l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) a été constitué en société en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, en qualité de filiale en propriété exclusive d'EDC, et il a commencé à exercer ses activités sous le nom commercial de FinDev Canada en janvier 2018.

Ni notre bénéfice ni celui de nos filiales ne sont assujettis à la *Loi de l'impôt sur le revenu*.

La *Loi* nous impose un plafond sur nos portefeuilles de passifs éventuels. Elle précise que ce plafond s'applique aux montants de principal dus à l'égard de tous les accords en cours qui ont pour effet de fournir à une personne une assurance, une réassurance, une indemnisation ou une garantie. Ce plafond correspond actuellement à 90,0 milliards de dollars. À la fin de décembre 2021, les passifs éventuels totalisaient 33,0 milliards de dollars (33,2 milliards en 2020).

Nous agissons à tous égards comme mandataire de Sa Majesté du chef du Canada. Par conséquent, toutes les obligations que nous contractons en émettant des instruments d'emprunt constituent des obligations du Canada. Aux termes de la *Loi*, le montant global de nos emprunts en cours ne doit pas dépasser 15 fois la somme de a) notre capital versé et de b) nos résultats non distribués, déterminés conformément aux états financiers audités les plus récents. Au 31 décembre 2021, la limite d'emprunt était de 289,4 milliards de dollars (310,8 milliards en 2020), et les emprunts que nous avons effectivement contractés s'élevaient à 43,5 milliards de dollars (45,0 milliards en 2020).

2. Répercussions de la COVID-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation mondiale de la Santé a officiellement déclaré que l'épidémie de COVID-19 était devenue une pandémie. Les conséquences fâcheuses sur l'économie mondiale se poursuivent. L'incertitude plane toujours sur l'ensemble de l'économie malgré la campagne mondiale de vaccination. Par conséquent, les perspectives macroéconomiques restent floues.

INCIDENCE SUR LES ESTIMATIONS ET LE JUGEMENT

Comme le mentionne la note 3, la préparation d'états financiers consolidés conformes aux IFRS exige que la direction exerce son jugement et ait recours à des estimations qui influent sur la comptabilisation et l'évaluation des montants des actifs, des passifs, du résultat net, du résultat global et des informations connexes. À cause de la pandémie, l'incertitude est plus grande, d'où l'importance du jugement pour évaluer la situation économique et son incidence sur les estimations importantes à effectuer, notamment les suivantes : le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit (note 5); les passifs au titre des primes et des sinistres (note 15). Les résultats réels et ces estimations et jugements pourraient présenter des écarts importants entre eux.

3. Résumé des méthodes comptables significatives

MODE DE PRÉSENTATION

Nos états financiers consolidés ont été préparés selon les Normes internationales d'information financière (IFRS). Les méthodes comptables significatives utilisées pour la préparation des présents états financiers consolidés sont résumées ci-après et elles sont conformes, dans tous leurs aspects significatifs, aux IFRS.

Certains chiffres comparatifs des industries dans les notes afférentes aux états financiers consolidés, qui étaient classés selon la Classification type des industries (CTI), ont été reclassés selon le Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN) pour qu'ils soient alignés sur les normes de notre actionnaire relatives à la présentation des données sur les industries. Ce reclassement a eu une incidence sur les notes 5 et 22.

MÉTHODE DE CONSOLIDATION

Nos états financiers consolidés tiennent compte des actifs, des passifs, des résultats d'exploitation et des flux de trésorerie de nos filiales entièrement détenues et de ceux des entités structurées consolidées conformément à IFRS 10, *États financiers consolidés*. Les transactions et les soldes intragroupes ont été éliminés.

APPLICATION DE NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE, NOUVELLES OU RÉVISÉES

Nouvelles normes, modifications et interprétations

Les modifications suivantes, publiées par l'IASB, ont été jugées pertinentes pour EDC. Elles s'appliquent à l'exercice ouvert le 1^{er} janvier 2021.

Réforme des taux d'intérêt de référence – phase 2

En août 2020, l'IASB a publié des modifications à IFRS 9, *Instruments financiers*, à IAS 39, *Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation*, à IFRS 7, *Instruments financiers : Informations à fournir*, à IFRS 4, *Contrats d'assurance*, et à IFRS 16, *Contrats de location*, afin de traiter de la réforme des taux d'intérêt de référence.

Les modifications rendent compte de la variation du taux d'intérêt effectif des instruments financiers en fonction du nouveau taux de référence et portent aussi sur les informations supplémentaires à fournir sur les nouveaux risques résultant de la réforme, ainsi que sur la façon dont nous gérons la transition vers le nouveau taux. En ce qui concerne les actifs et passifs financiers évalués au coût amorti, les modifications offrent une mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, plutôt que de comptabiliser immédiatement un profit ou une perte, pourvu que la modification se fasse sur une base économiquement équivalente et qu'elle soit une conséquence directe de la réforme.

Comme l'indique la note 5, certains prêts évalués au coût amorti ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence en 2021.

Transition vers de nouveaux taux de référence

Actuellement, nous concentrons nos efforts sur certaines activités essentielles, notamment l'amélioration des systèmes et processus existants ainsi que la conversion de nos accords de prêts et d'emprunts existants en fonction des nouveaux taux de référence pertinents. La transition se divise en deux phases. La phase 1 était axée sur certaines monnaies visées par le LIBOR et les taux LIBOR dont l'application cesserait le 31 décembre 2021 (tous les taux applicables à la livre sterling, à l'euro, au franc suisse et au yen). La phase 2 sera axée sur le dollar américain et les taux LIBOR qui s'y appliquent dont l'application cessera le 30 juin 2023.

Au 31 décembre 2021, la phase 1 était achevée. Les principales conséquences en 2021 ont été la transition de certains produits existants vers les nouveaux taux d'intérêt sans risque et l'application de ces nouveaux taux à de nouveaux produits. Cela a impliqué une réadaptation des systèmes, des processus et des opérations, la tenue de séances de formation et l'offre d'un soutien adéquat aux clients et au service à la clientèle.

La réforme des taux d'intérêt de référence n'a pas occasionné de changement dans notre stratégie de gestion des risques. Nous avons évalué le risque global issu de la transition comme étant faible.

Le tableau qui suit indique notre exposition aux instruments financiers qui font encore l'objet de taux d'intérêt de référence qui sont touchés par la réforme et qui sont en attente de transition.

(en millions de dollars canadiens)

		31 déc. 2021	
	Actifs financiers non dérivés	Dérivés (montants à recevoir) – montant nominal	Dérivés (montants à payer) – montant nominal
LIBOR pour le dollar américain (1 mois)	3 682	–	1 266
LIBOR pour le dollar américain (3 mois)	6 588	6 509	4 069
LIBOR pour le dollar américain (6 mois)	5 636	570	1 266
LIBOR pour le dollar américain (autres)	408	–	–
	16 314	7 079	6 601
Swaps de devises	–	198	11 097
Total	16 314 \$	7 277 \$	17 698 \$

Nous n'avons aucune exposition à des engagements de prêts qui serait liée à un taux d'intérêt de référence. Le taux d'intérêt de référence des prêts qui seront déboursés dans le cadre de nos futures facilités engagées n'a pas encore été établi.

Normes, modifications et interprétations non encore entrées en vigueur

Les normes et modifications mentionnées ci-après, publiées par l'IASB, ont été évaluées comme pouvant avoir un impact sur EDC à l'avenir. Nous évaluons actuellement leurs incidences sur nos états financiers consolidés.

IFRS 17, *Contrats d'assurance* – En mai 2017, l'IASB a publié IFRS 17, qui contient des dispositions relatives à la comptabilisation, à l'évaluation et à la présentation des contrats d'assurance, ainsi qu'aux informations à fournir à leur sujet. Aux termes de la norme, les entités doivent évaluer les passifs au titre des contrats selon les flux de trésorerie d'exécution actuels et les produits à comptabiliser en utilisant au moins une des trois méthodes proposées. Nous comptons adopter deux de ces méthodes, soit le modèle d'évaluation général et la méthode de la répartition des primes, pour évaluer les contrats d'assurance. IFRS 17 s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2023.

IFRS 17 concerne directement EDC, et la modification aura une incidence sur ses états financiers consolidés et les informations y afférentes. Il est toutefois encore trop tôt pour évaluer raisonnablement les incidences.

UTILISATION D'ESTIMATIONS ET DE JUGEMENTS CLÉS

Pour préparer nos états financiers consolidés conformément aux IFRS, la direction doit exercer son jugement et utiliser des estimations et des hypothèses afin d'appliquer certaines méthodes comptables. Nous utilisons des données de marché actuelles, notre propre expérience passée et d'autres informations disponibles à la date des états financiers en prenant nos décisions. Nous avons établi des procédures pour nous assurer que le processus d'estimation et de formulation d'hypothèses est bien contrôlé et se fait de manière adéquate et systématique.

Étant donné que les estimations et les hypothèses comportent des éléments d'incertitude, les résultats réels peuvent varier considérablement des estimations de la direction. L'incertitude provient en partie de l'utilisation de l'expérience passée et de données historiques à une date donnée pour formuler nos hypothèses. Bien que ces données constituent le fondement le plus sûr pour émettre nos hypothèses, certains événements économiques ultérieurs peuvent venir invalider les hypothèses retenues et, ainsi, rendre les résultats réels fort différents des estimations.

Les éléments pour lesquels la direction a utilisé de façon significative des estimations et a exercé son jugement sont décrits ci-après.

Estimations

Note 5 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts représentent la meilleure estimation de la direction quant aux pertes de crédit attendues. Ces estimations sont revues périodiquement pendant l'exercice et font l'objet d'un examen approfondi à la date d'établissement des états financiers.

Le compte de correction de valeur et les provisions visent à fournir une estimation des pertes de crédit attendues que le portefeuille de prêts aura subies. L'estimation fait partie intégrante du calcul de la probabilité des défaillances à venir, de l'évaluation de la gravité des pertes en cas de défaillance, de l'examen de la qualité du crédit des débiteurs et, le cas échéant, de l'évaluation du nantissement fourni. La direction tient aussi compte de l'incidence que certains facteurs macroéconomiques prospectifs (notamment les événements économiques actuels et futurs), tendances sectorielles et concentrations de risques auraient sur le portefeuille ainsi que sur le compte de correction ou la provision à établir.

Une correction de valeur ou une provision est établie pour chaque prêt, engagement de prêt ou garantie de prêt que la direction considère comme ayant subi une dépréciation ou pour lequel une perte a été subie. Lorsque le débiteur est jugé douteux, la valeur comptable du prêt est ramenée à sa valeur nette de réalisation. La direction doit procéder à un certain nombre d'estimations, notamment en ce qui a trait à la durée et au montant des flux de trésorerie futurs, ainsi qu'à la valeur résiduelle du nantissement sous-jacent.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres sont fondés sur notre estimation des indemnités futures aux termes des polices d'assurance. L'évaluation actuarielle fait appel à des techniques de simulation et repose sur des hypothèses pertinentes de la direction pour les produits d'assurance ainsi que sur notre propre expérience. Le calcul actuariel des passifs au titre des primes et des sinistres nécessite des hypothèses importantes de la direction sur la fréquence et la gravité des sinistres, l'évolution future des sinistres, les charges administratives, les taux d'actualisation pertinents et les marges pour écarts défavorables.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

La plupart des instruments financiers sont inscrits dans l'État consolidé de la situation financière à leur juste valeur. Ces instruments financiers comprennent les titres négociables, les indemnités recouvrables sur assurances, les instruments dérivés, les placements et les emprunts désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net. La juste valeur est définie comme étant le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Nos instruments financiers sont classés en trois niveaux, selon que les techniques employées pour leur évaluation utilisent des données de marché observables ou non observables. Les instruments financiers classés au niveau 1 sont évalués à l'aide des prix cotés sur le marché, ce qui signifie que l'estimation nécessaire est minimale. Les instruments classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent un degré plus élevé d'estimation et de jugement, et ceux de niveau 3 incluent des données qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

EDC compte deux régimes de retraite comportant un volet à prestations déterminées et un volet à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les IFRS exigent que la direction évalue les obligations des régimes au titre des prestations déterminées et leurs coûts annuels à l'aide d'hypothèses à long terme qui reflètent nos meilleures estimations. Tous les ans, nous examinons les principales hypothèses avec nos actuaires en utilisant les statistiques pertinentes et les données relatives aux marchés. Ces principales hypothèses incluent les taux d'augmentation des salaires, les taux d'actualisation, le taux d'inflation, la longévité des participants au régime et le coût des soins de santé.

Jugements

Note 5 – Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

Le jugement de la direction sert au calcul de la perte de crédit attendue, car il s'agit de recourir à des informations prospectives pour pouvoir appuyer la prédiction d'un événement futur et à des comportements passés pour pouvoir déterminer la durée de vie attendue d'un instrument financier. Le jugement sert aussi à évaluer si un risque de crédit a augmenté ou non de façon importante.

Note 15 – Passifs au titre des primes et des sinistres

Le jugement sert à choisir la gravité et la fréquence des sinistres, l'évolution des sinistres, le taux d'actualisation et le degré de confiance relatif à l'écart défavorable lors du calcul de nos passifs au titre des primes d'assurance et des sinistres.

Note 21 – Juste valeur des instruments financiers

Le classement de nos instruments financiers dans les trois niveaux hiérarchiques des justes valeurs nécessite que nous fassions preuve de jugement. Nous avons pour politique de comptabiliser les transferts effectués vers ou depuis ces niveaux à la date de l'événement ou du changement de circonstances à l'origine du transfert. L'information quantitative est fournie pour tous les transferts entre les différents niveaux, quel qu'en soit le caractère significatif.

Les instruments financiers classés aux niveaux 2 et 3 nécessitent beaucoup de jugement dans le choix des taux d'actualisation, courbes de taux et autres données appropriés utilisés dans nos modèles qui peuvent ne pas être fondés sur des données de marché observables.

Note 24 – Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. La direction exerce son jugement en déterminant si EDC contrôle ou non des entités structurées. Lorsque nous détenons un pouvoir sur une entité structurée, que nous sommes exposés ou avons droit à des rendements variables en raison de nos liens avec l'entité structurée et que nous avons la capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir sur cette entité structurée, nous sommes considérés comme détenant le contrôle de l'entité structurée et nous consolidons cette dernière dans nos états financiers. Si les critères d'identification du contrôle ne sont pas remplis, l'entité structurée n'est pas consolidée.

Note 31 – Régimes de prestations de retraite

L'hypothèse émise par la direction la plus susceptible d'avoir une incidence sur nos obligations au titre des prestations déterminées est le taux d'actualisation. La direction fait appel au jugement pour déterminer le taux d'actualisation, qui est établi en fonction du rendement d'un portefeuille d'instruments à revenu fixe de grande qualité (cote AA ou supérieure) dont la durée correspond à celle des paiements attendus de prestations.

TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent la trésorerie et les titres négociables à court terme très liquides qui ont une durée d'au plus 90 jours à compter de la date de leur acquisition jusqu'à leur échéance, sont considérés comme très liquides, sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et comportent un risque négligeable de changement de valeur. Les équivalents de trésorerie sont compris dans les titres négociables, à l'État consolidé de la situation financière.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous détenons des titres négociables pour répondre à nos besoins en liquidités. Ces titres sont détenus auprès de contreparties solvables, qui doivent afficher une cote de crédit décernée par une agence de notation externe de A- au minimum pour toutes les transactions.

Les titres négociables qu'EDC détient directement sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net pour rendre compte de la gestion de ces instruments selon notre modèle économique. L'achat et la vente de ces titres sont comptabilisés à la date de transaction, et les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les produits d'intérêts sont comptabilisés en tant que produits tirés des titres négociables dans l'État consolidé du résultat global. Les profits et les pertes réalisés ou latents sur ces titres sont inscrits dans les autres (produits) ou charges, dans l'État consolidé du résultat global.

PRÊTS

Les prêts sont initialement inscrits à leur juste valeur. Par la suite, ils sont comptabilisés au coût amorti, selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Nos prêts sont détenus dans le but de recevoir des flux de trésorerie contractuels qui correspondent à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts et de commissions. Ils sont décomptabilisés lorsque les droits de recevoir les flux de trésorerie prennent fin ou lorsque nous transférons la quasi-totalité des risques et avantages liés au droit de propriété. Un prêt est considéré comme en souffrance lorsque le débiteur a omis d'effectuer son versement à la date d'échéance prévue au contrat.

La méthode du taux d'intérêt effectif est une méthode du calcul du coût amorti d'un actif financier et de comptabilisation des produits d'intérêts durant la période concernée en tant que produits du financement et des placements dans l'État consolidé du résultat global. Le taux d'intérêt effectif est le taux qui actualise exactement les sorties ou entrées de trésorerie futures sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon les cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier. Pour calculer le taux d'intérêt effectif, nous estimons les flux de trésorerie en prenant en considération toutes les modalités contractuelles de l'instrument financier (par exemple, les options de paiement anticipé), mais nous ne tenons pas compte des pertes de crédit futures. Ce calcul inclut l'ensemble des commissions payées ou reçues qui font partie intégrante du taux d'intérêt effectif, des coûts de transaction et de toutes les autres surcotes ou décotes. Les produits différés tirés des prêts, qui se composent de commissions d'encours, de charges administratives et d'autres frais initiaux, sont considérés comme faisant partie intégrante du taux d'intérêt effectif et sont amortis sur la durée des prêts correspondants.

Bien que, de façon générale, nous ayons l'intention de détenir comme actifs les prêts productifs jusqu'à leur échéance, les prêts, dans certains cas, sont vendus avant l'échéance afin d'atténuer les risques. Les profits et les pertes sur la vente de prêts productifs sont inclus dans les autres (produits) ou charges. Les pertes sur la vente de prêts dépréciés sont comptabilisées en dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit.

GARANTIES DE PRÊTS

Dans le cadre des activités normales, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des frais dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. Les garanties de prêts sont initialement comptabilisées dans les états financiers à leur juste valeur, en tant que passif au titre des garanties de prêts. La juste valeur correspond aux commissions de garantie reçues. Après la comptabilisation initiale, notre passif est évalué selon la plus élevée des valeurs suivantes : la fraction non amortie des commissions de garantie et la provision calculée qui estime la perte que nous prévoyons subir en honorant nos obligations aux termes de cette garantie.

Toute variation du passif relative à la provision pour pertes sur garanties de prêts est comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global en tant que dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit. Les commissions de garantie, ainsi que les produits différés au titre des commissions de garantie, sont comptabilisées dans l'État consolidé du résultat global selon le mode linéaire sur la durée des garanties, à mesure que les obligations de prestation sont remplies.

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le compte de correction de valeur et les provisions pour pertes de crédit représentent les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et ils sont établis selon le modèle de pertes de crédit attendues.

Les instruments financiers devant subir un test de dépréciation comprennent les prêts comptabilisés au coût amorti. Le compte de correction de valeur pour pertes de crédit concernant les prêts est présenté au poste Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les éléments non comptabilisés devant subir un test de dépréciation comprennent les engagements de prêts et les garanties de prêts. La provision pour pertes de crédit concernant les engagements de prêts est présentée au poste Provision pour pertes sur engagements de prêts, tandis que la provision pour pertes de crédit concernant les garanties de prêts est comprise dans le passif relatif aux garanties de prêts, dans l'État consolidé de la situation financière.

Les variations du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit qui résultent des montages, des remboursements et des arrivées à échéance, ainsi que les changements dans les paramètres du risque, les réévaluations et les modifications, sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, dans l'État consolidé du résultat global.

Modèle de dépréciation basé sur les pertes de crédit attendues

Le modèle de pertes de crédit attendues comporte trois phases où transitent les corrections de valeur et les provisions pour pertes de crédit aux fins de leur évaluation. Lors de leur comptabilisation initiale, les instruments financiers sont dans la phase 1. La perte de crédit attendue est évaluée en fonction de la phase attribuée à l'instrument financier, comme suit :

- *Phase 1* – Lorsque le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue dans les 12 mois à venir du fait d'une défaillance.
- *Phase 2* – Lorsque le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la création, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument financier.
- *Phase 3* – Lorsque l'instrument financier est considéré comme déprécié, la correction de valeur ou la provision est comptabilisée sur la base d'une perte de crédit attendue pour toute la durée résiduelle de l'instrument, et les produits d'intérêts sont calculés en fonction de la valeur comptable de l'instrument diminuée de la correction de valeur ou de la provision, et non en fonction de sa valeur comptable brute.

Dépréciation et sortie ou réduction de valeur des instruments financiers

Selon la définition de défaillance à l'égard des prêts et des engagements de prêts qu'EDC a établie, les instruments financiers sont considérés comme étant en défaillance et classés en phase 3 lorsqu'ils remplissent une ou les deux conditions ci-après, lesquelles sont des indications objectives de dépréciation :

- la qualité du crédit s'est détériorée à tel point qu'EDC considère qu'il est improbable que le débiteur puisse rembourser entièrement sa dette envers EDC;
- l'arriéré du débiteur sur un crédit dû à EDC dépasse 90 jours, ce qui est un critère selon IFRS 9.

S'il existe des indications objectives d'une perte de valeur d'un prêt ou d'un engagement de prêt considéré individuellement, le montant de la perte est égal à la différence entre la valeur comptable du prêt et la valeur actualisée, au taux d'intérêt effectif initial du prêt, des flux de trésorerie futurs estimés. La valeur comptable du prêt est réduite par l'utilisation d'un compte de correction de valeur individuelle.

Par la suite, les produits d'intérêts sur un prêt déprécié individuellement sont comptabilisés sur la base de la valeur comptable réduite du prêt, selon le taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les garanties relatives aux prêts dépréciés sont répertoriées de la même manière que les prêts correspondants, soit selon les mêmes critères utilisés pour évaluer la dépréciation des prêts directs comptabilisés au coût amorti. Lorsque le prêt correspondant évalué individuellement est considéré comme s'étant déprécié, il est probable qu'un appel de garantie sera fait qui représentera une sortie d'avantages économiques nécessaires pour régler notre obligation aux termes de la garantie. En cas d'une sortie de trésorerie résultant d'un appel de garantie liée à un prêt déprécié, nous ne considérons pas, dans la majorité des cas, le prêt associé nouvellement créé comme une acquisition ou une création d'actif déprécié.

Les prêts et leurs corrections de valeur sont décomptabilisés soit partiellement (réduction de valeur), soit entièrement (sortie), lorsque toutes les méthodes de recouvrement, y compris la réalisation du nantissement, ont été épuisées et qu'on ne peut vraisemblablement envisager aucun autre recouvrement.

Nous traitons le prêt comme de nouveau productif lorsqu'il est probable que les paiements contractuels continueront aux termes de la convention de prêt.

Évaluation des pertes de crédit attendues

En calculant les pertes de crédit attendues et en attribuant les différentes phases, on tient compte de renseignements raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur la situation actuelle et sur de futurs événements économiques à prévoir. L'estimation des données prospectives et le maniement de l'information prospective, à l'aide des sources d'information internes et externes, nécessitent beaucoup de jugement.

Le modèle de pertes de crédit attendues est fonction de la probabilité de défaillance, de la perte en cas de défaillance et de l'exposition en cas de défaillance d'un débiteur donné ou d'un groupe donné de débiteurs ayant des caractéristiques similaires, comme l'appartenance au même pays ou à la même industrie, ou la similitude du risque de crédit, lesquelles pertes sont actualisées à la date de clôture à l'aide du taux d'intérêt effectif ou d'un taux qui s'en rapproche. La probabilité de défaillance, qui est basée sur des données actuelles et historiques et sur des facteurs macroéconomiques pertinents et prospectifs, sert à estimer la possibilité de défaillance dans une période donnée. La perte en cas de défaillance est une estimation du pourcentage de la perte qui sera subie advenant une défaillance de la part du débiteur. L'exposition en cas de défaillance est basée sur les flux de trésorerie attendus, lesquels tiennent compte des dispositions du contrat et des tendances prospectives relatives aux remboursements et aux prélèvements, et représente l'exposition en cours au moment de la défaillance.

Informations prospectives

Les pertes de crédit attendues sont calculées à l'aide d'informations prospectives produites à partir de prévisions raisonnables et justifiables, à la date de clôture, à l'égard des conditions économiques futures. Le modèle de pertes de crédit attendues ne considère pas tous les scénarios possibles, mais il reflète un échantillon représentatif formé de trois résultats possibles. Les scénarios retenus ne sont pas biaisés en faveur des extrêmes, reflètent une cohérence entre les variables et sont pondérés par leur probabilité d'occurrence.

En plus des prévisions macroéconomiques de base, EDC considère deux autres prévisions possibles. Ces autres prévisions aident les analystes du risque pays et des industries de notre Équipe des services économiques à détecter et à vérifier les scénarios favorables et défavorables possibles, dont les incidences et la probabilité d'occurrence sont prises en compte. Chaque trimestre, les scénarios sont réexaminés pour en déterminer la pertinence.

Les variables macroéconomiques prises en compte lors de l'élaboration des scénarios ont été jugées comme étant des facteurs déterminants dans les prévisions macroéconomiques mondiales et comme très pertinentes pour le portefeuille de prêts d'EDC; elles comprennent, entre autres, le produit intérieur brut, les prix des marchandises, les indices boursiers, les rendements obligataires et les taux de chômage. Les variables macroéconomiques retenues dans le modèle de pertes de crédit attendues sont choisies en fonction de l'industrie dans le cas des portefeuilles d'entreprises et en fonction du pays dans le cas des portefeuilles de prêts souverains. Nous évaluons également la mesure dans laquelle ces variables pourraient ne pas refléter des événements économiques récents qui pourraient occasionner une détérioration du crédit. Dans ces cas, nous estimerons l'effet que cela pourrait avoir sur nos comptes de correction de valeur et nos provisions et appliquerons des comptes de correction de valeur et des provisions supplémentaires pour risques de marché à certaines industries ou à d'autres catégories à risque si nous le jugeons approprié.

Augmentation importante du risque de crédit

À chaque date de clôture, on évalue si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale de l'instrument financier. L'évaluation, qui n'a pas recours à l'exonération en cas de risque de crédit faible permise par IFRS 9, nécessite un jugement important et tient compte des facteurs suivants :

- une limite basée sur un changement relatif dans la probabilité de défaillance pour la durée de vie attendue résiduelle de l'instrument par rapport à la probabilité de défaillance dès la création;
- les informations qualitatives disponibles à la date de clôture;
- le nombre de jours que le compte est en souffrance.

Si le compte est en souffrance depuis 30 jours, il passe à la phase 2. S'il est en souffrance depuis 90 jours, il est considéré comme déprécié et il passe à la phase 3.

Les actifs peuvent être transférés dans les deux sens pendant qu'ils cheminent à travers les différentes phases du modèle de dépréciation. Si, dans une période ultérieure, la qualité du crédit d'un instrument de phase 2 s'améliore de sorte que l'augmentation du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale n'est plus considérée comme importante, l'instrument est transféré vers la phase 1, et la correction de valeur ou la provision pour perte de crédit est rajustée en étant basée sur des pertes de crédit attendues dans les 12 mois.

Modifications

Si un emprunteur connaît des difficultés financières, nous pouvons modifier les conditions de son prêt. Nous déterminons alors si le prêt doit être décomptabilisé ou non. Si la modification ne donne pas lieu à une décomptabilisation, la date de création de l'actif continue d'être utilisée pour évaluer si le risque de crédit a augmenté de façon importante. Si la modification donne plutôt lieu à une décomptabilisation, un nouveau prêt est comptabilisé sur la base des nouvelles modalités contractuelles et celui-ci est classé dans la phase 1. Les nouveaux prêts qui sont dépréciés dès leur création sont classés dans la phase 3, et les pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier sont comptabilisées dans la juste valeur initiale. Au cours des périodes de présentation

ultérieures, nous comptabilisons uniquement les changements cumulatifs aux pertes de crédit attendues sur la durée de vie de l'instrument financier depuis la comptabilisation initiale à titre de provision pour pertes de crédit. Les variations des pertes de crédit attendues sont comptabilisées dans la dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit de l'État du résultat global.

Le Club de Paris est une tribune internationale formée de créanciers souverains, dont le Canada, qui conviennent de rééchelonner officiellement la dette d'un emprunteur souverain lorsque celui-ci éprouve des difficultés financières qui l'empêchent de s'acquitter de ses obligations. Les prêts souverains que le Club de Paris considère comme étant en souffrance sont classés comme dépréciés individuellement. Conformément aux dispositions des accords de rééchelonnement du Club de Paris, les intérêts contractuels venus à échéance sur les prêts souverains dépréciés individuellement sont inclus dans les prêts bruts.

BIENS SAISIS

Les biens qui nous sont retournés¹ en raison du non-respect des engagements aux termes des conventions de prêt sont classés parmi les biens détenus pour être utilisés ou détenus en vue de la vente, selon l'intention de la direction. Ces biens sont initialement comptabilisés à leur juste valeur, déduction faite des frais de vente, le cas échéant, et sont inclus dans les autres actifs de l'État consolidé de la situation financière. Toute réduction de valeur au moment de la comptabilisation est présentée en tant que dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, alors que tout profit est comptabilisé en autres (produits) ou charges. Les pertes de valeur ou les reprises de pertes de valeur ultérieures correspondent à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et le montant recouvrable et sont comptabilisées comme autres (produits) ou charges dans le cas du portefeuille détenu en vue de la vente, et comme charges de location et de financement dans le cas du portefeuille de biens détenus pour être utilisés. Nous déterminons la juste valeur en fonction des prix de marché obtenus d'un évaluateur indépendant et en fonction des données de marché actuelles et d'autres renseignements à notre disposition.

PLACEMENTS

Les placements représentent les placements directs que nous détenons dans des sociétés à capital fermé ou à capital ouvert ainsi que les placements dans des fonds de capital-investissement. L'achat et la vente de ces placements sont comptabilisés à la date de transaction et sont évalués à la juste valeur. Les variations ultérieures de la juste valeur et les profits et les pertes réalisés sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges. Les coûts de transaction sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés et sont inclus dans les charges de location et de financement.

CONTRATS DE LOCATION

À la date de passation d'un contrat, en tant que preneur, nous évaluons si celui-ci constitue ou contient un contrat de location. Un contrat de location consiste en un contrat, ou une partie d'un contrat, qui confère le droit d'utiliser un actif pour une période donnée en échange d'une contrepartie. Pour évaluer si un contrat confère le droit d'utilisation d'un actif, nous déterminons s'il donne à EDC :

- l'accès, de façon explicite ou implicite, à un actif physique identifiable;
- le droit de recevoir l'essentiel des avantages économiques découlant de l'utilisation de l'actif;
- le droit de contrôler l'utilisation de l'actif.

Nous comptabilisons les actifs au titre de droits d'utilisation et les obligations locatives à compter de la date de début du contrat. À la comptabilisation initiale, les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, puis amortis ultérieurement selon le mode linéaire depuis la date de début jusqu'à la date d'échéance du contrat. En outre, les actifs au titre de droits d'utilisation sont soumis à un test de dépréciation chaque année. S'il y a des signes de dépréciation, on détermine si la valeur comptable peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable de l'actif excède la valeur recouvrable. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

Nos actifs au titre de droits d'utilisation se divisent en trois grandes catégories : l'immeuble du siège social, les autres bureaux et le matériel informatique. Pour chaque catégorie d'actif, nous comptabilisons les composantes locatives et les composantes non locatives séparément. Nous ne comptabilisons pas les actifs au titre de droits d'utilisation ni les obligations locatives pour les contrats à court terme de 12 mois ou moins ou dont le bien sous-jacent est de faible valeur. Les paiements de loyers au titre de ces contrats de location sont comptabilisés en charges à mesure que les loyers sont engagés.

¹ Tous les aéronefs qui nous ont été retournés et à l'égard desquels les titres de capitaux propres dans la structure de bail adossé ont été saisis sont enregistrés auprès de certaines fiducies dont nous sommes exposés aux rendements variables, ou y avons droit, en raison de nos liens avec une entité structurée et en raison de notre capacité d'influer sur ces rendements du fait de notre pouvoir de décision sur cette entité structurée.

Les obligations locatives sont initialement évaluées à la valeur actualisée des paiements de loyers, l'actualisation étant au taux d'intérêt implicite du contrat ou, à défaut, au taux d'emprunt marginal d'EDC. Elles sont par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, puis réévaluées advenant un changement dans les paiements à venir en raison d'une révision de la durée du contrat. Lorsqu'un contrat de location est réévalué, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre de droits d'utilisation, ou bien un profit ou une perte est comptabilisé en autres (produits) ou charges si la valeur comptable de l'actif est nulle.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation ou la durée de la location. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La durée d'utilité servant au calcul de l'amortissement du mobilier et du matériel est de cinq ans (de trois à cinq ans pour le matériel informatique). Les agencements ou aménagements des locaux loués sont amortis sur la durée des contrats de location respectifs ou la durée d'utilité de ces agencements ou aménagements, selon la plus courte des deux périodes. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Le profit ou la perte résultant de la cession ou de la sortie d'une immobilisation corporelle représente l'écart entre le prix de vente et la valeur comptable de l'immobilisation, écart qui est inscrit à titre d'autres (produits) ou charges.

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles représentent les logiciels conçus en interne et les logiciels acquis. Elles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur. La dotation aux amortissements est calculée selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'immobilisation incorporelle, durée qui varie actuellement de cinq à dix ans. Les durées d'utilité estimées et les méthodes d'amortissement sont réexaminées à la fin de chaque exercice, les ajustements résultant d'une modification des estimations étant comptabilisés prospectivement. La dotation aux amortissements est comptabilisée en charges administratives.

Les immobilisations incorporelles sont soumises à un test de dépréciation chaque année. S'il y a des signes de dépréciation, il y a analyse de la valeur comptable pour déterminer si celle-ci peut être recouvrée en totalité. Une perte de valeur est portée aux charges administratives pour ramener la valeur comptable à la valeur recouvrable.

PRIMES D'ASSURANCE

Un contrat d'assurance est un contrat selon lequel nous acceptons un risque d'assurance important en convenant d'indemniser le titulaire si un événement futur incertain spécifié lui occasionne une perte.

Les primes sur ces polices sont différées et comptabilisées en résultat net selon le mode linéaire sur la durée des polices.

PASSIFS AU TITRE DES PRIMES ET DES SINISTRES

Les passifs au titre des primes et des sinistres représentent notre estimation des futures demandes d'indemnisation aux termes de nos polices d'assurance. Une évaluation actuarielle, conforme aux recommandations de l'Institut canadien des actuaires, est effectuée pour déterminer notre passif. L'évaluation fait appel à des techniques de simulation et à des hypothèses formulées à la lumière de notre propre expérience (fréquence des sinistres, gravité des sinistres, évolution future des sinistres, charges administratives, taux d'actualisation pertinents et marges pour écarts défavorables) qui sont pertinentes pour nos produits d'assurance. Le passif représente les sinistres déclarés, les sinistres subis mais non déclarés et la valeur actualisée des indemnités nettes futures fondées sur les meilleures estimations de la direction aux termes des polices existantes.

Les primes d'assurance différées représentent la portion des primes reçues sur les polices souscrites qui se rattache à la période de risque postérieure à l'exercice considéré et sont amorties sur la durée restante des polices d'assurance correspondantes. Si nos primes différées ne suffisent pas à couvrir notre passif, une provision est établie. Tout ajustement au passif est comptabilisé en charges liées aux sinistres. La situation peut toutefois évoluer en ayant des sinistres qui pourraient être considérablement différents de la provision établie.

Les passifs au titre des primes et des sinistres figurant dans notre État consolidé de la situation financière englobent aussi bien les primes différées que la provision pour sinistres sur assurances.

Les autres charges liées aux sinistres sont comptabilisées en résultat net lorsqu'elles sont engagées. Ces charges découlent d'événements qui sont survenus au plus tard à la date du bilan.

RÉASSURANCE

Dans le cadre de nos activités normales, nous pouvons prendre des risques en charge ou les céder en vertu de conventions de réassurance conclues avec d'autres compagnies d'assurance. Lorsque nous cédonc les risques, nous cherchons à les atténuer, à mieux diversifier nos activités et à réduire au minimum les pertes nettes qui pourraient découler de risques importants. La cession de risques en vertu de conventions de réassurance ne nous libère pas pour autant de nos obligations envers l'assuré, mais ces conventions nous permettent de recouvrer les indemnités que nous aurons versées relativement aux obligations cédées. Nous assumons aussi des risques en vertu de conventions de réassurance. Les primes cédées en réassurance, les primes non acquises cédées aux réassureurs et les montants recouverts sur les sinistres, y compris les recouvrements estimés, sont comptabilisés comme si la réassurance était une assurance directe. Les montants recouvrables auprès des réassureurs sont estimés conformément à la responsabilité en matière d'indemnités associée à la police réassurée et ils sont comptabilisés au poste Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres. Les actifs ou les passifs au titre de la réassurance sont décomptabilisés au moment de l'extinction ou de l'expiration des droits contractuels.

Les actifs au titre de la réassurance sont soumis à un test de dépréciation à chaque date de présentation de l'information financière ou plus souvent s'il existe une indication de dépréciation au cours de la période. Ces actifs sont dépréciés s'il existe des indications objectives, par suite d'un événement qui serait survenu après leur comptabilisation initiale, que nous ne pourrions pas recevoir tous les montants qui nous sont dus selon les termes du contrat et que cet événement aura un impact évaluable de façon fiable sur les montants que nous recevrons du réassureur.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les instruments dérivés (les « dérivés ») sont des contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, du cours des titres de capitaux propres, des écarts de taux ou d'autres mesures financières. Les dérivés que nous pouvons utiliser pour gérer les risques de taux d'intérêt, de change et de crédit sont notamment les swaps de taux d'intérêt, les swaps croisés, les swaps de devises, les contrats de change à terme et les swaps sur défaillance de crédit. Nous détenons un portefeuille de dérivés qui sert à gérer le risque de change associé au capital que nous utilisons pour financer nos transactions, essentiellement libellées en dollars américains. Nous ne contractons des dérivés qu'avec des contreparties solvables, conformément aux politiques prescrites par notre Groupe de la gestion du risque global que notre Conseil d'administration a approuvées.

Nous n'appliquons pas la comptabilité de couverture à nos dérivés. Ceux-ci sont comptabilisés à leur juste valeur, dans l'État consolidé de la situation financière, à la date de transaction, et sont sortis de l'État consolidé de la situation financière lorsqu'ils arrivent à échéance ou sont résiliés. Les dérivés ayant une juste valeur positive sont inscrits comme instruments dérivés dans l'actif, tandis que les dérivés ayant une juste valeur négative sont inscrits comme instruments dérivés, mais dans le passif. Tous les produits et charges d'intérêts liés à nos dérivés sont portés aux charges d'intérêts ou aux produits tirés des titres négociables, tandis que les profits et les pertes réalisés ou latents sont portés aux autres (produits) ou charges.

Dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie, les swaps de devises à long terme sont considérés comme l'un des éléments des flux de trésorerie liés aux activités de financement parce que ces swaps servent à gérer notre financement. Nous émettons des instruments d'emprunt dans nombre de devises pour des raisons de diversification. Nous utilisons alors des swaps de devises pour recueillir les fonds dans la monnaie qu'il nous faut pour pouvoir effectuer des prêts à nos clients. Pour tous les autres swaps, les flux de trésorerie sont liés aux activités d'exploitation, car ces swaps servent à modifier le profil du risque de taux d'intérêt que le portefeuille comporte.

EMPRUNTS

Nous avons désigné la plus grande part de notre dette, y compris la dette structurée, comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net afin de lui appliquer le même traitement comptable que nous appliquons aux dérivés correspondants. En général, ces dérivés servent à gérer les risques de taux d'intérêt et de change auxquels la dette connexe est exposée. Les intérêts contractuels sur notre dette sont comptabilisés en tant que charges d'intérêts. Les variations de la juste valeur de ces instruments sont comptabilisées en autres (produits) ou charges.

Nos obligations à taux fixe qui ne sont pas associées à des dérivés sont inscrites au coût amorti, les intérêts étant comptabilisés dans les charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les coûts de transaction liés à nos emprunts sont inscrits à l'actif et amortis en charges d'intérêts selon la méthode du taux d'intérêt effectif sur la durée de l'instrument.

DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

Les dettes fournisseurs et autres crédits sont comptabilisés au coût amorti.

CONVERSION DES DEVICES

Tous les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollar canadien, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation d'EDC, aux taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice. Les produits et les charges sont convertis aux taux de change moyens (quotidiens ou mensuels) en vigueur pendant l'exercice. Les écarts de change découlant de la conversion des soldes et des transactions libellés en devises sont comptabilisés comme autres (produits) ou charges.

Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués au coût historique sont convertis aux taux historiques. Les éléments non monétaires en monnaie étrangère qui sont évalués à la juste valeur sont convertis au cours de change affiché à la date à laquelle cette juste valeur a été déterminée.

RÉGIMES DE PRESTATIONS DE RETRAITE

Nous comptons deux régimes de retraite avec des composantes à prestations déterminées et à cotisations déterminées, ainsi que des régimes d'autres avantages postérieurs à l'emploi, dont un programme d'allocations de retraite et un régime d'assurance vie, de soins de santé et de soins dentaires. Les prestations de retraite déterminées ne sont offertes qu'aux membres du personnel embauchés avant le 1^{er} janvier 2012.

Les obligations au titre des prestations constituées sont établies de manière actuarielle selon la méthode des unités de crédit projetées. Cette méthode rend compte des meilleures estimations de la direction quant aux niveaux de salaires futurs, à l'âge auquel les membres du personnel prendront leur retraite et à d'autres facteurs actuariels.

Les charges au titre des prestations déterminées sont inclus dans les charges administratives et représentent les prestations de retraite calculées de manière actuarielle pour les services rendus au cours de l'exercice et la charge financière théorique liée aux obligations au titre des prestations projetées, déduction faite des produits d'intérêts générés sur les actifs des régimes, sur la durée moyenne résiduelle d'activité du personnel qui devrait recevoir des prestations aux termes des régimes.

Les profits et les pertes découlant des réévaluations résultent de l'écart entre le taux de rendement effectif et le taux d'actualisation des actifs des régimes pour cette période, ainsi que des changements apportés aux hypothèses actuarielles servant à l'établissement de l'obligation au titre des prestations constituées. Ces profits et ces pertes sont comptabilisés dans les autres éléments du résultat global et sont transférés vers les résultats non distribués.

La charge au titre des cotisations déterminées représente les cotisations versées durant la période au titre des services rendus, ainsi que les cotisations non encore versées mais déjà acquises. La charge s'ajoute aux charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

4. Titres négociables

Nous maintenons suffisamment de liquidités pour répondre à l'ensemble de nos besoins opérationnels, assurer la stabilité de notre portefeuille d'emprunts à court terme et bénéficier d'une certaine souplesse afin d'atteindre nos objectifs. Selon le modèle de gestion que nous suivons pour ces instruments, nous les comptabilisons à la juste valeur par le biais du résultat net.

Le tableau qui suit présente une ventilation de nos titres négociables émis ou garantis par les entités indiquées.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Gouvernement américain	6 748	6 752
Institutions financières	1 508	2 092
Autres gouvernements	826	1 419
Gouvernement canadien	–	300
Total des titres négociables	9 082 \$	10 563 \$

Le tableau qui suit présente nos titres négociables ventilés en fonction de la période à courir jusqu'à l'échéance.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021				31 déc. 2020			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Instruments à court terme*	4 170	–	–	4 170	5 641	–	–	5 641
Titres à taux fixe et à long terme	111	2 166	2 635	4 912	254	2 011	2 657	4 922
Total des titres négociables	4 281 \$	2 166 \$	2 635 \$	9 082 \$	5 895 \$	2 011 \$	2 657 \$	10 563 \$

* Y compris des titres totalisant 1 486 millions de dollars (2 694 millions en 2020) considérés comme des équivalents de trésorerie dans le Tableau consolidé des flux de trésorerie.

5. Prêts et compte de correction de valeur et provisions pour pertes de crédit

PRÊTS

Le tableau qui suit montre les différentes composantes des prêts ainsi que l'échéance et le rendement effectif des prêts bruts aux termes des contrats. Le rendement est calculé selon une moyenne pondérée par montant et par durée. Le rendement à taux variable est exprimé en écart par rapport au taux de base, soit principalement le LIBOR pour le dollar américain et le CDOR (*Canadian Dollar Offered Rate*) pour le dollar canadien.

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2021					31 déc. 2020				
	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$	Taux variable \$	Écart à l'échéance %	À taux fixe \$	Rendement à l'échéance %	Total \$
Prêts productifs :										
En souffrance	43	2,68	91	4,44	134 ¹	45	0,98	79	3,93	124 ¹
2021	–	–	–	–	–	6 489	2,46	2 266	3,58	8 755
2022	4 926	2,20	1 165	4,28	6 091	7 224	2,31	1 995	4,15	9 219
2023	6 533	2,26	1 343	3,78	7 876	6 851	2,04	1 272	3,60	8 123
2024	5 453	2,30	1 125	3,47	6 578	5 144	2,33	1 085	3,51	6 229
2025	4 062	2,21	1 336	3,44	5 398	3 623	2,17	1 417	3,39	5 040
2026	3 956	2,27	759	3,46	4 715	2 143	2,49	644	3,33	2 787
2027 – 2031	8 184	2,07	3 856	3,35	12 040	6 270	1,98	3 558	2,63	9 828
2032 et par la suite	1 287	1,65	2 283	2,60	3 570	777	1,64	1 926	3,17	2 703
Prêts productifs bruts	34 444	2,10	11 958	3,07	46 402	38 566	2,12	14 242	3,17	52 808
Prêts dépréciés	888	3,99	1 147	5,31	2 035 ²	1 254	4,19	710	5,86	1 964
Prêts bruts	35 332 \$		13 105 \$		48 437 \$	39 820 \$		14 952 \$		54 772 \$
Créances au titre des intérêts et des commissions					156					188
Produits différés tirés des prêts et autres					(248)					(238)
Prêts					48 345 \$					54 722 \$

¹ Les créances en souffrance depuis moins de un mois totalisaient 63 millions de dollars (50 millions en 2020).

² Y compris deux prêts dépréciés dès leur création totalisant 230 millions de dollars.

À la fin de 2021, le rendement des prêts productifs bruts à taux variable était de 2,46 % (2,51 % en 2020), la durée moyenne jusqu'à la révision étant de 98 jours (102 jours en 2020).

En 2020, nous avons offert un soutien à divers débiteurs, particulièrement à ceux de l'industrie de l'aéronautique, dans le but d'appuyer les exportateurs canadiens tout au long de la période d'incertitude économique. Les sommes reportées avaient été incluses dans les catégories appropriées du tableau ci-dessus en fonction de l'entente de report.

Les prêts souverains représentaient 2,3 % du total des prêts productifs bruts (2,0 % en 2020).

Au cours de l'exercice, des prêts de 1,5 milliard de dollars ont représenté des prêts fondés sur un taux d'intérêt sans risque. Pour les prêts dont le taux d'intérêt de référence avait été le LIBOR et qui ont fait l'objet d'une transition vers un nouveau taux d'intérêt de référence, nous nous sommes prévalus de la mesure de simplification permettant de comptabiliser le changement touchant les flux de trésorerie contractuels comme une révision du taux d'intérêt effectif, car les modifications ont été faites sur une base économiquement équivalente et ont été une conséquence directe de la réforme des taux d'intérêt de référence. Au 31 décembre 2021, nous avons 1,6 milliard de dollars de prêts LIBOR en GBP qui ont été modifiés selon un nouveau taux d'intérêt de référence, mais dont la conversion aura lieu en 2022 à leur prochaine date de renouvellement. Voir la note 3 en ce qui concerne les prêts LIBOR en USD qui n'ont pas encore été modifiés.

La concentration des risques par pays se présente comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2021		31 déc. 2020	
Pays	Prêts productifs bruts	%	Pays	Prêts productifs bruts	%
Canada	6 299	13	États-Unis	8 419	16
États-Unis	6 228	13	Canada	6 826	13
Royaume-Uni	5 943	13	Royaume-Uni	4 672	9
Chili	4 305	9	Chili	4 084	8
Australie	3 189	7	Mexique	3 714	7
Allemagne	2 022	4	Australie	3 209	6
Mexique	2 009	4	Allemagne	2 478	5
Inde	1 715	4	Inde	2 208	4
Espagne	1 631	4	Arabie saoudite	1 539	3
Chine	1 178	3	Émirats arabes unis	1 260	2
Autres pays	11 883	26	Autres pays	14 399	27
Total	46 402 \$	100	Total	52 808 \$	100

À la fin de 2021, les prêts productifs bruts les plus importants que nous avons consentis à des contreparties individuelles se répartissaient comme suit :

- 4 579 millions de dollars à cinq débiteurs de l'industrie du transport et de l'entreposage, dont deux au Canada, un aux États-Unis, un au Royaume-Uni et un à Malte (3 134 millions à trois débiteurs en 2020);
- 3 697 millions de dollars à quatre débiteurs de l'industrie des ressources, dont trois au Chili et un en Mongolie (3 779 millions à quatre débiteurs en 2020);
- 759 millions de dollars à un débiteur de l'industrie de la finance et des assurances au Chili (néant en 2020).

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	54 772	51 601
Déboursements	16 196	25 345
Remboursements de principal	(19 832)	(21 490)
Nouveaux montages en raison d'une modification	230	-
Intérêts incorporés	69	44
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(93)	(94)
Décomptabilisation en raison d'une modification	(571)	-
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(1 150)	(475)
Écart de change	(1 184)	(159)
Solde à la clôture de l'exercice	48 437 \$	54 772 \$

En 2021, nous avons vendu pour 1 163 millions de dollars (303 millions en 2020) de prêts productifs à diverses parties, sur lesquels nous avons recouvré 1 126 millions de dollars (295 millions en 2020), et les 37 millions restants (8 millions en 2020) sont des sorties ou des réductions de valeur. Nous avons aussi vendu des prêts dépréciés de 43 millions de dollars (212 millions en 2020), sur lesquels nous avons recouvré 24 millions de dollars (180 millions en 2020).

Au cours de l'exercice, en raison des modifications apportées aux dispositions contractuelles de certains prêts, nous avons décomptabilisé des prêts dépréciés pour un montant brut de 571 millions de dollars, ainsi que les corrections de valeur et provisions spécifiques de 344 millions de dollars. Dès leur création, les nouveaux prêts ont été considérés comme dépréciés, et nous les avons comptabilisés à leur valeur comptable dépréciée, soit 230 millions de dollars.

PRÊTS DÉPRÉCIÉS INDIVIDUELLEMENT

Le tableau suivant indique la valeur comptable des prêts spécifiquement identifiés comme dépréciés.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Prêts bruts		
Comptes commerciaux	2 026	1 955
Prêts souverains	9	9
	2 035	1 964
Moins : Produits différés tirés des prêts et autres	14	–
Compte de correction de valeur individuelle	885	1 254
Valeur comptable des prêts dépréciés individuellement	1 150 \$	710 \$

Le tableau suivant montre l'évolution du portefeuille des prêts bruts dépréciés individuellement au cours de l'exercice.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	1 964	1 390
Prêts classés comme dépréciés	619	1 038
Nouveaux montages en raison d'une modification	230	–
Déboursements sur les prêts	114	111
Intérêts incorporés	27	6
Décomptabilisation en raison d'une modification	(571)	–
Remboursements de principal	(216)	(262)
Prêts faisant l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur	(55)	(86)
Prêts rétablis comme productifs*	(31)	(2)
Recouvrements de principal résultant de la vente de prêts	(24)	(180)
Écart de change	(22)	(51)
Solde à la clôture de l'exercice	2 035 \$	1 964 \$

*Y compris les prêts qui sont redevenus productifs après une restructuration du crédit.

En 2021, les prêts dépréciés ont atteint 619 millions de dollars (1 038 millions en 2020) et étaient associés à 14 emprunteurs commerciaux (29 emprunteurs commerciaux en 2020).

Au cours de l'exercice, des prêts dépréciés à 38 emprunteurs commerciaux pour un principal total de 55 millions de dollars (86 millions à 27 emprunteurs commerciaux en 2020) ont fait l'objet d'une sortie ou d'une réduction de valeur. Ces sorties ou réductions de valeur ont été effectuées une fois que toutes les méthodes de recouvrement avaient été épuisées et qu'aucun autre recouvrement n'était plus probable.

En 2021, les prêts dépréciés redevenus productifs se sont élevés à 31 millions de dollars et étaient associés à un débiteur (2 millions de dollars, associés à un débiteur en 2020).

Pour 2021, les produits d'intérêts comptabilisés sur les prêts dépréciés s'élèvent à 50 millions de dollars (45 millions en 2020).

EXPOSITION PAR QUALITÉ DE CRÉDIT

Le tableau suivant présente une ventilation de nos prêts bruts, de nos engagements de prêts et de nos garanties de prêts en fonction de la qualité du crédit.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021					31 déc. 2020	
	Actifs financiers non dépréciés		Actifs financiers dépréciés	\$	% du total	\$	% du total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3				
Prêts bruts							
Première qualité*	17 111	2 654	–	19 765	41 %	19 207	35 %
Qualité inférieure	13 272	13 365	–	26 637	55 %	33 601	61 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	1 805	1 805	4 %	1 964	4 %
Prêts dépréciés dès leur création	–	–	230	230	–	–	–
Total des prêts bruts	30 383 \$	16 019 \$	2 035 \$	48 437 \$	100 %	54 772 \$	100 %
Engagements de prêts							
Première qualité*	4 191	14	–	4 205	40 %	5 600	36 %
Qualité inférieure	3 966	2 340	–	6 306	60 %	10 045	64 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	15	15	–	61	–
Total des engagements de prêt	8 157 \$	2 354 \$	15 \$	10 526 \$	100 %	15 706 \$	100 %
Garanties de prêts							
Première qualité*	247	60	–	307	7 %	451	11 %
Qualité inférieure	3 258	718	–	3 976	90 %	3 610	86 %
Dépréciation sur une base individuelle	–	–	116	116	3 %	112	3 %
Total des garanties de prêt	3 505 \$	778 \$	116 \$	4 399 \$	100 %	4 173 \$	100 %

* Les prêts de première qualité sont ceux dont les emprunteurs ont obtenu une cote BBB- ou supérieure selon notre méthode d'évaluation interne du risque de crédit.

Nous appliquons plusieurs politiques d'atténuation du risque de crédit à nos prêts commerciaux, notamment en exigeant une certaine forme de sûreté. Les formes de sûreté les plus courantes comprennent l'hypothèque grevant le matériel (essentiellement les aéronefs et le matériel roulant) et les biens immobiliers, ainsi que la cession ou le nantissement d'actifs de l'entreprise tels les créances clients, les stocks, les immobilisations corporelles, les titres de capitaux propres et les comptes bancaires. Les autres formes courantes d'amélioration de la qualité du crédit incluent les garanties fournies par des contreparties dont la cote de crédit est de qualité supérieure et qui peuvent avoir un lien avec le débiteur, par exemple une société mère.

À la fin de 2021, 19 % de notre engagement au titre des prêts était garanti principalement par des aéronefs et du matériel roulant (17 % en 2020). En ce qui concerne notre portefeuille de l'aéronautique, nous avons reçu l'évaluation de chaque aéronef, lorsqu'elle était disponible, de la part de tiers. À la fin de 2021, la valeur de garantie estimée de nos aéronefs correspondait à 8 807 millions de dollars (6 070 millions en 2020). Pour le reste de notre portefeuille garanti, nous nous fions aux états financiers disponibles les plus récents du débiteur et/ou du garant pour estimer la valeur de la garantie. La valeur de la garantie sur notre portefeuille de prêts dépréciés se chiffrait à 663 millions de dollars (212 millions en 2020).

Nos concentrations de risques sont gérées par débiteur, par pays et par industrie. À la fin de 2021, l'exposition maximale au risque lié aux prêts bruts, par débiteur, se chiffrait à 1 284 millions de dollars (1 306 millions en 2020). Compte tenu des accords de participation à des risques non capitalisés et à des assurances défaut de remboursement de prêt, l'exposition nette maximale, par débiteur, se chiffrait à 1 284 millions de dollars (1 306 millions en 2020).

COMPTE DE CORRECTION DE VALEUR ET PROVISIONS POUR PERTES DE CRÉDIT

Le tableau suivant indique les valeurs comptables respectives, brutes et nettes, de nos prêts, engagements de prêts et garanties de prêts.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette	Valeur comptable brute	Corrections de valeur ou provisions pour pertes	Valeur comptable nette
Prêts	48 437	1 760	46 677	54 772	2 630	52 142
Engagements de prêts	10 526	20	10 506	15 706	50	15 656
Garanties de prêts	4 399	130	4 269	4 173	220	3 953
Total	63 362 \$	1 910 \$	61 452 \$	74 651 \$	2 900 \$	71 751 \$

Nos corrections de valeur et nos provisions pour pertes de crédit sont estimées à l'aide de modèles complexes qui utilisent des données, des hypothèses et des modélisations nécessitant un degré élevé de jugement de la part de la direction. Pendant la pandémie de COVID-19, un degré de jugement accru a été nécessaire à plusieurs égards. En déterminant le risque de crédit et en estimant les pertes de crédit attendues, nous devons juger à quel point certains secteurs d'activité et portefeuilles étaient ou seraient touchés par la pandémie. Vu l'incertitude économique engendrée par la pandémie, notre estimation des corrections de valeur et des provisions pour pertes de crédit pourrait varier de façon importante dans les périodes à venir.

En 2021, nous avons apporté des changements à nos modèles comme décrit ci-après.

Une partie de nos calculs de pertes de crédit attendues repose sur notre évaluation interne des risques, faite à partir de plusieurs modèles approuvés qui utilisent des données quantitatives et qualitatives, le but étant de déterminer la note à attribuer au risque associé au débiteur. Notre méthode de notation du risque nous permet de rajuster, s'il y a lieu, la note que notre modèle aura produite, et ce, lorsque la direction pense que cette note ne tient pas compte de tous les facteurs pertinents nécessaires pour pouvoir bien évaluer le risque associé au débiteur. Au 31 décembre 2020, la différence entre les risques établis initialement selon le modèle et les risques rajustés nécessitait une augmentation de 386 millions de dollars du compte de correction de valeur et des provisions pour pertes de crédit. Ce montant comprenait les ajustements nécessaires pour tenir compte du risque accru résultant de la pandémie de COVID-19. Les ajustements en raison de la pandémie de COVID-19 étaient spécifiquement sectoriels et reposaient sur des données fournies par des experts internes en la matière et sur des données publiées par des tiers, notamment les agences de notation de crédit. Les ajustements, en raison de la pandémie de COVID-19, des notations du risque déterminées initialement à l'aide de nos modèles ont été retirés en 2021, car nos modèles internes approuvés de l'évaluation du risque ont tenu compte de tous les facteurs pertinents nécessaires pour pouvoir bien évaluer le risque associé au débiteur. L'incidence du retrait des ajustements liés à la COVID-19 est comptabilisée en tant que réévaluations (définies ci-après).

En 2020, nous avons conçu un nouveau modèle de pertes en cas de défaillance (PCD) pour notre portefeuille de l'aéronautique afin de tenir compte des risques accrus liés à la pandémie de COVID-19. Le nouveau modèle était fondé sur la valeur dépréciée des aéronefs par rapport à la valeur du prêt, ce qui était plus représentatif de la situation économique du moment. L'utilisation du nouveau modèle était traitée comme un changement d'estimation comptable. En 2021, compte tenu de l'amélioration de la situation économique, nous avons repris notre ancien modèle PCD, ce qui a entraîné une diminution de 107 millions de dollars de notre compte de correction de valeur et de nos provisions pour pertes et a été traité comme un changement d'estimation comptable.

Le tableau qui suit fournit un rapprochement entre les soldes d'ouverture et les soldes de clôture de notre compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et de nos provisions pour pertes de crédit pour l'exercice clos le 31 décembre 2021. Les éléments de rapprochement rendent compte de l'incidence des facteurs ci-dessous sur les corrections de valeur et les provisions :

- les transferts entre les différentes phases avant la réévaluation correspondante des corrections de valeur ou des provisions;
- la réévaluation des corrections de valeur ou des provisions en raison des transferts entre les phases et de l'incidence des modifications des notes attribuées au risque de crédit, la mise en œuvre de nouveaux modèles, ainsi que les changements que les données utilisées dans les modèles, la valeur des nantissements et les hypothèses ont subis et qui n'ont entraîné aucun transfert entre les phases;
- les nouveaux montages durant la période, qui comprennent les prêts nouvellement déboursés, les engagements de prêts signés et les garanties de prêts signées, ainsi que les actifs créés en raison de la comptabilisation de la modification d'un prêt. Les nouveaux montages de prêts de la phase 3 comprennent les nouveaux prêts qui résultent des sorties de trésorerie liées aux garanties associées à des prêts dépréciés ou liées à des engagements de prêts. Nous ne considérons pas ces actifs comme des actifs dépréciés dès leur création;
- le montant net des déboursés ou remboursements et des arrivées à échéance, compte tenu des déboursés et remboursements sur les prêts, engagements de prêts et garanties de prêts existants;
- les réductions de valeur ou sorties des actifs réputés irrécouvrables;
- les prêts décomptabilisés en raison d'une modification;
- l'effet des variations du cours des monnaies étrangères.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts ont subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2021 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	132	1 244	1 254	2 630
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	115	(115)	–	–
Transfert vers la phase 2	(44)	47	(3)	–
Transfert vers la phase 3	–	(40)	40	–
Réévaluations*	(149)	(99)	74	(174)
Nouveaux montages	30	117	48	195
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(25)	(297)	(134)	(456)
Total de la dotation ou (reprise)	(73)	(387)	25	(435)
Réductions de valeur et sorties	(1)	(1)	(42)	(44)
Modification entraînant une décomptabilisation	–	–	(344)	(344)
Écart de change	(4)	(35)	(8)	(47)
Solde à la clôture de l'exercice	54	821	885	1 760
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	–	32	18	50
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	4	(4)	–	–
Transfert vers la phase 2	(1)	1	–	–
Réévaluations*	(8)	(16)	(3)	(27)
Nouveaux montages	6	2	–	8
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(1)	(1)	(9)	(11)
Total de la dotation ou (reprise)	–	(18)	(12)	(30)
Solde à la clôture de l'exercice	–	14	6	20
Provision pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	59	82	79	220
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	58	(58)	–	–
Transfert vers la phase 2	(47)	47	–	–
Transfert vers la phase 3	–	(2)	2	–
Réévaluations*	(137)	(45)	31	(151)
Nouveaux montages	89	–	4	89
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	8	(4)	(31)	(27)
Total de la dotation ou (reprise)	(29)	(62)	2	(89)
Écart de change	–	(1)	–	(1)
Solde à la clôture de l'exercice	30	19	81	130
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	86 \$	8 \$	972 \$	1 910 \$

* Les réévaluations tiennent compte de l'application de nouveaux modèles ainsi que de la mise à jour du modèle PCD existant, et du retrait des ajustements de 2020, en raison de la pandémie de COVID-19, des notations du risque déterminées à l'aide de nos modèles.

Le tableau suivant présente les variations que le compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et les provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts avaient subies au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	Phase 1	Phase 2	Phase 3	2020 Total
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	156	294	480	930
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	360	(360)	-	-
Transfert vers la phase 2	(287)	287	-	-
Transfert vers la phase 3	-	(150)	150	-
Réévaluations*	(229)	1 201	888	1 860
Nouveaux montages	162	227	18	407
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(28)	(200)	(142)	(370)
Total de la dotation ou (reprise)	(22)	1 005	914	1 897
Réductions de valeur et sorties	-	(1)	(72)	(73)
Écart de change	(2)	(54)	(68)	(124)
Solde à la clôture de l'exercice	132	1 244	1 254	2 630
Provision pour pertes sur engagements de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	9	-	1	10
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	16	(16)	-	-
Transfert vers la phase 2	(16)	16	-	-
Réévaluations*	(19)	38	65	84
Nouveaux montages	13	18	-	31
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(3)	(22)	(48)	(73)
Total de la dotation ou (reprise)	(9)	34	17	42
Écart de change	-	(2)	-	(2)
Solde à la clôture de l'exercice	-	32	18	50
Provision pour pertes sur garanties de prêts				
Solde à l'ouverture de l'exercice	19	7	54	80
Dotation ou (reprise) à la provision pour pertes de crédit				
Transfert vers la phase 1	68	(68)	-	-
Transfert vers la phase 2	(107)	107	-	-
Transfert vers la phase 3	-	(1)	1	-
Réévaluations*	(67)	68	52	53
Nouveaux montages	168	4	2	174
Remboursements et arrivées à échéance, montant net	(23)	(28)	(32)	(83)
Total de la dotation ou (reprise)	39	82	23	144
Écart de change	1	(7)	2	(4)
Solde à la clôture de l'exercice	59	82	79	220
Total du compte de correction de valeur pour pertes sur prêts et des provisions pour pertes sur engagements de prêts et sur garanties de prêts	191 \$	1 358 \$	1 351 \$	2 900 \$

* Les réévaluations tiennent compte de l'application de nouveaux modèles ainsi que de la mise à jour du modèle PCD existant.

6. Placements

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021		31 déc. 2020	
	Coût	Juste valeur	Coût	Juste valeur
Placements directs				
Titres de capitaux propres	577	751	307	459
Prêts et titres de créance	134	140	82	92
	711	891	389	551
Placements dans des fonds de placement	1 078	1 816	1 107	1 481
Total	1 789 \$	2 707 \$	1 496 \$	2 032 \$

7. Autres actifs

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Primes d'assurance à recevoir	37	54
Commissions de garantie à recevoir	29	44
Indemnités recouvrables sur assurances	27	28
Charges payées d'avance	15	18
Actifs détenus en vue de la vente	1	9
Autres	96	107
Total	205 \$	260 \$

8. Immobilisations corporelles

La variation des immobilisations corporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total	Matériel informatique	Mobilier et matériel	Agencements ou aménagements des locaux loués	Total
Coût :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	27	21	59	107	33	22	57	112
Entrées	6	–	1	7	2	–	4	6
Sorties	–	–	–	–	(8)	(1)	(2)	(11)
Solde à la clôture de l'exercice	33	21	60	114	27	21	59	107
Cumul des amortissements :								
Solde à l'ouverture de l'exercice	(26)	(20)	(21)	(67)	(30)	(21)	(18)	(69)
Dotations aux amortissements	–	–	(3)	(3)	(2)	–	(4)	(6)
Sorties	–	–	–	–	6	1	1	8
Solde à la clôture de l'exercice	(26)	(20)	(24)	(70)	(26)	(20)	(21)	(67)
Valeur comptable	7 \$	1 \$	36 \$	44 \$	1 \$	1 \$	38 \$	40 \$

9. Immobilisations incorporelles

La variation des immobilisations incorporelles au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total	Logiciels conçus en interne	Logiciels acquis	Total
Coût :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	177	131	308	177	134	311
Entrées	–	1	1	–	2	2
Sorties	–	(3)	(3)	–	(5)	(5)
Solde à la clôture de l'exercice	177	129	306	177	131	308
Cumul des amortissements :						
Solde à l'ouverture de l'exercice	(123)	(101)	(224)	(114)	(89)	(203)
Dotation aux amortissements	(8)	(12)	(20)	(9)	(16)	(25)
Sorties	–	1	1	–	4	4
Solde à la clôture de l'exercice	(131)	(112)	(243)	(123)	(101)	(224)
Valeur comptable	46 \$	17 \$	63 \$	54 \$	30 \$	84 \$

10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION

EDC a des contrats de location pour l'immeuble du siège social, d'autres locaux et du matériel informatique. Elle a évalué les obligations locatives en incluant les options de prolongation qu'elle a la certitude raisonnable d'exercer. La variation des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total	Immeuble du siège social	Locaux	Matériel informatique	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	112	10	1	123	119	12	1	132
Entrées	–	14	–	14	–	1	–	1
Dotation aux amortissements	(7)	(3)	–	(10)	(7)	(3)	–	(10)
Solde à la clôture de l'exercice	105 \$	21 \$	1 \$	127 \$	112 \$	10 \$	1 \$	123 \$

OBLIGATIONS LOCATIVES

Le tableau suivant présente l'analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels non actualisés pour les obligations locatives au 31 décembre 2021 :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Moins de 1 an	14	13
De 1 à 5 ans	69	64
Plus de 5 ans	131	136
Obligations locatives non actualisées	214	213
Total des obligations locatives à la clôture de l'exercice	158 \$	153 \$

À la fin de 2021, les engagements contractuels futurs liés aux composantes non locatives, aux contrats de location dont les biens sous-jacents sont de faible valeur et aux contrats de location à court terme totalisaient 225 millions de dollars (243 millions en 2020).

11. Dettes fournisseurs et autres crédits

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Dettes résultant des avantages du personnel	64	65
Dettes fournisseurs et charges à payer	48	34
Dettes liées au Compte du Canada	32	24
Produits différés	13	1
Primes de réassurance à payer	5	6
Autres dettes fournisseurs et autres crédits	23	49
Total	185 \$	179 \$

La dette liée au Compte du Canada représente essentiellement les remboursements en trésorerie (principal et intérêts) qu'EDC a reçus sur des prêts portés au Compte du Canada et qui n'étaient pas encore remis au Trésor à la clôture de l'exercice. En 2020, nous avons commencé à gérer les prêts portés au compte du Canada liés au CUEC, dans le cadre de la réponse du Canada à la pandémie de COVID-19. Les dépenses engagées relativement au programme sont recouvrables à même le compte du Canada.

Les produits différés constituent la portion non comptabilisée des apports de donateurs que la filiale d'EDC, FinDev Canada, a reçus pour couvrir les coûts d'administration d'un programme au nom d'une partie liée. Voir la note 32 pour en savoir plus sur les produits différés.

12. Instruments d'emprunt

Nous émettons des instruments d'emprunt sur les marchés financiers mondiaux. Nos emprunts à court terme consistent en du papier commercial et en d'autres instruments d'emprunt à court terme dont l'échéance est d'au plus un an. Nos emprunts à long terme sont contractés sous forme d'obligations (titres obligataires) et d'autres instruments à long terme, libellés en dollars américains et dans d'autres devises, dont l'échéance est dans plus d'un an. Nous avons recours à des instruments dérivés afin de gérer le risque de taux d'intérêt et le risque de change, ainsi qu'à des fins de gestion de l'actif et du passif. Voir la note 13 pour en savoir plus sur nos instruments dérivés.

EDC est entièrement détenue par le gouvernement du Canada, et ses obligations sont entièrement garanties par le gouvernement canadien, qui détient une cote de crédit AAA. Par conséquent, aucune variation importante de la valeur de nos instruments d'emprunt ne peut être attribuée à la variation de notre propre risque de crédit.

EMPRUNTS

Les emprunts (à l'exclusion des dérivés) se composent des éléments suivants :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total	Désignés comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net	Au coût amorti	Total
Emprunts à court terme	6 265	–	6 265	2 781	–	2 781
Emprunts à long terme						
échéant à moins d'un an*	9 231	4 167	13 398	8 296	2 266	10 562
échéant à plus d'un an	23 736	126	23 862	27 760	3 917	31 677
Total des emprunts à long terme	32 967	4 293	37 260	36 056	6 183	42 239
Total	39 232 \$	4 293 \$	43 525 \$	38 837 \$	6 183 \$	45 020 \$

* Y compris des intérêts courus de 22 millions de dollars (20 millions en 2020).

Le montant à payer à l'échéance de la dette désignée comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net correspond à 38 804 millions de dollars (37 905 millions en 2020), soit 428 millions de moins que la juste valeur au 31 décembre 2021 (932 millions en 2020).

En 2021, nos emprunts désignés comme étant au coût amorti ont enregistré des profits de change de 76 millions de dollars (70 millions en 2020). Nous gérons le risque de change auquel ces emprunts s'exposent dans le cadre de notre gestion globale des risques de change pour l'ensemble de nos actifs et passifs. Voir la note 29 pour des informations sur notre (profit) perte de change consolidée.

Le tableau suivant indique les variations subies par les emprunts par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total	Emprunts à court terme	Emprunts à long terme	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	2 781	42 239	45 020	9 117	43 287	52 404
Flux de trésorerie nets	3 497	(3 602)	(105)	(6 537)	(1 684)	(8 221)
Variations sans effet sur la trésorerie						
Écart de change	(12)	(906)	(918)	223	253	476
Variation de la juste valeur	–	(509)	(509)	1	396	397
Variation des intérêts courus	(1)	38	37	(23)	(13)	(36)
Solde à la clôture de l'exercice	6 265 \$	37 260 \$	43 525 \$	2 781 \$	42 239 \$	45 020 \$

OBLIGATIONS STRUCTURÉES

Nous détenons des obligations structurées dans le cadre de notre programme de financement. Ces obligations sont des titres hybrides combinant des instruments d'emprunt et des instruments dérivés. Les lignes directrices internes restreignent les instruments qui peuvent être utilisés pour notre financement. Les obligations structurées actuellement détenues et autorisées se limitent à des obligations remboursables par anticipation ou prorogables dont la valeur comptable est de 1 710 millions de dollars (943 millions de dollars en 2020).

Nous avons signé des accords de swap pour atténuer les risques de taux d'intérêt et de change à l'égard de nos emprunts structurés. Ces accords nous permettent de recevoir le produit du swap pour pouvoir respecter nos obligations au titre des emprunts. Le swap sous-jacent aux obligations émises nous permet donc de convertir le risque de taux d'intérêt éventuel en risque de crédit. Les risques de crédit assumés à l'égard des instruments dérivés sont présentés de façon plus détaillée à la note 13.

13. Instruments dérivés

Nous nous servons de divers instruments dérivés pour gérer le coût, le rendement et l'ampleur des risques financiers inhérents à nos opérations de financement, d'investissement et de gestion des risques.

À l'heure actuelle, nous utilisons notamment les instruments suivants :

Swaps de taux d'intérêt – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des flux d'intérêt sur un montant nominal donné à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus. Les montants nominaux auxquels s'appliquent les intérêts payés ou reçus ne sont pas échangés.

Swaps croisés – Transactions selon lesquelles deux parties échangent des devises à l'origine et à l'échéance, ainsi que des flux d'intérêt sur les montants échangés à des dates établies à l'avance et pour une période précise, en appliquant des taux d'intérêt fixes ou variables convenus.

Swaps de devises – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises, en deux opérations, le premier échange étant effectué à l'origine au taux au comptant, et le second, à un taux préétabli, à une date ultérieure prédéterminée.

Contrats de change à terme – Engagements d'échanger des flux de trésorerie dans différentes devises dont le taux de change est stipulé d'avance, à une date ultérieure prédéterminée.

Toute transaction comporte nécessairement des risques de perte, qui sont de deux ordres. Il y a d'une part les risques de crédit, soit par exemple le risque que l'une des deux parties à une opération ne respecte pas les modalités de l'entente, entraînant des pertes financières pour l'autre partie, et d'autre part les risques de taux d'intérêt et de change, liés aux fluctuations des taux d'intérêt ou des taux de change.

Nous gérons le risque de taux d'intérêt et le risque de change en nous conformant aux plafonds établis en consultation avec le ministère des Finances et approuvés par notre Conseil d'administration. Nous utilisons les dérivés dans les limites fixées par nos politiques et lignes directrices internes (établies par notre Groupe de la gestion du risque global et approuvées par notre Conseil d'administration) et celles de la ministre des Finances. Nous n'utilisons pas les instruments dérivés à des fins de spéculation.

Nous gérons les risques de crédit inhérents aux contreparties à nos dérivés en ne traitant qu'avec des contreparties solvables, en concluant des conventions-cadres de compensation de l'International Swaps and Derivatives Association (ISDA) et, dans certains cas, en concluant des conventions de nantissement, à l'aide d'une annexe de soutien au crédit avec ces contreparties. Nous avons en outre en place des politiques et des procédures internes pour les approbations de crédit, leur suivi et leur contrôle.

Aux termes des conventions-cadres de compensation de l'ISDA, les montants dus par chaque contrepartie au cours d'une même journée d'activité peuvent être compensés en un règlement unique par devise. Puisque nous n'invoquons pas ces conventions pour une compensation quotidienne, les conventions-cadres de l'ISDA ne satisfont pas aux critères de compensation dans l'État consolidé de la situation financière. Nous nous réservons le droit de les invoquer afin de pouvoir compenser tous les instruments dérivés en cours lors d'un événement de crédit spécifique, par exemple la défaillance d'une des parties contractantes. Lorsque de tels événements se produisent, toutes les opérations prévues au contrat sont résiliées; on évalue une valeur de résiliation nette qui sert à déterminer le solde net dû pour dénouer l'ensemble des opérations en cours.

Les conventions accessoires prévoient le dépôt d'un nantissement par la contrepartie quand notre exposition à cette entité dépasse un certain seuil. Un tiers dépositaire détient des nantissements qui, à la fin de 2021, totalisaient 94 millions de dollars (292 millions en 2020) et qui étaient constitués de titres notés AAA émis par des administrations publiques.

Toutes les contreparties aux instruments dérivés doivent avoir A- au minimum comme cote de crédit, et toute exception à la règle doit être approuvée par le Conseil d'administration. En 2021, nous n'avons détenu aucun dérivé dont les contreparties avaient une cote de crédit inférieure au critère admissible (aucun en 2020).

En 2021, nous avons examiné nos contrats non financiers en vue de recenser les dérivés incorporés et avons déterminé qu'aucun dérivé incorporé n'était présent (aucun en 2020).

Les montants nominaux ne figurent ni à l'actif ni au passif dans notre État consolidé de la situation financière, car ils ne représentent que la valeur nominale du contrat à laquelle on applique un taux ou un prix pour déterminer le montant des flux de trésorerie qui seront échangés.

Les périodes à courir jusqu'à l'échéance des montants nominaux de nos contrats dérivés se présentent comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021				31 déc. 2020			
	Période à courir jusqu'à l'échéance				Période à courir jusqu'à l'échéance			
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans	Total
Swaps de taux d'intérêt	5 965	18 715	16 462	41 142	5 923	13 943	18 358	38 224
Swaps croisés	5 833	7 654	7 274	20 761	2 558	9 319	8 173	20 050
Swaps de devises	13 791	–	–	13 791	15 283	–	–	15 283
Contrats de change à terme	–	–	–	–	290	–	–	290
Total	25 589 \$	26 369 \$	23 736 \$	75 694 \$	24 054 \$	23 262 \$	26 531 \$	73 847 \$

Le tableau suivant présente la juste valeur de chaque catégorie d'instruments financiers dérivés.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Valeur positive	Valeur négative	Total	Valeur positive	Valeur négative	Total
Swaps croisés	546	252	294	1 051	175	876
Swaps de taux d'intérêt	427	656	(229)	902	1 099	(197)
Swaps de devises	166	95	71	172	348	(176)
Contrats de change à terme	–	–	–	1	1	–
Total des instruments dérivés	1 139	1 003	136	2 126	1 623	503
Incidence des conventions de compensation	(821)	(821)	–	(1 288)	(1 288)	–
Total*	318 \$	182 \$	136 \$	838 \$	335 \$	503 \$
Nantissement applicable			(94)			(292)
Montant net			42 \$			211 \$

* Y compris des actifs nets de 83 millions de dollars au titre d'instruments financiers résultant des activités de financement (actifs nets de 443 millions en 2020).

Le tableau suivant indique les variations subies par les instruments dérivés par suite des activités de financement :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Solde à l'ouverture de l'exercice	443	(219)
Flux de trésorerie nets	(80)	112
Variations sans effet sur la trésorerie		
Écart de change et autres	(374)	591
Variation de la juste valeur	68	(83)
Variation des intérêts courus	26	42
Solde à la clôture de l'exercice	83 \$	443 \$

14. Échéances des instruments d'emprunt

Nous achetons des dérivés pour atteindre le profil de financement des portefeuilles nécessaire, et ce, pour nous assurer une flexibilité dans l'émission d'instruments d'emprunts. C'est ainsi qu'une émission à taux fixe peut être combinée à un swap de taux d'intérêt pour correspondre à un financement à taux variable au lieu d'une émission d'obligations à taux variable. Les émissions à taux fixe ainsi que les émissions d'obligations à taux variable nous donnent accès à une base d'investisseurs plus diversifiée. Le tableau qui suit montre nos positions nettes qui résultent de nos émissions à taux fixe et à taux variable, ainsi que les échéances et rendements de ces positions nettes. Bien que nous évaluions nos swaps et la plupart de nos instruments d'emprunt à leur juste valeur dans les états financiers, nous les présentons ci-dessous selon leur montant nominal afin de fournir des informations sur les besoins en liquidités à l'échéance de ces instruments.

(en millions de dollars canadiens)

Année d'échéance	31 déc. 2021				31 déc. 2020			
	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Net	Rendement* (%)	Émission d'instruments d'emprunt	Swaps	Net	Rendement* (%)
Émission à taux fixe								
2021	–	–	–	–	6 569	(3 993)	2 576	1,19
2022	9 414	(6 155)	3 259	1,51	7 605	(4 580)	3 025	1,56
2023	10 096	(9 337)	759	2,18	8 596	(7 959)	637	2,57
2024	5 532	(5 532)	–	–	3 162	(3 162)	–	–
2025	1 791	(1 791)	–	–	1 985	(1 985)	–	–
2026	1 826	(1 826)	–	–	1 556	(1 556)	–	–
2027 – 2031	184	(184)	–	–	322	(322)	–	–
Total partiel	28 843	(24 825)	4 018	1,74	29 795	(23 557)	6 238	1,66
Émission à taux variable								
2021	–	–	–	–	6 711	3 948	10 659	–
2022	10 137	6 104	16 241	–	3 845	4 469	8 314	–
2023	1 427	9 347	10 774	–	1 454	7 848	9 302	–
2024	1 470	5 458	6 928	–	1 045	3 076	4 121	–
2025	1 198	1 730	2 928	–	1 218	1 832	3 050	–
2026	–	1 831	1 831	–	–	1 451	1 451	–
2027 – 2031	–	175	175	–	–	303	303	–
Total partiel	14 232	24 645	38 877	0,21	14 273	22 927	37 200	0,27
Total	43 075 \$	(180) \$	42 895 \$	–	44 068 \$	(630) \$	43 438 \$	–

* Rendement à l'échéance pour les émissions à taux fixe et rendement à l'échéance de la révision pour les émissions à taux variable.

À la fin de 2021, les flux de trésorerie contractuels, y compris le principal et les intérêts estimés (selon les taux actuels), liés à notre portefeuille d'instruments d'emprunt s'établissaient comme suit :

	31 déc. 2021				
	Moins de 1 an	De 1 à 3 ans	Plus de 3 ans, jusqu'à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Instruments d'emprunt	20 035	18 845	4 836	185	43 901
Swaps					
Créance	(6 559)	(15 155)	(3 636)	(185)	(25 535)
Dettes	6 149	14 848	3 572	175	24 744
Total	19 625 \$	18 538 \$	4 772 \$	175 \$	43 110 \$

Les risques de crédit et d'autres précisions sur les instruments dérivés figurent à la note 13.

15. Passifs au titre des primes et des sinistres

Les passifs au titre des primes et des sinistres s'établissent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Assurance crédit	300	(30)	270	420	(30)	390
Assurance d'institution financière	–	–	–	10	–	10
Garanties pour le commerce international	210	(10)	200	180	(10)	170
Assurance risques politiques	160	(70)	90	210	(110)	100
Total	670 \$	(110) \$	560 \$	820 \$	(150) \$	670 \$

Les passifs au titre des primes et des sinistres se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Primes d'assurance différées	140	160
Provision pour sinistres sur assurances	530	660
Total des passifs au titre des primes et des sinistres	670	820
Quote-part des réassureurs dans la provision pour sinistres sur assurances	(90)	(120)
Primes de réassurance payées d'avance	(20)	(30)
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	(110)	(150)
Passifs nets au titre des primes et des sinistres	560 \$	670 \$

Au cours de l'exercice, les facteurs ci-dessous ont eu une incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres.

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Assurance	Réassurance	Passifs nets	Assurance	Réassurance	Passifs nets
Solde à l'ouverture de l'exercice	820	(150)	670	500	(120)	380
Mise à jour de la méthodologie en raison de la COVID-19	(200)	30	(170)	220	(20)	200
Modification de la composition des portefeuilles et de la notation des risques	(100)	(10)	90	50	(10)	40
Mise à jour des hypothèses actuarielles	(50)	20	(30)	40	–	40
Révision de la méthode de calcul des sinistres subis mais non déclarés	–	–	–	10	–	10
Solde à la clôture de l'exercice	670 \$	(110) \$	560 \$	820 \$	(150) \$	670 \$

La méthode utilisée pour évaluer l'incidence de la pandémie de COVID-19 consiste à estimer les cotes de risque sectorielles et à en tenir compte dans les calculs de la fréquence des sinistres éventuels. Cette méthode a nécessité que les experts en la matière à EDC fassent preuve d'un jugement accru, surtout en ce qui a trait au degré de l'impact de la COVID-19 sur les industries, en 2020 et 2021, et les pays, en 2020. À la lumière de nouvelles informations, les estimations sont révisées en conséquence. Ainsi, au 31 décembre 2021, notre passif net estimé relativement à la COVID-19 a été ramené à 30 millions de dollars (200 millions en 2020), comme l'indique le tableau ci-dessus. Ce montant reflète une réduction du risque attendu, antérieurement associé à l'ensemble du portefeuille mais qui est maintenant uniquement rattaché à une sous-catégorie précise de polices au sein de notre groupe de produits d'assurance crédit, dont le risque associé à ces polices est en attente d'évaluation.

16. Engagements de financement

Nous avons trois types d'engagements de financement.

Le premier correspond aux montants promis et non versés après la signature des conventions de prêt, lesquels totalisent 10 526 millions de dollars (15 706 millions en 2020). Le débiteur peut immédiatement faire des prélèvements sur les montants promis, à condition qu'il observe continuellement les clauses restrictives rattachées aux conventions de prêt.

Le tableau qui suit donne les montants non versés après la signature des conventions de prêt et les taux fixes promis ou les écarts par rapport aux taux variables promis. Les rendements sont calculés selon une moyenne pondérée, et les écarts par rapport aux taux d'intérêt variables représentent les écarts par rapport au taux de base, ce dernier étant essentiellement le LIBOR pour le dollar américain.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021					31 déc. 2020				
	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$	À taux fixe \$	Rendement ponctuel estimé %	Taux variable \$	Écart %	Total \$
Prêts commerciaux	86	5,01	10 410	1,85	10 496	67	3,19	15 584	1,75	15 651
Prêts souverains	–	–	30	2,00	30	–	–	55	0,19	55
Total	86 \$	5,01	10 440 \$	1,85	10 526 \$	67 \$	3,19	15 639 \$	1,75	15 706 \$

Nous avons aussi des engagements de prêts et des engagements de garanties de prêts dont les modalités, comme le type de taux d'intérêt et l'échéancier des versements, n'ont pas encore été déterminées. Cette catégorie d'engagements comprend les lettres d'offre acceptées et en cours relatives à des prêts totalisant 1 931 millions de dollars (1 414 millions en 2020) et à des garanties de prêts totalisant 135 millions (397 millions en 2020), ainsi que les lignes de crédit confirmées mais non encore attribuées s'établissant à 133 millions (159 millions en 2020).

Le troisième type d'engagement de financement représente des paiements à effectuer au titre d'engagements de placements de 884 millions de dollars (770 millions en 2020). Les prélèvements sur ces engagements s'étendent sur cinq ans dans la plupart des cas, bien qu'ils puissent se produire sur la durée du fonds concerné et soient normalement effectués à la discrétion des gestionnaires de fonds.

17. Passifs éventuels

ASSURANCES EN VIGUEUR ET GARANTIES DE PRÊTS

Comme la note 1 le mentionne, la Loi impose un plafond de 90 milliards de dollars à nos passifs éventuels résultant du montant total de principal à payer aux termes de la totalité des polices d'assurance et de réassurance, des indemnités et des garanties. Le tableau suivant présente le montant net de ces passifs éventuels.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Assurances en vigueur :		
Assurance crédit	14 213	14 362
Assurance d'institution financière	2 366	2 897
Garanties pour le commerce international	11 738	11 295
Assurance risques politiques	479	651
Cession en réassurance*	(217)	(218)
Total des assurances en vigueur	28 579	28 987
Garanties de prêts	4 399	4 173
Total	32 978 \$	33 160 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

Assurances en vigueur

L'exposition relative à nos assurances en vigueur à la fin de 2021 se chiffrait à 28 579 millions de dollars (28 987 millions en 2020). Les passifs nets au titre des primes et des sinistres relatifs à cette exposition dans l'État consolidé de la situation financière s'établissaient à 560 millions de dollars (670 millions en 2020), comme l'indique la note 15. Voir la note 18 pour des précisions sur les produits d'assurance et les risques d'assurance.

Garanties de prêts

Par ailleurs, nous fournissons des garanties de prêts qui couvrent le non-remboursement du principal et le non-paiement des intérêts et des commissions dus aux institutions financières qui accordent des prêts aux exportateurs canadiens ou aux acheteurs de biens et services canadiens. À la suite d'appels de garanties, nous les comptabilisons à titre de prêts dans nos états financiers, et ils deviennent alors une obligation directe pour l'exportateur ou l'acheteur. À la fin de 2021, les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts étaient productifs se chiffraient à 4 283 millions de dollars, dont 67 millions étaient assortis d'un nantissement (4 061 millions de dollars sur des prêts productifs, dont 57 millions étaient assortis d'un nantissement en 2020). Les garanties de prêts relatives aux débiteurs dont les prêts s'étaient dépréciés ont totalisé 116 millions de dollars pour 2021, dont aucune n'était associée à un nantissement (112 millions, dont aucune garantie n'était associée à un nantissement en 2020).

Les garanties de prêts dans l'État consolidé de la situation financière se décomposent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Produits différés au titre des commissions de garantie	58	80
Provisions pour pertes sur garanties de prêts	130	220
Total	188 \$	300 \$

ANALYSE DES ÉCHÉANCES

Le profil des échéances de nos assurances en vigueur et des garanties de prêts se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2022	11 585	2 302	5 079	78	4 295	(217)	23 122
2023	2 281	61	2 956	28	44	–	5 370
2024	302	3	414	110	–	–	829
2025	45	–	1 988	–	8	–	2 041
2026	–	–	32	–	48	–	80
2027 – 2031	–	–	1 269	195	4	–	1 468
2032 et par la suite	–	–	–	68	–	–	68
Total	14 213 \$	2 366 \$	11 738 \$	479 \$	4 399 \$	(217) \$	32 978 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2020						
	Assurance crédit	Assurance d'institution financière	Garanties pour le commerce international	Assurance risques politiques	Garanties de prêts	Cession en réassurance*	Total
2021	11 411	2 839	4 437	99	4 075	(218)	22 643
2022	2 477	58	2 843	100	76	–	5 554
2023	450	–	551	18	18	–	1 037
2024	24	–	370	139	–	–	533
2025	–	–	1 870	–	–	–	1 870
2026	–	–	8	–	1	–	9
2027 – 2031	–	–	1 216	208	3	–	1 427
2032 et par la suite	–	–	–	87	–	–	87
Total	14 362 \$	2 897 \$	11 295 \$	651 \$	4 173 \$	(218) \$	33 160 \$

* Représente des traités de réassurance couvrant la plupart des débiteurs cautionnés et notre portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, y compris la plupart des expositions aux banques étrangères.

ACTIONS EN JUSTICE

Dans le cadre de nos activités normales, nous sommes impliqués dans diverses procédures judiciaires. La direction ne s'attend pas à ce que l'issue de ces actions en justice ait des répercussions importantes sur notre situation financière ou nos résultats d'exploitation.

18. Risques d'assurance

RISQUE D'ASSURANCE ET RISQUE FINANCIER

Nos assurances servent surtout à protéger nos clients contre le défaut de paiement de leurs débiteurs et contre d'autres pertes. Des garanties et de l'assurance cautionnement sont habituellement accordées aux contreparties de nos clients pour que celles-ci obtiennent un droit de recours contre nos clients si ces derniers ne respectaient pas leurs contrats.

Nous définissons le risque d'assurance comme étant le risque de subir une perte ou un dommage du fait que le résultat présumé lors de la conception et de la tarification d'un produit d'assurance s'écarte du résultat réel.

Les risques associés à notre programme d'assurances sont atténués en raison de la diversification géographique de nos marchés et de la diversification des industries et en raison d'un portefeuille d'assurances diversifiées en gammes de produits non corrélées. De plus, nous gérons nos risques à l'aide d'un processus de souscription détaillé qui garantit que l'exposition passe par un contrôle diligent à plusieurs niveaux, en fonction de sa taille et du niveau de risque. Nos décisions concernant l'acceptation des risques sont appuyées par nos ressources en économie, en risque politique et en droit. Nos méthodes de gestion des risques font aussi appel au transfert des risques.

Les principes fondamentaux qui sous-tendent le transfert des risques sont les suivants : 1) réduire au minimum le montant des sinistres importants susceptibles de se produire à cause d'une forte concentration de débiteurs, d'industries et de risques pays; 2) protéger le portefeuille contre une détérioration du crédit; 3) agir proactivement en augmentant la capacité de crédit.

Nous exerçons diverses activités de transfert de risque, surtout au moyen de la coassurance et de la réassurance. On peut définir la coassurance comme un moyen d'accroître sa propre capacité en faisant appel à la capacité d'un autre assureur pour se partager le risque assuré par la police initiale. Une entente de coassurance est normalement mise en place à l'origine de la transaction. Selon cette structure, nous ne sommes pas exposés au risque de crédit du coassureur.

Selon une structure de réassurance, nous assumons le risque assuré par la police initiale et cédonc ce risque à une contrepartie (le « réassureur ») afin de limiter notre exposition à de grosses pertes. Nous avons conclu des traités de réassurance pour couvrir le portefeuille d'Assurance crédit à l'exportation à court terme, la plupart des expositions aux cautionnements et aux banques étrangères et le portefeuille d'Assurance risques politiques. Nous avons aussi en place des arrangements de réassurance facultative couvrant des polices d'assurance crédit spécifiques, quelques garanties pour cautionnement bancaire et des polices d'assurance risques politiques spécifiques. La réassurance ne nous libère pas toutefois de nos obligations envers l'assuré, mais elle permet le recouvrement d'indemnités résultant des responsabilités cédées. Suivant une structure de réassurance, nous nous exposons au risque de crédit du réassureur (risque de contrepartie). Pour aider à atténuer ces risques, nous nous réassurons auprès de plusieurs réassureurs et ne dépendons pas d'un seul. Le risque de contrepartie résultant de la réassurance est géré au moyen de nos procédures de gestion du risque de contrepartie en réassurance et il est surveillé par notre Groupe de la gestion du risque global.

En plus de nos méthodes de gestion de risque susmentionnées, notre Équipe des indemnités et des recouvrements examine attentivement les dossiers des débiteurs durant toutes les étapes de la gestion des créances en souffrance, des sinistres et des recouvrements. L'Équipe gère ces dossiers et les surveille afin de réduire au minimum les pertes. Les normes de documentation et d'analyse, qui évoluent constamment, garantissent aussi l'uniformité et le caractère approprié du traitement des sinistres et de ses résultats.

Nous gérons aussi notre exposition en imposant des conditions particulières dans une police, notamment en imposant un plafond au montant d'assurance et en partageant le risque avec le client dans certains cas.

Les termes « exposition » et « assurances en vigueur » sont employés de façon interchangeable dans la présente section et renvoient au plus faible des deux montants suivants : la somme des déclarations actuelles par police ou le passif maximal total de toutes les polices en vigueur à la date de clôture. Dans cette section, les polices établies et prises en charge sont regroupées en raison de la similitude de leurs risques pour EDC.

CONCENTRATIONS DU RISQUE D'ASSURANCE

La direction recense les concentrations du risque d'assurance en examinant les données de portefeuille et en effectuant des analyses de sensibilité. Des plafonds à l'égard du risque sont imposés au niveau du produit d'assurance, de manière à éviter la surexposition à un risque en particulier. Les concentrations du risque d'assurance peuvent venir des polices à montant élevé que des entités spécifiques auront contractées, ou d'une région géographique. Les concentrations du risque résultant de nos activités d'assurance sont décrites ci-après et concernent nos quatre principales solutions d'assurance.

Assurance crédit

L'Assurance crédit protège les exportateurs de biens et de services qui vendent à crédit selon des échéances généralement inférieures ou égales à un an, contre un non-paiement dû à des risques commerciaux ou politiques. Les risques commerciaux et politiques couverts sont l'insolvabilité de l'acheteur, sa défaillance, son refus de prendre livraison des marchandises, la résiliation du contrat, la non-transférabilité et la non-convertibilité des devises, l'annulation d'un permis d'importation ou d'exportation et les risques de guerre.

Notre principal risque d'assurance crédit est le risque de crédit associé aux débiteurs de nos clients. Lors de notre processus de souscription, notre évaluation tient compte aussi bien de la capacité d'une entité de payer que de sa volonté de payer. La capacité de payer dépend principalement de la solidité financière de l'entité qui nous expose au risque, de ses activités et de son leadership (entreprise ou État). D'autres facteurs sont aussi pris en compte, notamment l'environnement de l'industrie où l'entité évolue, la situation économique et les événements géopolitiques. La volonté de payer est examinée au moyen d'une évaluation de l'historique des paiements de l'entité, de sa réputation et de sa gouvernance.

Nous utilisons un système de notation afin d'attribuer des niveaux de risque aux débiteurs de nos clients. Des limites de crédit sont fixées pour chaque débiteur-acheteur et sont approuvées pour des périodes précises. Les pourcentages du total des limites des acheteurs, établis en fonction des notes internes attribuées aux débiteurs des titulaires de polices, ainsi que les notes externes équivalentes, étaient les suivants :

Niveau de risque interne			31 déc. 2021	31 déc. 2020
	Standard & Poor's	Moody's	Pourcentage du total des limites des acheteurs	Pourcentage du total des limites des acheteurs
Faible	De AAA à A-	De Aaa à A3	25 %	29 %
Modéré	De BBB+ à BBB-	De Baa1 à Baa3	24 %	24 %
Moyen	De BB+ à BB	De Ba1 à Ba2	22 %	21 %
Élevé	De BB- à B-	De Ba3 à B3	24 %	20 %
Sous surveillance prioritaire	De CCC+ à D	De Caa1 à C	5 %	6 %

En ce qui concerne l'assurance crédit, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition réelle déclarée, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2021				31 déc. 2020		
	Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net		Assurance crédit	Cession en réassurance	Assurance crédit, montant net
États-Unis	7 960	(204)	7 756	États-Unis	7 912	(69)	7 843
Canada	1 078	(8)	1 070	Canada	767	-	767
Brésil	548	(34)	514	Brésil	610	-	610
Mexique	434	(5)	429	Chine	594	-	594
Chine	426	(10)	416	Mexique	566	-	566
Autres pays	4 163	(135)	4 028	Autres pays	4 016	(34)	3 982
Total	14 609 \$	(396) \$	14 213 \$	Total	14 465 \$	(103) \$	14 362 \$

Assurance d'institution financière

L'Assurance d'institution financière aide les exportateurs canadiens à se protéger contre le risque de crédit et le risque de non-paiement pour une période habituellement inférieure à un an. En ce qui concerne cette assurance, notre principal risque réside dans la cote de crédit de la contrepartie, qui est la banque. À la fin de 2021, nos polices d'assurance d'institution financière représentaient une exposition pour l'assurance de 1 107 millions de dollars (1 450 millions en 2020) assortie d'une note de première qualité et une exposition de 1 259 millions de dollars (1 447 millions en 2020) assortie d'une note de qualité inférieure.

D'autres risques peuvent surgir dans une région géographique donnée si les transactions sont d'une assez grande envergure. Dans le cas de l'assurance d'institution financière, la répartition des principales concentrations du risque par pays, sur la base de l'exposition totale possible, s'établissait comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021		31 déc. 2020
Canada	431	États-Unis	389
Brésil	246	Turquie	274
Turquie	240	Canada	263
États-Unis	239	Corée du Sud	231
Chine	222	Chine	194
Autres pays	988	Autres pays	1 546
Total	2 366 \$	Total	2 897 \$

Garanties pour le commerce international

Nos garanties pour le commerce international couvrent des ventes pour des périodes souvent supérieures à un an. Elles comprennent les garanties et l'Assurance crédit à l'exportation, les garanties pour cautionnement bancaire et les cautionnements couvrant les risques inhérents à la non-exécution du contrat. Nous émettons des garanties pour cautionnement bancaire qui protègent la banque de l'exportateur jusqu'à concurrence de 100 % de la valeur de la garantie, en cas d'appel par l'acheteur. De même, nous émettons des garanties de sûretés financières pour protéger la banque de l'exportateur à concurrence de 100 % de la valeur garantie, en cas d'appel par le vendeur et une banque étrangère. Ces garanties renferment une disposition de recouvrement selon laquelle l'exportateur consent à nous indemniser en cas de paiement versé en application de la garantie. Sauf indication contraire, la convention d'indemnisation constitue généralement un engagement non garanti de l'exportateur. Nous fournissons aussi des garanties de change pour couvrir les risques de règlement associés à des contrats de change à terme.

La principale source de risque associée à nos garanties pour le commerce international est liée à la qualité du crédit des débiteurs de nos polices. Nous attribuons une note interne au risque que représente chaque débiteur couvert par chaque police, sur la base de plusieurs facteurs, notamment la notation de crédit externe et le pays de transaction.

Les principales concentrations du risque, établies en fonction des notations internes du risque pour l'ensemble des garanties pour le commerce international en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Notation interne du risque	Exposition au risque	Exposition au risque
De AA à BBB-	7 232	6 311
De BB+ à B-	4 068	4 461
CCC+ ou inférieure	438	523
Total	11 738 \$	11 295 \$

Les principales concentrations du risque par pays résultant des garanties pour le commerce international, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021			31 déc. 2020			
	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net	Garanties pour le commerce international	Cession en réassurance	Garanties pour le commerce international, montant net	
Canada	12 155	(579)	11 576	Canada	11 996	(885)	11 111
Brésil	82	–	82	Brésil	90	–	90
États-Unis	23	–	23	États-Unis	36	–	36
Italie	16	–	16	Chine	12	–	12
Chine	13	–	13	Koweït	7	–	7
Autres pays	28	–	28	Autres pays	39	–	39
Total	12 317 \$	(579) \$	11 738 \$	Total	12 180 \$	(885) \$	11 295 \$

Assurance risques politiques

L'Assurance risques politiques protège les capitaux propres et les autres types d'investissements à l'étranger, l'exposition étant principalement évaluée en fonction du risque politique. Notre évaluation du risque tient compte des événements politiques susceptibles de mettre en péril les actifs ou le résultat de nos clients sur un marché étranger. À la base de notre évaluation du risque associé à un marché, nous considérons la transférabilité et la convertibilité de la monnaie locale, le risque d'expropriation et le risque de violence politique. Le titulaire de la police peut s'assurer à l'égard de plusieurs pays; cependant, notre exposition se limite au montant maximal assuré aux termes de la police.

Les principales concentrations du risque par pays au sein du groupe de produits d'assurance risques politiques, pour l'ensemble des assurances en vigueur, s'établissaient comme suit :

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>		31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net		Assurance risques politiques	Cession en réassurance	Assurance risques politiques, montant net
Ghana	169	(82)	87	Chine	776	(640)	136
Angola	84	–	84	Angola	117	(6)	111
Chine	132	(54)	78	Ghana	219	(117)	102
Émirats arabes unis	103	(36)	67	Émirats arabes unis	135	(47)	88
Barbade	91	(38)	53	Thaïlande	654	(590)	64
Cameroun	149	(100)	49	Barbade	102	(46)	56
Égypte	98	(60)	38	Brésil	391	(338)	53
Brésil	356	(320)	36	Cameroun	157	(108)	49
Mexique	42	(14)	28	Égypte	109	(67)	42
Jamaïque	399	(386)	13	El Salvador	401	(368)	33
Autres pays	170	(86)	84	Autres pays	1 333	(1 027)	306
	1 793	(1 176)	617		4 394	(3 354)	1 040
Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(581)	443	(138)	Excédent de la limite des pays sur la limite des polices	(2 344)	1 955	(389)
Total	1 212 \$	(733) \$	479 \$	Total	2 050 \$	(1 399) \$	651 \$

Risques et sensibilités

L'exactitude des passifs au titre des primes et des sinistres a ses limites, car l'estimation de ces passifs comporte un élément d'incertitude en soi. Les estimations sont incertaines parce que les événements futurs peuvent influencer sur le montant ultime d'une indemnité. Voici une liste non exhaustive de ces événements futurs :

- 1) les cycles économiques;
- 2) une évolution des sinistres dont le montant serait plus élevé que prévu;
- 3) une concentration de pertes de crédit;
- 4) les facteurs géopolitiques.

Par conséquent, le montant définitif d'une indemnité peut s'écarter énormément des estimations. Toutefois, nous employons des techniques actuarielles standard et formulons des hypothèses appropriées afin d'atténuer ce risque.

Voir la note 15 pour les estimations utilisées à l'égard des répercussions attendues de la pandémie de COVID-19.

Les tableaux ci-dessous indiquent l'incidence des variations des principales composantes de risque sur le résultat net. Ces composantes de risque sont analysées et estimées à la lumière de la propre sinistralité d'EDC. Si les facteurs externes déjà mentionnés le justifient, une composante qualitative s'ajoute à ces composantes quantitatives de risque.

Les principales composantes de risque ont été soumises à une variation de 10 %, et l'incidence sur les passifs au titre des primes et des sinistres a été quantifiée.

Sensibilité aux principales composantes de risque

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2021			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	26	21	(21)
Fréquence des sinistres	-10 %	(26)	(21)	21
Gravité des sinistres	+10 %	34	25	(25)
Gravité des sinistres	-10 %	(34)	(25)	25
Cours du change	+10 %	45	34	(34)
Cours du change	-10 %	(48)	(35)	35
Rapports sinistres-primés prévus	+10 %	11	11	(11)
Rapports sinistres-primés prévus	-10 %	(11)	(11)	11

(en millions de dollars canadiens)

	31 déc. 2020			
	Changements d'hypothèse	Incidence sur les passifs bruts	Incidence sur les passifs nets	Incidence sur le résultat net
Fréquence des sinistres	+10 %	41	33	(33)
Fréquence des sinistres	-10 %	(42)	(33)	33
Gravité des sinistres	+10 %	50	37	(37)
Gravité des sinistres	-10 %	(50)	(37)	37
Cours du change	+10 %	68	50	(50)
Cours du change	-10 %	(61)	(48)	48
Rapports sinistres-primés prévus	+10 %	18	18	(18)
Rapports sinistres-primés prévus	-10 %	(18)	(18)	18

Évolution des sinistres

À mesure que le temps s'écoule, le coût ultime des sinistres se précise. Le tableau suivant compare le coût réel des sinistres avec les estimations antérieures pour le portefeuille d'Assurance crédit.

(en millions de dollars canadiens)

Année de souscription	2017	2018	2019	2020	2021	Total
Estimation du montant final des sinistres :						
À la clôture de l'année de souscription	150	57	85	190	86	
1 an plus tard	159	60	95	97		
2 ans plus tard	154	60	86			
3 ans plus tard	156	56				
4 ans plus tard	153					
Estimation du montant final des sinistres au 31 déc. 2021	153	56	86	97	86	478
Cumul des sinistres subis au 31 déc. 2021	(153)	(56)	(83)	(70)	(12)	(374)
Effet de la marge et de l'actualisation	-	-	1	5	11	17
Passifs au titre des sinistres de 2017 à 2021 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2021	-	-	4	32	85	121
Passifs au titre des sinistres de 2007 à 2016 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2021						1
Passifs au titre des sinistres de 2007 à 2021 (sinistres subis mais non déclarés) au 31 déc. 2021						122 \$

19. Capital social

Le capital social autorisé d'EDC est de 15,0 milliards de dollars, soit 150 millions d'actions d'une valeur nominale de 100 \$ chacune (15,0 milliards de dollars et 150 millions d'actions en 2020). Le nombre d'actions émises et entièrement libérées est de 123 millions (123 millions en 2020). Ces actions confèrent à notre actionnaire le droit de toucher un dividende de temps à autre. En 2021, aucune action n'a été émise (109 668 000 actions en 2020).

En 2021, nous avons déclaré et payé au gouvernement du Canada un dividende de 580 millions de dollars dans le cadre de notre politique courante en matière de dividende, ainsi qu'un dividende exceptionnel de 6,7 milliards établi en fonction de l'excédent de capital du Programme de crédit aux entreprises (PCE) et d'un ratio cible du processus interne d'évaluation de l'adéquation des fonds propres (PIEAFP) (aucun dividende en 2020). Le dividende par action en 2021 correspond à 59,19 \$ (néant en 2020).

Comme convenu avec notre actionnaire, les futurs dividendes ou dividendes extraordinaires seront versés sous forme d'un rachat d'actions jusqu'à ce que le capital social retrouve le niveau qu'il affichait avant la pandémie. En 2022, EDC rachètera des actions pour un total de 3 810 millions de dollars en fonction de la situation du capital de nos programmes de base, du PCE et d'un ratio cible du PIEAFP.

20. Gestion du capital

EDC a mis en place un processus de gestion du capital pour assurer une capitalisation adéquate et veiller à ce que la situation de notre capital soit connue, mesurée, gérée et régulièrement déclarée au Conseil d'administration. Nous ne sommes pas assujettis à des exigences externes en matière de capitalisation.

Notre objectif premier de gestion du capital vise à ce que nous possédions un capital adéquat pour pouvoir répondre aux besoins en évolution des exportateurs et des investisseurs canadiens tout en demeurant financièrement autonomes.

Nous gérons notre capital selon une politique relative à la gestion du capital et aux dividendes que le Conseil d'administration a approuvée. À l'aide de cette politique, nous déterminons si notre capital est adéquat ou non en comparant l'offre et la demande de capital. La politique contient aussi une méthode qui aide le Conseil d'administration à déterminer le montant éventuel du dividende.

Nous avons en place un Cadre de gestion du capital qui s'aligne sur le PIEAFP. La demande de capital, qui est calculée au moyen de modèles ou de méthodes qui estiment le capital nécessaire pour couvrir les pertes éventuelles que suppose une cote de solvabilité AA, prend en compte le risque de crédit, le risque de marché, le risque opérationnel, le risque de sous-capitalisation du régime de retraite et le risque stratégique. L'offre de capital est déterminée à partir de nos états financiers consolidés et représente le capital versé et les résultats non distribués. Aux termes de notre politique sur les dividendes, nous comparons notre offre de capital à la clôture de l'exercice avec la demande de capital et nous remboursons l'excédent de capital sur un horizon de cinq ans.

L'un des principes clés de la gestion du capital est l'établissement d'une norme ou cote de solvabilité cible qui permet de déterminer le niveau de la demande de capital requis pour qu'EDC puisse, dans des circonstances exceptionnelles, couvrir les risques auxquels elle s'expose. Nous visons un niveau de capitalisation qui permet de couvrir les pertes éventuelles attribuables à des contreparties notées AA.

21. Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur représente notre estimation du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation.

Comme pour toute estimation, l'impossibilité de prévoir l'avenir entraîne un élément d'incertitude. Lorsqu'il s'agit d'estimer la juste valeur de nos instruments financiers, l'incertitude est amplifiée par le nombre élevé d'hypothèses utilisées et par la vaste gamme des techniques d'évaluation acceptables. L'estimation de la juste valeur se fonde sur les conditions du marché à un moment précis et peut donc ne pas refléter les conditions du marché à une date ultérieure. Par conséquent, la juste valeur estimée des instruments financiers ne correspondrait pas nécessairement à leur valeur réelle si les instruments étaient échangés sur le marché.

Nous avons instauré des contrôles et politiques pour nous assurer que nos évaluations sont appropriées et réalistes. En général, c'est notre Groupe de la gestion du risque global, qui ne participe pas au montage des transactions, qui décide des méthodes, des modèles et des hypothèses qui servent à mesurer la juste valeur de nos actifs et passifs financiers. Les modèles, les méthodes d'évaluation et les paramètres et données relatifs au marché sont soumis à un examen et à une validation périodiques, ainsi qu'à une comparaison avec les valeurs fournies par des tiers. Dans les rares cas où l'évaluation d'un instrument financier n'est pas indépendante du montage de la transaction, l'évaluation qui en résulte est examinée par un comité d'évaluation. Celui-ci se réunit périodiquement. Les instruments sont examinés et classés dans la hiérarchie des justes valeurs par le comité d'évaluation avant d'être entièrement adoptés.

Nous classons les instruments financiers selon la hiérarchie des justes valeurs, selon que les données retenues pour l'évaluation sont observables ou non.

- *Niveau 1* – La juste valeur est fondée sur les prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou passifs identiques.
- *Niveau 2* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données autres que les prix cotés visés au niveau 1 et qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, directement (à savoir les prix) ou indirectement (à savoir les données dérivées du prix).
- *Niveau 3* – La juste valeur est déterminée à l'aide de données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données non observables).

Les hypothèses et les techniques d'évaluation que nous utilisons pour estimer la juste valeur sont décrites ci-dessous.

PRÊTS

Afin d'estimer la juste valeur de nos prêts productifs (y compris les créances au titre des intérêts et des commissions, déduction faite des produits différés tirés des prêts), nous les séparons selon les catégories de risque qu'ils présentent, et nous calculons la valeur actualisée des flux de trésorerie du principal et des intérêts. Les taux d'actualisation sont obtenus à l'aide de courbes de taux pour chaque catégorie de risque et ils sont propres au risque de crédit et au terme jusqu'à l'échéance des flux de trésorerie du principal et des intérêts.

La juste valeur des prêts dépréciés est considérée comme étant équivalente à la valeur comptable. Une fois que le prêt est jugé déprécié, sa valeur comptable est réduite pour rendre compte des flux de trésorerie futurs estimés et actualisés au taux d'intérêt effectif initial du prêt.

Les prêts évalués au moyen de données non observables, comme les courbes de taux pour les prêts dont la qualité du crédit est inférieure, sont classés au niveau 3 de la hiérarchie des justes valeurs.

TITRES NÉGOCIABLES

Nous estimons la juste valeur des titres négociables en utilisant les prix observables sur le marché. Si ces prix ne sont pas disponibles, nous déterminons la juste valeur en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux qui est fonction des caractéristiques du titre concerné, des conventions du marché, de la garantie détenue et d'autres facteurs.

PLACEMENTS

Notre approche relative à l'évaluation de la juste valeur est fondée sur les lignes directrices contenues dans les *International Private Equity and Venture Capital Valuation Guidelines*. Suivant le type de placement direct, nous estimons la juste valeur selon l'une des méthodes suivantes : les approches fondées sur le marché, notamment en utilisant le cours d'une action d'après les données de marché disponibles, le prix d'un titre récemment inclus dans le portefeuille de placements, des multiples ou des données de référence sectorielles; les approches fondées sur les bénéfices telle l'actualisation des flux de trésorerie; l'approche fondée sur le coût de remplacement comme celui de l'actif net. Notre évaluation des fonds est fondée sur les états financiers les plus récents que les fonds auront publiés. Les évaluations sont établies par les gestionnaires de placements, sont examinées par la direction et sont approuvées par un comité d'évaluation indépendant qui comprend des représentants de notre Groupe de la gestion du risque global et de notre Groupe des finances. Les méthodes d'évaluation sont constamment validées et étalonnées au moyen de discussions avec les coinvestisseurs et les intervenants du marché, compte tenu de tous les événements connus sur le marché.

Les modèles d'évaluation de la juste valeur de certains instruments de placement utilisent des estimations déterminées d'une manière compatible avec les pratiques de l'industrie, qui ne peuvent être observées directement sur le marché. Les estimations non observables d'EDC sont présentées dans le tableau ci-dessous.

(en millions de dollars canadiens)

Technique d'évaluation	Donnée non observable	Fourchette (moyenne)	Juste valeur au 31 déc. 2021 ¹
Multiples	Multiple (Multiple des ventes ou BAIIA ²)	0,0 – 12,6 (5,2)	277
	Taux d'actualisation	0 % – 50 % (31 %)	53
Flux de trésorerie actualisés	Taux d'actualisation	0 % – 50 % (14 %)	23

¹ L'évaluation d'un placement peut faire appel à plusieurs données non observables; la juste valeur du placement peut donc être représentée à plusieurs reprises.

² Bénéfice avant intérêts, impôts et dotation aux amortissements.

AUTRES ACTIFS ET DETTES FOURNISSEURS ET AUTRES CRÉDITS

La juste valeur des autres actifs courants et des dettes fournisseurs et autres crédits courants est présumée égale à leur valeur comptable en raison de leur courte échéance. Nous estimons la juste valeur des autres actifs non courants et des dettes fournisseurs non courantes en actualisant les flux de trésorerie futurs à l'aide d'une courbe de taux appropriée selon les risques impliqués. La juste valeur des indemnités recouvrables sur assurances est évaluée au cas par cas. Les renseignements particuliers sur la contrepartie, le pays concerné et l'état des négociations sont pris en compte lors de l'estimation du montant recouvrable.

EMPRUNTS

La juste valeur de nos emprunts moins complexes est établie à l'aide des flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour nos emprunts plus complexes pouvant comporter une option, la juste valeur est établie au moyen de modèles d'évaluation si les cours d'un marché indépendant ne sont pas disponibles. Les données utilisées dans ces modèles incluent, en plus des courbes des taux d'intérêt et des taux de change, la volatilité des options et les corrélations. Tous les trois ans, les modèles sont réexaminés et sont réévalués automatiquement chaque fois qu'un d'entre eux est employé pour évaluer une transaction. Les variations de la juste valeur sont analysées chaque mois.

Quand EDC négocie des obligations remboursables par anticipation ou prorogables, elle les couvre à l'aide de swaps de taux d'intérêt et de swaps croisés assortis de conditions équivalentes. Ainsi, la moindre inexactitude dans la dérivation des paiements futurs attendus de ces obligations ou dans leur évaluation est annulée par une évaluation ou une dérivation opposées des paiements futurs attendus du swap correspondant.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

Les contrats de change à terme et les swaps de devises sont évalués en fonction des montants nominaux actualisés selon la courbe de taux des devises respectives, les valeurs actualisées étant converties au taux de change au comptant du dollar canadien.

Les swaps de taux d'intérêt et les swaps croisés sont évalués selon les flux de trésorerie actualisés. Les taux à terme servent à déterminer les flux de trésorerie futurs à taux variable. Les flux de trésorerie sont actualisés au moyen de la courbe de taux de la devise concernée. Les données utilisées dans les calculs sont observables sur le marché et peuvent inclure les courbes des taux d'intérêt et les taux de change.

Pour les swaps plus complexes, qui peuvent comporter une option, notamment les swaps croisés, les swaps de taux d'intérêt et les contrats de change à terme non livrables, la juste valeur est établie au moyen de modèles conçus à partir de techniques d'évaluation reconnues, validées et gérées de la manière décrite ci-dessus dans le cas de nos emprunts plus complexes.

Les évaluations réalisées à l'aide des méthodes décrites ci-dessus sont ajustées en fonction du risque de crédit de la contrepartie, le cas échéant.

GARANTIES DE PRÊTS

Nous estimons la juste valeur des garanties de prêts comme étant la provision pour pertes calculée, compte non tenu des montants déjà reçus en tant que produits différés au titre des commissions de garantie. Ce chiffre représente les meilleures estimations de la direction quant aux pertes de crédit attendues et il est établi selon le modèle des pertes attendues.

HIÉRARCHIE DES JUSTES VALEURS

Le tableau suivant donne la hiérarchie des justes valeurs de nos instruments financiers.

	31 déc. 2021					31 déc. 2020				
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Juste valeur totale	Valeur comptable
Actifs										
Prêts productifs à taux fixe	–	9 784	2 196	11 980	11 513	–	12 529	2 188	14 717	13 636
Prêts productifs à taux variable	–	33 635	901	34 536	33 936	–	36 768	1 359	38 127	37 746
Total des prêts productifs	–	43 419	3 097	46 516	45 449	–	49 297	3 547	52 844	51 382
Prêts dépréciés	–	1 136	–	1 136	1 136	–	710	–	710	710
Prêts et créances au titre des intérêts et des commissions	–	44 555	3 097	47 652	46 585	–	50 007	3 547	53 554	52 092
Titres négociables	4 912	4 170	–	9 082	9 082	4 922	5 641	–	10 563	10 563
Instruments dérivés	–	1 139	–	1 139	1 139	–	2 126	–	2 126	2 126
Placements	334	–	2 373	2 707	2 707	128	–	1 904	2 032	2 032
Autres actifs	169	8	27	204	205	219	15	28	262	260
Passifs										
Dettes fournisseurs et autres crédits	178	6	–	184	185	165	14	–	179	179
Emprunts	–	43 549	–	43 549	43 525	–	45 118	–	45 118	45 020
Instruments dérivés	–	1 003	–	1 003	1 003	–	1 623	–	1 623	1 623
Garanties de prêts	–	132	–	132	188	–	264	–	264	300

Le tableau suivant présente un rapprochement des justes valeurs de niveau 3 entre 2021 et 2020 en ce qui concerne les autres actifs et les placements.

	2021		
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	28	1 904	1 932
Diminution des autres actifs	(1)	–	(1)
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	361	361
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	422	422
Remboursement de capital	–	(296)	(296)
Transfert depuis le niveau 3	–	(12)	(12)
Écart de change	–	(6)	(6)
Solde à la clôture de l'exercice	27 \$	2 373 \$	2 400 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	(1) \$	510 \$	509 \$

* Consistent en indemnités recouvrables sur assurances.

(en millions de dollars canadiens)			2020
	Autres actifs*	Placements	Total
Solde à l'ouverture de l'exercice	25	1 622	1 647
Augmentation des autres actifs	3	–	3
Profits ou (pertes) latents comptabilisés en autres (produits) ou charges	–	103	103
Achat d'actifs et émission d'instruments d'emprunt	–	387	387
Remboursement de capital	–	(161)	(161)
Transfert depuis le niveau 3	–	(24)	(24)
Écart de change	–	(23)	(23)
Solde à la clôture de l'exercice	28 \$	1 904 \$	1 932 \$
Total des profits ou (pertes) de l'exercice, porté au résultat global au titre des instruments détenus à la clôture de l'exercice	3 \$	124 \$	127 \$

* Consistent en indemnités recouvrables sur assurances.

Un changement dans la méthode d'évaluation peut entraîner des transferts vers les niveaux 1, 2 et 3 ou depuis ces niveaux. En 2021, aucun transfert n'a eu lieu du fait d'un changement dans la méthode d'évaluation (néant en 2020). Tous les transferts depuis le niveau 3 vers le niveau 1 ont été le fruit de la conversion de placements en des instruments dont le prix est coté sur des marchés actifs.

En 2021, une analyse de sensibilité a été réalisée à l'aide d'autres hypothèses possibles en vue de recalculer la juste valeur de nos instruments financiers de niveau 3. La juste valeur des instruments financiers de niveau 3 est fondée, en tout ou en partie, sur des données non observables. Lors de la préparation des états financiers, des niveaux appropriés sont retenus pour les paramètres des données non observables pour que celles-ci soient cohérentes avec les données de marché actuelles ou le jugement de la direction.

Afin d'analyser la sensibilité de nos placements de niveau 3, nous avons ajusté les données non observables. Les données non observables utilisées dans l'évaluation de nos placements de niveau 3 comprennent une ou plusieurs des données suivantes : multiple des ventes, décote d'illiquidité, multiple du BAIIA et taux d'actualisation. Lorsque plusieurs données non observables se trouvent en situation de choc, aucune compensation n'est envisagée, ce qui entraîne la variation la plus élevée, favorable ou défavorable. Les résultats de l'analyse de nos placements de niveau 3 au 31 décembre 2021 se retrouvent dans une fourchette allant d'un écart défavorable de 303 millions de dollars à un écart favorable de 296 millions.

22. Risques liés aux instruments financiers

Les principaux risques que nous courons du fait de détenir des instruments financiers sont le risque de crédit, le risque de marché et le risque d'illiquidité.

RISQUE DE CRÉDIT

Par risque de crédit, on entend les risques de pertes liées au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie. Le risque de crédit peut découler d'une exposition liée à un prêt ou à une garantie/un cautionnement, à des placements en actions, à des demandes d'indemnisation, à une défaillance de crédit de la contrepartie, à une concentration de l'exposition ou à la composition d'un portefeuille. Nous nous exposons à des risques de crédit en raison des instruments financiers présents dans notre programme de prêts et dans nos activités de trésorerie. Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de crédit, ainsi que les méthodes servant à mesurer l'exposition à ce risque, sont expliqués dans les notes portant sur les instruments dérivés et les instruments d'emprunt et dans le texte en caractères verts dans le rapport de gestion du présent Rapport annuel (pages 92 à 93, et 98 à 102).

Concentration du risque de crédit

Lorsqu'un nombre de contreparties exercent leurs activités sur le même marché géographique ou dans la même industrie ou qu'elles mènent des activités similaires, cela crée une concentration du risque de crédit. Si la conjoncture économique ou la situation politique change, ces contreparties risquent alors d'être incapables de respecter leurs obligations comme auparavant. Nous avons mis en place des limites pour ne pas être exposés à une surconcentration à l'égard d'un pays, d'une industrie ou d'une contrepartie. Si notre exposition dépasse les limites prescrites, le Conseil d'administration doit l'autoriser.

Le tableau suivant donne une ventilation, par pays où se situe le risque, du montant maximal brut de notre exposition au risque de crédit inhérent aux instruments financiers.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés*	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2021		Exposition au 31 déc. 2020	
						\$	%	\$	%
Pays									
États-Unis	6 320	227	133	7 258	70	14 008	21	17 143	23
Canada	6 551	3 677	1 809	1 674	81	13 792	21	14 378	19
Royaume-Uni	5 944	2	–	56	517	6 519	10	6 498	9
Chili	4 306	6	–	–	(126)	4 186	6	3 834	5
Australie	3 189	23	–	504	–	3 716	6	3 821	5
Inde	2 078	6	206	–	(13)	2 277	4	2 713	4
Allemagne	2 035	–	–	40	–	2 075	3	2 622	3
Mexique	2 047	50	9	6	(253)	1 859	3	2 629	4
Espagne	1 631	–	–	–	–	1 631	2	1 161	2
Chine	1 179	1	248	–	–	1 428	2	1 285	2
Autres	13 157	407	302	890	(276)	14 480	22	17 764	24
Total	48 437 \$	4 399 \$	2 707 \$	10 428 \$	– \$	65 971 \$	100	73 848 \$	100

* Y compris les liquidités.

Le tableau suivant indique la concentration du risque de crédit inhérent à nos instruments financiers par industries.

(en millions de dollars canadiens)	Prêts bruts	Garanties de prêts	Placements	Titres négociables et instruments dérivés ¹	Transfert de risques	Exposition au 31 déc. 2021		Exposition au 31 déc. 2020	
						\$	%	\$	%
Industrie²									
Comptes commerciaux :									
Transport et entreposage	14 650	219	24	–	(72)	14 821	23	16 084	22
Finance et assurances	3 272	60	1 713	2 849	866	8 760	13	10 475	14
Fabrication	6 672	1 373	159	–	–	8 204	12	11 484	16
Services publics	6 308	63	31	–	–	6 402	10	6 235	8
Ressources	6 567	295	33	–	(772)	6 123	9	6 866	9
Information	3 330	272	118	–	(13)	3 707	6	4 187	6
Immeubles commerciaux	2 712	52	–	–	(9)	2 755	4	2 997	4
Commerce de gros et commerce de détail	1 445	853	79	–	–	2 377	4	2 462	3
Services professionnels	1 250	300	415	–	–	1 965	3	1 739	2
Construction	577	221	13	–	–	811	1	609	1
Autres	573	667	122	–	–	1 362	2	1 099	2
Total des comptes commerciaux	47 356	4 375	2 707	2 849	–	57 287	87	64 237	87
Comptes souverains	1 081	24	–	7 579	–	8 684	13	9 611	13
Total	48 437 \$	4 399 \$	2 707 \$	10 428 \$	– \$	65 971 \$	100	73 848 \$	100

¹ Y compris les liquidités.

² Les chiffres de l'exercice considéré ont été établis sur la base du Système de classification des industries de l'Amérique du Nord (SCIAN). Les chiffres de l'exercice précédent ont été reclassés et regroupés en fonction du SCIAN.

Le tableau qui suit présente le reclassement des chiffres des comptes commerciaux de l'exercice précédent qui indiquaient la concentration du risque de crédit par industries. Le reclassement actuel est conforme au SCIAN.

(en millions de dollars canadiens)	Ancienne classification des industries								Total des comptes commerciaux
	Aéronautique	Infrastructure et environnement	Institutions financières	Transport de surface	Pétrole et gaz naturel	Exploitation minière	Technologies de l'information et des communications	Autres	
SCIAN									
Transport et entreposage	8 862	1 016	–	4 646	1 359	52	1	148	16 084
Fabrication	622	613	–	2 337	2 274	1 681	158	3 799	11 484
Finance et assurances	86	375	8 625	251	3	26	648	461	10 475
Ressources	5	23	10	1	2 017	4 409	5	396	6 866
Services publics	–	6 093	–	–	142	–	–	–	6 235
Information	2	1	89	–	–	–	4 062	33	4 187
Immeubles commerciaux	1 546	32	336	1 010	26	–	45	2	2 997
Commerce de gros et commerce de détail	22	89	8	185	186	68	94	1 810	2 462
Services professionnels	1	549	12	54	350	2	581	190	1 739
Construction	–	535	–	2	31	4	6	31	609
Autres	42	172	3	5	1	5	339	532	1 099
Total des comptes commerciaux	11 188 \$	9 498 \$	9 083 \$	8 491 \$	6 389 \$	6 247 \$	5 939 \$	7 402 \$	64 237 \$

RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change. Nous sommes exposés aux effets négatifs qu'une fluctuation défavorable des taux de change et d'intérêt aurait sur la valeur des instruments financiers. Grâce à nos politiques et procédures, nous sommes sûrs d'identifier, de mesurer et de gérer les risques de taux d'intérêt et de change et d'en faire régulièrement rapport à la direction et au Conseil d'administration.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Par risque de taux d'intérêt, on entend le risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché. Nous nous exposons aux effets défavorables que les écarts entre les échéances ou dates de révision des taux d'intérêt des actifs et des passifs, ainsi que les options intégrées à ces actifs et passifs, risquent d'avoir sur la valeur des instruments financiers.

RISQUE DE CHANGE

Le risque de change est le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change. Nous courons un risque de change lorsque l'actif et le passif dans une devise donnée ne concordent pas.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque de marché, ainsi qu'une analyse de sensibilité de notre exposition aux risques de taux d'intérêt et de change, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion (pages 100 et 101) du présent Rapport annuel.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Le risque d'illiquidité est le risque d'insuffisance de liquidités pour couvrir les obligations quotidiennes ou le risque auquel nous nous exposerons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché. Nous avons recours à plusieurs mécanismes pour préserver nos liquidités, comme détenir une trésorerie et des titres négociables et garder un accès aux marchés du papier commercial.

Nos objectifs, politiques et processus de gestion du risque d'illiquidité, ainsi que les méthodes servant à mesurer ce risque, sont expliqués dans le texte et les tableaux en caractères verts dans le rapport de gestion (page 102) du présent Rapport annuel.

23. Obligations contractuelles

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des contrats qui nous obligent à faire des paiements minimaux futurs.

Les obligations d'achat comprennent les obligations qui constituent des accords ayant force obligatoire aux termes desquels nous avons convenu d'acheter des quantités minimales précises de produits et de services dont le prix est défini comme fixe, minimal ou variable sur une période précise.

Au 31 décembre 2021, les obligations d'achat non divulguées dans les notes afférentes aux états financiers consolidés s'élevaient à 208 millions de dollars (192 millions en 2020).

24. Entités structurées

Une entité structurée est définie comme étant une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité. Selon IFRS 10, *États financiers consolidés*, lorsqu'une entité présentant l'information financière détient un pouvoir sur une entité structurée, qu'elle est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité structurée et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements du fait de son pouvoir sur cette entité structurée, l'entité présentant l'information financière est considérée comme ayant le contrôle sur l'entité structurée, qui doit être consolidée dans les états financiers de l'entité présentant l'information financière. Lorsque l'entité présentant l'information financière ne contrôle pas l'entité structurée, la consolidation n'est pas permise selon IFRS 10.

ENTITÉS STRUCTURÉES CONSOLIDÉES

Les aéronefs et les hélicoptères qui ont été repris en possession en raison de saisies de prêts ont été placés dans des fiducies qui sont considérées comme des entités structurées que nous contrôlons. Ces entités structurées avaient des actifs totaux de 1 million de dollars à la fin de 2021 (9 millions en 2020).

ENTITÉS STRUCTURÉES NON CONSOLIDÉES

Dans le cadre des activités normales, nous accordons parfois du financement et, dans certains cas, nous fournissons des garanties à des investisseurs en capitaux propres par l'entremise d'entités structurées, généralement dans l'industrie du transport et les industries extractives. Comme nous ne contrôlons pas ces entités, IFRS 10 n'en permet pas la consolidation. Le tableau suivant présente notre exposition maximale aux pertes liées à des opérations structurées par l'entremise d'entités structurées, ainsi que les valeurs comptables comptabilisées dans l'État consolidé de la situation financière de la participation d'EDC dans ces entités structurées non consolidées.

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	31 déc. 2021	31 déc. 2020
Entités structurées comprises dans l'État consolidé de la situation financière		
Prêts	12 180	14 334
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(606)	(982)
Prêts nets	11 574	13 352
Placements dans des fonds de placement	1 816	1 481
Exposition maximale dans l'État consolidé de la situation financière	13 390	14 833
Engagements et garanties*		
Engagements		
Conventions de prêt signées	1 833	1 458
Lettres d'offre	153	478
Placements dans des fonds de placement	880	767
Garanties fournies aux détenteurs de capitaux propres	18	116
Exposition maximale aux engagements et garanties	2 884	2 819
Exposition maximale aux entités structurées	16 274 \$	17 652 \$

* Compris dans les engagements et les garanties à la note 16.

Nous investissons dans des fonds qui sont des organismes de placement collectif structurés comme des entités en commandite simple et financés par des commanditaires. Ces fonds investissent principalement dans des sociétés fermées ou ouvertes et sont considérés comme des entités structurées.

25. Produits tirés des prêts

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Intérêts sur prêts – taux variable	826	1 147
Intérêts sur prêts – taux fixe	421	485
Produits sous forme de commissions sur prêts	165	153
Produits tirés des prêts dépréciés	50	45
Total	1 462 \$	1 830 \$

26. Charges d'intérêts

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Emprunts et dérivés		
Emprunts à court terme	30	155
Emprunts à long terme et dérivés – taux variable	107	382
Emprunts à long terme et dérivés – taux fixe*	182	220
Autres	5	3
Total	324 \$	760 \$

* Y compris des charges d'intérêts sur la dette classée comme étant au coût amorti de 81 millions de dollars (114 millions en 2020).

27. Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net

(en millions de dollars canadiens)	2021			2020		
	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net	Primes directes et commissions de garantie	Primes cédées en réassurance	Primes et commissions de garantie, montant net
Assurance crédit	139	(16)	123	126	(14)	112
Assurance d'institution financière	9	(1)	8	13	(1)	12
Garanties pour le commerce international	125	(10)	115	108	(9)	99
Assurance risques politiques	12	(6)	6	18	(11)	7
Total	285 \$	(33) \$	252 \$	265 \$	(35) \$	230 \$

28. Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net

Les charges ou (recouvrements) nets liés aux sinistres sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Ces charges découlent d'événements qui sont survenus au plus tard à la date du bilan. Les charges ou (recouvrements) nets liés aux sinistres inscrits dans l'État consolidé du résultat global se ventilent comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Indemnités versées	54	164
Indemnités recouvrées	(18)	(27)
Augmentation ou (diminution) de la provision nette pour sinistres sur assurances	(122)	285
(Augmentation) ou diminution de la quote-part des réassureurs	33	(6)
(Augmentation) ou diminution des indemnités recouvrables sur assurances	1	(3)
Frais de gestion des sinistres	1	3
Total	(51) \$	416 \$

Du montant de 54 millions de dollars versés en indemnités en 2021 (164 millions en 2020), 79 % étaient liés à l'assurance crédit (73 % en 2020). La répartition géographique des plus grandes concentrations d'indemnités et de recouvrements se présente comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021		2020	
	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*	Indemnités versées	Indemnités recouvrées*
Amérique du Nord	36	9	105	5
Moyen-Orient et Afrique	7	3	8	5
Amérique du Sud, Amérique centrale et Antilles	4	3	21	4
Asie-Pacifique	4	2	10	3
Europe et Communauté des États indépendants	3	1	20	10
Total	54 \$	18 \$	164 \$	27 \$

* La colonne représente les recouvrements sur les indemnités versées au cours de l'exercice considéré et des exercices antérieurs.

29. Autres (produits) ou charges

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
(Profits) ou pertes réalisés, montant net		
Placements	(325)	(24)
Titres négociables	(27)	(102)
Vente de prêts inscrits à l'actif	37	10
Écart de change	2	(2)
Autres	(2)	2
(Profits) ou pertes réalisés, montant total net	(315)	(116)
(Profits) ou pertes latents, montant net		
Placements	(381)	(204)
Titres négociables	177	(114)
Emprunts	(508)	395
Dérivés	286	(137)
Ajustements de la juste valeur des prêts déboursés	-	(19)
(Profits) ou pertes latents, montant total net	(426)	(79)
Total	(741) \$	(195) \$

30. Charges administratives

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Salaires et avantages	301	282
Services professionnels	84	44
Prestations de retraite, autres avantages de retraite et avantages postérieurs à l'emploi	63	58
Coûts des systèmes	54	53
Occupation	29	27
Marketing et communications	24	24
Dotation aux amortissements	23	31
Services d'information	22	21
Voyages, accueil et conférences	–	2
Autres	19	14
Total	619 \$	556 \$

31. Régimes de prestations de retraite

RÉGIMES DE RETRAITE

Le Régime de retraite enregistré (RRE) a été établi le 24 avril 2000 à titre de régime à prestations déterminées (PD), auquel un volet à cotisations déterminées (CD) a été ajouté en date du 1^{er} janvier 2012. Le RRE est enregistré en vertu de la *Loi sur les normes de prestation de pension* auprès du Bureau du surintendant des institutions financières Canada (BSIF). Puisque le régime est un régime de retraite enregistré au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, ni les cotisations au RRE ni les produits des placements reçus pour le RRE ne sont assujettis à l'impôt sur le revenu.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime avant le 1^{er} janvier 2012, le volet PD du RRE offre une prestation en fonction de leurs années de service ouvrant droit à pension et de la moyenne de leurs gains admissibles les plus élevés pendant cinq années consécutives. Les cotisations de l'employé et celles de l'employeur sont versées dans une caisse de retraite commune, et l'employeur prescrit les placements. À la retraite, les prestations sont entièrement indexées sur le taux d'inflation et versées à partir de la caisse de retraite.

Aux membres du personnel ayant commencé à participer au régime le 1^{er} janvier 2012 ou après, le volet CD du RRE offre une prestation qui représente les cotisations de l'employé et de l'employeur et les revenus de placement accumulés dans le compte de l'employé. Chaque employé choisit de cotiser un pourcentage fixe allant de 4 % à tout au plus 6 % de ses gains admissibles, et l'employeur verse une cotisation de contrepartie qui dépend de l'âge et du nombre d'années de service admissible de l'employé. Les cotisations sont investies conformément aux directives de chaque employé, qui aura fait un choix parmi plusieurs options de placements offertes.

Au moment d'établir le RRE, nous avons aussi créé un Régime de retraite complémentaire (RRC), conçu pour offrir des prestations complémentaires aux participants dont les prestations ou les cotisations aux termes du RRE sont touchées par des plafonds prescrits dans la *Loi de l'impôt sur le revenu*. Ainsi, les prestations aux termes du RRC sont augmentées pour atteindre le niveau des prestations que les participants auraient touchées aux termes du RRE en l'absence de tels plafonds. Nous avons ajouté un volet CD au RRC en date du 1^{er} janvier 2012. Les durées du RRE à prestations déterminées et du RRC à prestations déterminées sont de 20 et de 19 ans, respectivement.

AUTRES RÉGIMES D'AVANTAGES

Nous maintenons un programme d'allocations de retraite fermé (le cumul de service a cessé en date du 1^{er} juillet 2013) et offrons certains avantages (assurance vie, couverture des frais médicaux et dentaires) aux retraités admissibles. Ces régimes sont non capitalisés, et EDC les finance à mesure que le coût des avantages est engagé. Les coûts sont comptabilisés en fonction de calculs actuariels. La durée de ces régimes est de 20 ans.

MODIFICATIONS DU RÉGIME AU COURS DE L'EXERCICE

En 2021, en continuant à respecter son engagement à l'égard d'un partage équilibré des coûts du volet PD des régimes de retraite, EDC a augmenté les cotisations du personnel au RRE. De plus, l'acte régissant le RRE a été modifié pour qu'il s'aligne sur les hypothèses retenues pour l'évaluation actuarielle en ce qui concerne les choix de retraite offerts au moment d'une liquidation du régime.

STRUCTURE DE GOUVERNANCE DES RÉGIMES

La structure de gouvernance des régimes de retraite d'EDC est formée du Conseil d'administration, du Comité des ressources humaines (CRH) du Conseil, du Comité de retraite de la direction (CRD) au niveau de la haute direction, du Comité consultatif sur les placements des régimes de retraite (CCPRR) et du Conseil consultatif du volet CD des régimes de retraite (le « Conseil CD ») au niveau opérationnel.

Le CRH assume des responsabilités de supervision de la conception, de la modification et de la capitalisation des régimes de retraite, de la composition des actifs et de la structure des placements. Le CRH examine aussi les politiques et objectifs de placement, ainsi que le rendement des placements, et il recherche et reçoit l'assurance de la direction sur des questions en matière de retraite qui ont été déléguées.

Le CRD a le pouvoir de prendre toutes les décisions au sujet des régimes de retraite que le Conseil ou le CRH n'ont pas eux-mêmes prises. Le CRD priorise les décisions clés et stratégiques et recommande au CRH les modifications à apporter à la conception des régimes. Il approuve les changements de dépositaire des régimes et il supervise et appuie les activités du CCPRR et du Conseil CD. Le CCPRR surveille le rendement des placements des fonds, rencontre périodiquement les gestionnaires de placements et soumet ses recommandations au CRD. Le Conseil CD exprime son avis sur le volet CD du régime et les besoins des membres.

ATTÉNUATION DES RISQUES

Les placements du RRE et du RRC s'exposent à plusieurs risques d'instrument financier susceptibles de nuire aux flux de trésorerie, à la situation financière et au résultat des régimes. Le risque financier des régimes est concentré dans les placements de ces derniers et représente notamment le risque de crédit, le risque d'illiquidité et le risque de marché. L'exposition à ces risques n'est pas considérée comme importante ou inhabituelle. En ce qui concerne le volet PD des régimes, les énoncés des politiques et des procédures en matière de placements (EPPP) des régimes prescrivent une politique sur la composition des actifs, imposent une diversification des placements et limitent l'exposition aux principales catégories d'actif dans le but de réduire le niveau de risque. Dans le cas du volet CD, les EPPP décrivent la structure des placements de l'offre ainsi que l'offre par défaut proposée aux membres. Les EPPP sont réexaminés au moins une fois par année pour que les politiques de placement soient modifiées s'il y a lieu.

RISQUE DE FINANCEMENT

Pour ce qui est du volet PD des régimes de retraite, le risque de financement est le risque que la croissance des actifs investis et les cotisations versées dans la caisse de retraite ne suffisent pas à couvrir l'obligation au titre des prestations, ce qui entraînerait une obligation non capitalisée. Conformément à la réglementation, en cas d'obligation non capitalisée, des cotisations spéciales seront nécessaires durant des périodes spécifiques pour réduire tout déficit actuariel. Les facteurs les plus importants du risque de financement sont les fluctuations du taux d'actualisation et du rendement des actifs.

Les prestations des autres régimes d'avantages ne sont pas capitalisées. Le risque de financement est le risque que les flux de trésorerie ne suffisent pas à financer les prestations. Pour atténuer ce risque, EDC surveille les versements prévus des prestations que l'actuaire a projetées.

AUTRES RISQUES

Les obligations au titre des PD comportent un facteur d'incertitude relative à la mesure en raison de certaines hypothèses actuarielles telles que les taux d'actualisation, les taux de mortalité, le taux d'augmentation des salaires et les taux de retrait et de départ à la retraite. L'incidence de ces facteurs sur le volet PD des régimes de retraite et sur les autres avantages postérieurs à l'emploi pourrait être importante et être volatile par moments.

Voici le tableau de rapprochement de l'actif net et de l'obligation nette du volet PD des régimes de retraite et des régimes des autres avantages postérieurs à l'emploi, ce qui rend compte de la valeur actualisée des obligations découlant des prestations de retraite au titre des PD et de la juste valeur des actifs des régimes.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Obligation au titre des prestations déterminées :								
Obligation à l'ouverture de l'exercice	1 422	138	243	1 803	1 275	110	210	1 595
Coût des services rendus au cours de la période	32	3	8	43	30	2	8	40
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	41	4	6	51	42	4	7	53
Cotisations du personnel	11	1	–	12	10	1	–	11
(Gain) ou perte actuariel résultant des ajustements liés à l'expérience des régimes	3	(3)	(6)	(6)	(6)	4	(12)	(14)
résultant des changements dans les hypothèses financières	(159)	(15)	(22)	(196)	97	11	28	136
résultant des changements dans les hypothèses démographiques	–	–	–	–	–	8	4	12
Prestations versées	(28)	(3)	(3)	(34)	(26)	(2)	(2)	(30)
Obligation à la clôture de l'exercice ¹	1 322	125	226	1 673	1 422	138	243	1 803
Juste valeur des actifs des régimes :								
Juste valeur à l'ouverture de l'exercice	1 467	119	–	1 586	1 363	110	–	1 473
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	41	2	–	43	44	4	–	48
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts générés	132	9	–	141	54	(1)	–	53
Cotisations de l'employeur	31	12	3	46	23	7	2	32
Cotisations du personnel	11	1	–	12	10	1	–	11
Prestations versées	(28)	(3)	(3)	(34)	(26)	(2)	(2)	(30)
Charges administratives	(1)	–	–	(1)	(1)	–	–	(1)
Juste valeur à la clôture de l'exercice ¹	1 653	140	–	1 793	1 467	119	–	1 586
Situation de capitalisation – (déficit) ou excédent des régimes²	331 \$	15 \$	(226) \$	120 \$	45 \$	(19) \$	(243) \$	(217) \$

¹ Le test de plafonnement des actifs n'a eu aucune incidence sur la position de l'actif des régimes ou de l'obligation des régimes.

² À l'état consolidé de la situation financière, le RRE et le RRC sont classés comme actifs au titre des prestations de retraite totalisant 346 millions de dollars, tandis que les autres régimes d'avantages sont classés comme passifs au titre des prestations de retraite totalisant 226 millions de dollars.

COMPOSITION DES ACTIFS

Dans la gestion du capital des régimes, l'objectif est de préserver la continuité des régimes afin d'avoir des actifs adéquats capables de soutenir les activités de placement des régimes et de financer les futurs paiements de prestations. Dans le cas du volet PD des régimes de retraite, les placements sont diversifiés sur la base de critères établis dans les EPPP qui aident à la gestion du capital et à l'atténuation des risques. Nous effectuons une étude de gestion de l'actif et du passif périodiquement pour nous assurer que les politiques de placement des régimes sont conformes aux profils de risque et de rendement, pour que l'actif corresponde bien aux obligations de financement à long terme. Les résultats de l'étude de gestion de l'actif et du passif sont examinés par le CCPRR, et des recommandations, le cas échéant, sont soumises au CRD et au CRH. EDC a mené une étude de gestion de l'actif et du passif en 2021 et a l'intention d'appliquer les recommandations en 2022. Au 31 décembre 2021, la composition des actifs se situait dans la fourchette acceptable permise par les EPPP.

Le tableau qui suit résume les actifs du volet PD des régimes de retraite, selon leurs répartitions ciblées et leurs catégories.

	Régime de retraite enregistré			Régime de retraite complémentaire*	
	Cible pour 2021 %	2021 %	2020 %	2021 %	2020 %
Liquidités	–	–	–	45	50
Titres de créance	30	30	30	–	–
Titres de capitaux propres	65	66	66	55	50
Placements alternatifs	5	4	4	–	–
Total	100	100	100	100	100

* La cible est de 100 % en titres de capitaux propres, déduction faite des liquidités détenues dans un compte d'impôt remboursable, comme le prescrit l'Agence du revenu du Canada (ARC).

ÉVALUATIONS À LA JUSTE VALEUR

Tous les instruments financiers des régimes qui sont comptabilisés à la juste valeur dans l'État consolidé de la situation financière doivent être classés dans l'un des trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs indiqués dans le tableau suivant, compte tenu de la mesure dans laquelle les données servant à l'évaluation de la juste valeur sont observables ou non (voir la note 21, Juste valeur des instruments financiers).

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021				31 déc. 2020			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
Titres à revenu fixe	–	490	–	490	–	435	–	435
Titres de capitaux propres								
Canada	–	222	–	222	–	210	–	210
International	–	255	–	255	–	210	–	210
États-Unis	–	73	–	73	–	63	–	63
Actions mondiales	–	495	–	495	–	448	–	448
Infrastructures, titres cotés en bourse	–	119	–	119	–	99	–	99
Placements alternatifs	–	–	71	71	–	–	62	62
Autres*	68	–	–	68	59	–	–	59
Total	68 \$	1 654 \$	71 \$	1 793 \$	59 \$	1 465 \$	62 \$	1 586 \$

* Représentent la trésorerie et les liquidités détenues auprès de l'ARC.

La charge de retraite comptabilisée dans l'État consolidé du résultat global, ventilée entre celle liée au volet PD et celle liée au volet CD, s'établit comme suit :

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées								
Coût des services rendus au cours de la période	32	3	8	43	30	2	8	40
Charges administratives	1	–	–	1	1	–	–	1
Coût des services	33	3	8	44	31	2	8	41
Coût financier de l'obligation au titre des prestations	41	4	6	51	42	4	7	53
Produits d'intérêts générés par les actifs des régimes	(41)	(2)	–	(43)	(44)	(4)	–	(48)
Intérêts nets sur le passif ou (l'actif) au titre des prestations déterminées	–	2	6	8	(2)	–	7	5
Charge totale au titre des prestations déterminées	33	5	14	52	29	2	15	46
Charge au titre des cotisations déterminées	11	–	–	11	12	–	–	12
Total	44 \$	5 \$	14 \$	63 \$	41 \$	2 \$	15 \$	58 \$

HYPOTHÈSES CLÉS

Le tableau suivant décrit les hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des prestations déterminées des régimes.

Hypothèses	31 déc. 2021			31 déc. 2020		
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages
<i>(Moyenne pondérée)</i>						
Obligation au titre des prestations déterminées :						
Taux d'actualisation	3,4 %	3,4 %	3,1 %	2,8 %	2,8 %	2,6 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ¹	3,5 %	3,5 %	4,3 %	3,5 %	3,5 %	4,4 %
Charge au titre des prestations :						
Taux d'actualisation de l'obligation au titre des prestations déterminées projetées	2,8 %	2,8 %	2,6 %	3,2 %	3,2 %	3,2 %
Taux d'inflation	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %
Taux d'augmentation des salaires ¹	3,5 %	3,5 %	4,4 %	3,9 %	3,9 %	4,4 %
Table de mortalité ²	Table de mortalité CPM2014 du secteur public (échelle CPM-B)					
Taux d'évolution des frais médicaux présumé :						
Évolution des frais médicaux – taux initial ³	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %
Évolution des frais médicaux – taux diminué qui sera atteint	–	–	S. O.	–	–	S. O.
Année du taux d'évolution final	–	–	S. O.	–	–	S. O.
Taux d'évolution des frais dentaires	–	–	4,0 %	–	–	4,0 %

¹ Le taux d'augmentation des salaires tient compte d'un élément de mérite et de promotion qui varie selon les années de service propres à chaque membre du personnel.

² Facteur d'ajustement de 0,75 selon la taille, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, appliqué à la table de mortalité du Régime de retraite complémentaire dans les deux années.

³ L'évolution du taux lié aux frais médicaux demeure nulle d'un exercice à l'autre.

Puisque les régimes de retraite à prestations déterminées sont à long terme, le calcul des charges et des obligations dépend de plusieurs hypothèses. Ces hypothèses nécessitent beaucoup de jugement et comportent des incertitudes, dont celles liées à la pandémie de COVID-19, sur lesquelles la direction ne peut agir. Elles sont déterminées tous les ans par la direction, en consultation avec nos actuaires.

Les normes comptables exigent que le taux d'actualisation à utiliser pour déterminer l'obligation au titre des PD soit basé sur le taux du marché des titres de créance de sociétés de grande qualité dont les caractéristiques correspondent à la devise et à la durée estimée de l'obligation. Notre méthode d'établissement du taux d'actualisation est fondée sur la méthode préférentielle de l'Institut canadien des actuaires (ICA). Les normes exigent aussi que les produits d'intérêts générés par les actifs des régimes soient calculés à l'aide du même taux d'actualisation servant à l'évaluation de l'obligation liée au régime à l'ouverture de l'exercice.

Les hypothèses concernant les taux de mortalité futurs sont fondées sur les conseils des actuaires conformément aux statistiques publiées sous forme de tables de mortalité après le départ à la retraite. Les ajustements actuariels sont apportés aux tableaux lorsque les actuaires du régime le recommandent.

RÉÉVALUATIONS COMPTABILISÉES EN AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

L'application des hypothèses susmentionnées aux prestations déterminées donne lieu à des écarts actuariels qui représentent la différence entre l'expérience réelle et l'expérience attendue et qui sont immédiatement comptabilisés en autres éléments du résultat global. Ces montants ont été transférés vers les résultats non distribués. Par conséquent, ces écarts actuariels ne s'accumulent pas dans les autres éléments du résultat global.

Le tableau qui suit résume les réévaluations comptabilisées en autres éléments du résultat global au cours de l'exercice.

(en millions de dollars canadiens)	2021				2020			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Réévaluations des obligations au titre des prestations de retraite								
Gain ou (perte) actuariel :								
Expérience des régimes	(3)	3	6	6	6	(4)	12	14
Hypothèses démographiques	–	–	–	–	–	(8)	(4)	(12)
Hypothèses financières	159	15	22	196	(97)	(11)	(28)	(136)
	156	18	28	202	(91)	(23)	(20)	(134)
Réévaluations des actifs des régimes, compte non tenu des produits d'intérêts								
Plus-value ou (moins-value) des actifs des régimes	132	9	–	141	54	(1)	–	53
Total	288 \$	27 \$	28 \$	343 \$	(37) \$	(24) \$	(20) \$	(81) \$

ANALYSE DE SENSIBILITÉ

Le tableau suivant décrit l'effet possible des variations de certaines hypothèses clés retenues pour le calcul des obligations au titre des PD. L'analyse de sensibilité contenue dans le tableau est hypothétique et doit être interprétée avec prudence.

(en millions de dollars canadiens)	31 déc. 2021			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Sensibilité des hypothèses	Obligation	Obligation	Obligation	Obligation
Taux d'actualisation				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	(217)	(20)	(39)	(276)
baisse de 1 % (\$)	286	26	53	365
Sensibilité au risque de longévité				
Effet de : l'ajout de 1 an à l'espérance de vie	35	3	7	45
Taux d'augmentation des salaires				
Effet d'une : hausse de 1 % (\$)	20	13	1	34
baisse de 1 % (\$)	(21)	(8)	(1)	(30)
Hypothèse du taux d'inflation*				
Effet d'une : hausse de 0,25 % (\$)	54	5	S. O.	59
baisse de 0,25 % (\$)	(51)	(5)	S. O.	(56)

* L'hypothèse du taux d'inflation pour les autres régimes d'avantages est déjà prise en compte dans les autres analyses de sensibilité.

Une augmentation de un point de pourcentage des coûts de soins de santé tendanciels et présumés aurait entraîné une hausse du coût des services et du coût financier de 5 millions de dollars et une hausse des obligations de 53 millions. Par contre, une baisse de un point de pourcentage aurait entraîné une réduction du coût des services et du coût financier de 4 millions de dollars et une réduction des obligations de 40 millions.

TOTAL DES COTISATIONS

Voici une ventilation des cotisations totales de l'employeur au titre des prestations de retraite, des autres avantages postérieurs à l'emploi et des avantages complémentaires de retraite :

	2021				2020			
	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total	Régime de retraite enregistré	Régime de retraite complémentaire	Autres régimes d'avantages	Total
Prestations déterminées (PD)								
Cotisations habituelles	16	1	3	20	14	1	2	17
Cotisations spéciales	15	11	–	26	9	6	–	15
Total des paiements en trésorerie pour les prestations déterminées	31	12	3	46	23	7	2	32
Cotisations déterminées (CD)								
Total des paiements en trésorerie pour les cotisations déterminées	11	–	–	11	12	–	–	12
Total des paiements en trésorerie	42 \$	12 \$	3 \$	57 \$	35 \$	7 \$	2 \$	44 \$

Nous prévoyons cotiser 48 millions de dollars aux régimes en 2022, soit 30 millions au volet PD du RRE, 11 millions au volet CD du RRE, 1 million au volet PD du RRC et 6 millions aux autres régimes d'avantages. Les cotisations additionnelles au RRC seront déterminées au moment de l'évaluation actuarielle.

ÉVALUATION ACTUARIELLE ET ÉVALUATION DE LA SOLVABILITÉ

Nos actuaires désignés évaluent les obligations au titre des PD aux fins comptables en date du 31 décembre de chaque exercice. Nous capitalisons le volet PD des régimes de retraite conformément aux montants établis actuariellement, montants qui sont nécessaires pour honorer les obligations au titre des prestations que la réglementation fédérale en matière de pensions prescrit actuellement. La dernière évaluation actuarielle du RRE et du RRC a été effectuée en date du 31 décembre 2020. Les prochaines évaluations officielles des régimes seront effectuées par les actuaires en 2022 et seront en date du 31 décembre 2021.

La santé financière d'un régime de retraite se mesure au moyen d'évaluations actuarielles et elle est établie selon le principe de la continuité du régime et selon le principe de la solvabilité. Au 31 décembre 2020, les ratios de solvabilité du RRE à prestations déterminées d'EDC s'établissaient à 156,2 % (158,3 % en 2019) selon le principe de la continuité du régime et à 91,2 % (97,8 % en 2019) selon le principe de la solvabilité. Puisque le ratio de solvabilité du RRE est inférieur à 100 %, nous avons l'obligation, conformément à la législation fédérale sur les pensions, de verser des cotisations spéciales mensuelles. En 2021, nous avons versé des cotisations spéciales de 15 millions de dollars dans la caisse du RRE et de 11 millions dans la caisse du RRC. Pour le RRC, le ratio de solvabilité était de 90,4 % au 31 décembre 2020 (98,7 % en 2019).

32. Transactions entre parties liées

Dans le cadre de nos activités normales, nous concluons des transactions avec d'autres ministères, organismes gouvernementaux et sociétés d'État, selon des conditions semblables à celles qui s'appliquent aux parties non liées. L'information suivante s'ajoute à l'information sur les parties liées fournie ailleurs dans les présents états financiers. Toutes les transactions importantes entre parties liées sont présentées ci-après ou dans les notes appropriées. Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange.

APPORTS DE DONATEURS À FINDEV CANADA

Les apports de donateurs que la filiale d'EDC, FinDev Canada, a reçus comprennent ceux venant d'Affaires mondiales Canada (AMC). Les apports reçus d'AMC en 2021 comprennent une facilité de 75,9 millions de dollars dans le cadre de laquelle FinDev Canada détiendra, gèrera, administrera, utilisera et investira des fonds, dont les résultats financiers seront présentés à AMC et seront consolidés dans les états financiers du gouvernement du Canada. Les montants de la partie de la facilité destinée aux charges administratives sont comptabilisés dans nos états financiers consolidés en tant que produits différés jusqu'à ce qu'ils soient acquis. Comme le mentionne la note 11, des produits différés de 13 millions de dollars représentent la portion non comptabilisée des apports du donateur AMC (1 million en 2020).

RECOUVREMENT DES CHARGES ADMINISTRATIVES PORTÉES AU COMPTE DU CANADA

Comme l'indique la note 33, nous concluons certaines opérations de financement et contractons des passifs éventuels au nom du gouvernement du Canada que l'on désigne comme les opérations sur le « Compte du Canada ». En 2020, nous avons commencé à administrer les prêts du Compte du Canada liés au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC) dans le cadre de la réponse du Canada à la lutte contre la pandémie de COVID-19. Les charges et les frais indirects se rapportant à ces activités nous sont remboursés. En 2021, le recouvrement des charges administratives s'est chiffré à 4 millions de dollars (4 millions en 2020). Ces montants sont compensés en déduction des charges administratives dans l'État consolidé du résultat global.

En 2021, nous avons engagé des charges recouvrables de 75 millions de dollars (37 millions en 2020) pour l'administration des comptes liés au CUEC.

RÉMUNÉRATION DES PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants, définis comme étant les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction et du contrôle des activités d'EDC, englobent le Conseil d'administration et l'Équipe de la haute direction.

La rémunération des principaux dirigeants est établie de la manière décrite ci-après.

- La présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants touchent, pour leur participation aux réunions du Conseil et des comités, des honoraires annuels calculés selon une grille de rémunération conforme aux lignes directrices du Conseil du Trésor. Les présidents des comités touchent des honoraires de base, plus 2 000 \$.
- La rémunération de l'Équipe de la haute direction, à l'exclusion de la présidente et chef de la direction, est approuvée par le Comité des ressources humaines du Conseil d'administration en fonction de la performance de la personne et des tendances du marché. Comme rémunération totale, EDC vise la valeur médiane du groupe où elle se trouve, lequel comprend des entités des secteurs de la finance, de l'assurance et des placements, ainsi que du secteur bancaire, tout comme les sociétés d'État et les entités d'autres industries pertinentes.
- La présidente et chef de la direction est rémunérée selon les termes du décret en conseil, sur les recommandations du Conseil d'administration. Son salaire de base pour 2020-2021 se situait dans une fourchette de 390 300 \$ à 458 100 \$.

Le tableau suivant indique la rémunération payée ou à payer aux principaux dirigeants au cours de l'exercice, y compris les avantages non pécuniaires imposables.

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020
Salaires et autres avantages à court terme ¹	7	8
Avantages postérieurs à l'emploi ²	2	1
Total	9 \$	9 \$

¹ Y compris la rémunération versée à la présidente du Conseil et aux autres administrateurs indépendants, les salaires de l'Équipe de la haute direction et la rémunération non monétaire.

² Compte tenu, le cas échéant, des régimes de retraite et des assurances vie postérieures à l'emploi.

33. Opérations portées au Compte du Canada

En vertu de la Loi, la Ministre peut, avec l'assentiment de la ministre des Finances, nous autoriser à nous engager au nom du gouvernement du Canada dans certaines opérations de nature financière ou portant sur des passifs éventuels. Ces opérations et leur fondement juridique sont connus collectivement sous le nom de « Compte du Canada ». Les comptes correspondant à ces opérations sont maintenus séparément de nos comptes et sont consolidés chaque année, au 31 mars, dans les états financiers du gouvernement du Canada, que celui-ci publie séparément et qui sont audités par la vérificatrice générale du Canada. Les actifs du Compte du Canada, essentiellement des prêts et des créances au titre des intérêts et des commissions, sont comptabilisés selon les règles et pratiques comptables du gouvernement du Canada et ils s'élevaient à 62,3 milliards de dollars à la fin de décembre 2021 (49,1 milliards en 2020). L'accroissement en 2021 découle principalement des prêts déboursés au cours du premier semestre de 2021 relativement au Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes (CUEC), l'une des réponses du Canada à la lutte contre la pandémie de COVID-19. L'octroi de prêts à terme à des emprunteurs admissibles dans le cadre du CUEC a pris fin le 30 juin 2021, conformément aux ententes de crédit conclues avec les institutions financières.

La Loi prévoit qu'au total, les prêts et les engagements en cours avec des emprunteurs sur le Compte du Canada, y compris les ententes donnant lieu à des passifs éventuels au titre de contrats d'assurance et d'autres accords, ne peuvent dépasser 115 milliards de dollars. Par rapport au plafond fixé par la Loi, la position à la fin de 2021, déterminée conformément aux exigences de la Loi, se chiffrait à 65,1 milliards de dollars (70,7 milliards en 2020).

Revue des dix derniers exercices

États de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020	2019	2018	2017
Prêts bruts	48 437	54 772	51 601	54 609	51 199
Créances au titre des intérêts et des commissions	156	188	242	272	241
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(248)	(238)	(278)	(315)	(313)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 760)	(2 630)	(930)	(820)	(1 363)
Prêts nets	46 585	52 092	50 635	53 746	49 764
Placements	2 707	2 032	1 627	1 342	1 124
Trésorerie et titres négociables	9 289	10 745	10 930	13 289	8 214
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	110	150	120	150	103
Immobilisations corporelles	44	40	43	50	54
Immobilisations incorporelles	63	84	108	110	106
Autres actifs	1 817	2 554	1 109	693	755
Total des actifs	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$	60 120 \$
Emprunts	43 525	45 020	52 404	55 448	47 114
Autres passifs	1 572	2 217	1 755	2 519	2 152
Provision pour pertes sur engagements de prêts	20	50	10	20	14
Passifs au titre des primes et des sinistres	670	820	500	890	608
Garanties de prêts	188	300	147	158	192
Total des passifs	45 975	48 407	54 816	59 035	50 080
Capital social	12 300	12 300	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	2 340	6 990	8 423	9 012	8 707
Capitaux propres	14 640	19 290	9 756	10 345	10 040
Total des passifs et des capitaux propres	60 615 \$	67 697 \$	64 572 \$	69 380 \$	60 120 \$

États de la situation financière

31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2016	2015	2014	2013	2012
Prêts bruts	55 375	53 326	41 791	36 549	30 336
Créances au titre des intérêts et des commissions	236	200	163	154	157
Produits différés tirés des prêts et autres crédits	(361)	(390)	(368)	(346)	(362)
Compte de correction de valeur pour pertes sur prêts	(1 552)	(1 715)	(1 163)	(1 246)	(1 182)
Prêts nets	53 698	51 421	40 423	35 111	28 949
Placements	1 005	848	689	537	429
Trésorerie et titres négociables	7 389	7 694	6 545	4 066	4 236
Quote-part des réassureurs dans les passifs au titre des primes et des sinistres	116	141	88	93	90
Immobilisations corporelles	55	53	56	59	66
Immobilisations incorporelles	92	71	56	44	38
Autres actifs	769	741	1 147	1 606	2 425
Total des actifs	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$
Emprunts	49 101	46 909	38 038	31 259	25 880
Autres passifs	3 359	3 936	1 935	1 068	676
Provision pour pertes sur engagements de prêts	78	113	44	47	58
Passifs au titre des primes et des sinistres	656	688	618	606	583
Garanties de prêts	167	158	153	165	161
Total des passifs	53 361	51 804	40 788	33 145	27 358
Capital social	1 333	1 333	1 333	1 333	1 333
Résultats non distribués	8 430	7 832	6 883	7 038	7 542
Capitaux propres	9 763	9 165	8 216	8 371	8 875
Total des passifs et des capitaux propres	63 124 \$	60 969 \$	49 004 \$	41 516 \$	36 233 \$

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020	2019	2018	2017
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 462	1 830	2 295	2 207	1 915
Location-financement	–	–	–	–	–
Location simple	–	–	–	–	–
Titres négociables	82	165	255	257	93
Placements	16	14	7	9	9
Total des produits du financement et des placements	1 560	2 009	2 557	2 473	2 017
Charges d'intérêts	324	760	1 307	1 219	715
Charges de location et de financement	25	26	31	33	45
Produits du financement et des placements, montant net	1 211	1 223	1 219	1 221	1 257
Commissions de garantie de prêt	97	55	55	48	43
Primes d'assurance et commissions de garantie	285	265	243	243	239
Cession en réassurance	(33)	(35)	(41)	(39)	(39)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	252	230	202	204	200
Autres (produits) ou charges	(741)	(195)	110	(98)	34
Charges administratives	619	556	538	497	431
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	1 682	1 147	828	1 074	1 035
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(554)	2 083	240	(11)	(119)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	(51)	416	126	255	157
Bénéfice ou (perte) net	2 287	(1 352)	462	830	997
Autres éléments du résultat global	343	(81)	(40)	44	66
Résultat global	2 630 \$	(1 433) \$	422 \$	874 \$	1 063 \$

États du résultat global

Exercices clos les 31 décembre

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014	2013	2012
Produits du financement et des placements :					
Prêts	1 720	1 475	1 239	1 174	1 116
Location-financement	1	5	5	6	6
Location simple	–	–	50	55	17
Titres négociables	73	60	45	32	36
Placements	9	8	6	8	5
Total des produits du financement et des placements	1 803	1 548	1 345	1 275	1 180
Charges d'intérêts	450	183	70	30	108
Charges de location et de financement	37	28	48	49	33
Produits du financement et des placements, montant net	1 316	1 337	1 227	1 196	1 039
Commissions de garantie de prêt	40	41	36	36	38
Primes d'assurance et commissions de garantie	229	224	218	215	216
Cession en réassurance	(37)	(30)	(23)	(22)	(20)
Primes d'assurance et commissions de garantie, montant net	192	194	195	193	196
Autres (produits) ou charges	76	(200)	(76)	109	16
Charges administratives	385	351	327	310	308
Résultat avant la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions et avant les charges liées aux sinistres	1 087	1 421	1 207	1 006	949
Dotation ou (reprise) au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit	(31)	437	(39)	30	(340)
Charges ou (recouvrements) liés aux sinistres, montant net	46	59	117	159	(38)
Bénéfice ou (perte) net	1 072	925	1 129	817	1 327
Autres éléments du résultat global	26	24	(155)	119	51
Résultat global	1 098 \$	949 \$	974 \$	936 \$	1 378 \$

Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2021	2020	2019	2018	2017
Financement					
Financement direct	18 285	18 143	25 008	27 109	26 756
Garanties	3 707	3 247	2 078	2 053	1 601
	21 992	21 390	27 086	29 162	28 357
Activités facilitées par FinDev Canada	361	144	85	39	–
Total	22 353	21 534	27 171	29 201	28 357
Assurances					
Assurance crédit	71 030	58 201	57 569	58 555	55 827
Assurance d'institution financière	6 733	9 189	6 915	4 259	8 205
Garantie pour le commerce international	10 381	11 701	8 612	10 204	8 795
Assurance risques politiques	865	1 867	2 407	2 438	2 551
Total	89 009	80 958	75 503	75 456	75 378
Données financières et autres données					
Financement (en millions de dollars canadiens)					
Valeur des prêts bruts	48 437	54 772	51 601	54 609	51 199
Valeur des placements	2 707	2 032	1 627	1 342	1 124
Valeur des prêts non déboursés	10 526	15 706	17 965	20 778	20 784
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	884	770	839	736	785
Valeur des prêts déboursés	16 196	25 345	21 692	31 240	27 625
Valeur des déboursements pour les placements	413	387	311	268	270
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	4 010	4 016	2 972	2 993	2 473
Sommes non versées sur les garanties de prêts	389	157	580	281	143
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	133	159	158	121	112
Valeur des prêts rééchelonnés	65	–	–	–	–
Valeur des prêts sortis	93	94	105	119	43
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	6	6	7	8	12
Assurances (en millions de dollars canadiens)					
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	28 579	28 987	23 690	23 930	21 648
Valeur des indemnités versées	54	164	465	74	201
Valeur des indemnités recouvrées	18	27	18	56	44
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	946	971	892	772	791
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	112	105	8	319	310
Nombre de polices délivrées	6 984	7 912	6 744	7 980	6 750
Nombre de polices et de garanties en vigueur	8 970	8 627*	7 574	7 776	7 318

* Ce chiffre a été retraité pour qu'il reflète le bon nombre de polices et de garanties en vigueur.

Compte de la société

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015	2014	2013	2012
Financement					
Financement direct	26 587	24 277	20 613	17 497	13 754
Garanties	1 483	1 133	963	851	864
	28 070	25 410	21 576	18 348	14 618
Activités facilitées par FinDev Canada	–	–	–	–	–
Total	28 070	25 410	21 576	18 348	14 618
Assurances					
Assurance crédit	55 724	60 175	56 020	56 224	54 087
Assurance d'institution financière	7 421	7 666	11 415	10 630	9 295
Garantie pour le commerce international	8 098	8 149	7 216	7 467	6 594
Assurance risques politiques	2 728	2 805	2 643	2 743	2 855
Total	73 971	78 795	77 294	77 064	72 831

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts bruts	55 375	53 326	41 791	36 549	30 336
Valeur des placements	1 005	848	689	537	429
Valeur des prêts non déboursés	19 147	19 928	16 593	14 885	13 391
Valeur du financement non déboursé au titre des placements	914	903	672	541	417
Valeur des prêts déboursés	22 709	18 800	15 186	14 100	11 887
Valeur des déboursements pour les placements	237	209	149	124	121
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	2 411	2 086	1 963	1 954	1 907
Sommes non versées sur les garanties de prêts	103	101	145	137	197
Sommes non affectées au titre des lettres de crédit confirmées	181	109	122	157	111
Valeur des prêts rééchelonnés	24	–	50	–	–
Valeur des prêts sortis	193	42	165	62	408
Nombre de lignes de crédit en cours et de protocoles en vigueur	13	16	21	26	37

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	22 693	24 314	22 155	22 807	21 673
Valeur des indemnités versées	110	143	72	61	358
Valeur des indemnités recouvrées	23	15	13	10	22
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	732	806	666	637	627
Valeur des indemnisations à l'étude à la clôture de l'exercice	305	307	12	30	11
Nombre de polices délivrées	6 490	6 623	7 018	7 836	7 525
Nombre de polices et de garanties en vigueur	7 302	7 383	7 967	8 553	8 214

* Ce chiffre a été retraité pour qu'il reflète le bon nombre de polices et de garanties en vigueur.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

<i>(en millions de dollars canadiens)</i>	2021	2020	2019	2018	2017
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	2 400	55 022	–	–	–
Financement direct	–	17 308 ²	9 370 ²	8 000	–
Total partiel	2 400	72 330	9 370	8 000	–
Assurances					
Assurance crédit	–	–	28	15	36
Total	2 400	72 330	9 398	8 015	36
Données financières et autres données					
Financement <i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Valeur des prêts et des effets à recevoir	62 081	48 843	7 767	6 593	2 586
Valeur des prêts non déboursés	3 031	8 236	1 734	1 210	–
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	15 875	41 438	1 931	5 290	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	11	33	55	76	98
Nombre de transactions financées	–	5	4	1	–
Assurances <i>(en millions de dollars canadiens)</i>					
Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	–	–	–	–	5
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	–	–	–	1	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.

Compte du Canada

Accords financiers aménagés

(en millions de dollars canadiens)	2016	2015 ¹	2014 ¹	2013	2012
Financement					
Compte d'urgence pour les entreprises canadiennes	–	–	–	–	–
Financement direct	–	156	25	–	1
Total partiel	–	156	25	–	1
Assurances					
Assurance crédit	28	41	28	30	41
Total	28	197	53	30	42

Données financières et autres données

Financement (en millions de dollars canadiens)

Valeur des prêts et des effets à recevoir	2 998	3 359	2 924	2 821	3 164
Valeur des prêts non déboursés	–	–	–	–	–
Valeur des prêts déboursés (déduction faite des garanties)	–	156	25	–	–
Valeur du passif au titre des garanties de prêts	121	142	164	186	208
Nombre de transactions financées	–	2	1	–	–

Assurances (en millions de dollars canadiens)

Valeur du passif au titre des assurances et des garanties	3	7	6	9	9
Valeur des indemnisations en cours à la clôture de l'exercice	–	–	–	–	–
Nombre de polices délivrées	–	–	–	–	–
Nombre de polices et de garanties en vigueur	1	1	1	1	1

¹ Y compris les activités aux termes du dispositif de remboursement des droits de douane sur le bois d'œuvre résineux.

² Y compris les renouvellements considérés comme de nouvelles transactions.

Glossaire des termes financiers

Bénéfice net – Résultat net à l'exclusion de la dotation au compte de correction de valeur et aux provisions pour pertes de crédit, des charges liées aux sinistres, des profits et pertes latents et des charges administratives.

CDOR – Canadian Dollar Offered Rate – Indice de référence établi par le secteur financier et l'indice de référence reconnu pour les acceptations bancaires d'une durée à l'échéance d'un an ou moins.

Coût amorti – Montant auquel un actif ou un passif financier est évalué lors de sa comptabilisation initiale, diminué des remboursements en principal, majoré ou diminué de l'amortissement cumulé (calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif) de toute différence entre ce montant initial et le montant remboursable à l'échéance, et diminué de toute réduction (opérée directement ou par l'intermédiaire d'un compte de correction de valeur) pour dépréciation ou irrécouvrabilité.

Couverture – Pratique de gestion des risques de taux d'intérêt ou de change encourus du fait d'une exposition dans le cours normal des activités.

Écarts actuariels – Variations de la valeur de l'obligation au titre des prestations définies et des actifs d'un régime, causées par des différences entre les hypothèses actuarielles et ce qui s'est effectivement produit, et par des changements aux hypothèses actuarielles.

Entité structurée – Une entité créée pour un objectif précis et bien défini. L'entité structurée est conçue de telle manière que les droits de vote ou droits similaires ne constituent pas le facteur déterminant pour établir qui contrôle l'entité.

Évaluation actuarielle (relative aux régimes de retraite) – Évaluation par un actuaire indépendant de la situation financière d'un régime d'avantages. Elle comprend l'évaluation des actifs d'un régime et de l'obligation au titre des prestations définies selon des estimations des événements futurs qui se répercuteront sur les coûts et obligations découlant des régimes d'avantages du personnel.

Exposition en cas de défaillance – Correspond normalement à l'exposition brute attendue, soit le montant de l'exposition liée à des éléments figurant à l'état de la situation financière et le montant équivalent de prêt au titre de l'exposition liée à des éléments ne figurant pas à l'état de la situation financière.

Financement non déboursé au titre des engagements de prêts – Montant promis aux termes d'une convention de prêt existante, mais non encore versé à l'emprunteur.

Instruments dérivés – Contrats financiers qui tirent leur valeur des variations sous-jacentes des taux d'intérêt, des taux de change, des écarts de taux, du cours des produits de base, du cours des titres de capitaux propres, des indices du marché ou d'autres mesures financières. Ces instruments comprennent les dérivés sur opérations à terme, sur taux d'intérêt, sur devises, sur actions et sur produits de base et les swaps sur défaillance de crédit.

LIBOR – Taux interbancaire offert à Londres – Taux d'intérêt auquel les institutions financières à Londres sont disposées à prêter des fonds aux banques de premier ordre.

Marge de financement nette – Montant net des produits du financement et des placements, exprimé en pourcentage des actifs moyens générateurs de produits.

Montant net des produits du financement et des placements – Produits tirés d'actifs de financement, de location, de titres négociables ainsi que de placements, déduction faite des charges d'intérêts et des charges de location et de financement.

Obligation au titre des prestations définies – Valeur actuarielle, avant déduction des actifs d'un régime, des paiements futurs vraisemblablement nécessaires pour éteindre l'obligation résultant des services rendus au cours de la période considérée et des périodes antérieures.

Passif éventuel – Obligation potentielle résultant d'événements passés et dont l'existence ne sera confirmée que par la survenance ou la non-survenance de certains événements futurs. Les polices d'assurance et les garanties en cours sont des passifs éventuels.

Perte en cas de défaillance – Correspond à la gravité de la perte sur une facilité en cas de défaillance de l'emprunteur, exprimée en pourcentage de l'exposition en cas de défaillance.

Point de base – Un centième d'un point de pourcentage.

Prêt déprécié individuellement – Prêt considéré individuellement qui est déprécié du fait d'indications objectives d'une perte de valeur.

Prêts bruts – Montants de principal à recouvrer aux termes de conventions de prêt existantes.

Prêts productifs – Prêts à l'égard desquels EDC a une assurance raisonnable de pouvoir recouvrer en temps opportun la totalité du principal et des intérêts.

Probabilité de défaillance – Probabilité qu'un emprunteur soit défaillant.

Ratio de productivité – Représente les charges administratives exprimées en pourcentage des produits nets, compte non tenu de l'incidence des fluctuations du cours du change par rapport au taux projeté dans le Plan d'entreprise.

Réassurance facultative – Réassurance sur la base d'une opération individuelle.

Risque d'assurance – Le risque de perte ou de dommage découlant du fait que l'expérience réelle qu'un produit d'assurance subit diffère de celle présumée au moment de la structuration et de la tarification du produit.

Risque d'illiquidité – Risque d'insuffisance des liquidités pour couvrir nos obligations quotidiennes ou risque auquel nous nous exposons pour obtenir des fonds rapidement, moyennant peut-être une prime excessivement élevée dans une conjoncture difficile du marché.

Risque de change – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une variation du cours au comptant ou à terme ainsi que de la volatilité des taux de change.

Risque de crédit – Risque de perte lié au non-respect d'obligations financières de la part d'une contrepartie.

Risque de marché – Le risque de perte ou de dommage découlant d'une fluctuation défavorable des cours du marché, des taux d'intérêt ou des taux de change.

Risque de taux d'intérêt – Risque que la juste valeur (ou les flux de trésorerie futurs) d'un instrument financier varie en raison de la fluctuation des taux d'intérêt du marché.

Risque opérationnel – Le risque de perte ou de dommage résultant d'une carence ou d'un défaut attribuable à des procédures, employés et systèmes internes ou à des événements extérieurs.

Taux d'intérêt effectif – Taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs sur la durée prévue de l'instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte, de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif financier ou du passif financier.

Représentation d'EDC

Au Canada

Siège social

Exportation et développement Canada
150, rue Slater
Ottawa ON K1A 1K3
edc.ca

Région de l'Atlantique

Bureau d'Halifax

Tour 2
Bureau 1605
1969, rue Upper Water
Halifax NS B3J 3R7

Bureau de Charlottetown

BDC Place
Bureau 240
119, rue Kent
Charlottetown PE
C1A 1N3

Bureau de Moncton

Bureau 400
735, rue Main
Moncton NB E1C 1E5

Bureau de St. John's

510, rue Topsail
St. John's NL A1E 2C2

Région de l'Ontario

Bureau de Toronto

Bureau 3400
155, rue Wellington O.
Toronto ON M5V 3L3

Bureau de Kitchener

Catalyst137 Building
Bureau 460
137, rue Glasgow
Kitchener ON N2G 4X8

Bureau de London

Bureau 1512
148, rue Fullarton
London ON N6A 5P3

Bureau de Mississauga

Bureau 805
1, promenade City Centre
Mississauga ON L5B 1M2

Bureau de Windsor

Bureau 209
3270, promenade
Electricity
Walker Industrial Park
Windsor ON N8W 5J1

Région du Québec

Bureau de Montréal

Tour de la Bourse
Bureau 4520
800, Place Victoria
CP 124
Montréal QC H4Z 1A1

Bureau de Brossard

Bureau 4300
4805, boulevard Lapinière
Brossard QC J4Z 0G2

Bureau de Drummondville

1412, rue Jean-Berchmans-Michaud
Drummondville QC
J2C 7V3

Bureau de Laval

Bureau 800
2550, boulevard Daniel-Johnson
Laval QC H7T 3A4

Bureau de Québec

D-3, bureau 600
2875, boulevard Laurier
Québec QC G1V 2M2

Bureau de Sherbrooke

93, rue Wellington Nord
Sherbrooke QC J1H 5B6

Région de l'Ouest

Bureau de Calgary

Bureau 2403
308, 4^e avenue Sud-Ouest
Calgary AB T2P 0H7

Bureau d'Edmonton

Bureau 3400
10180, 101^e rue
Edmonton AB T5J 3S4

Bureau de Regina

Bureau 300
1914, rue Hamilton
Regina SK S4P 3N6

Bureau de Vancouver

Bureau 400, Bentall Four
1055, rue Dunsmuir
CP 49086
Vancouver BC V7X 1G4

Bureau de Winnipeg

Bureau 1050
201, avenue Portage
Winnipeg MB R3B 3K6

À l'international

Amérique du Nord

Atlanta

Consulat général
du Canada
Bureau 1700
100 Colony Square
1175, rue Peachtree N.E.
Atlanta GA
30361-6205
États-Unis

Chicago

Consulat général
du Canada
Bureau 2400
180, ave. North Stetson
Chicago IL
60601
États-Unis

Mexico

Ambassade du Canada
Calle Schiller 529
Rincón del Bosque
Colonia Polanco
Mexico, D.F. 11560
Mexique

San Pedro Garza Garcia

Consulat général du
Canada
Bureau 404
Gomez Morin 955, 4^e étage
San Pedro Garza Garcia, NL
C.P. 66279
Mexique

Amérique du Sud

Bogotá

Ambassade du Canada
Carrera 7 #114-33
Piso 14, Bogotá
Colombie

Lima

Ambassade du Canada
Bolognesi 228, Miraflores
Lima 15074, Pérou

Santiago

Ambassade du Canada
Nueva Tajamar
481 – Piso 12
Torre Norte
Las Condes
Santiago, Chili

Rio de Janeiro

Consulat général du
Canada
Av. Atlântica, 13^o Andar
Copacabana
Rio de Janeiro, Brésil
CEP 22021-000

São Paulo

Consulat général du
Canada
Av. das Nações Unidas
12901
Cenu Torre Norte
20^o Andar
CEP 04578-000
São Paulo – SP, Brésil

Europe

Düsseldorf

Consulat du Canada
Benrather Strasse 8
40213 Düsseldorf
Allemagne

Istanbul

Consulat général du
Canada
209 Buyukdere Caddesi
Tekfen Tower – 16^e étage
Levent 4
Istanbul 34394
Turquie

Londres

Haut-commissariat du
Canada
Trafalgar Square
Londres SW1Y 5BJ
Royaume-Uni

Afrique et Moyen-Orient

Johannesburg

Bureau commercial du
haut-commissariat
du Canada
10 Arnold Road
Johannesburg 2196
Afrique du Sud

Dubaï

Consulat général du
Canada
Jumeirah Emirates
Towers, 19^e étage
Dubaï, Émirats arabes unis

Asie

New Delhi

Haut-commissariat du
Canada
7/8 Shantipath
Chanakyanpuri
New Delhi 110021
Inde

Mumbai

Consulat général du
Canada
One International Centre
(auparavant IFC)
21^e étage, tour 2
Senapati Bapat Marg
Chemin Elphinstone
(Ouest)
Mumbai 400 013
Inde

Beijing

Ambassade du Canada
19, rue Dong Zhi Men Wai
District de Chayong
Beijing 100600
Chine

Shanghai

Consulat général du
Canada
ECO City Building
8^e étage, 1788 Nanjing
Xi Lu
District de Jing An
Shanghai 200040
Chine

Singapour

Tour 3
Marina Bay Financial
Centre
12, boulevard Marina
34-04
Singapour 018982

Hong Kong

Consulat général du
Canada
5^e étage, tour 3
Exchange Square
8, Place Connaught
Central
Hong Kong RAS

Australie

Sydney
Consulat général du
Canada
Quay West
5^e étage
111, rue Harrington
Sydney NSW 2000
Australie

EDC est propriétaire de marques de commerce et de marques officielles. Toute utilisation d'une marque de commerce ou d'une marque officielle d'EDC sans sa permission écrite est strictement interdite. Toutes les autres marques de commerce figurant dans ce document appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les renseignements présentés peuvent être modifiés sans préavis. EDC n'assume aucune responsabilité en cas d'inexactitudes dans le présent document.

© Exportation et développement Canada, 2022. Tous droits réservés.